



HAL
open science

Rapport annuel d'opération Fouille Programmée 2023 : Site des Moulineaux D'occupation religieuse au Moyen-Âge à la transformation en bâtiment civil à la période Moderne

Mathias Bellat, Etienne Courné, Flavie Jeanpierre-Berraud, Jimmy Foy,
Aaron Gatt, Lou-Anne Mathieu, Anaëlle Genneret

► To cite this version:

Mathias Bellat, Etienne Courné, Flavie Jeanpierre-Berraud, Jimmy Foy, Aaron Gatt, et al.. Rapport annuel d'opération Fouille Programmée 2023 : Site des Moulineaux D'occupation religieuse au Moyen-Âge à la transformation en bâtiment civil à la période Moderne. [Rapport de recherche] Drac Île-de-France. 2024, pp.222. hal-04423804

HAL Id: hal-04423804

<https://hal.science/hal-04423804v1>

Submitted on 29 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ile-de-France - Yvelines (78) : Poigny-la-Forêt

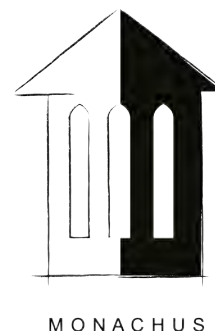
Rapport annuel d'opération

Fouille Programmée 2023 : Site des Moulineaux

D'occupation religieuse au Moyen-Âge à la transformation
en bâtiment civil à la période Moderne

Sous la direction de :
Mathias Bellat

Avec la participation de :
Etienne Courné
Jimmy Foy
Aaron Gatt
Anaëlle Genneret
Flavie Jeanpierre-Berraud
Lou-Anne Mathieu



EBERHARD KARLS
UNIVERSITÄT
TÜBINGEN



DENDROTECH
Mémoires du bois



Table des matières

| | | |
|------------|---|-----------|
| I | Données administratives | 3 |
| II | Introduction | 13 |
| A | Introduction générale, <i>Mathias Bellat</i> | 14 |
| 1 | État des lieux | 14 |
| 2 | Les campagnes de fouilles programmées 2019 - 2022 | 14 |
| 3 | Objectifs de la campagne 2023 | 16 |
| B | Introductions thématiques | 19 |
| 1 | Chronologie du site, <i>Mathias Bellat</i> | 21 |
| 2 | Situation géographique <i>Lou-Anne Mathieu & Etienne Courné</i> | 25 |
| C | Enregistrement des données, <i>Mathias Bellat</i> | 31 |
| III | Résultats de fouille | 32 |
| | Zone 1 (<i>Mathias Bellat & Flavie Jeanpierre-Berraud</i>) | 35 |
| A | Secteur 5, <i>Flavie Jeanpierre-Berraud</i> | 40 |
| 1 | Introduction | 40 |
| 2 | Phases | 40 |
| 3 | Interprétations | 44 |
| B | Secteur 6, <i>Mathias Bellat</i> | 47 |
| 1 | Introduction | 47 |
| 2 | Phases | 47 |
| 3 | Interprétations | 52 |
| | Zone 2 (<i>Anaëlle Genneret & Mathias Bellat</i>) | 55 |
| A | Méthodologie de l'étude du bâti | 58 |
| B | Les élévations extérieures | 58 |
| 1 | La façade est du chevet | 58 |
| 2 | La façade sud du chevet | 59 |
| 3 | Chronologie des élévations - extérieurs | 60 |
| C | Les élévations intérieures | 64 |
| 1 | La façade intérieure sud | 64 |
| 2 | La façade intérieure est | 68 |
| 3 | La façade intérieure nord | 71 |
| 4 | La façade intérieure ouest | 74 |

| | | |
|---|--|------------|
| 5 | Chronologie des élévations - intérieur | 74 |
| Zone 4 (Flavie Jeanpierre-Berraud) | | 76 |
| A | Diagnostic 1 | 76 |
| B | Diagnostic 3 | 79 |
| C | Diagnostic 4 | 82 |
| D | Diagnostic 5 | 84 |
| E | Conclusions | 86 |
| Zone 5 (Mathias Bellat) | | 87 |
| A | Secteur 1 | 87 |
| B | Diagnostic 1 | 94 |
| Zone 6 (Mathias Bellat) | | 97 |
| A | Diagnostic 1 | 97 |
| Conclusion, Mathias Bellat | | 100 |
| A | Les fouilles de 2023 | 100 |
| B | Perspectives de recherche futur | 100 |
| IV | Études annexes | 102 |
| Étude du mobilier céramique, Jimmy Foy | | 103 |
| A | Introduction | 103 |
| B | Méthode et cadre de l'étude du mobilier céramique | 103 |
| C | Résultats de l'étude du mobilier céramique | 103 |
| D | Conclusion | 106 |
| Étude du mobilier métallique, Mathias Bellat | | 113 |
| Étude des graffitis et gravures de la chapelle Aaron Gatt & Etienne Courné | | 115 |
| A | Introduction | 115 |
| B | Méthodologie | 115 |
| C | Les murs intérieurs de la chapelle | 118 |
| 1 | Le mur Ouest | 118 |
| 2 | Le mur Sud | 120 |
| 3 | Le mur Nord | 121 |
| 4 | Le mur Est | 125 |
| D | Marques de tâcherons | 127 |
| E | Recherches préliminaires d'homonymes aux graffiti identifiés | 128 |
| F | Conclusion | 130 |
| Étude dendrochronologique, Dendrotech | | 139 |
| Tableaux et inventaires | | 172 |

Données administratives

Fiche signalétique

Localisation

Région : Île-de-France
Département : Yvelines (78)
Commune : Poigny-la-Forêt
Lieu-dit : Les Etangs d'Angennes Prieuré des Mouligneaux

Codes

Code INSEE : 78497

Coordonnées

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence (RFG93 projection CC49):

X : 1606000

Y : 8163800

Z : 135,996 m NGF

Références cadastrales

Commune : Poigny-la-Forêt

Référence : 000 C 141, 142

Parcelles : 141 et 142

Année : 2018

Lieu-dit : Prieuré des Mouligneaux

Propriétaire du terrain

Mairie de Poigny-la-Forêt, 1 Place Maurice Hude,
78125 Poigny-la-Forêt

Référence de l'opération

Arrêté : n°2023-065 (date du 7 juillet 2023)

Numéro d'opération : 1012037

Programme de recherche : Axe 8 « Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité »

Travaux

Maître-d'œuvre : Association Monachus

Type d'intervention : Fouille programmée

Organisme de rattachement

Monachus, 78 Rue du Théâtre, 75015, Paris

Dates

Fouilles : 7 Juillet au 27 Juillet 2023

Post-fouille : 1 septembre au 1 janvier 2023



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Arrêté n° 2023-547 du 7 juillet 2023

portant autorisation de fouille programmée.

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 7 février 2022 portant définition des données scientifiques de l'archéologie et de leurs conditions de bonne conservation ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2020-08-17-010 du 17 août 2020 portant délégation de signature à Monsieur Laurent ROTURIER, directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France en matière administrative ;

Vu l'arrêté n° 2023-065 du 7 juillet 2023 portant subdélégation de signature à Monsieur Stéphane DESCHAMPS, Conservateur régional de l'archéologie, et à Monsieur Jean-Marc GOUEDO, Conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR112023000067, de demande d'opération archéologique arrivé le 30 janvier 2023 ;

Vu l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA) Centre Nord des 5, 6 et 7 juillet 2023.

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Mathias BELLAT est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de fouille programmée à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 8 juillet 2023, sise en :

Région : ILE-DE-FRANCE

Département : YVELINES

Commune : POIGNY-LA-FORET

Lieudit ou adresse : Prieuré des Moulineaux

Cadastre : Section : C, Parcelle : 141

Intitulé de l'opération : Prieuré des Moulineaux - Fouille programmée 2023 - BELLAT, POIGNY-LA-FORET (78).
Programme de recherche : Axe 8. Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité.
Code de l'opération : **1012037**

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières

la fouille devra porter sur la réalisation précise et la reprise des stratigraphies des années précédentes.

Article 6 - Le Directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Mathias BELLAT.

Fait à PARIS, le 7 juillet 2023

Pour le Préfet de Région, Préfet de Paris
et par délégation,
Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie



Stéphane DESCHAMPS

FIG. 1 : Autorisation de fouille.

Thésaurus

Chronologie

- Paléolithique
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Final
- Protohistoire
 - Âge du Bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Final
 - Âge du Fer
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
 - Indéterminé
- Antiquité romaine (gallo-romain)
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes
- Époque contemporaine
 - Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Foyer
- Structure urbaine
- Fossé
- Fosse
- Sépulture
- Murs
- Maison
- Megalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Sol d'occupation
- St. indéterminée

Mobilier

- nb
- Industrielle lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes végétaux
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Lithique (dalle)
 - autres

Études annexes

- Géologie
- Pédologie
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Acq. des données
- Silex
- Conservation
- Numismatique

Partenaires

Thierry Convert, Maire de Poigny-la-Forêt.

Nicolas Derely, Président de l'association *Sauvons les Moulineaux*.

Kévin Warau, Architecte du patrimoine au cabinet Bortolussi.

Olivier Chagot, Association *Sauvons les Moulineaux*.

Bertrand Triboulot, DRAC, Service Régional d'Archéologie, Responsable du département des Yvelines.

Direction

Mathias Bellat, Doctorant à University of Tübingen, CRC 1070 RessourceCultures, Geography Institut, working group geomorphology and soil sciences.

Interventions scientifiques

Responsable de secteur : Flavie Jeanpierre-Berraud, Technicienne d'opération, INRAP.

Étude céramique : Jimmy Foy, Professeur certifié d'Histoire Géographie, Éducation Nationale.

Étude du bâti : Anaëlle Genneret, Masterante à Sorbonne Université, Master GAED 4D.

Étude des graffitis : Aaron Gatt, Masterant à University of Cyprus, Master d'Architecture et d'Histoire de l'Art.

Relevés 3D et topographie : Pascal Hilbert, Nicolas Bif, Guillaume Vivent, Antoin Login, Raphael Pourié et Antoine Harasse, *SNCF réseau*.

Fouilleurs.euses

Zoé Youcef, Masterante à Panthéon Sorbonne, Master Archéologie des période historique.

Sabrina Carré, Masterante à université de Bordeaux, Master Archéologie, sciences pour l'archéologie, parcours archéothanatologie.

Amber Goyon, Doctorante Université Lyon II, Laboratoire EVS/HiSoMA.

Étienne Courné, Ingénieur d'étude, Aix-Marseille Université, Centre Jullian, UMR 7299 / Institut ARKAIA

Raphaël Devred, Doctorant en histoire environnementale à l'Université de Versailles-Saint-Quentin/Université Paris-Saclay, CHCSC- EA 2448, Fondation des Sciences du Patrimoine- ANR EUR-17- EURE-0021.

Lou-Anne Matthieu, Ingénieure d'étude LGP/INRAP.

Remerciements

Tout d'abord l'association *Sauvons les Moulineaux* (notamment Nicolas Derely et Hélène Charrier) et la commune de Poigny-la-Forêt et particulièrement le maire Thierry Convert et Christian Berthelin pour leur aide. Mais aussi le SRA Île-de-France ainsi que le S.A.I. 78-92. Merci également à *SNCF réseau* pour son soutien logistique ainsi que leur aide lors des relevés 3d et topographiques. Un grand merci à Thierry Breton pour son aide lors de la réalisation des sondages. Mentions spéciales à Olivier Chagot et Bertrand Triboulot pour leur soutien ainsi qu'à Nicolas Giraud pour son aide, à Isabelle le Tellier pour son amabilité et son intérêt soutenu pour le projet. Un grand merci à *Dendrotech* qui a réalisé l'étude dendrochronologique sur les éléments de charpente de la chapelle et nous ont aimablement permis d'utiliser leur étude en annexe de ce rapport. Un merci tout particulier à Kévin Warau Architecte du patrimoine au cabinet Bortolussi qui nous a tenu informer des avancements de la restauration et donné accès à ses photos ainsi que les photogrammétriques de la chapelle réalisé par le cabinet. Bien évidemment un grand merci à tous.tes les fouilleurs.euses pour leur investissement. Un immense merci à tous les donateurs qui ont, par leur générosité, contribué à porter ce projet. Enfin, un merci tout particulier à Audrey Rouquette (Élève à l'INP reçu conservatrice du patrimoine promotion 2024-2025) pour sa relecture du rapport et ses commentaires avisés.

Notice scientifique

Les campagnes de 2019 à 2021 sur le site des Moulineaux ont permis de réaliser la première étude archéologique sur ce site. En débutant par une simple série de sondages, nous avons progressivement pu mettre en évidence les différentes occupations du site en ouvrant, en 2020 et 2021, des fenêtres de fouille plus grandes. Deux zones ont été créées afin de diviser les espaces géographiquement. Alors que la zone 1 présente l'espace du cloître et les ailes sud, est et ouest, la zone 2 comprend la chapelle et son environnement proche. Dans ces deux zones de fouilles, ce sont en tout 18 fenêtres qui ont été ouvertes entre 2019 et 2021. Les résultats présentent une occupation quasi continue allant du XII/XIII^e siècle au XXI^e siècle. La première phase médiévale présente quelques rares constructions et du matériel en quantité réduite. La phase moderne, présente quant à elle, de nombreux vestiges et a donnée une grande quantité de matériel. À *contrario*, la phase contemporaine n'est identifiée par aucune structure archéologique mais uniquement par des artefacts et de rares couches témoignant de cette occupation. En 2023, une nouvelle campagne de fouilles a été lancée avec comme objectifs de reprendre la stratigraphie des secteurs 5 et 6, réaliser un relevé 3D complet de la chapelle, un inventaire des graffitis et peintures de la chapelle ainsi qu'une première étude du bâti (stratigraphie architecturale) de cette dernière. En complément, six sondages ont été réalisés au préalable de l'installation de panneaux explicatifs sur le site par l'association *Sauvons les Moulineaux*. Les relevés des graffitis et peintures confrontés aux relations stratigraphiques de l'intérieur de la chapelle et aux datations dendrochronologiques de la couverture ont permis de mettre en évidence plusieurs phases de reprise intérieure de la chapelle. La reprise de la stratigraphie des secteurs 5 et 6 n'a permis que de confirmer la stratigraphie des campagnes 2020 - 2021 ainsi que de découvrir un nouveau niveau de sol ou destruction de mur potentiel. Dans les nouveaux sondages réalisés un seul, le D3 de la zone 4, s'est avéré positif en présentant un reste de mur.

| Période | Entité | Matériels | Interprétation |
|----------------------|------------------------------|--|--|
| Époque contemporaine | Niveaux d'occupation | Graffitis | Niveaux d'occupation correspondant à l'occupation contemporaine notamment les <i>Rave Party</i> |
| Époque moderne | Murs, niveaux de circulation | Céramique, faune, TCA, mortier, ardoise, métal | Niveaux de construction (murs) et d'occupation de la période d'Angennes et postérieurs. Reprise de l'intérieur de la chapelle. |
| Époque médiévale | Chapelle, murs | Céramique | Murs de la chapelle. Charpente |

TAB. 1 : Tableau récapitulatif des résultats de la campagne 2023.

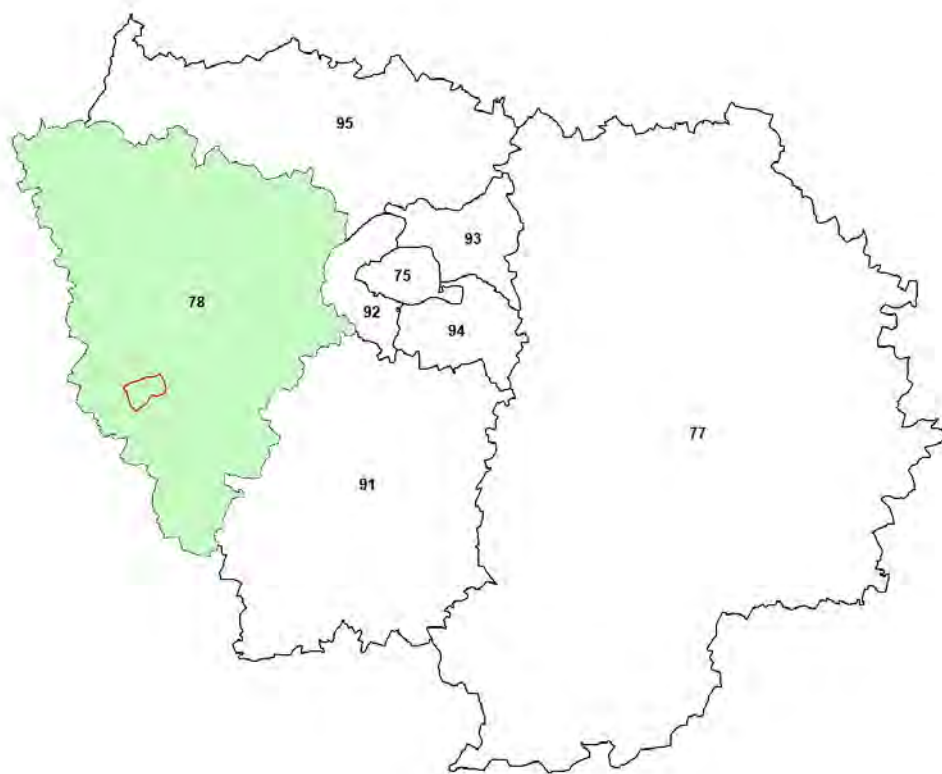


FIG. 2 : Localisation de la commune de Poigny-la-Forêt.

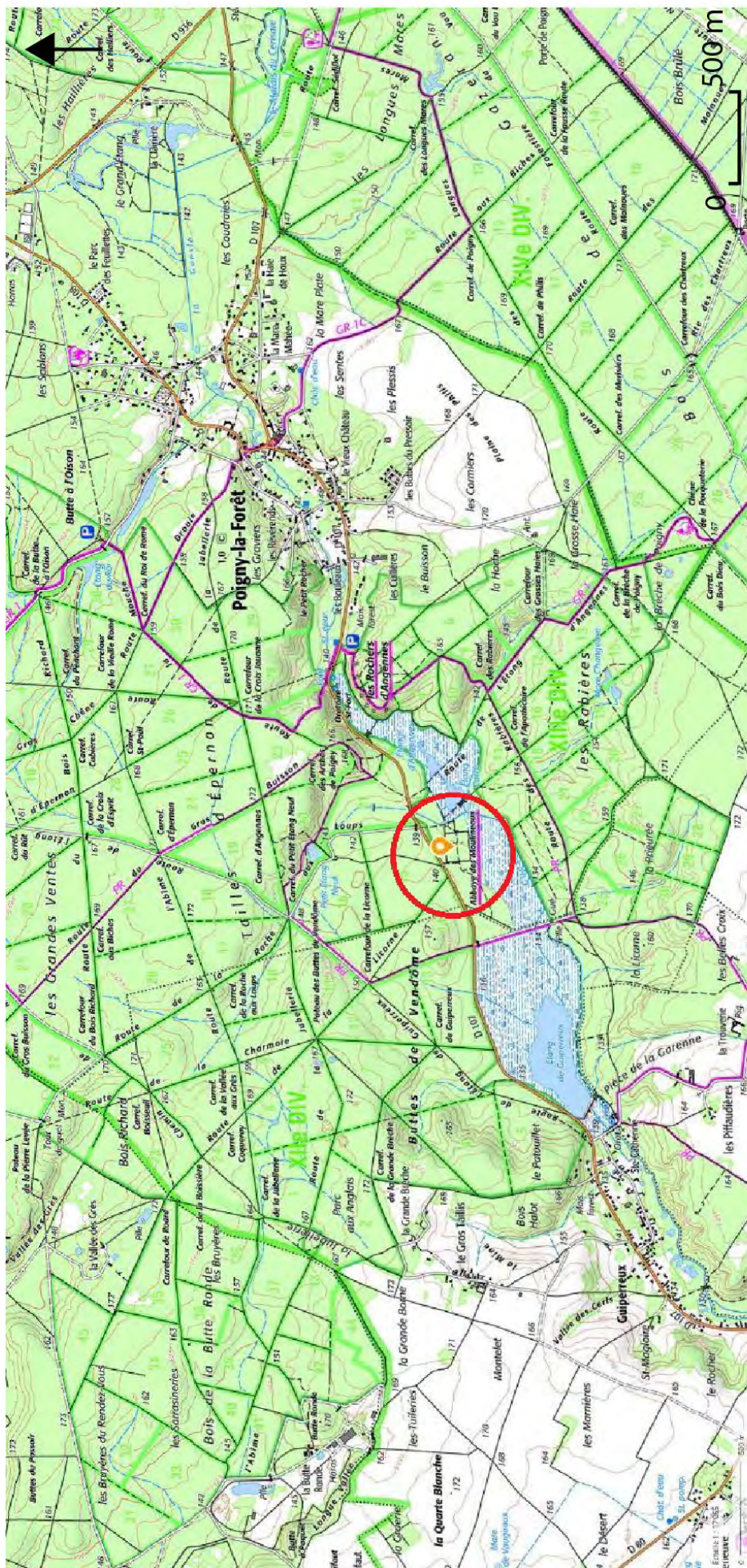


Fig. 3 : Carte IGN du site des Moulineaux (Données Géoportail.fr).

| | | |
|--|---|--|
| Département : YVELINES Commune : POIGNY-LA-FORET | DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- PLAN DE SITUATION ----- | Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : VERSAILLES - Accueil et délivrance des documents ouvert du lundi au vendredi 8h30/12h - 13h30/16h sauf le mercredi de 8h30/12h 78015 78015 VERSAILLES CEDEX tél. 01.30.97.44.52 -fax 01.30.97.45.76 cdif.versailles@dgfip.finances.gouv.fr |
| Section : C Feuille : 000 C 01 Échelle d'origine : 1/5000 Échelle d'édition : 1/1250 Date d'édition : 12/12/2019 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC49 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics | Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr | |

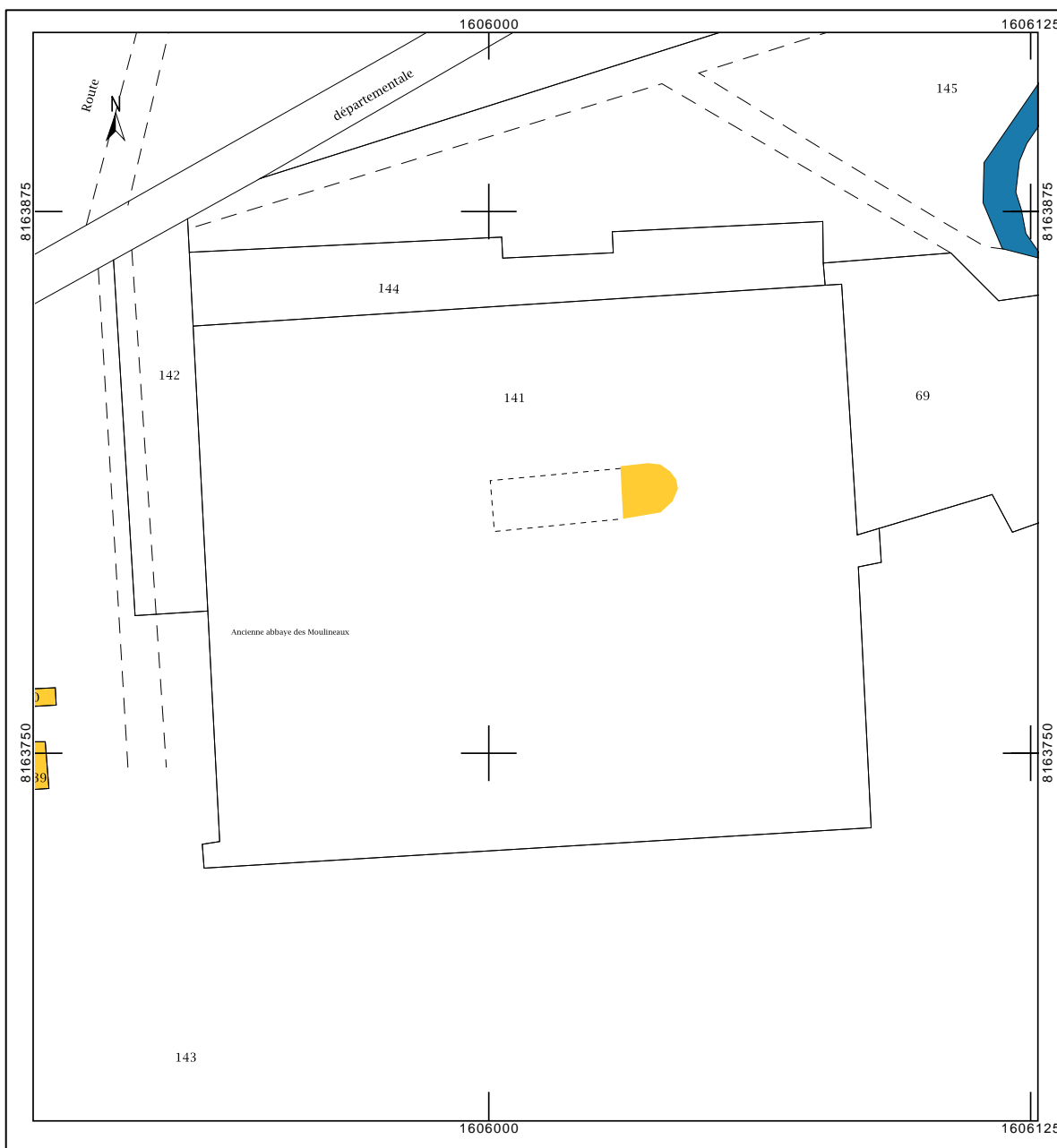


FIG. 4 : Plan des parcelles cadastrales 141 et 142 (Gadastre.gouv).

Introduction

A. Introduction générale, *Mathias Bellat*

1. État des lieux

Le site des Moulineaux est également connu sous le nom de *Prieuré des Moulineaux* ou *Abbaye des Moulineaux*, *Petit Poigny* ou encore *Château de Poigny*. Nous n'utiliserons que les termes de *site*, de *prieuré*, ou encore, *celle* pour nous référer à notre lieu d'étude. Le terme d'abbaye ne reflète pas la réalité administrative de cette installation et le terme de *château* ou *petit Poigny* ne sont que propres à l'occupation moderne.

Ce site localisé dans les Yvelines (78) en Île-de-France sur la commune de Poigny-la-Forêt, présente une occupation *quasi* continue entre le XII^e et le XXI^e siècles. Jamais complètement tombé dans l'oubli, le site est progressivement abandonné à partir de la fin du XVIII^e et une étude historique du prieuré est menée par Auguste Moutié. Membre de la SHARY¹ celui publie une étude en 1847, reprenant un ensemble de chartes liées au site (MOUTIÉ, 1846). Si d'autres auteurs ont mentionné le site, dans d'autres ouvrages plus généraux, aucune étude archéologique ou historique n'a été entreprise depuis. Un rapport des Monument Historiques de 1985 (Notice Mérimée IA00051989) présente les différents éléments architecturaux constitutifs du site et son état de délabrement. Il faut attendre le classement de la chapelle aux monuments historiques en 2014 et l'achat du site par la mairie de Poigny-la-Fôret, pour que des travaux de restauration soit envisagés. Une étude pour la restauration de la toiture de la chapelle est menée par le cabinet d'architectes Bortolussi sous la forme d'un « état des lieux » du site.

Aujourd'hui le site se compose :

- D'un mur d'enceinte entouré de douves avec une entrée à l'ouest et à l'est (**Figure 5.A**).
- D'une chapelle constitué d'une abside entièrement conservée (**Figure 5.B**) et d'une nef dont n'a subsisté qu'une cave.
- D'étuves/nymphés situées contre le mur d'enceinte, actuellement dans un très mauvais état de conservation (**Figure 5.C**).
- Un mur au sud de la chapelle conservé sur une hauteur d'environ 7 m et 6 m de long (**Figure 5.D**).
- Un muret de pierres sèches à 30 m au sud de la chapelle. Celui-ci suit un axe est-ouest sur environ 30 m (**Figure 5.E**).
- Un puits attenant à ce muret (**Figure 78**).
- Un bâtiment situé à 25 m à l'ouest de la chapelle aujourd'hui entièrement recouvert de végétation (**Figure 6**). Aussi appelé « corps des gardes/les communs » (MOUTIÉ, 1847).

2. Les campagnes de fouilles programmées 2019 - 2022

En 2019, une autorisation de fouille pour une série de sondages est délivrée par le responsable du SRA des Yvelines, B. Triboulot, pour le responsable d'opération Etienne Courné et le co-responsable Mathias Bellat. Les premières fouilles se déroulent sur 4 secteurs, répartis sur les ailes est-ouest et sud, notamment à l'emplacement d'un mur encore préservé en élévation, qui avait été mis au jour lors de travaux à la mini-pelle réalisés par l'ancien

¹La Société Historique et Archéologique de Rambouillet et de l'Yveline

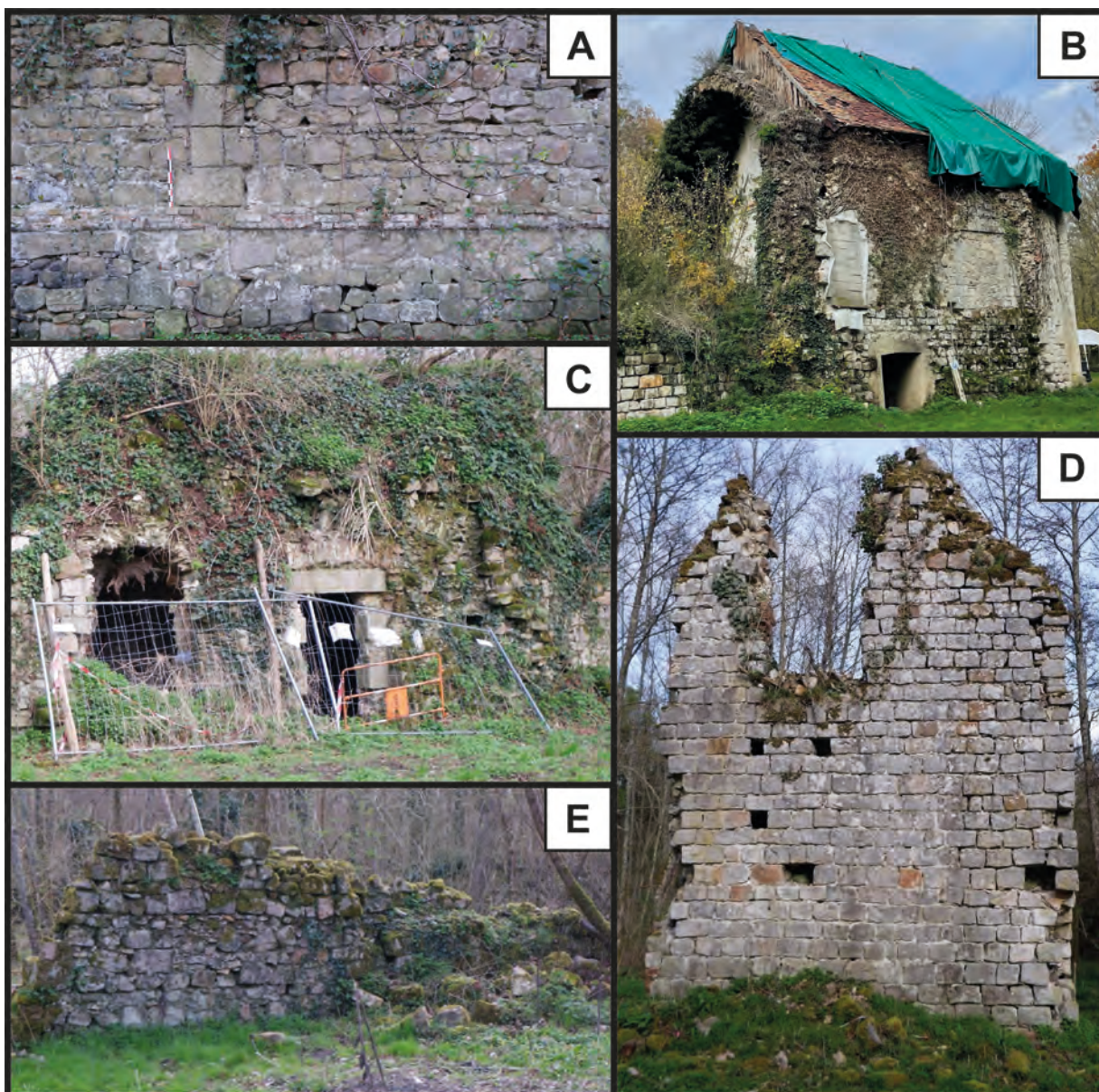


FIG. 5 : Photographies des différents constructions du prieuré des Moulineaux. A) Mur d'enceinte est avec son niveau d'assise en briques et une série de pierres de gros calibre disposées en alternance sur la longueur et largeur (Anaëlle Genneret); B) Partie du chevet de l'église avant le début des travaux de restauration (Kévin Warau *Agence Bortulussi*); C) Bâtiment dit « des étuves » en très mauvaise état de conservation (Anaëlle Genneret); D) Mur 2 encore élévation au sud de la chapelle, vue depuis l'ouest (Anaëlle Genneret); E) Muret (mur 3) situé à l'ouest du mur 2 et au nord du puits de la zone 5 (Anaëlle Genneret).

propriétaire du terrain. La campagne de fouille 2019 a permis de révéler une occupation moderne associée à des vestiges bâtis qui ont laissé entrevoir une possible construction médiévale dans le secteur 3 (Bellat, Courné, et al., 2019).

Suite à ces premiers résultats, une seconde campagne a été lancée en 2020 (Bellat, Courné, et al., 2020), cette fois dédiée à une fouille programmée. Ce sont quatre nouveaux secteurs qui ont été ouverts, en se concentrant sur les ailes sud et est. Deux sondages ont également été ouverts au niveau de l'entrée de la chapelle, à l'est de l'abside, à l'emplacement supposé du cimetière (sans résultats). L'occupation moderne a été confirmée par le bâti dans le secteur 5, mais aussi grâce au matériel céramique et métallique mis au jour. Certaines céramiques médiévales ont été identifiées et la présence de vestiges bâtis a été confirmée par la mise au jour de fondations

en pierres, semblables à celles trouvées en 2019 dans le S3 au sein des secteurs 6 et 7. Le secteur 8, localisé dans la partie ouest du prieuré supposé, n'a livré qu'une succession de couches sédimentaires. Il été supposé que les élévations modernes se posent sur les fondations médiévales, légèrement plus larges et utilisant un appareillage différent.

Enfin, en 2021, deux campagnes ont eu lieu en juin et en septembre (Bellat, Courné, et al., 2021). La campagne de de juin a permis l'exploration des différents espaces de l'ancien prieuré : deux secteurs ont été ré-ouverts (S5 et S6) et deux nouveaux secteurs ont été ouverts, à l'ouest (S9) et au sud de la porte d'entrée de la chapelle (S10). Les résultats ont démontré l'existence de fondations médiévales dans la partie est du S5 et au nord du S10. Deux niveaux de sol successifs en terre cuite ont été mis au jour dans le S10. En septembre, quatre diagnostics ont été réalisés dans le chœur de la chapelle (D4 et D5) et dans la cave (D3 et D6). Ils ont permis de mettre au jour des niveaux d'occupation contemporains mais également des éléments de fondation de la période médiévale de l'abside et d'autres, modernes, du mur de séparation du chœur et de la nef.

En 2022, un premier rapport pluriannuel est réalisé dans le but de mieux définir la stratigraphie et la chronologie du site, mais également de déceler de futures pistes de réflexion pour la suite des fouilles. Les phases chronologiques du site ont été confrontées pour la première fois à celles d'autres sites régionaux. Cependant, ce rapport a fait l'objet de nombreuses remarques et critiques de la part de la Commission Territoriale de la Recherche Archéologique (CTRA) Centre Île-de-France du 3,4 et 5 juillet 2023. Nous avons tenté de répondre au mieux aux exigences des rapporteurs.euses lors de cette nouvelle campagne de fouilles programmées.

Les résultats de ces trois années de fouilles et l'année de traitement des données ont permis de mettre au jour une occupation allant de la période médiévale à la période contemporaine caractérisé par de nombreux vestiges bâtis. Au total, dix secteurs de fouille ont été ouverts et étudiés dans la zone 1, sept sondages ont été réalisés dans la zone 2, dont cinq dans la chapelle, et la cave et deux autres à proximité du bâtiment. Un sondage a été réalisé dans les douves (zone 3) et un autre à proximité du mur d'enceinte ouest dans la zone 4 (Figure 7).

3. Objectifs de la campagne 2023

Après réception du rapport de la CTRA Centre IDF, nous avons pris en considération les recommandations et demandes exprimées par les rapporteurs.euses notamment celles de concentrer la campagne de fouille et d'étude sur : « des premières recherches en archives , de réaliser une véritable analyse du bâti existant, [...] de relever quelques coupes manquantes. ». Le rendu tardif du rapport 2022 (lié à des contingences/obligations professionnelles) et les reports de la CTRA de mai et juin à juillet 2023 ont cependant créé un décalage entre les objectifs initiaux et leurs adaptations aux exigences de la commission. Les opérations archéologiques se sont donc déroulées en plusieurs étapes :

- Relevés des archives départementales 78 - 92 sur le prieuré des Moulineaux;
- Relevé des graffitis intérieurs et extérieurs de la chapelle;
- Modèle 3D de la chapelle réalisé à l'aide d'un scanner **VZ400** du constructeur *Rigel*;
- La réalisation d'une stratigraphie du bâti de la chapelle;
- Un modèle HBIM de la chapelle;
- La reprise de la stratigraphie des S5 et S6 avec la ré-ouverture de petites fenêtres de fouille;
- La réalisation de cinq sondages en vue de l'installation de panneaux explicatifs sur le site.

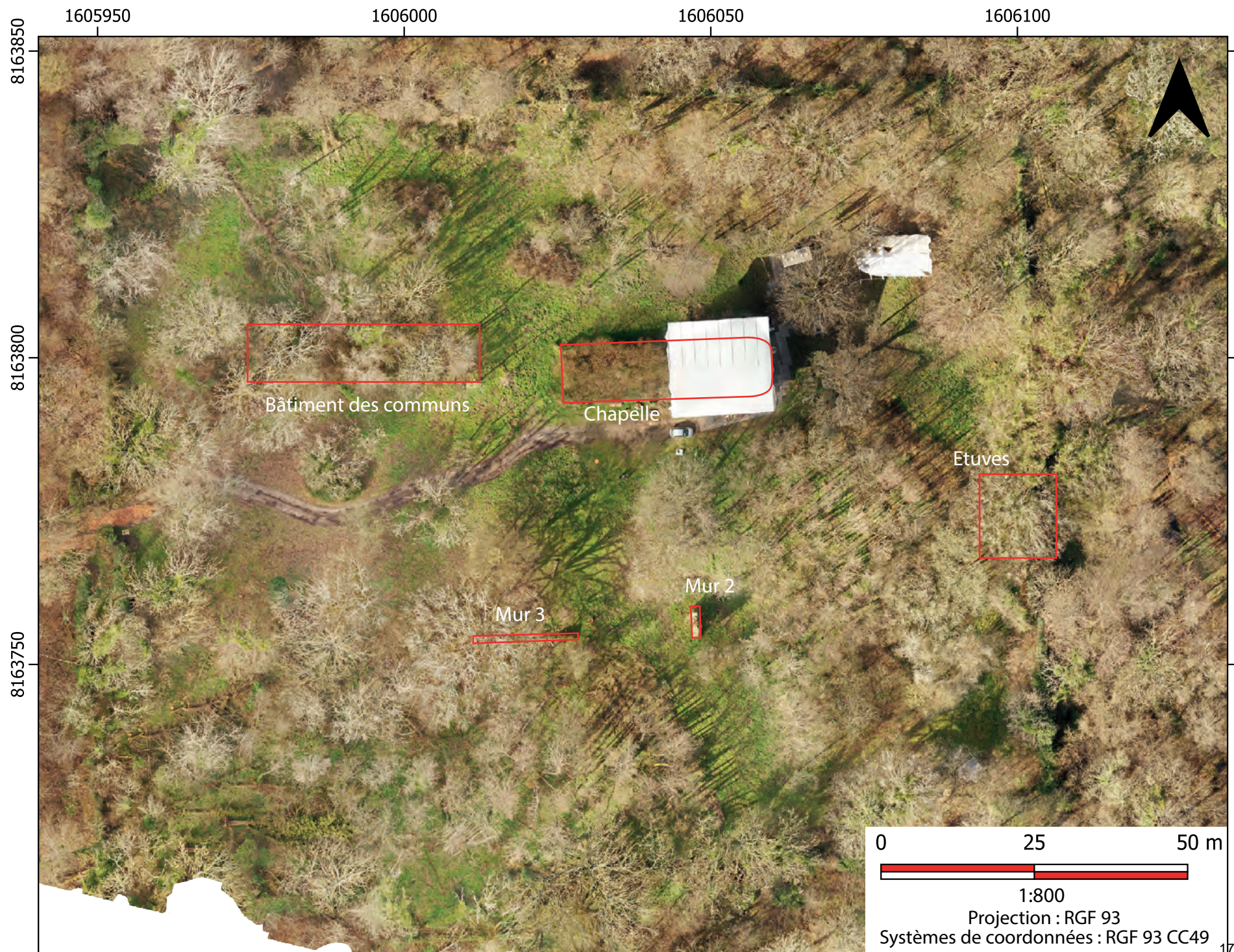


FIG. 6 : Orthophotographie du site des Moulineaux avec les principales structures en élévations. On distingue la limite entre l'intérieur du site et l'extérieur avec une végétation plus verte dans l'enceinte du site (Mathias Bellat, drone *Mavic 2 pro*)

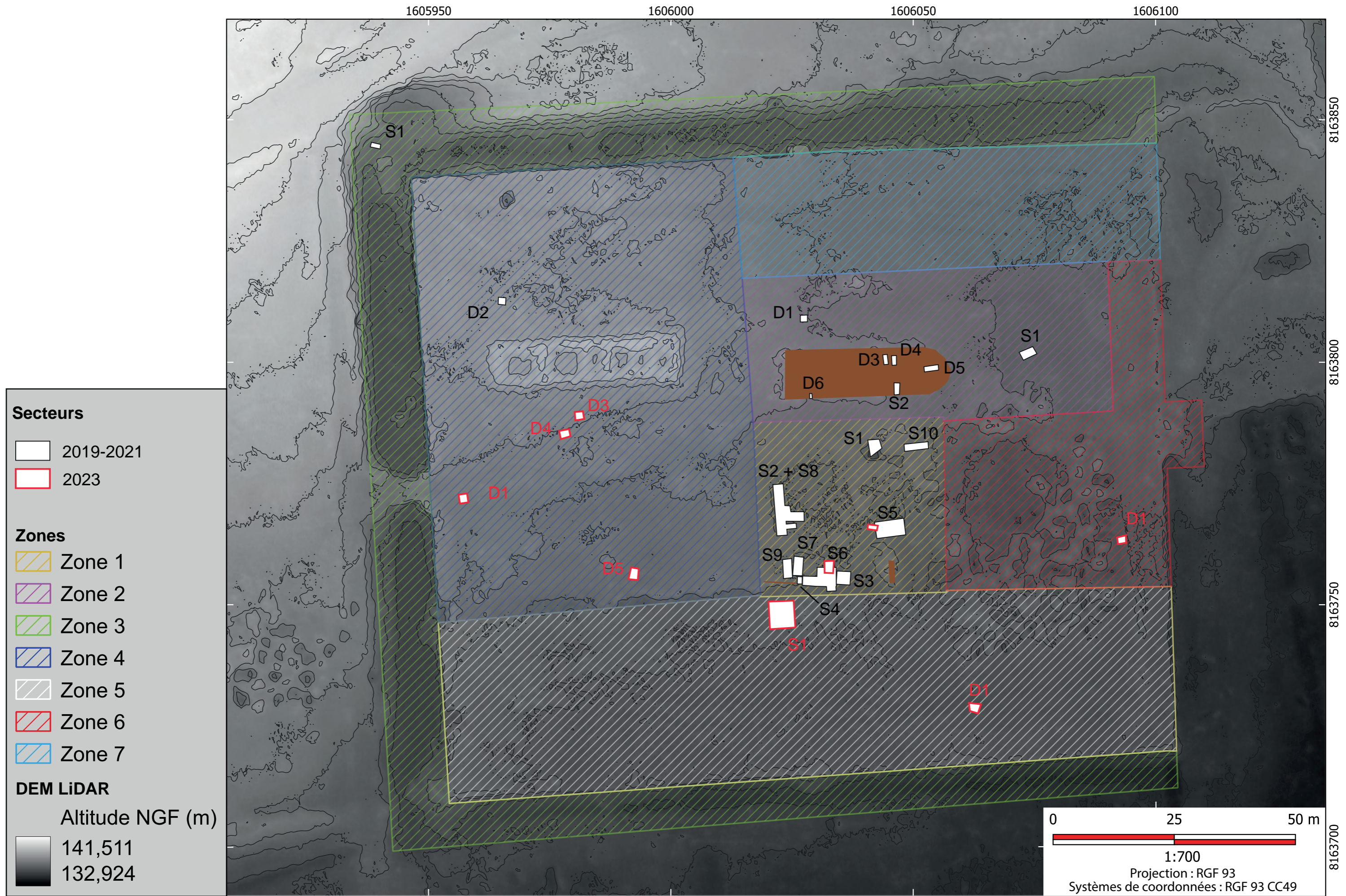


FIG. 7 : Plan des zones du site et secteurs/diagnostiques de fouille. Fond topographique MNE LiDAR (Mathias Bellat, LiDAR AirDecoDrone).

B. Introductions thématiques

Il s'agit de présenter de manière succincte les dates importantes du prieuré. En effet, la nécessité de la réalisation d'une étude historique complète (reprise des archives) a déjà été soulignée au cours des précédentes années (Bellat, Courné, et al., 2020, 2021, 2023), ainsi que par la CTRA Centre IDF de juillet 2023. Cependant, le manque de spécialiste au sein des structures archéologiques locales (SAI 78-92, Unité archéologique de Saint-Denis, Service archéologique de la vieille de Paris) et les nombreux refus reçus - par manque de temps - de la part de diverses institutions d'instaurer un début de collaboration (Panthéon-Sorbonne, École des Chartes, INRAP) nous ont laissés dans l'incapacité de réaliser une étude approfondie. Nous prévoyons éventuellement à l'avenir de faire appel à un prestataire privé apte à réaliser une synthèse des archives du prieuré. Ce type de prestation nécessite cependant d'engager des sommes importantes, qui devront faire l'objet d'un budget dédié.

État des archives, *Mathias Bellat*

Les archives relatives au prieuré des Moulineaux ont originellement été recensées par A. Moutié (1846) sous le nom « d'archives du domaine de Rambouillet ». Cependant, celles-ci ont été transférées au cours du XX^e siècle au sein des archives départementales des Yvelines sous le nom de « Prieuré des Moulineaux à Poigny l'Ouye », fond exceptionnellement conservé non pas dans la série **G** ou **H** mais sous la cote **60J** (351-354). Les pièces ont été consultées en juin 2023 et toutes les pièces recensées par A. Moutié en 1846 se sont avérées être présente dans le fond d'archives. La pièce numéro **I** relative à la *Ratification par l'abbé de Marmoutiers, des donations faites par le roi Louis VII et Simon III de Montfort, comte d'Évreux, aux religieux des Moulineaux* a été trouvée au sein des archives (Figure 8) tout comme la pièce **XVII** qui relate la sentence rendue par Guillaume, évêque de Paris, suite à l'inondation du prieuré des Moulineaux après la rupture de la digue de l'étang de Guiperreux (Figure 9).

Une reprise des archives est donc aisément envisageable au regard de la bonne qualité et du regroupement

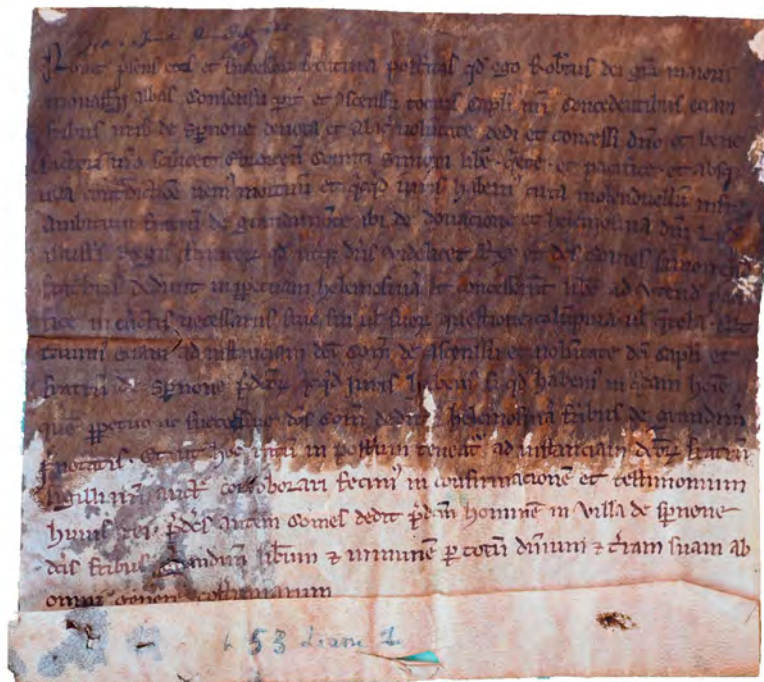


FIG. 8 : Pièce numéro I des archives du Prieuré des Moulineaux, sans date, cote 60J 351 (Consultée le 16/06/2023).

32

Quibus placet litteris in premissis bullis provisione divina pariter etate omni indici. Duo vero humilis de Alia brenata. et aliam. O. p. h. q. g. Germani amfideus pariter etiam in duo ante. **S**icut factum videtur quod cum magister et frater de volinellis Grandimontani affectum per aquam stagnum nobis vin Almanni comitis Gualtheri quod sub stagnum de volinellis fecit sibi aqua simplima innotata. In hoc scilicet quod aqua stagnum comitis Enguina arparata et non est. et amplius que ante frater de volinellis omnino libera occupavit. In hoc quod volinellus domi quod eis ut dicebant duodecim modios bladi annuatim redderet per aquam stagnum comitis unum redderet. In hoc quod piscaria fossatorum que sub stagnum suum et in tra sua erant que domus per annu sex libras ut plus pariter valebat et piscariam amfideus Angullarum. In hoc quod aqua stagnum comitis calcem stagnum sui per parte dicitur dampnum per sui vicinitate iugiter innotata. In hoc quod domus per aquam stagnum comitis stagnum sua excurrere libere non poterant ut solebant. Affertur insuper sibi. domum sue generalis submissio nisi aqua stagnum comitis sub tra mensura totius partem uniter. Tandem preter magister et frater de volinellis Grandimontani ex una parte et nobis comitis Gualtheri Almanni et Alia in xos sub pena comitis Gualtheri compromissum super omnibus premissis et dampnum que comitis de volinellis occasione stagnum comitis acciderit ut accide potuit in suo. Nos vero super premissis omnibus oculata fecit et per ea que prefecimus nobis ipse voluit decem plani et innotata partem per pariter ad hoc specialiter datus premissis et domum suam instanti postulante. Arbitrando dicimus et statuimus quod nobis comitis Almanni per dampnum no volinellus domus sui assignat premissis frater Gualtheri bladi ad mensura de spacione comitis molendinorum suorum de spacione in ipsi volinellis premissa comitis de spacione annuatim in premissa a decem frater hys comitis premissis ad notale duos modios ad prima dicitur et videtur de duos modios. Ad postea duos modios et si volinellus de spacione defecerit in premissa de spacione de bladium papaver comitis premissis. Molendinarius vero et qui bladium comitis recipiat de volinellis iurabit quod bona fide saluet frater bladi nec de peccat nec melior sed de comitis ut dicitur et per dampnum premissum qui da frater frater premissis volinellus habebant assignat de comitis premissis comitis solidos parte annui redderit in premissa sua de spacione annuatim in premissa ab eisdem frater ad postea premissis et habendos et a premissa de spacione adcomitino premissis. Duo dampno vero cum et utem premissis frater per aquam stagnum in da comitis occupavit assignat idem comitis super premissis frater Enguina arparata non est cum eisdem frater sicut de premissis et modo ab eisdem frater ut erit reit clausura vel gratia fossam domus sui ubi da frater voluit accipienda et in premissis possidenda et habenda sub eadem penitus libertate sub que tenent sui tenens sui cum domus sui de volinellis frater suorum. Dicimus quod memorat comitis haat repa premissis premissis calcem stagnum domus sui suam ut stagnum premissa comitis et quodam stagnum domus sui infra festum sancti Augustini primo veniat a parte stagnum premissis comitis ad arbitrium bonorum virorum in hoc premissis et similes alias quotienscumque necesse fuerit eandem calcem repa comitis premissis super premissis haat repa. Dicimus quod calcem stagnum premissa comitis non possit alia quam modo se comportat elevat nec aqua stagnum premissis comitis a parte stagnum premissis comitis possit ascendere ultra quodam lignum sicut in calcem domus sui quod lignum premissa eisdem stagnum domus sui dicitur insuper a parte premissa stagnum comitis memorat et ad consuetudinem illi lignum fuerit alie mee iuxta stagnum ut si una parte premissa inveniat. Preterea dicimus quod memorat comitis de termino in termino haat tra arum et euacuat aquam stagnum sui ad domus sui premissis que fuit in vigilia septuagesime ut in die ipsi comitis ut eis serventibus frater quod ab abunda stagnum premissis frater quing. Tale stagnum premissis comitis remanent in tra sua domus sui stagnum domus sui frater premissis et ille quing. teste debet esse fide in quing. et sic debent premissis nisi ad vigiliam pasche. Si vero comitis ut eis serventibus hoc ad domus sui premissis non fuerit die ad hoc premissis et etiam nisi occupaverit sua serventibus tra tempore quod extensus possit esse frater premissis quing. ipsi frater et tunc stagnum domus sui comitis libere occurrat per ut super est annotatum et dampna frater instruat a comite per infra explicat. Preterea dicimus quod si domus sui frater fossas dampnum frater de premissis reparatio nisi de calcem premissis frater ab ipso comite a parte stagnum sui faciente vel qua premissis et statuto termino premissis comitis vel suorum serventibus sui stagnum non possit eis cum damus frater vel super aliquibus de premissis aliis in compromissione ista capitulo seu capitulis per frater damus suo alio quocumque modo comitis vel suorum premissis frater dampnum frater contingat. Item comitis sui serventibus tenent reparat eis frater omnia dampna et depreca ad damus duos frater de volinellis quod dampna et depreca iurabunt in aliquo frater illius loci infra octo dies a tempore premissis factum. Vicini etiam quod comitis de his omnibus frater tenentibus et in premissis ganuam et andos pariter in premissis premissis. Quod dicitur et francie de Luras et damus haat frater de volinellis et tenentibus pariter senon archiepiscopi et episcopi carnacon confectas sub forma sub qua premissis ludo sunt confectas et domus comitis suas de premissis de Grandimontani servenda super premissis omnibus contra omnes homines et feminas de omnibus serventibus et adimplendis. Per vero Grandimontani dicitur litteras suas premissis premissis comitis premissis tenentibus et de satisfactione super omnibus premissis. Acti anno domini millesimo ducentesimo nono.

FIG. 9 : Pièce numéro XVII des archives du Prieuré des Moulineaux, Juin 1229, cote 60J 351 (Consultée le 16/06/2023).

des pièces relatives au prieuré des Moulineaux. Les archives du fond Auguste Moutié sont également conservées au service des archives des Yvelines (13F 1-12) mais aucune pièce relative à ses travaux sur le prieuré des Moulineaux (MOUTIÉ 1846, 1847) n'y a été retrouvée.

1. Chronologie du site, *Mathias Bellat*

Le prieuré Notre-Dame des Moulineaux (XII^e s. – 1576)

- 1155 - 1176 : Date de donation des terres par l'abbé Robert de Marmoutier aux moines Grandmontains (Figure 8). Deux abbés du nom de Robert occupent le siège abbatial entre 1155 et 1165 puis entre 1165 et 1176 (MOUTIÉ, 1847, p.50). L'absence de date sur la chartre de donation² empêche de connaître la date précise d'établissement des moines sur le site. Les données apportées par la dendrochronologie permettent de confirmer et même d'affiner cet intervalle de création du site avec une construction de la charpente de la chapelle comprise entre 1162 - 1192 (Chap. Dendro). On peut donc aisément estimer que la fourchette basse d'établissement du site se situe autour de 1160, avant que les travaux de construction ne débutent au plus tôt qu'en 1162. La fourchette haute se situerait quant à elle aux alentours de 1176 et la mort du second Robert abbé de Marmoutier. Ce qui s'accorde avec l'hypothèse d'Auguste Moutié. La nouvelle fourchette de création du site s'étale entre **1160 - 1176**.
- 1195 : Une chartre mentionne trois des frères grandmontains des Moulineaux : Guillaume de Grimoard, Bernard de Josbert et Sévin de Antuis (MOUTIÉ, 1847, p.52).
- XIIe-XIVe : Des donations (hostices, bailliages) et des bénéfices permettent aux moines de s'établir et de se maintenir sur le site des Moulineaux dans la vallée de la Guesle (Maintenon, Epernon, Maule, Dourdan).
- Vers 1229 : Rupture de la digue de l'étang de Guiperreux et de l'étang de la Licorne donnatn lieu à des inondations du prieuré des Moulineaux. Cette inondation ruine l'économie des moines : le moulin est bloqué, les étangs à anguilles sont rompus et les bois inondés. Le comte de Montfort, à qui appartient l'étang de Guiperreux, est chargé de rembourser les pertes des moines d'après une sentence établie par Guillaume, l'évêque de Paris (Figure 9).
- 20 janvier 1430 : Pendant les ravages de la guerre de cent ans, Pierre Guelle, religieux des Moulineaux, demande une lettre de provision à l'administration du prieuré de Louye à laquelle l'administration royale, par le biais du Commissaire du Roi Henry VI³ Simon Morhier chevalier et seigneur de Villiers, répond positivement (MOUTIÉ, 1846, p.39, pièce XXXIII). Cette état de « *ruyne et désolacion* » du prieuré des Moulineaux et de celui de Louye, permet d'envisager de possible destructions avancées sur les bâtiments à cette période.
- 11 mai 1452 : Le frère Lubin Papillon, religieux de Louye, acquiert le bénéfice personnel de la Maison des Moulineaux (MOUTIÉ, 1846, p.41, pièce XXXIV). Le prieuré des Moulineaux tombe peu à peu sous la coupe du prieuré de Louye.
- 1478 : Nicolas Ledroy apparaît comme maître et administrateur des Moulineaux (MOUTIÉ, 1846, p.44, pièce XXXVI). Il est excommunié en 1480 (MOUTIÉ, 1846, p.45, pièce XXXVII), et les Moulineaux

² Quoiqu'il s'agisse probablement d'une copie, ou *vidimus*, établie vers 1225 selon A. Moutié (1847).

³ Les grandmontains étant un ordre aquitain, ils sont placés sous la protection des Plantagenêt puis des rois d'Angleterre

sont confiés au prieuré-chef commendataire de Louye. Il est fortement possible que des travaux de restauration du prieuré aient pris place suite à la reprise du prieuré par l'administration de Louye. L'étude dendrochronologique (**Chap. Dendro**), qui présente des pièces de charpente mises en oeuvre entre 1483 et 1490, ou encore l'étude du bâti et la stratigraphie de la nef, suggèrent une restauration de la chapelle dans le dernière quart du XV^e siècle.

- 18 mai 1558 : Le prieuré est affermé pour neuf ans par Eustache du Bellay, évêque de Paris, à Claude d'Angennes, évêque du Mans, pour la somme de 400 livres tournois (**MOUTIÉ, 1847, p.75**). Il faut peut-être voir cet acte comme une stratégie de Claude d'Angennes pour renforcer le pouvoir foncier et juridique de sa famille dans la région, puisque son frère est seigneur de Rambouillet et de Poigny.

La seigneurie d'Angennes (1576 - 1706)

- 15 juillet 1576 : Claude d'Angennes, prieur commanditaire des Moulineaux, échange cette terre à son frère Jean d'Angennes contre la seigneurie des Besnières (**MOUTIÉ, 1846, p.59, pièce XLIV**).
- 1577 : Jean d'Angennes lance une campagne de travaux aux Moulineaux. Olivier Ymbert en est le maçon et le tailleur de pierre. Le seigneur de Poigny a pour obligation (une clause de l'acte d'échange de 1576 l'y oblige) de conserver la fonction religieuse du bâtiment. « *Le seigneur de Pognis ne pourra ruiner ne faire ruiner, desmolir ou abbatre, ny appliquer totalement ladicte chapelle des Molineaux à us ages profanes; mais s'il veut y bastir ou faire bastir, ou s'ayder en partie d'icelle pour accomoder sa demeure, sera tenu reserver tout le bout d'icelle où est le maistre autel, et tout le chanceau en estat de chapelle, sans l'apliquer à aultre us age que pour servir d'oratoire et y faire dire la sainte messe* » (**MOUTIÉ, 1846, p.69, pièce XLVII**). Si Jean d'Angennes respecte cette clause, on peut voir qu'il ne laisse à la partie religieuse que ce à quoi il est contraint, et transforme l'ensemble du site en résidence seigneuriale. L'appareillage de grès date du XVI^e siècle, ce n'est pas sans faire référence au château de Rambouillet lui aussi paré de pierres de taille en grès, symbole de la puissance castrale et seigneuriale.
- 15 novembre 1584 : Henri III fait ériger les Moulineaux en fief relevant du roi, intégré à la châtellenie de Poigny par lettres patentes (**MOUTIÉ, 1847, p.78**).

Une terre du domaine de Rambouillet (1706 - aujourd'hui)

- 1706 : Le comte de Toulouse (1678 - 1737), fils légitimé de Louis XIV, achète la terre des Moulineaux. Cet achat s'intègre à la politique d'acquisition d'un domaine cynégétique et forestier autour du marquisat de Rambouillet (**DEVRED, 2019, p.37**). Cet achat est confirmé par lettres patentes *Lettres patentes du Roy : Portant érection du Marquisat de Rambouillet et des Terres y jointes en Duché-Pairie, en faveur de S.A.S. montseigneur le Comte de Toulouse* donné à Marly en mai 1711 et enregistré au Parlement le 29 juillet 1711 (Archives Nationales, O/1/3869, dossier N5).
- 1712 : Le Comte de Toulouse fait réformer la forêt de son domaine, érigé en 1711 en duché-pairie par le roi. *L'atlas de Réformation des bois de la maîtrise* contient un plan du site des Moulineaux au folio 6 (**Figure 10**). Le site est fortifié et le corps de logis est en forme de U, auquel s'ajoute un bâtiment parallèle au nord. Les bâtiments sont entourés de jardins et de potagers. En dehors de l'enceinte, le plan fait apparaître des terres cultivées et labourées dans la vallée de la Guesle.

- 1795 - 1796 : L'étang d'Angennes, l'étang carré et son moulin sont vendus pendant la Révolution (DEVRED, 2019, p.43).
- 1798 - 1799 : Le château de Poigny qui servait de maison de garde est vendu à un particulier (DE JANTI, 1947, p.42).
- 1906 : Acquisition du site des Moulineaux par le Comte de Fels, propriétaire du domaine de Voisins à Saint-Hilarion (Yvelines).
- 2013 : Fondation de l'Association *Sauvons les Moulineaux*.
- 2014 : La chapelle des Moulineaux est inscrite aux Monuments Historiques par arrêté du 18 juillet 2014.
- 2016 : Rachat du site par la commune de Poigny-la-Forêt (2 ha).
- 2023 : Le mur d'enceinte, les douves, les étuves ainsi que le sol, compris dans l'enceinte du prieuré vont être inscrits au titre des Monuments Historique⁴.

Synthèse

On peut donc distinguer plusieurs phases dans l'histoire du site des Moulineaux :

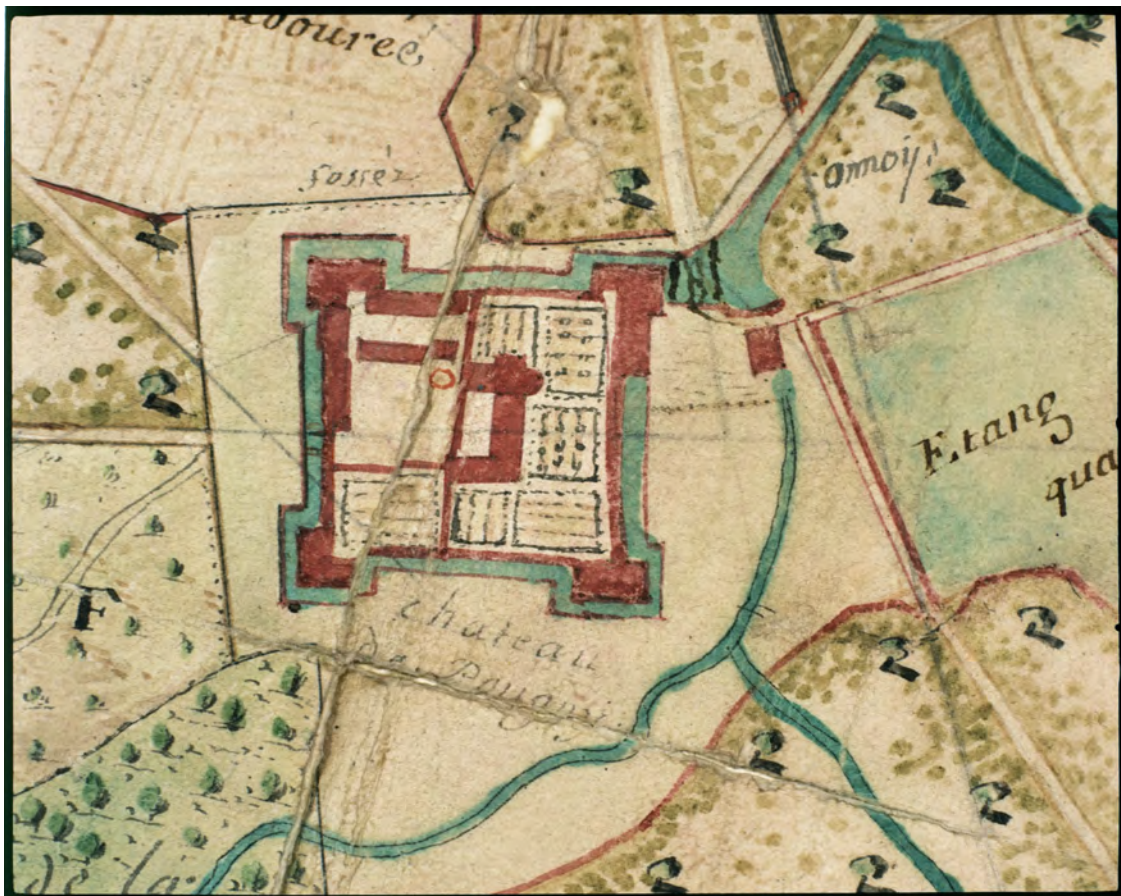


FIG. 10 : *L'Atlas de Réformation des bois de la maîtrise* de 1712, fol.6 (Consulté sur notice Mérimée IA00051989).

⁴Procédure d'inscription toujours en cours au moment de la rédaction du rapport

- 1) Depuis sa création dans le dernier tiers du XII^e siècle et jusqu'au début du conflit de la guerre de cent ans à partir du XIV^e siècle, le prieuré va chercher à affermir son intégrité territoriale et sa légitimité. De nombreuses archives du prieuré mentionnent des confirmations de dons par la noblesse locale avec les seigneurs de l'Auneau (MOUTIÉ, 1846, pièces IV et V) ou le clergé, avec les confirmations de divers évêques de Chartres Jean de Salisbury (MOUTIÉ, 1846, pièce III) ou plus tard Regnault de Bar (MOUTIÉ, 1846, pièces VI). La quantité d'archives pour la période allant de la création du prieuré (1160 - 1176) au début du XIV^e siècle (28) est bien supérieure au nombre de pièces pour la période allant du XIV^e siècle à la fin du XVI^e siècle (20). Cela montre les intenses interactions des acteurs locaux au sein de ce qui s'apparente à un tissu d'échanges hautement interconnectés et interdépendants. La création même du site, lié à Simon III de Montfort, est un exemple de la complexité des relations politiques de cette période. En effet, le seigneur de Montfort et comte d'Évreux a d'abord prêté allégeance au roi d'Angleterre, ce qui a conduit en 1159, lors des confrontations entre le roi Henry II d'Angleterre et le roi de France⁵ Louis VII, à une situation compliquée pour le royaume de France. En effet, le roi ne pouvait alors plus aller d'Orléans à Étampes et Paris, en raison du contrôle de Simon III sur le comté d'Évreux (COKAYNE, 1929, p.715). Par la suite, Simon III pris avantage de la révolte de 1173 - 1174 contre le roi Henry II pour se tourner vers le royaume de France. Il faut également noter que le petit fils de Simon III, Simon IV/V⁶, va asseoir sa puissance sur le royaume de France par sa participation à la croisade contre les albigeois (1206 - 1218) et même au-delà, en terre sainte à Jerusalem (1203 - 1204). Les donations au prieuré des Moulineaux de ce dernier en 1209 pendant sa croisade dans le sud de la France (MOUTIÉ, 1846, pièce IX) font preuve du soucis dans la gestion de son domaine pendant son absence et la probable importance de la celle des Moulineaux de se voir donner une *hostise* par un des plus puissants seigneurs du royaume. En 1229, les prieurs ont assez de pouvoir politique - ou une assez grande reconnaissance du pouvoir ecclésiastique - pour gagner un procès contre le successeur de Simon IV, le comte de Montfort Amaury VII. Le roi Louis IX va lui-même confirmer la sentence de l'évêque de Paris.
- 2) Entre le début de la guerre de cent ans au début du XIV^e siècle et la récupération de la celle par le prieuré de Louye vers la moitié du XV^e siècle, le prieuré des Moulineaux entre dans une « phase dormante ». Il est fort probable que les grandmontains aient payé durement leur alignement *de facto* aux rois anglais. Entre les rentes impayées des comtes de Montfort (MOUTIÉ, 1846, pièce XXXII), les demandes de provisions pour réparer le site (MOUTIÉ, 1846, pièce XXXIII) et les désertions de certains prieurs titulaires pour la cause du roi de France (MOUTIÉ, 1846, pièce XXXIV), le prieuré semble véritablement connaître une période de déclin.
- 3) À partir du début de l'administration du site par le prieur commendataire de Louye en 1470 (MOUTIÉ, 1846, pièce XXXV) jusqu'au rachat par l'évêque Claude d'Angennes en 1576, les différents administrateurs vont tenter de restaurer et rétablir la pérennité de la celle des Moulineaux sans succès. La première phase de reconstruction de la chapelle, durant le dernier quart du XIV^e siècle, ainsi que les remaniements, réalisés par le prieur commendataire de Louye, dans les prieurs des Moulineaux (MOUTIÉ, 1846, pièces XXXV, XXXVI, XXXVIII), montre une tentative de restructuration du site. Les stratégies politiques des d'Angennes et le probable coup porté par la guerre de cent ans aux prieurés de Louye et à la celle des Moulineaux auront raison des ecclésiastiques et les poussera à céder le site.

⁵On notera que le titre utilisé à cette époque pouvait tout aussi bien être celui de *Roi des francs*.

⁶Les historiens anglais lui attribuent le nom de Simon V alors que les historiens français celui de Simon IV.

- 4) Entre, le rachat par Claude d'Angennes en 1567 (MOUTIÉ, 1846, pièce XLIII) et le rachat au début du XVIII^e par le comte de Toulouse, le prieuré voit sa fonction changer avec une mutation en une demeure/manoir seigneurial. Claude d'Angennes, alors commendataire du prieuré des Moulineaux, cède la propriété à son frère Jean d'Angennes en 1576 (MOUTIÉ, 1846, pièce XLIV). Ce dernier l'intègre à son domaine autour de Rambouillet en ne gardant comme élément religieux que l'abside de la chapelle. Il décide de couper la nef pour la transformer en une cave, au-dessus de laquelle s'établit une « salle des gardes ». Cette restructuration correspond au troisième état de la chapelle. Le reste de la structure du cloître est également considérablement remaniée, comme en atteste la démolition du mur ouest, pour laisser place à un plan en « U » avec une cour ouverte (Figure 10). Cette phase de restructuration massive est attestée par les travaux préparatifs d'Olivier Ymbert architecte du duc d'Alençon en 1577 (MOUTIÉ, 1846, pièce XLVII), mais aussi par les résultats des campagnes 2019 - 2021, mettant en évidence un état moderne du cloître avec le BAT1 (BELLAT & COURNÉ, 2023)
- 5) À partir de 1706 et son rachat par le comte de Toulouse, et jusqu'en 2014 avec l'acquisition par la mairie de Poigny du site, le prieuré va changer de propriétaire à de nombreuses reprises en étant successivement transformé : en relais de chasse, en menuiserie, en annexe de fabrique d'étain, en réserve de chasse sans bien sûr oublier son usage de véritable carrière à ciel ouvert par les habitants de Poigny-la-Forêt. Cette dernière phase se caractérise par une documentation graphique abondante à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle et le début des recherches historiographiques sur le site avec la SHARY.

Cartes anciennes

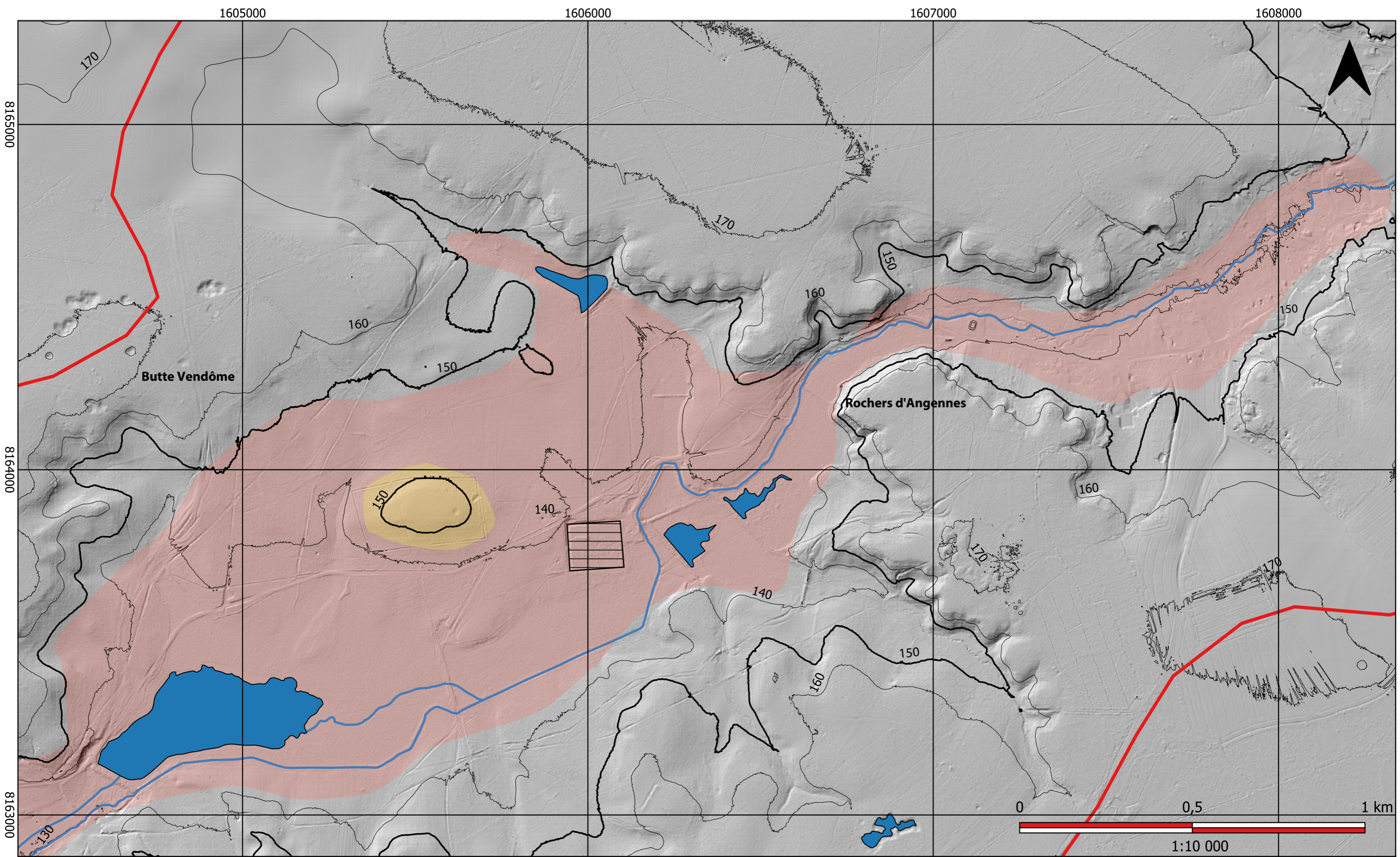
Dans les rapports de Bellat, Courné, et al., 2020, 2021 et 2023, une étude des cartes anciennes a déjà été menée. Elle a permis de mettre en évidence l'évolution du paysage de la vallée de la Guesle.

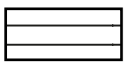

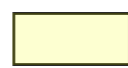



2. Situation géographique *Lou-Anne Mathieu & Etienne Courné*

Le site des Moulineaux se trouve sur la commune de Poigny-la-Forêt dans les Yvelines, au sein du Parc Naturelle Régional de la Haute vallée de Chevreuse. Situé sur le bord de la Guesle, il s'agit d'un site implanté en fond de vallée entre les Buttes Vendôme à l'ouest et les Rocher d'Angennes à l'est (Figure 11). Les dynamiques hydrauliques y sont puissantes et l'utilisation de ce milieu par l'homme remonte au moins à la création du prieuré avec l'implantation de bassins à anguilles (MOUTIÉ, 1847). À la période contemporaine, un moulin à eau est installé pour la fabrique d'étain. Cette rivière alimente plusieurs plans d'eau, notamment l'étang Carré et l'étang d'Angennes à l'est ainsi que l'étang de Guiperreux, plus grand, à l'ouest.

Contexte géologique

Au cœur du Bassin parisien, l'Île-de France est une région de plaines et de plateaux peu élevés. Le sous-sol francilien est composé d'une apparente unité géologique de dépôts détritiques, avec une grande diversité de faciès lithologiques, et donc, de sols : des sables, argiles, limons de plateaux. Le site des Moulineaux est situé à l'extrémité nord du plateau de Beauce, fortement incisé par de nombreuses vallées. Selon la carte de l'Inventaire Forestier National, le site fait partie de la sylvoécocorégion du Bassin Parisien tertiaire (B41), et plus précisément de la sous-division du Pays des Yvelines et de Fontainebleau (754). L'assise géologique tertiaire du pays des Yvelines et de Fontainebleau est faite de couches de calcaires (Sannoisien et Aquitanien), intercalée par une épaisse formation de sables (Stampien) dit de Fontainebleau, surmontés de grès sous forme de roches.



- | | | | | | |
|--|----------------------|---|--------------------------|---|---------------------|
|  | Sites des Moulineaux |  | Guesle |  | Butte témoin |
|  | Etangs / bassins |  | Limite de bassin versant |  | Vallée de la Guesle |

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49
 Relevé LIDAR : IGN

FIG. 11 : Relevé LiDAR sur format ombré azimuth ouest (315°) de la vallée de Guesle (D.A.O. Mathias Bellat, Données IGN).

L'empilement de ces différentes couches a été fortement érodé par les cours d'eau. Le Pays des Yvelines et de Fontainebleau est défini par un climat atlantique et la moyenne annuelle de jours de gel dépasse 100, avec 1800 heures d'ensoleillement. Des limons éoliens se sont déposés sur les plateaux calcaires, créant ainsi de fertiles terres agricoles, tandis que les buttes de calcaires durs – de sables et de grès - sont colonisées par les forêts. La pression urbaine toujours croissante ainsi qu'une forte fréquentation de ces forêts les a fragilisés. Une ouverture du milieu s'est opérée depuis l'Antiquité par la sélection, le défrichement et la mise en culture d'anciens terrains forestiers propices à la céréaliculture. Les domaines forestiers actuels sont des reliques protégées, soit par leur exploitation difficile (mécanisation impossible ou/et sols défavorables) ou par leur appartenance à d'anciens espaces de chasses royales, comme c'est ici le cas pour la forêt domaniale de Rambouillet.

Le site des Moulineaux : environnement local

La commune de Poigny-la-Forêt est caractérisée par une amplitude thermique modérée de 11,3° et des précipitations annuelles importantes de 715 mm bien réparties dans l'année (climate-data.org, S.D.). Elle est traversée d'est en ouest par la Guesle, un sous-affluent de la Seine par l'Eure et la Drouette et est ponctuée de nombreux étangs, mares et marais. L'ensemble constitue une large zone relativement humide et boisée, propice aux pratiques pastorales et agricoles, ainsi qu'à l'exploitation hydraulique et piscicole. Le site se situe dans une clairière en contrebas du vallon de la Guesle, au sein de la forêt domaniale de Rambouillet, elle-même incluse dans le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse. Selon la carte géologique (**Figure 12**), le site de la celle des Moulineaux est implanté sur la bordure de récentes colluvions. Les colluvions forment un couloir assez large, indiquant une

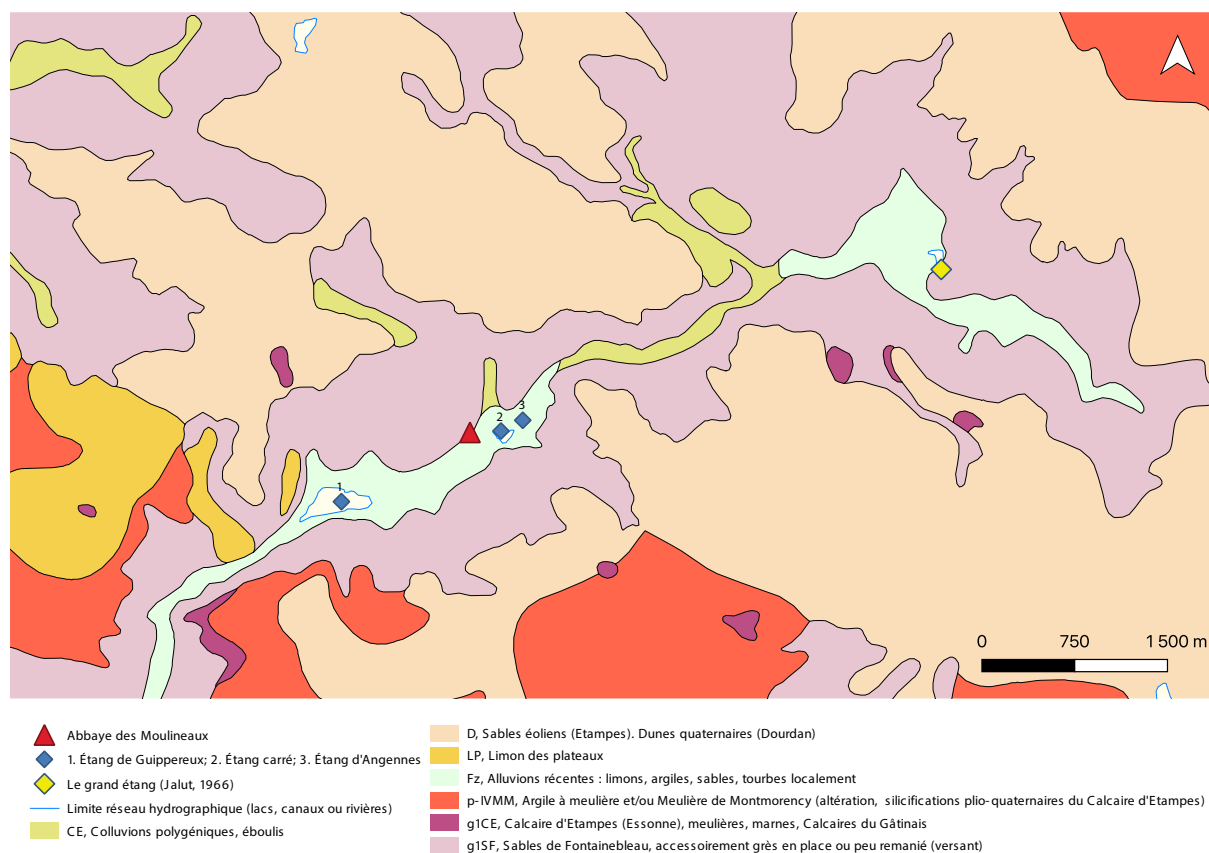


FIG. 12 : Carte géologique autour de l'abbaye des Moulineaux (Données BRGM/R P-53473-FR pour le département des Yvelines, D.A.O. Lou-Anne Mathieu).

activité plus soutenue de l'actuelle Guesle, ayant incisé les plateaux de sables de Fontainebleau. Le secteur est caractérisé par un couvert forestier important, essentiellement peuplé de taillis de chênaies mixtes et de taillis de conifères, répartis selon les niveaux d'acidité du sol. La situation du site, en fond de vallon de la Guesle, permet également à une végétation de milieu humide de se développer dans divers milieux marécageux. Des ripisylves sont observables en berge de la Guesle ou dans les contextes marécageux des étangs de Guiperreux, d'Angennes et Carré.

La variété et la richesse de ces mosaïques de végétation valent au vallon de la Guesle et ses alentours l'attribution de plusieurs mesures de protection. À proximité immédiate du site des Moulineaux – puisque du côté nord de la route D107 – une zone *Natura 2000* a été mise en place en 2010 (**Figure 13**). De plus, Poigny-la-Forêt est présente dans un ensemble de 55 communes membres du Parc Naturel de la Haute-Vallée de Chevreuse, dont la mission principale est la protection et valorisation de cette biodiversité particulière. En 2016, une mesure supplémentaire de protection est prise avec l'acquisition du site des Moulineaux par la mairie de Poigny-la-Forêt. Bien que celle-ci résulte d'avantage d'une volonté de valorisation patrimoniale, elle permet la préservation des environnements alentours. Auparavant terrain privé essentiellement utilisé pour la chasse, la parcelle est aujourd'hui fermée et accessible uniquement sur autorisation municipale. Diverses interventions ont eu lieu sur le site des Moulineaux, notamment pour l'élagage d'arbres jugés dangereux, ou encore le débroussaillage en prévision de différentes activités et événements (fouilles archéologiques, opérations de renforcement des structures ou Journées Européennes du Patrimoine).

Le massif forestier de Rambouillet, grand de plus de 13 000 hectares, est une relique de l'ancienne forêt d'Yvelines. La pratique de la chasse par la noblesse à partir du XIII^e siècle va largement contribuer à la préserver. Un gruyer, en charge des délits forestiers est par exemple attesté au XIV^e siècle dans la seigneurie de Poigny, attestant de la volonté de la noblesse de s'assurer un usage exclusif et privilégié de la forêt. Néanmoins, l'intensité de l'exploitation des territoires à la période moderne et le développement progressif de l'urbanisme vont contribuer à fragmenter et réduire la surface de la forêt. Poigny-la-Forêt, en atteste son nom, conserve une couverture forestière importante.

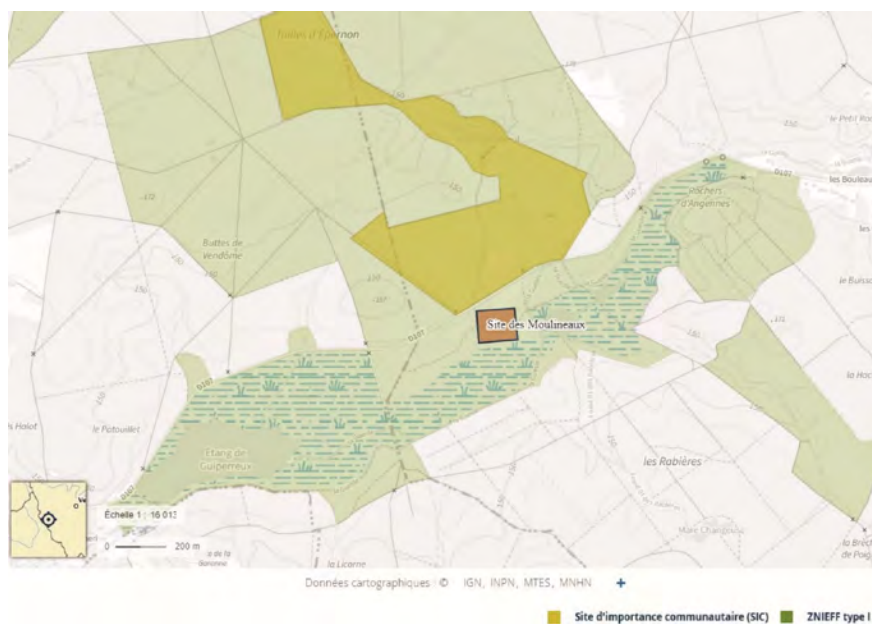


FIG. 13 : Carte des zones d'intérêts protégées en relation avec le site des Moulineaux (Etienne Courné via *Géoportail*, 2022).

Entre le début du XX^e siècle et aujourd'hui, on observe l'effet des politiques de reboisement et protection des zones naturelles. En 2018, (**Figure 14**) le couvert végétal recouvre la majorité du site ainsi que les zones humides alentours. Seule une petite zone au nord de la route, ainsi qu'une partie des étangs d'Angennes à l'est du site, sont dépourvues de végétation. Or, sur les photographies aériennes réalisées près de 70 ans plus tôt (**Figure 15**), on observe un couvert végétal bien moins dense. Le site est presque intégralement dépourvu d'arbres. L'enclos du prieuré est nettement visible et on peut presque distinguer le muret au sud-ouest de la chapelle mais aussi une partie dégagée dans l'angle sud-est de l'enclos. Le principal fait marquant est l'absence de toute végétation le long du tracé de la Guesle : les étangs d'Angennes à l'est et ceux de Guiperreux à l'ouest sont dénudés de tout couvert végétal. Ceci montre bien les variations rapides, qui sont des phénomènes historiques récurrents (**VIGNEAU, 2007**).

Données paléo-environnementales pour Poigny-la-Forêt

Il existe une publication d'analyse pollinique effectuée au sein d'une tourbière de la commune de Poigny-la-Forêt relatant l'histoire végétale de la région sur l'entièreté de l'Holocène, du Préboréal au Subatlantique. L'étude étant datée de 1967 (**JALUT, 1967**), les découpages chronologiques sont à envisager avec du recul, mais donnent une image générale de l'évolution paléoenvironnementale sur un temps long. L'analyse est conduite sur des dépôts tourbeux provenant d'un étang comblé, au lieu-dit du « Le Grand Étang ». À l'époque de l'étude, le milieu est une tourbière acide de trente hectares, recouverte d'une végétation de molinies, aulnes et bouleaux. L'auteur identifie des modifications anthropiques de l'environnement régional à partir de la moitié de l'Atlantique, où cinq périodes de défrichement sont enregistrées. Les phases de recul de la forêt ne sont pas toujours liées à des cultures de céréales : cela pourrait être expliqué par le milieu peu favorable de la tourbière, de pâturages, ou même d'un phénomène d'écran des arbres filtrant les pollens d'herbacées régionales. Les milieux sont alors ouverts et vraisemblablement couverts de friches. Un âge ¹⁴C date du 4^{ème} millénaire av. J.C. les premiers phénomènes de déforestation, affiliés par l'auteur au Néolithique. Le site de Poigny-la-Forêt est alors rapproché d'une culture archéologique, définie comme celle des « Campigniens », avec la présence de deux sites à proximité (Dourdan et Houdan) et du « Rubané ». L'assèchement de l'étang est daté du Subboréal. Une étude pollinique actuelle, sur la végétation de l'année 1966, a été entreprise sur un échantillon de Sphaigne de la tourbière. La comparaison avec les résultats précédents montre une augmentation générale des taux d'espèces arborées, avec notamment le chêne (35%), bouleau (30%), pin (18%), et une quasi-disparition de l'aulne, qui était très présent par le passé (**BARTHÉLÉMY, 1983**).

À une échelle régionale, les synthèses polliniques réalisées dans la moitié nord de la France attestent d'une grande ouverture des paysages dès les VII^e et VIII^e siècles, période charnière pour la formation des territoires et des savoir-faires (**CATTEDDU, 2009**). Les sociétés médiévales s'inscrivent alors dans un long processus d'anthropisation de l'environnement, où les différents milieux écologiques sont anthropisés à divers degrés et selon différentes modalités (**BURNOUF, 2008**). À l'échelle nationale, le paysage rural médiéval français est défini par deux grands types : le *saltus*, des terrains ouverts servant quelques fois à l'agriculture, et la *silva*, un espace forestier dont la faune et la flore sont gérés par les sociétés (**COLARDELLE, 1996**). Dans le cas de l'abbaye des Moulineaux, nous nous retrouvons plutôt face à un cas de *silva*, espace géré par les communautés monastiques, avec quelques ouvertures de paysages pour de la culture.

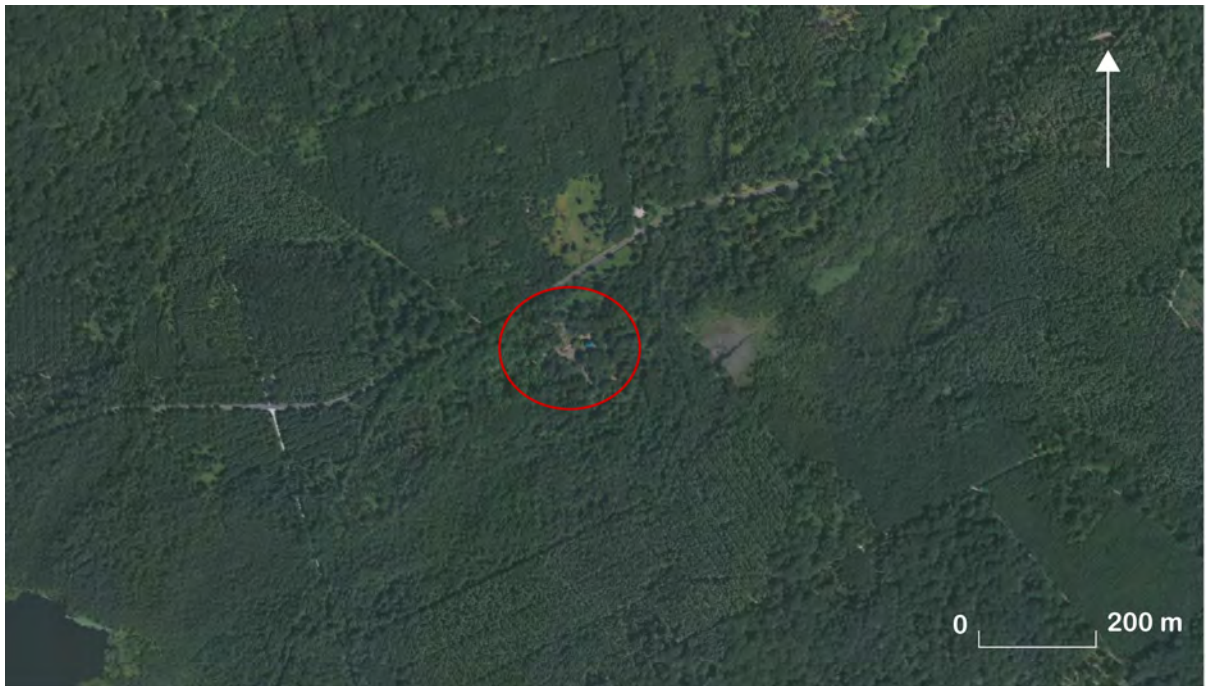


FIG. 14 : Photographie aérienne du site, prise de vue 2018 (*Géoportail.fr*).



FIG. 15 : Photographie aérienne du site, prise entre 1950 et 1965 (*Géoportail.fr*).

C. Enregistrement des données, *Mathias Bellat*

Un protocole d'enregistrement des données, aussi exhaustif que possible, a été utilisé. Depuis les années 1980 et la fouille du Grand-Louvre par P.- J. Trombetta, l'archéologie française s'est de plus en plus « rationalisée ». L'explosion du nombre de fouilles, avec l'apparition de l'archéologie préventive, a généré à une masse de données considérable. Deux problèmes se sont alors posés : d'une part homogénéiser ces données à l'échelle du territoire français et, d'autre part, d'enregistrer le plus d'informations possible avec une durée de temps limitée. Ces deux principes conditionnent aujourd'hui le fonctionnement de l'archéologie en France. L'un des modèles de standardisation de la fouille est celui développé à Lattes à partir de 1988 par Michel Py (Py *et al.* 1991). C'est ce dernier que nous avons décidé d'utiliser en l'adaptant à notre site. De même, depuis la restructuration du logiciel développé par l'université de Montpellier, nous avons décidé d'utiliser *Syslat* comme logiciel de B.D.E.

L'organisation des divisions des espaces, artificielles ou archéologiques, est primordial pour qu'un lecteur externe puisse comprendre l'agencement du site. C'est pourquoi nous mettons à disposition un schéma présentant les sub-divisions qui ont été choisies par l'équipe de fouille pour le site des Moulineaux (Figure 16).

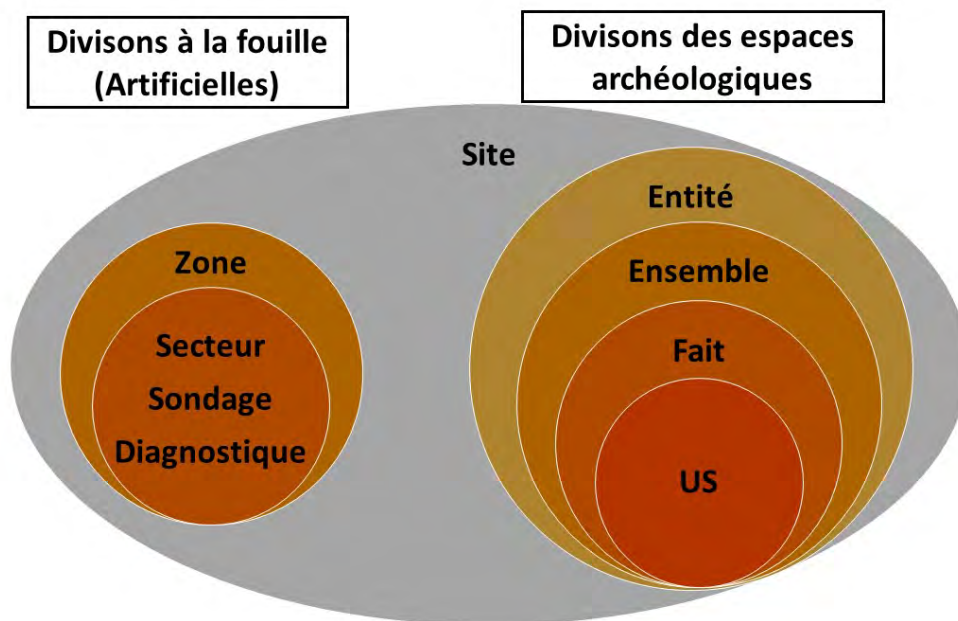


FIG. 16 : Schéma des divisions utilisées pour l'enregistrement des données sur le site des Moulineaux (Mathias Bellat).

Résultats de fouille

La campagne de fouille 2023 a donné lieu à de nombreuses études, autant de terrain que de relevés de bâti et de peintures/graffitis. Sur les sept zones de fouilles du site, cinq ont été concernées par la campagne 2023. La réalisation de diagnostics dans les zones 4, 5 et 6, jusqu'alors peu étudiées, a permis d'avoir un aperçu de l'organisation spatiale du site. La zone 1 a été réinvestiguée avec la reprise des secteurs 5 et 6 à la suite des demandes de la CTRA Centre Île-de-France de juillet 2023. Pour la zone 2, c'est un relevé du bâti ainsi qu'un modèle HBIM, réalisé dans le cadre d'un master de M1 (Anaëlle Genneret, Panthéon-Sorbonne), un relevé 3D scanner complet (*SNCF réseau*) et un relevé des graffitis de la chapelle (Aaron Gatt, Etienne Courné) qui ont été réalisés. On notera également le nettoyage et le relevé effectué au niveau du puits de la zone 5.

La chronologie du site a été révisée grâce à l'apport de l'étude dendrochronologique (**Chap. Dendro**) et à la première analyse de bâti dans la chapelle (**Chap. Zone 2**). Si la partition en trois périodes d'occupations (médiévale, moderne et contemporaine) a été conservée, les niveaux d'occupation ont quant à eux été révisés, en se fondant à la fois sur les reprises architecturales mais également sur le phasage chronologique historique et céramique (**Tableau 2**). Cette reprise a donné lieu à un diagramme stratigraphique complet du site, avec des équivalences entre secteurs distincts (**Figure 17**). Cependant, il est important de noter que la distinction entre les deux phases médiévales (**IIIa et IIIb**) n'est observable qu'au travers des éléments d'élévation de la chapelle en zone 2 (**Chap. Zone 2**). Au sein des autres secteurs de fouille, les éléments céramiques restent trop limités pour déterminer avec précision une distinction entre la phase médiévale précoce et celle plus tardive. Si les murs médiévaux de la zone 1 ont tous été attribués à la 1^{ère} phase médiévale lors de l'érection du prieuré, les US de comblement ou destruction/démolition de cette même zone ont pour la plupart été enregistrées comme appartenant à la période médiévale tardive au regard de leur mobilier céramique (Bellat, Courné, et al., 2021, p.139-140) et de leur position stratigraphique au-dessus de murs (**Figure 17**).

| Période | Phase | Datation | Sources |
|---------------|--|---|---|
| Contemporaine | Phase contemporaine (I) | Depuis le début du XIX ^e siècle | Textes, stratigraphie, matériel céramique |
| Moderne | 2 ^e phase moderne (IIa) | Début du XVIII ^e siècle - début du XIX ^e siècle | Textes, stratigraphie (structures de niveaux de sol) |
| Moderne | 1 ^e phase moderne (IIb) | 3 ^e quart du XVI ^e siècle - début du XVIII ^e siècle | Textes, stratigraphie (structures de murs et niveaux de sol), matériel céramique et métallique |
| Médiévale | 2 ^e phase médiévale (IIIa) | 3 ^e quart du XV ^e siècle - 3 ^e quart du XVI ^e siècle | Étude du bâti |
| Médiévale | 1 ^e phase médiévale (IIIb) | 3 ^e quart du XII ^e siècle - 3 ^e quart du XV ^e siècle | Textes, stratigraphie (structures de murs), matériel céramique |

TAB. 2 : Tableau du phasage du site des Moulineaux.

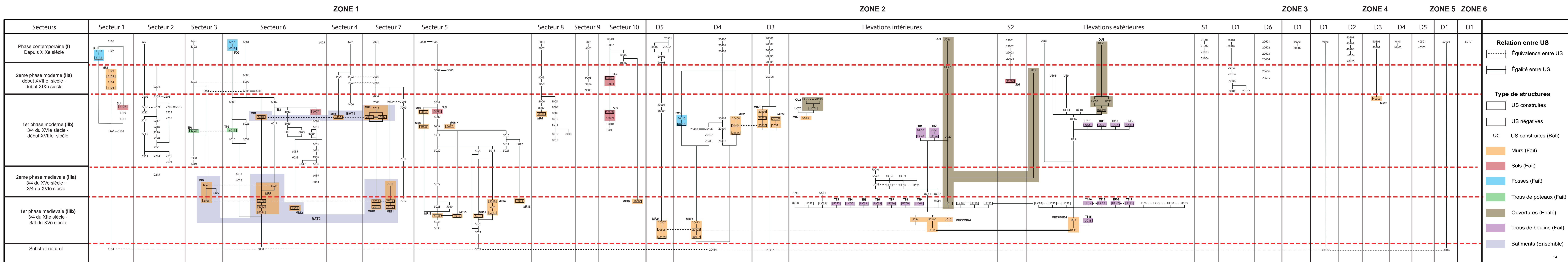


Fig. 17 : Diagramme stratigraphique simplifié de 2019 - 2023 (Mathias Bellar, Etienne Courmé, Anaëlle Genneret, Falviejeanpierre-Berraud, Marine Waszak).

Zone 1 (*Mathias Bellat & Flavie Jeanpierre-Berraud*)

La zone 1, située au sud de la chapelle, reprend l'emprise présumée de l'ancien cloître. Cette zone a déjà été intensivement investiguée lors des précédentes campagnes (Bellat, Courné, et al., 2019, 2020, 2021, 2023). Ce sont dix secteurs de fouilles qui ont été ouverts depuis 2019, permettant d'avoir une vision d'ensemble de cette zone (Figure 22). Les différents vestiges mis au jour sont attribués à deux phases chronologiquement distinctes, l'une dite médiévale (Figure 23) et l'autre moderne (Figure 24). Plusieurs murs ont été identifiés, ainsi que deux ensemble bâti situé au sud-ouest dans les S2, S3, S6 et S7 avec le BAT1 et BAT2. Cet ensemble connaît une évolution et une restructuration entre la phase médiévale du BAT2 et la période moderne du BAT 1 ((*alias?*), p.79). Le secteur 5 présente quant à lui, présente de nombreux murs qui suivent des orientations diverses, sud-nord ou est-ouest. Le secteur 10 présente un mur (MR19) attribué à la phase médiévale, suivant une orientation est-ouest (Bellat, Courné, et al., 2021, p.81). Enfin, le S2 présente un vestige non daté, le MR8, qui suit un axe nord-sud.

Les niveaux de sol construits ont été difficilement identifiés, et seuls les SL2 (Figure 18) et SL3 (Figure 19) du secteur 10 présentent des niveaux de tomettes aménagés et en place, accompagnés par un niveau d'installation (Bellat, Courné, et al., 2021, p.77). D'autres potentiels niveaux de sol construits ont été observés en coupe dans le secteur 1 (SL4) et dans le secteur 6 (SL1). L'US 2207/2209 du secteur 2, interprétée comme un niveau de sol en tomettes (Bellat, Courné, et al., 2019, p.48), a été réattribuée à un niveau de destruction. En effet, sa position stratigraphique relativement haute, et le manque d'organisation dans la disposition des tuiles, induisent des doutes relatifs quant à l'organisation planifiée de cette couche.



FIG. 18 : Vue de détail du niveau de sol SL2 depuis le sud sur l'US 10003 (Marine Waszak).

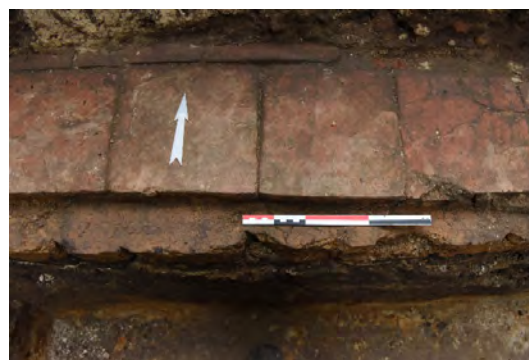


FIG. 19 : Vue de détail du niveau de sol SL3 depuis le sud sur l'US 10008 et son niveau d'installation 10009 visible sur une fine bande au sud (Marine Waszak).

L'une des problématiques de cette campagne 2023 consistait à caractériser ces niveaux de sols construits dans le BAT1/BAT2, au niveau du secteur 6 et éventuellement au sein du secteur 5. Les résultats sont contrastés, puisqu'aucun sol n'a pu être clairement identifié, et que seul un niveau de TCA disposées à plat (SL5) dans le S5 a été identifié (Figure 23), ainsi qu'un potentiel niveau de sol en mortier, 6045, dans le S6 (Figure 21).

Concernant la reprise de la stratigraphie demandée par la CTRA, aucune nouvelle US n'a été enregistrée dans le S5 et seulement deux dans le S6. Le substrat géologique, observé à d'autres endroits du site (Bellat, Courné, et al., 2021, p.123), n'a pu être atteint lors de cette campagne. La contrainte imposée par la CTRA - à savoir une reprise des fouilles délimitée par les emprises des secteurs 5 et 6 de la campagne 2021 - nous a contraint dans l'observation des processus stratigraphiques. En effet, les secteurs 5 et 6 de la campagne 2023 sont exclusivement situés dans les zones « intérieures » du bâtiment de l'ancien cloître. Ainsi, la stratigraphie observable à l'intérieur reste limitée à des niveaux successifs de destruction/démolition et à des éléments bâtis comme le MR17 dans le S5. Si la contrainte de temps¹ ne nous a pas permis d'atteindre le substrat du niveau du S6, c'est au contraire la présence de vestiges construits limitant l'espace de fouille qui a rendu impossible tout sondage plus profond au niveau du S5.

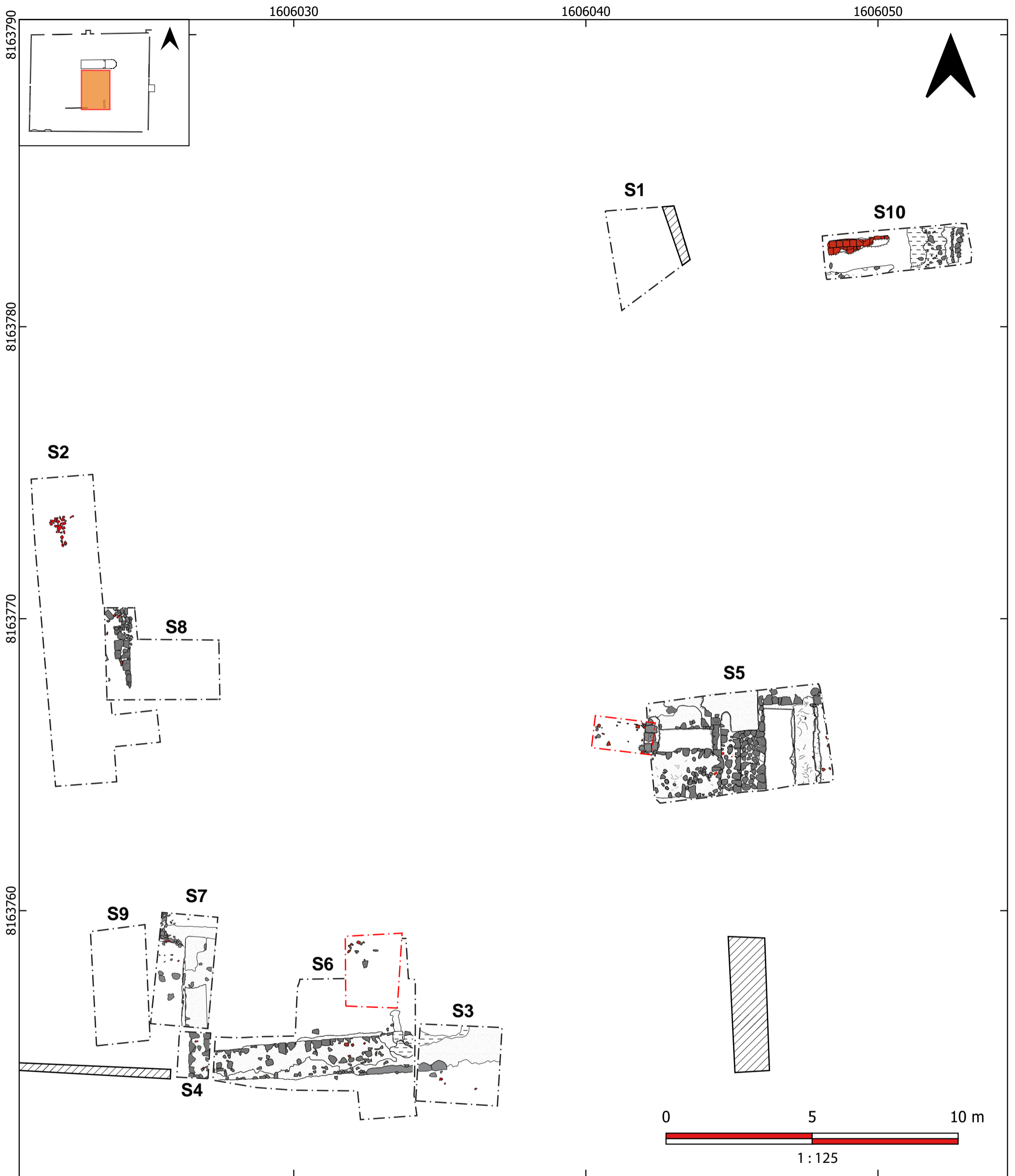




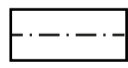
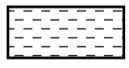
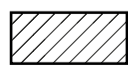


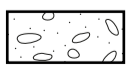
FIG. 20 : Vue d'ensemble sur le niveau SL5 avec l'US 5003 du S5 depuis l'ouest. On distingue un mélange de TCA non organisé et des modules de pierres et que quelques restes de mortier (Flavie Jeanpierre-Berraud).



FIG. 21 : Vue zénithale du S6 depuis le sud avec l'US 6045 et son niveau de mortier et l'US 6037 plus au sud (Mathias Bellat).

¹ Celle-ci a été déterminée par les dates d'intervention de la mini-pelle pour le rebouchage.



- | | | | |
|---|---------------------------------|---|------------------------------------|
|  | Limites de fouilles 2023 |  | TCA |
|  | Limites de fouilles 2019 - 2021 |  | Effondrement |
|  | Élévations conservées |  | Murs (mortiers, TCA, moellons ...) |
|  | Pierres |  | Destruction |

Projection : RGF 93
Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49

FIG. 22 : Plan des structures de la zone 1 visibles fin 2023 (Mathias Bellat, Flavie Jeanpierre-Berraud, Etienne Courné, Marine Waszak).

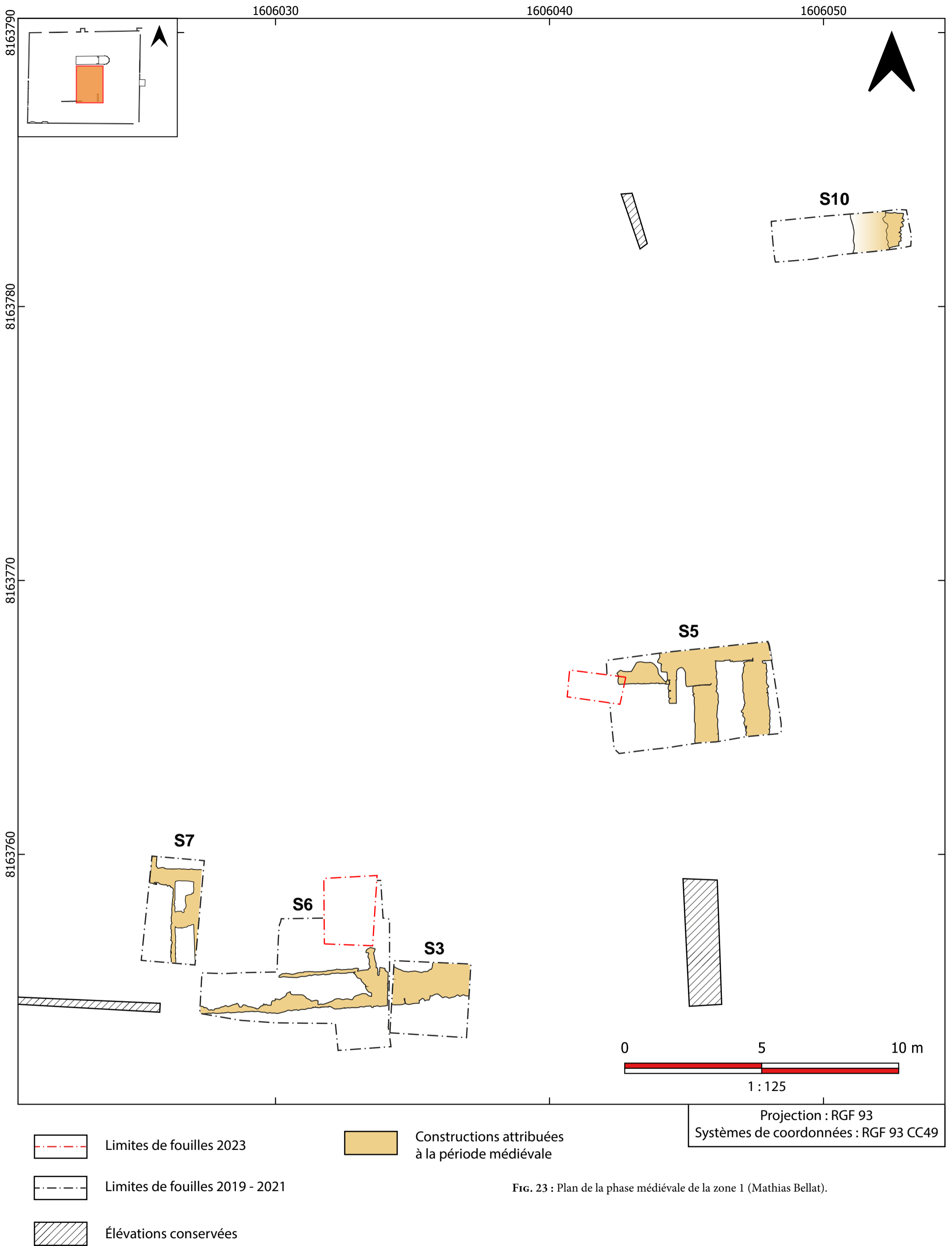


FIG. 23 : Plan de la phase médiévale de la zone 1 (Mathias Bellat).

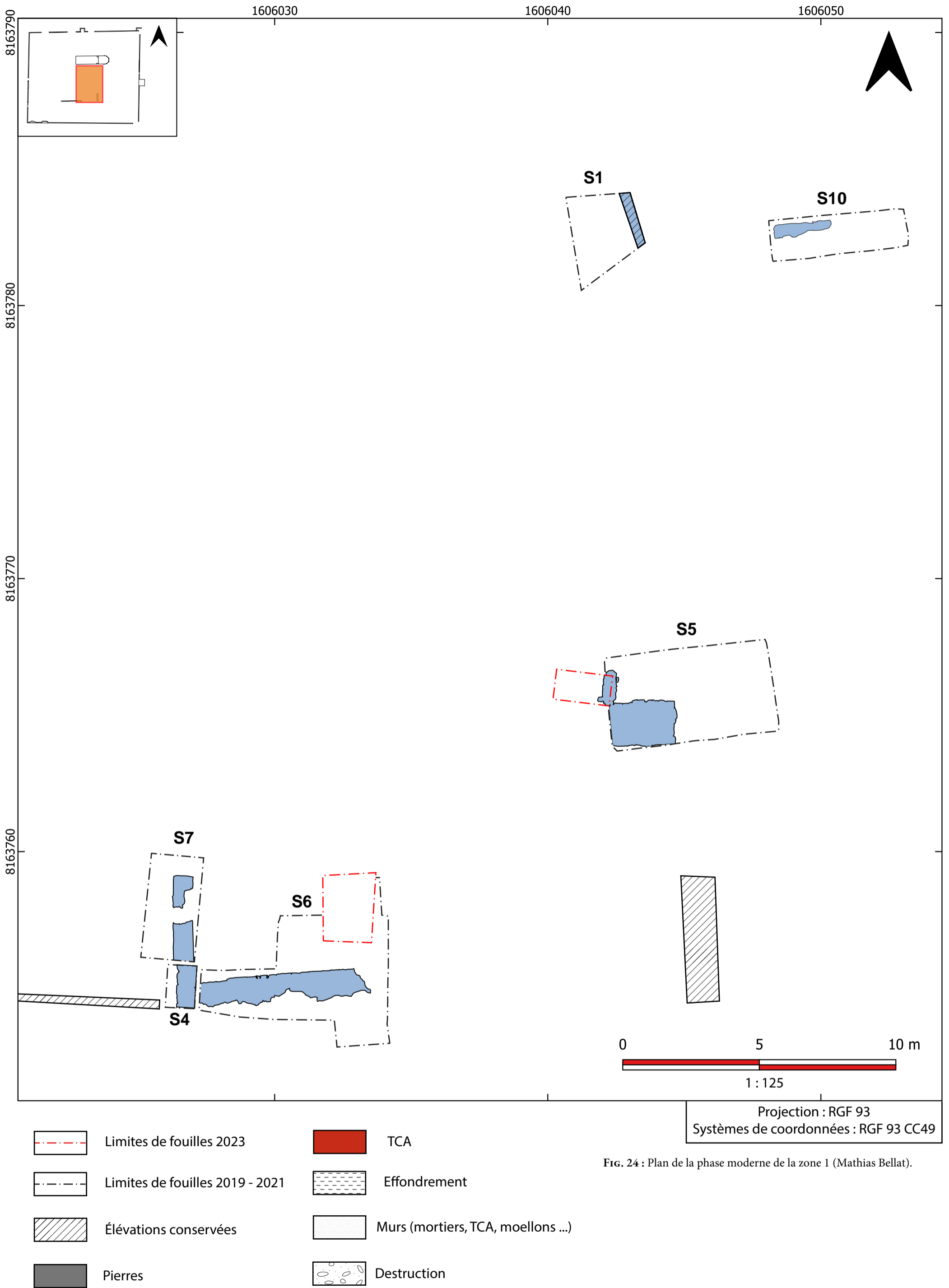


FIG. 24 : Plan de la phase moderne de la zone 1 (Mathias Bellat).

A. Secteur 5, *Flavie Jeanpierre-Berraud*

1. Introduction

Suite aux retours de la CTRA de Juillet 2023, nous avons voulu rouvrir le secteur 5, afin de reprendre et de réétudier les coupes, afin de mieux saisir la stratigraphie du secteur 5 dans la zone 1. Cependant lors de l'ouverture, la mini-pelle a rapidement atteint des vestiges construits notamment des blocs en pierre. La position stratigraphique relativement haute de ces vestiges contraste avec les observations des précédentes campagnes de fouille 2020 - 2021 (**Figure 25**).

Ainsi, située à quelques centimètres à l'ouest de l'ouverture 2021 du S5, l'extension de ce secteur nous permet d'entrevoir de nouvelles informations concernant l'organisation stratigraphique à l'intérieur des structures. Concernant les dimensions de ce sondage, celui-ci fait environ 3 m sur 1 m soit 3 m². La fouille de ce diagnostic/extension a été réalisée à l'aide d'outils légers tels que la truelle, pelle et pioche, excepté l'ouverture qui s'est faite à la mini-pelle.

Les ouvertures du S5 en 2020 puis 2021 ont permis de couvrir un total de 15 m² mettant au jour sept murs (**Figure 26**), bien que le MR7 pourrait être une plateforme et non pas un mur à proprement parler (**Bellat, Courné, et al., 2021**). Le substrat local de sable de Fontainebleau a été atteint à environ 1,2 m de profondeur au niveau 135,4 m NGF avec l'US 5029. Étant donné les nombreuses structures seules la partie centrale du secteur comprise entre le MR8 et le MR13 a livré une stratigraphie bien préservée. Le secteur 5 suit un léger pendage ouest-est.

2. Phases

Durant les campagnes 2020 - 2021 ce sont deux phases distinctes qui ont été observées avec des constructions datées de la phase médiévale (**Figure 23**) et d'autres de la période moderne (**Figure 24**). La distinction strati-

graphique s'est faite principalement sur la base des cinq murs datés de la période médiévale (MR13, MR14, MR15, MR18 et MR16), seules les US situées en-dessous de ces constructions et quelques US en connections avec ces murs (US 5022, US 5028 et 5030) ont été attribuées à la période médiévale (**Figure 17**). Le reste des couches, dont celles fouillées cette année, et constructions sont quant à elles attribuées à la période moderne. C'est le cas notamment du MR17, US 5017, fouillé pour la première fois en 2021 (**Bellat, Courné, et al., 2021**, p.47).

Toutes les couches mises au jour cette année avaient déjà été observées en 2020 ou 2021. L'US 5017 la plus ancienne mise au jour appartient au MR17.



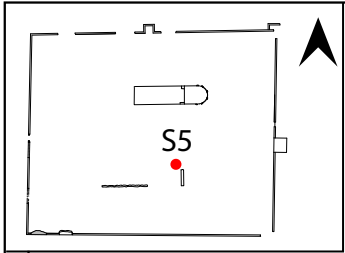
FIG. 25 : Vue zénithale depuis l'ouest sur 5003 et le MR17 à l'est après décapage et nettoyage (Flavie Jeanpierre-Berraud).

1606042

1606044

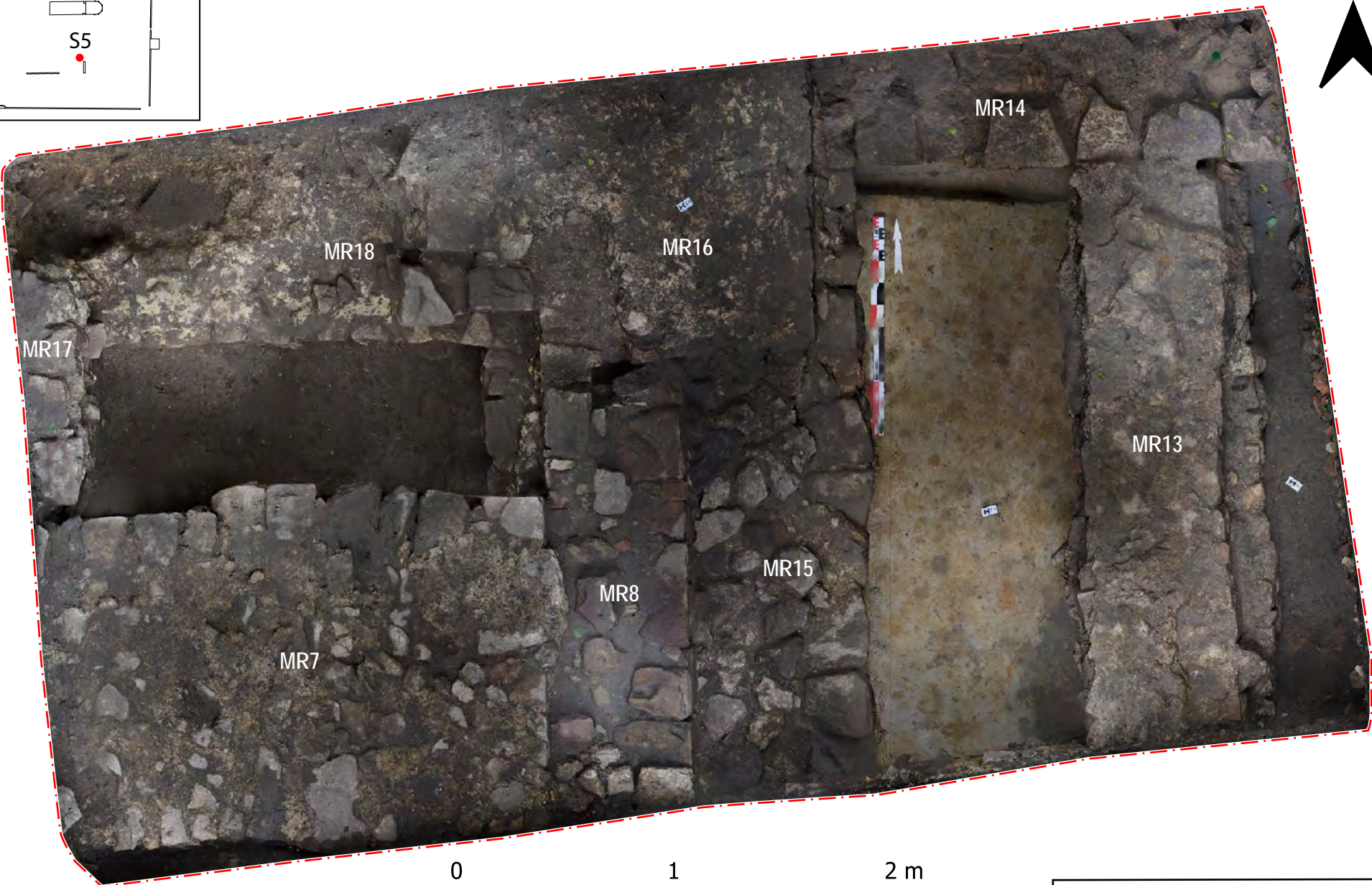
1606046

1606048

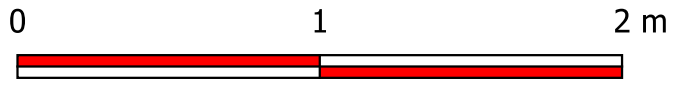


8163766

8163764



Limites de fouilles



1 : 25

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49

FIG. 26 : Orthophotographie du secteur 5 de la zone 1 à la fin de la campagne 2021 (Photogrammétrie Flavie Jeanpierre-Berraud; D.A.O. Mathias Bellat).⁴¹

Il s'agit d'une unité stratigraphique construite composée de blocs de grès plus ou moins bien équarris, entre chaque bloc nous retrouvons une épaisse couche de mortier blanc, semblable à ce qui avait pu être observé durant les précédentes campagnes de fouille. Le mur comporte un maximum de 2 assises et atteint une hauteur observée de 0,4 m (**Figure 27**). Sur la combinaison des orthophotographies de 2023 et 2021 (**Figure 28**) on voit clairement la connexion entre les reste du MR17 exhumés d'une année à l'autre.

Couvrant la partie basse du mur nous avons mis au jour l'US 5005 déjà observé en 2021 et 2020. Limono-sableux brun légèrement jaunâtre clair, la couche à une structure compacte et homogène avec des inclusions de TCA de taille moyenne ($2 < 6$ cm) et de mortier (**Figure 29**). La couche est présente de manière homogène sur l'intégralité de l'ouverture et possède une épaisseur maximum de 15 - 20 cm (**Figure 30, Figure 31**). Cette couche avec ses quelques TCA à plat a été interprétée comme un potentiel niveau de sol détruit.

Au-dessus de 5005 la couche 5003 a été mis au jour et fouillée comme en 2020 et 2021. Cette US de texture limono-sableuse meuble de couleur brun moyen voir clair possède des inclusions de TCA en quantité moyenne ainsi que des cailloux de petit calibre. La couche est observée de manière homogène sur l'ensemble de l'ouverture et mesure entre 20 et 25 cm d'épaisseur.

Enfin la première couche, l'US 5000, est caractérisée par une texture meuble et homogène, de couleur brun moyen avec des inclusions de TCA et de cailloutis en quantité moyenne. Elle possède aussi de forte inclusion de matière végétale. Présente sur l'ensemble du secteur l'US 5000 mesure 10 - 15 cm d'épaisseur. La couche a été interprétée comme étant la couche d'humus ou horizon Oh.

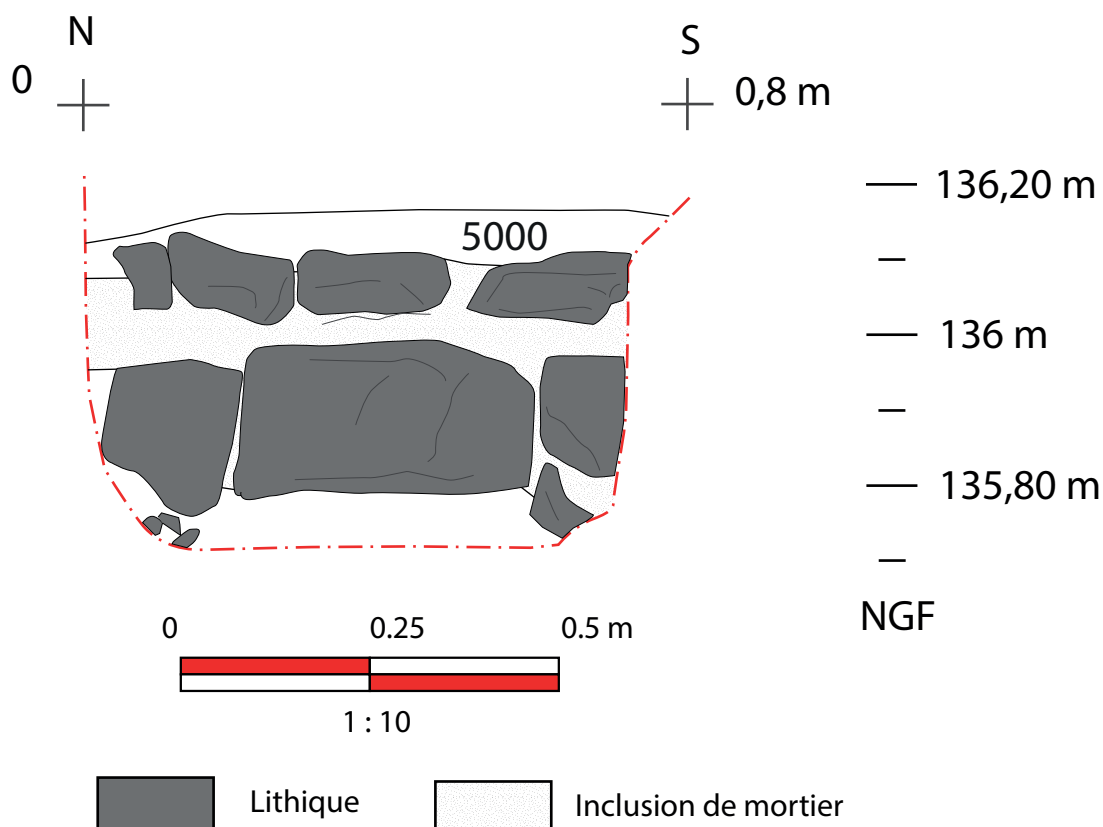
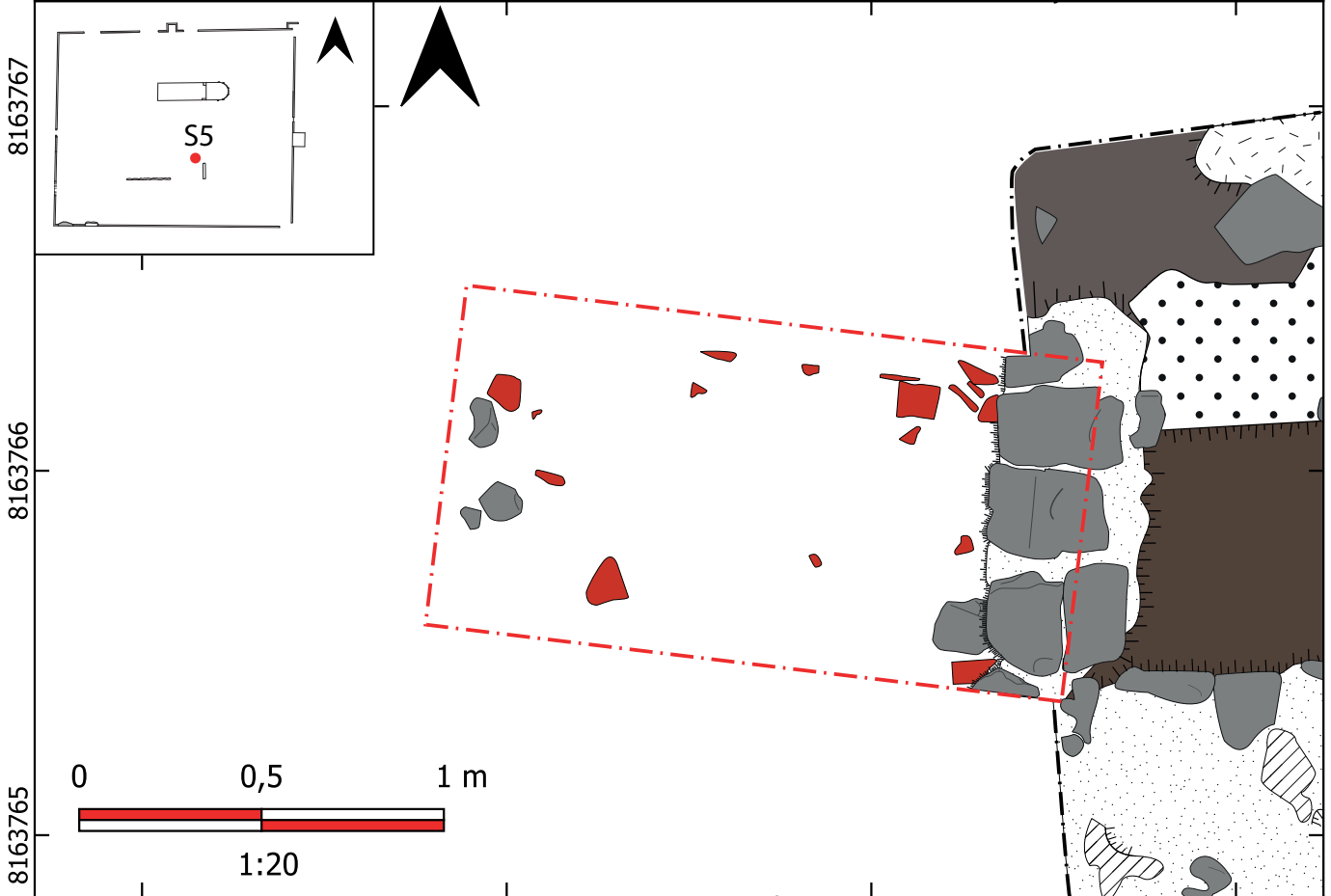
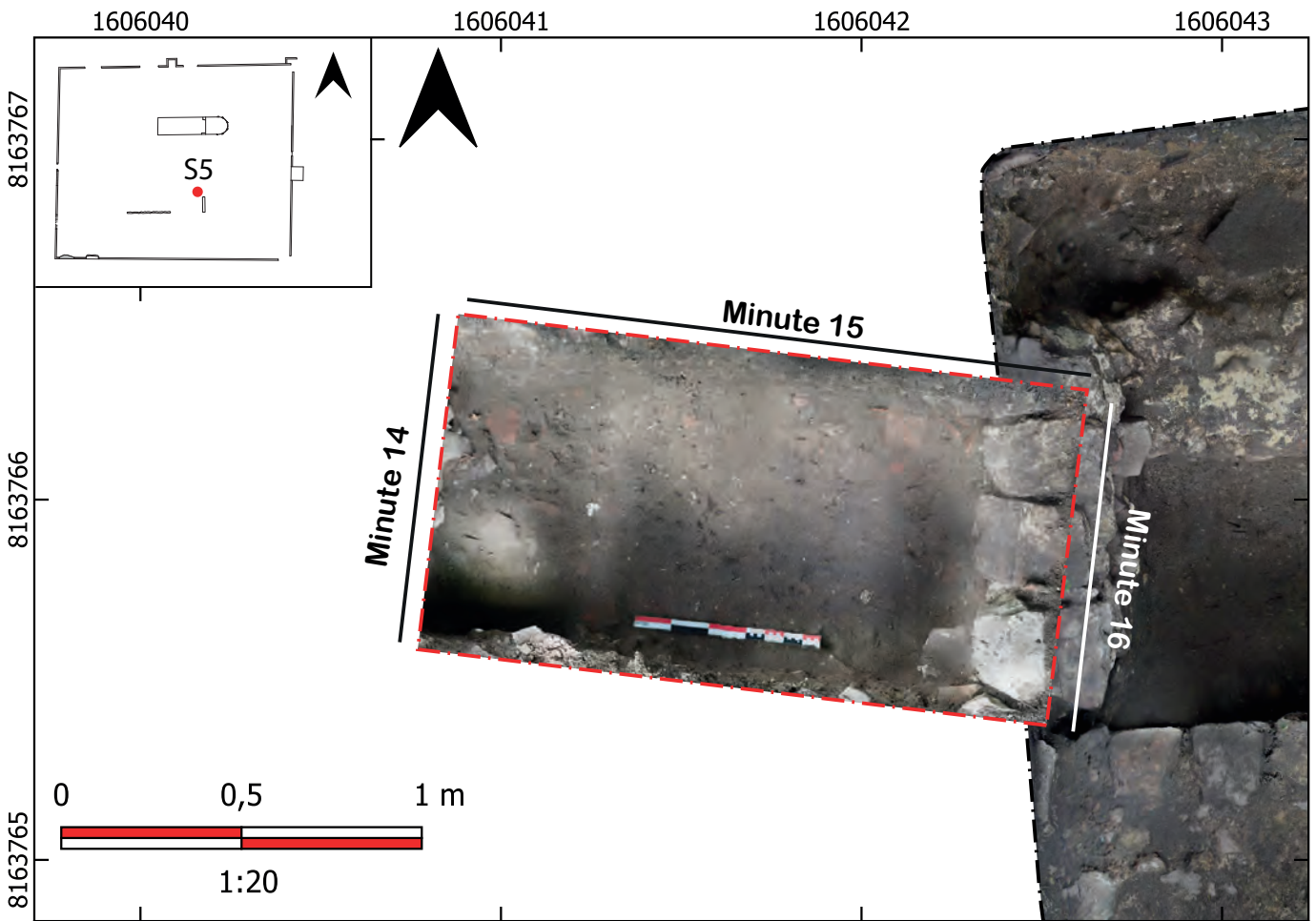


FIG. 27 : Coupe est du S5, axe nord-sud, Minute 16, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud, Raphaël Devred, D.A.O. Flavie Jeanpierre-Berraud).



Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49

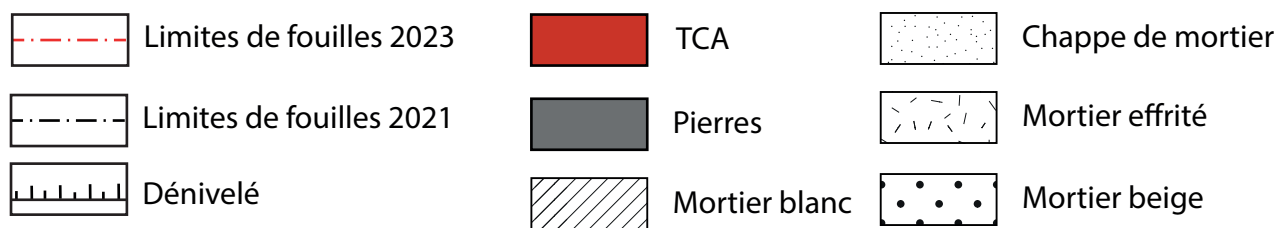


FIG. 28 : Orthophotographie et détail du secteur 5 de la zone 1 à la fin de la campagne 2023 (Photogrammétrie Flavie Jeanpierre-Berraud; D.A.O. Flavie Jeanpierre-Berraud et Mathias Bellat).

3. Interprétations

À l'issue de la fouille du S5, un seul vestige construit a été mis au jour. Au vue de la situation géographique de l'extension du S5, il semble alors que cette extension corresponde à la suite du MR17 du S5. En effet, l'ouverture de cette campagne correspondrait à l'espace extérieur du MR17 avec des niveaux stratifié tandis que l'est du MR17 déjà fouillé en 2020 - 2021 correspond à des niveaux construits (MR18, MR16 et MR7). De plus durant les précédentes campagnes de fouille, nous avons alors mis au jour l'US 5005 qui par sa description et son mobilier archéologique (notamment le prélèvement de quelques fragments de tommettes hexagonales) pourrait correspondre à un niveau de circulation. Cela coïncide avec les niveaux de circulation intérieur du cloître au niveau de la cour. Le MR7 Quant à lui serrait une réaffectation d'un niveau de sol intérieur construit en pierre avec une éventuelle couverture de mortier ou tommettes. Cependant pour le confirmer, il faudrait étudier davantage la maçonnerie de ce mir, en observant les deux côtés de celui-ci, pour voir si le parement continu et s'il est le même. Il faudrait également agrandir afin d'avoir une vision plus large de l'extension. En effet, l'emprise de cette année reste assez minime pour bien déterminer cet intérieur/extérieur. Aussi, au regard du plan grandmontain typique que nous possédons et de nos données, nous pouvons envisager que l'extension se situe près ou proche d'un espace extérieur en intérieur, tel un cloître ou une cour. Mais à ce stade il ne s'agit que d'hypothèses.



FIG. 29 : Photo de coupe du S5 depuis le sud sur 5005. On distingue 5003 au-dessus avec des inclusions de cailloutis et mortier et MR17 à l'est (Flavie Jeanpierre-Berraud).

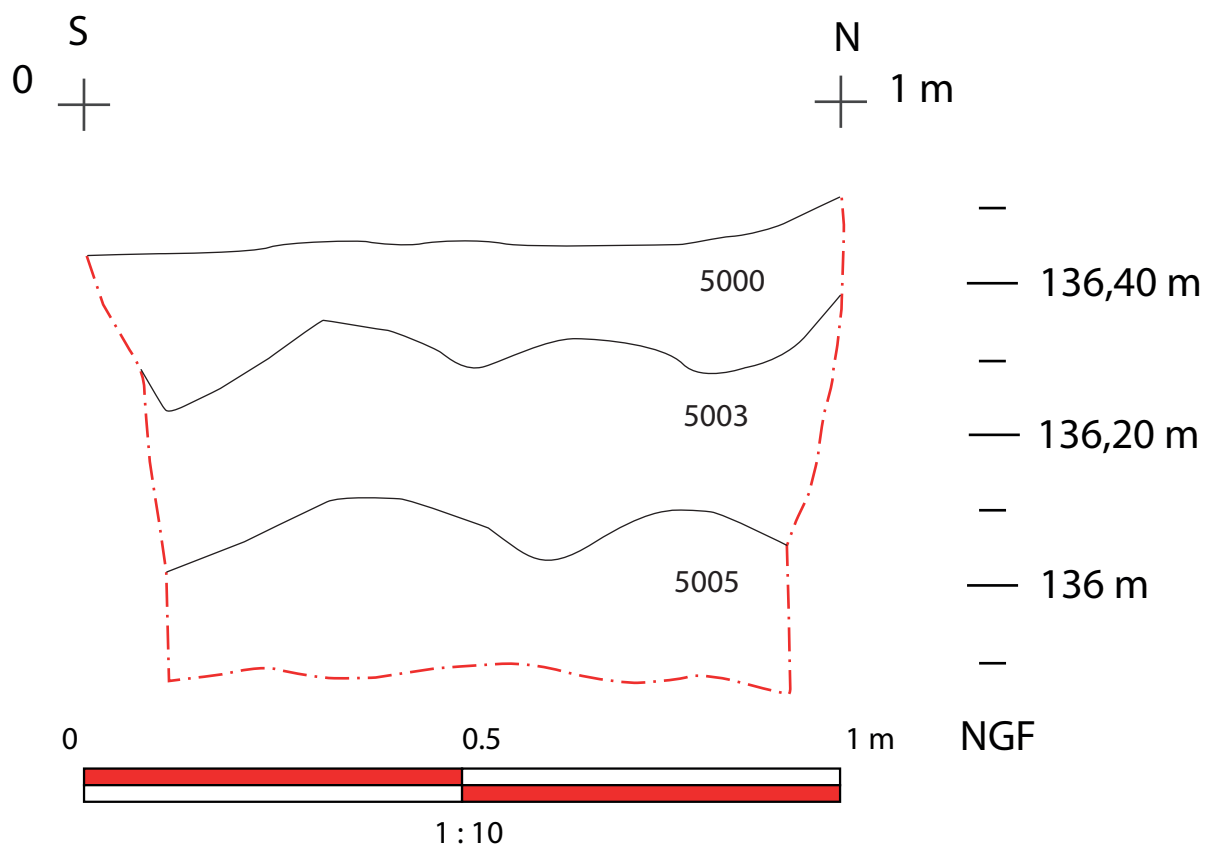


FIG. 30 : Coupe ouest du S5, axe sud-nord, Minute 14, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud, Raphaël Devred, D.A.O. Flavie Jeanpierre-Berraud).

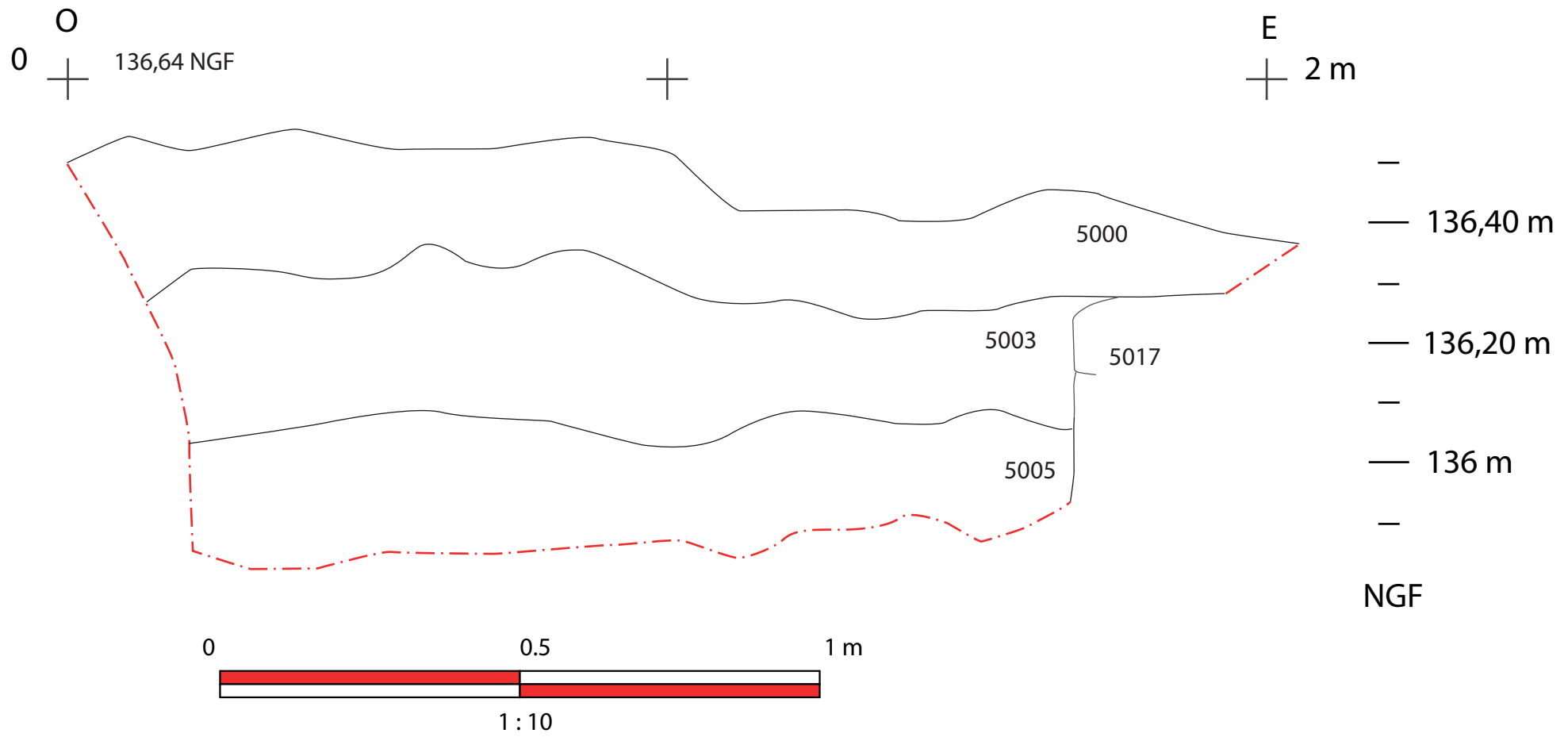


FIG. 31 : Coupe nord du S5, axe ouest-est Minute 15, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud, Raphaël Devred, D.A.O. Flavie Jeanpierre-Berraud).

B. Secteur 6, *Mathias Bellat*

1. Introduction

Les campagnes de fouilles successives en 2020 et 2021 ont permis de mettre au jour un mur construit avec deux états différents, conservé sur près de 7 m de longueur et environ 1,2 m d'épaisseur, suivant un axe ouest-est (MR4 et MR5), ainsi qu'un second pan de mur interne suivant un axe nord-sud (MR12). La campagne de 2020 a permis de fouiller une zone de 20 m² tandis que celle de 2021 s'est concentrée sur une zone plus réduite de 12 m². Cette année, un sondage de 2 m² a été réalisé dans la partie nord du secteur, déjà ouverte en 2021. De manière générale le S6 suit un léger pendage vers le sud, à raison de 0,2 m de dénivelé environ entre la coupe nord et la coupe sud (136,5 m NGF au nord contre 136,3 m NGF au sud). Le niveau du substrat a été atteint sur 6030 au sud du MR4 à environ 135,1 m NGF, soit 1,25 m de profondeur. La partie située au nord du mur elle atteint quant à elle 135,05 m NGF à 1,35 m de profondeur au maximum au niveau de l'US 6043, sur laquelle s'est terminée la campagne 2021.

2. Phases

En 2020-2021, deux phases distinctes ont pu être observées avec le BAT1 et ses couches modernes et le BAT2 et ses couches médiévales (**Figure 33**, **Figure 34**). À l'inverse, lors de la campagne 2023, il a été difficile d'établir une périodisation claire des couches mises au jour. En effet, les éléments céramiques restent trop ténus pour établir une quelconque classification et aucun autre matériel permettant d'établir une datation n'a été découvert. Les nouvelles couches identifiées cette année sont situées entre l'US 6031 et 6039. Si 6031 a été attribuée à la période moderne (**Figure 17**), notamment grâce à la présence de céramiques datées de la fin du XVII^e - début XVIII^e siècle (**Bellat, Courné, et al., 2021**, p.175), l'US 6039 semble légèrement plus ancienne, avec des éléments des XIV^e et XV^e siècles (**Bellat, Courné, et al., 2021**, p.176-177). Elle a ainsi été attribuée à la période médiévale tardive. Les nouvelles couches découvertes en 2023 ont quant à elles été attribuées à la 1^e phase moderne.

La couche la plus profonde atteinte en 2023 est l'US 6047, observée sur 1 x 0,95 m à partir de 1,14 m de profondeur (135,16 NGF). Cette couche est observée uniquement visible dans la partie nord-ouest du secteur (**Figure 35**), et n'a pu être documentée qu'en surface car elle n'a pas été fouillée lors de la campagne 2023. Elle présente des TCA de 10 - 15 cm, qui semblent positionnées à plat, ainsi que des éléments de mortier sporadiques et quelques pierres de petit calibre (3 - 7 cm) principalement disposées dans la partie nord (**Figure 32**). Cette US pourrait être un niveau de sol fortement remanié ou détruit ultérieurement, avec la mise en place de l'US 6045.



FIG. 32 : Vue zénithale depuis le sud sur la fin de fouille du S6 avec 6047 au nord et 6039 au sud. On distingue dans la coupe nord 6045 avec ses inclusions de mortier jaunes et blanches (Mathias Bellat).

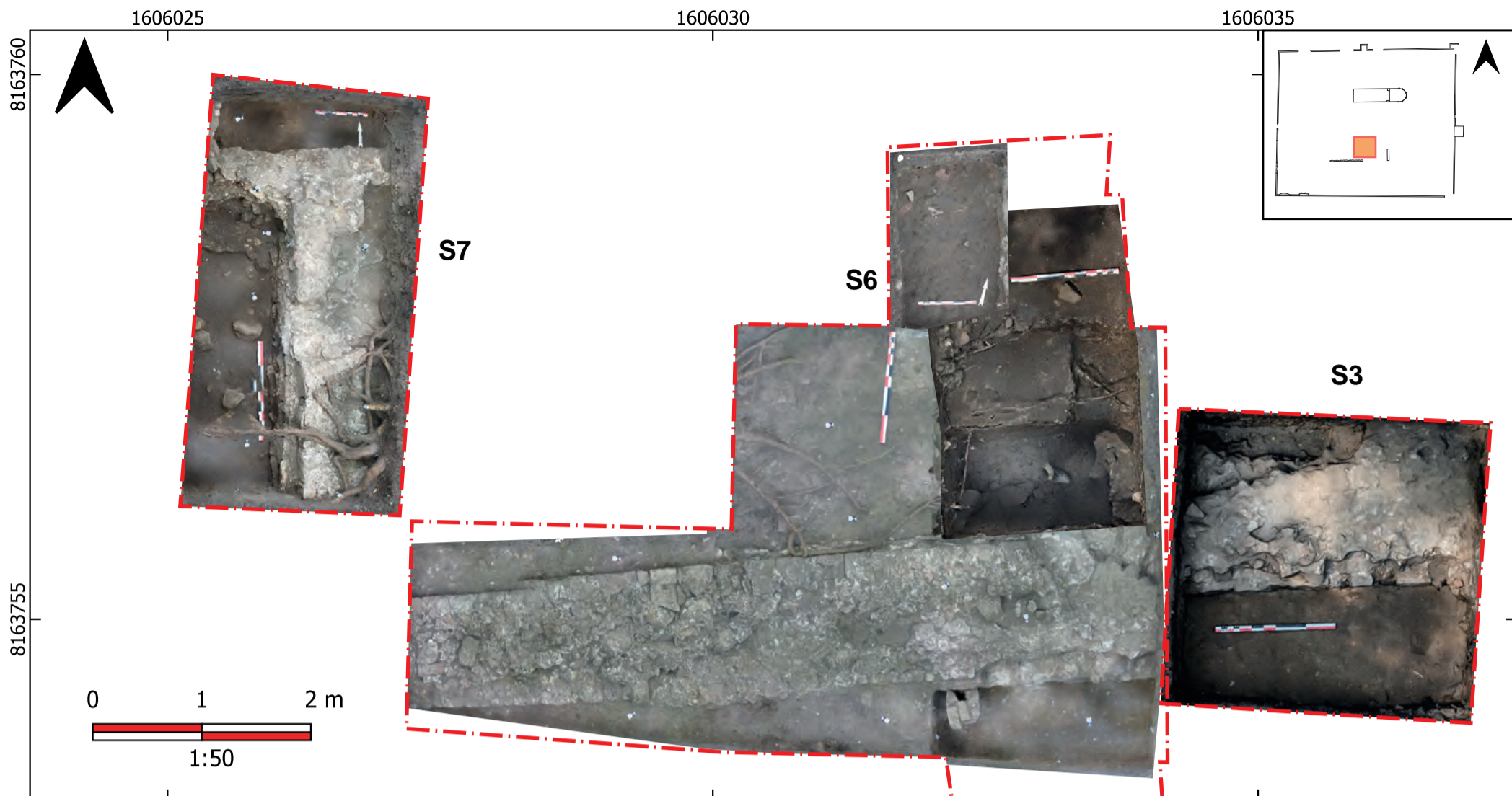
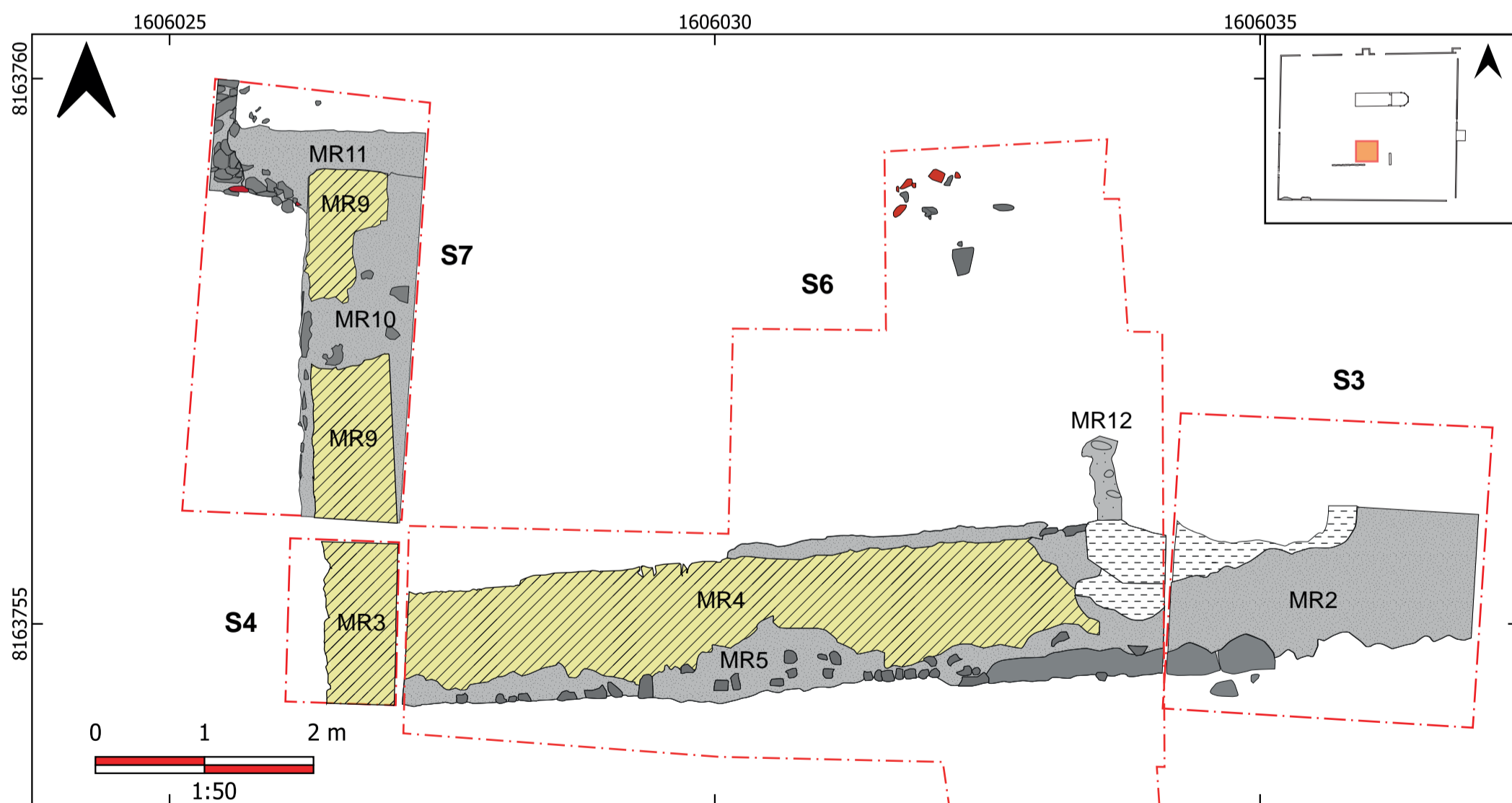










FIG. 33 : Orthophotographies des secteurs S3, S4, S6 et S7 au sud de la zone 1 (D.A.O.Mathias Bellat).

Projection : RGF 93
 Système de coordonnées : RGF 93 CC49
 Photogrammétrie : Etienne Courné, Mathias Bellat, Aurélia Lureau



- | | | | |
|--|--|---|---|
|  Mur intérieur du BAT2 (6041) |  Effondrements (6024, 3309) | | |
|  Murs attribués à la période médiévale |  Murs extérieurs du BAT2 | | |
|  Murs postérieurs recouvrant potentiellement des murs médiévaux |  Limites de fouille |  TCA |  Pierres |

Projection : RGF 93
 Système de coordonnées : RGF 93 CC49

FIG. 34 : Plan du BAT2 et état postérieur du BAT1 moderne dans les S3, S4, S6 et S7 au sud de la zone 1 (Mathias Bellat, Etienne Courné).

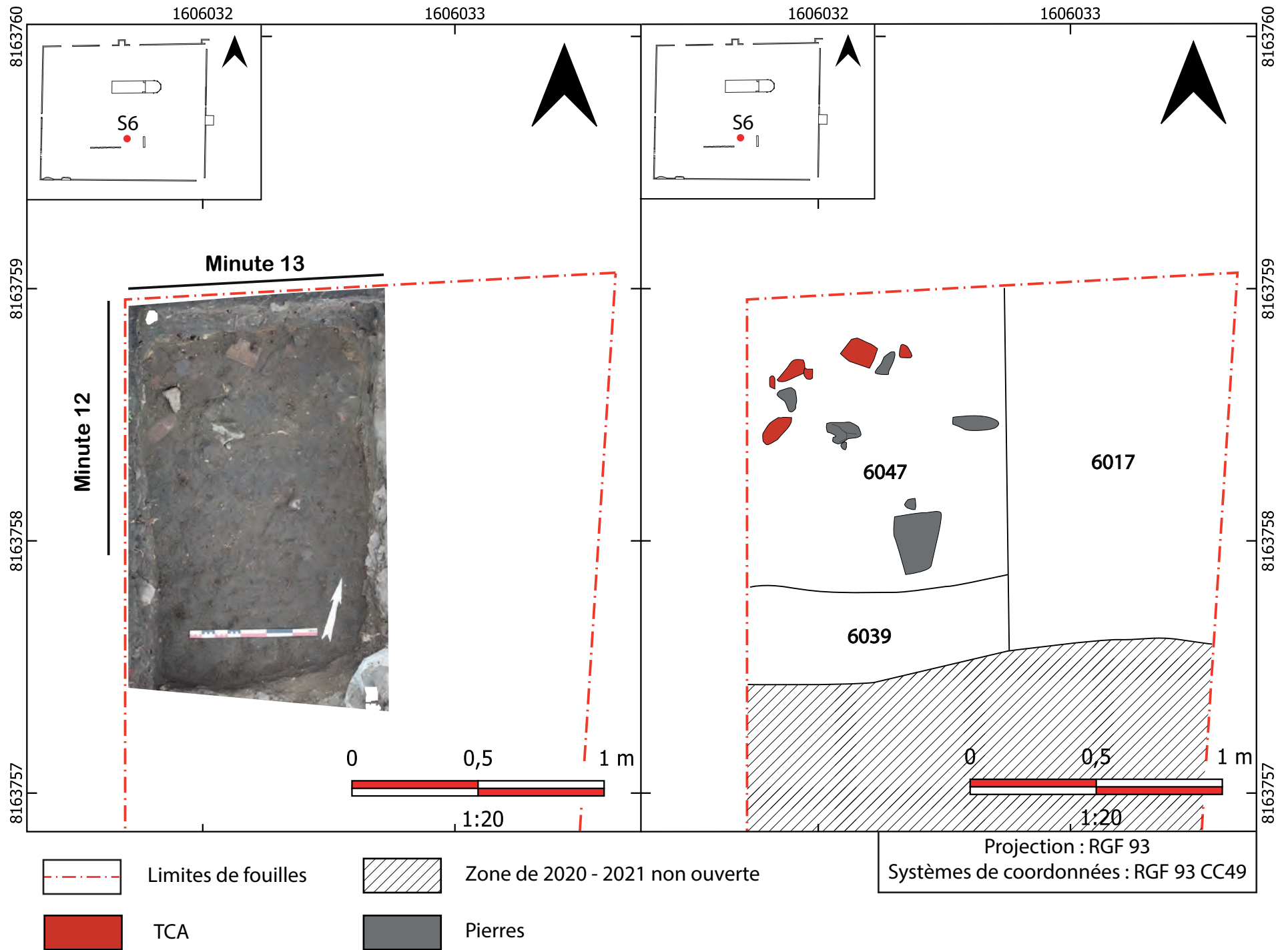


Fig. 35 : Orthophotographie et détail du secteur 6 de la zone 1 à la fin de la campagne 2023 (Mathias Bellat).



FIG. 36 : Niveau de préparation 6045, dans le S6 nord, avec inclusions de mortier jaune et blanc ainsi que quelques cailloux et TCA. La limite au sud avec 6037 est clairement distincte (Mathias Bellat).

Au sud de 6047, attenante à celle-ci, la couche 6039 a été mise au jour et fouillée en surface. La fouille s'est arrêtée sur cette US déjà observée en 2021 (Bellat, Courné, et al., 2021, pp.60-61), et composée de cailloutis et graviers insérés dans une matrice argilo-limoneuse assez compacte homogène de couleur grise tirant par endroit vers le brun verdâtre (Figure 32). Comportant des inclusions d'os, de mortier et de charbons (< 2 cm) elle avait été et reste encore interprétée comme une couche de transition entre 6037 et 6041, situés en-dessous. Son épaisseur est d'environ 10 cm et elle a pu être observée jusqu'au MR4 en 2021, soit sur une longueur totale de 1 m du nord au sud et 1,2 m d'est en ouest.

Couvrant la couche 6047, l'US 6045, a pu être fouillé entièrement lors de la campagne 2023. Il s'agit d'un niveau sablo-limoneux avec du mortier comme inclusion principale. Ce dernier, de couleur jaune ou blanche semble résulter d'un mélange traditionnel de chaux et sable, assez friable au touché (Figure 21, Figure 36). La matrice est d'un brun moyen clair, compact avec une texture homogène. La couche est connexe à 6037 au sud et touche les limites du sondage au nord, à l'est et à l'ouest. La couche est relativement stérile, puisque n'y ont été retrouvés qu'un seul reste faunique (indet.) et une tuile plate complète de TCA avec son rebord. Cette couche suggère très probablement la présence d'un niveau d'installation d'un sol ou la destruction d'un mur sous-jacent.

Au sud connexe à 6045, se trouve la couche 6037. Déjà fouillé en 2021 (Bellat, Courné, et al., 2021, p.61),

cette couche présente une texture de limono-caillouteuse avec des inclusions de graviers. Sa structure est assez compacte et homogène, elle suit un léger pendage nord-est sud-ouest. De couleur gris moyen, elle a une épaisseur de 0,06 m et a pu être observée sur 1,2 x 1 m environ, 0,7 m en 2021 et 0,3 m 2023 (**Figure 36**). Cette couche a livré beaucoup de matériel en 2021, notamment des TCA et céramiques. Cette année, des céramiques vertes glaçurées, qui semblent appartenir à la phase moderne (**Chap. Ceram**) ont été découvertes ainsi qu'une plaquette en métal percée (**Chap. Matériel**). Les nombreux artefacts retrouvés et la structure ainsi que la couche semblent correspondre à une couche d'abandon.

Couvrant les US 6045 et 6037, on observe la couche 6031, une couche limoneuse avec quelques blocs (5 - 25 cm), de couleur gris moyen clair (**Figure 37**). La couche présente des inclusions de cendres et de charbons (moyens), d'os en grand nombre, de TCA en assez grand nombre (6 - 12 cm) et quelques cailloutis (< 2cm). Sa structure est homogène et moyennement compacte. Elle mesure 1,2 x 0,7 m sur 0,2 m d'épaisseur. Si seul un tesson et quelques restes fauniques épars ont été retrouvés cette année dans 6031, en 2021 du verre et des éléments métalliques avaient également été prélevés dans la cette couche en 2021. Ses inclusions cendreuses et charbonneuses ainsi que son épaisseur, amènent à supposer qu'il s'agit probablement d'une couche de destruction/démolition ou d'abandon datée de la période moderne (phase IIb probablement).

Au-dessus de 6031, c'est l'US 6019, déjà observée plus au sud en 2020 et 2021 (**Bellat, Courné, et al., 2020, p.56, 2021, p.66**), qui a été exhumée et fouillée à nouveau (**Figure 38**). Cette couche limoneuse est assez meuble et présente des inclusions charbonneuses, du matériel brûlé (tessons, charbons) ainsi que des TCA positionnée à plat, elles aussi brûlées. De couleur brun foncé cette couche présente une structure peu compacte, homogène et mesure environ 0,15 m d'épaisseur. Lors de la campagne 2023, divers restes céramiques ont été découverts, ainsi que deux clous en métal (**Chap. Matériel**). Cette couche riche en matériel et probablement une couche construite à l'origine (TCA à plat) qui pourraient correspondre à un niveau d'occupation abandonné.

Le sondage 2023 dans le secteur 6 s'est ouvert sur 6017, déjà fouillée en 2020 (**Bellat, Courné, et al., 2020, p.57**) et 6027, observée dès 2021 (**Bellat, Courné, et al., 2021, p.69**). La première couche, 6017, est une couche limono-argileuse homogène peu compacte de couleur brun foncé, ayant livré un matériel abondant et notamment des restes fauniques, TCA et tessons céramiques. D'environ 0,2 m d'épaisseur, elle n'a été observée que dans la partie ouest du secteur 6, à l'est l'espace est occupé par la couche 6015 (**Bellat, Courné, et al., 2020, p.58**). Cette couche n'a pas été enregistrée cette année puisqu'à la suite des différents décapages et fouilles précédentes (2020-2021) l'espace nord du S6 est devenu trop perturbé, et ne permettant pas de distinguer clairement 6017 à la fouille mais uniquement lors des relevés de coupe. La seconde couche, 6027, est un niveau de TCA positionnées à plat perturbées, interprété comme un sol construit (SL1). S'il a pu être partiellement observé après le décapage en 2023 (**Figure 38**), sa présence restreinte et éparse, limite les interprétations de ce niveau, de même que sa position stratigraphique qui semble grandement perturbée par l'action racinaire (**Bellat, Courné, et al., 2021, p.70**).

Concernant les US postérieures à 6027, aucune n'a encore pu être fouillée et seules 6007 et 6001 ont été identifiées lors du relevé (**Figure 39, Figure 40**). Si l'absence de 6009, fine couche limoneuse situé sous 6027 et sur 6017 peut s'expliquer par son épaisseur très fine (4 cm) et difficile à observer en coupe, les US 6002, 6003 et 6005/6006 n'ont pas été rendues visibles, ce manque de visibilité étant probablement dû aux remaniements du sédiment du S6 lors des rebouchages successifs de 2020 et 2021. En 2021 déjà, le comblement du S6 avait laissé entrevoir une nouvelle couche anthropique, notée US 6025. L'absence des US 6002, 6003 et 6005/6006 lors de la campagne 2023 n'indique donc pas leur absence dans la partie nord du S6, seul un sondage dans une zone non perturbée permettrait de vérifier la présence effective de ces US.



FIG. 37 : Vue zénithale depuis le sud sur 6031 et deux blocs posés dessus. La couche est très homogène. Au nord dans la berme on distingue des inclusions de mortier et TCA correspondant à 6007 (Mathias Bellat).



FIG. 38 : Vue zénithale depuis le sud après l'ouverture du S6. 6019 est visible partout avec quelque rester de 6017, les TCA à plat correspondent à 6027 présentent sporadiquement (Mathias Bellat).

3. Interprétations

Le secteur 6 n'a pas livré en 2023 d'autres informations complémentaires, que celle de la confirmation des relations stratigraphiques déjà observées en 2020-2021 ainsi que la présence de deux nouvelles US, 6045 et 6047 dont la première pourrait correspondre à un niveau construit.

Concernant l'interprétation de 6045, deux hypothèses peuvent être émises. Il pourrait s'agir d'un niveau de préparation de sol. Les niveaux de sol en TCA, mis au jour, recouvrent souvent une couche de mortier servant à drainer l'eau, stabiliser et fixer les tuiles (CHAPELOT *et al.*, 2009). De même, on observe dans le S10, fouillé en 2021, des couches de préparation pour les deux niveaux de sol en TCA SL2 (Figure 18) et SL3 (Figure 19) correspondant respectivement aux US 10004 et 10009 (Figure 41). Si 10004 n'a pas été identifié avec précision, 10009 est un niveau limoneux-argileux ayant servi à niveler les couches supérieures et comprenant quelques rares inclusions de mortier.

Dès lors question se pose alors, peut-on rapprocher chronologiquement la couche 6045 de la couche 10009 du S10? De toute évidence, non. Au-delà de leurs positions stratigraphiques grandement différentes, 60 cm en-dessous du niveau du sol pour 10009 (136,1 m NGF) et 90 cm pour 6045 (135,5 m NGF), leur composition diffère drastiquement. Dans le cas du S10, on observe un niveau de préparation meuble limono-argileux très fortement perturbé par des intrusions (Bellat, Courné, *et al.*, 2021, p.81), tandis que dans le cas de 6045, il s'agit d'un niveau sablo-limoneux et avec du mortier comme composante principale de la couche. On peut donc assez largement supposer que 6045 et 10009, ou même 10004 (postérieure à 10009) ne forment pas une même entité de préparation d'un sol sur l'ensemble du bâtiment. La couche 6045 semble plus ancienne, notamment de par l'utilisation intensive de mortier et sa position stratigraphie plus profonde.

L'autre hypothèse serait celle d'un effondrement de mur. La couche 6045 pourrait être un niveau de dé-

molition d'un mur interne au BAT2 ou BAT1. En 2021 le MR12, et plus particulièrement la couche 6041, présentait un appareil en mortier jaune assez similaire à 6045. À la surface du MR12, la couche 6033 correspondait à la dégradation de celui-ci et présentait - bien qu'observée sur une surface nettement plus réduite - une couche de limons, cailloutis et blocs avec de fortes inclusions de mortier de couleur jaune (Bellat, Courné, et al., 2021, p.61). On peut donc aisément faire le rapprochement avec la destruction d'un mur de mortier. Aucune hypothèse ne prévaut pour le moment, bien que la position d'un mur aussi près du MR4 (2 - 2,5 m) indiquerait une pièce de petites dimensions. Toutefois, si on se fie à l'alignement du MR11 dans le S7, correspondant au mur de voûte de la cave, qui suit un alignement ouest-est, 6045 pourrait alors être le prolongement du MR11 (Figure 33).

Quant à 6047, aucun indice ne transparait pour le moment sur la fonction et la nature de cette couche. Pour poursuivre la fouille du S6, l'une des stratégies consisterait à réouvrir les parties au nord du MR4 de 2021 et 2023 en élargissant leur emprise à l'ouest. Là où les campagnes 2019-2021 avaient été limitées par la présence d'un arbre entre le S4, S6 et S7, ce dernier a été abattu par la mairie en 2022. La zone qu'il recouvrait pourraient alors être fouillée, bien qu'elle soit probablement assez perturbée. Cela permettrait d'observer sur une zone vierge de toute perturbations de campagnes précédentes la stratigraphie intérieure du bâtiment.

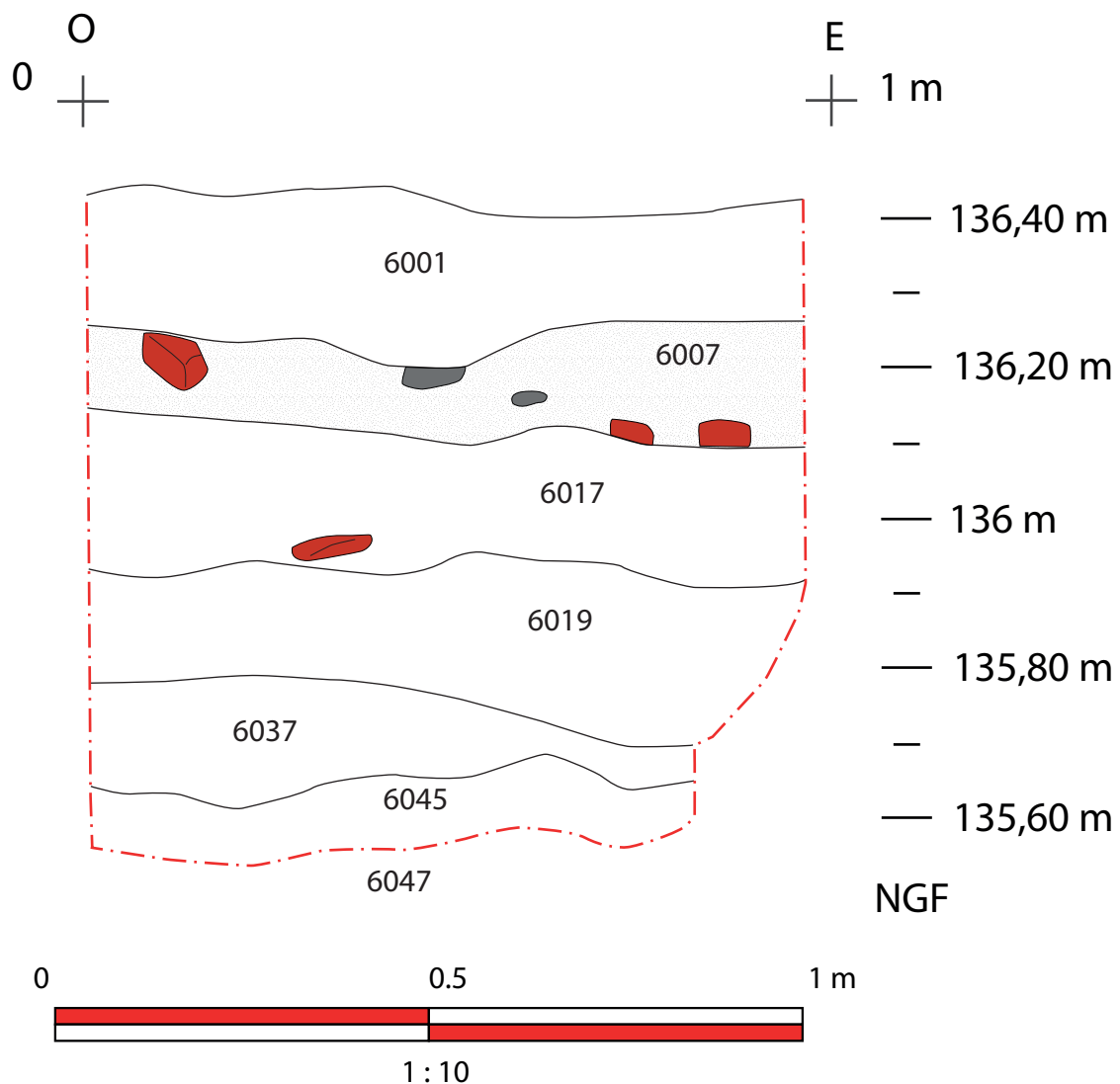


FIG. 39 : Coupe nord du S6, axe ouest-est, Minute 13, 1 : 10 (Mathias Bellat, Raphaël Devred, D.A.O. Flavie Jeanpierre-Berraud).

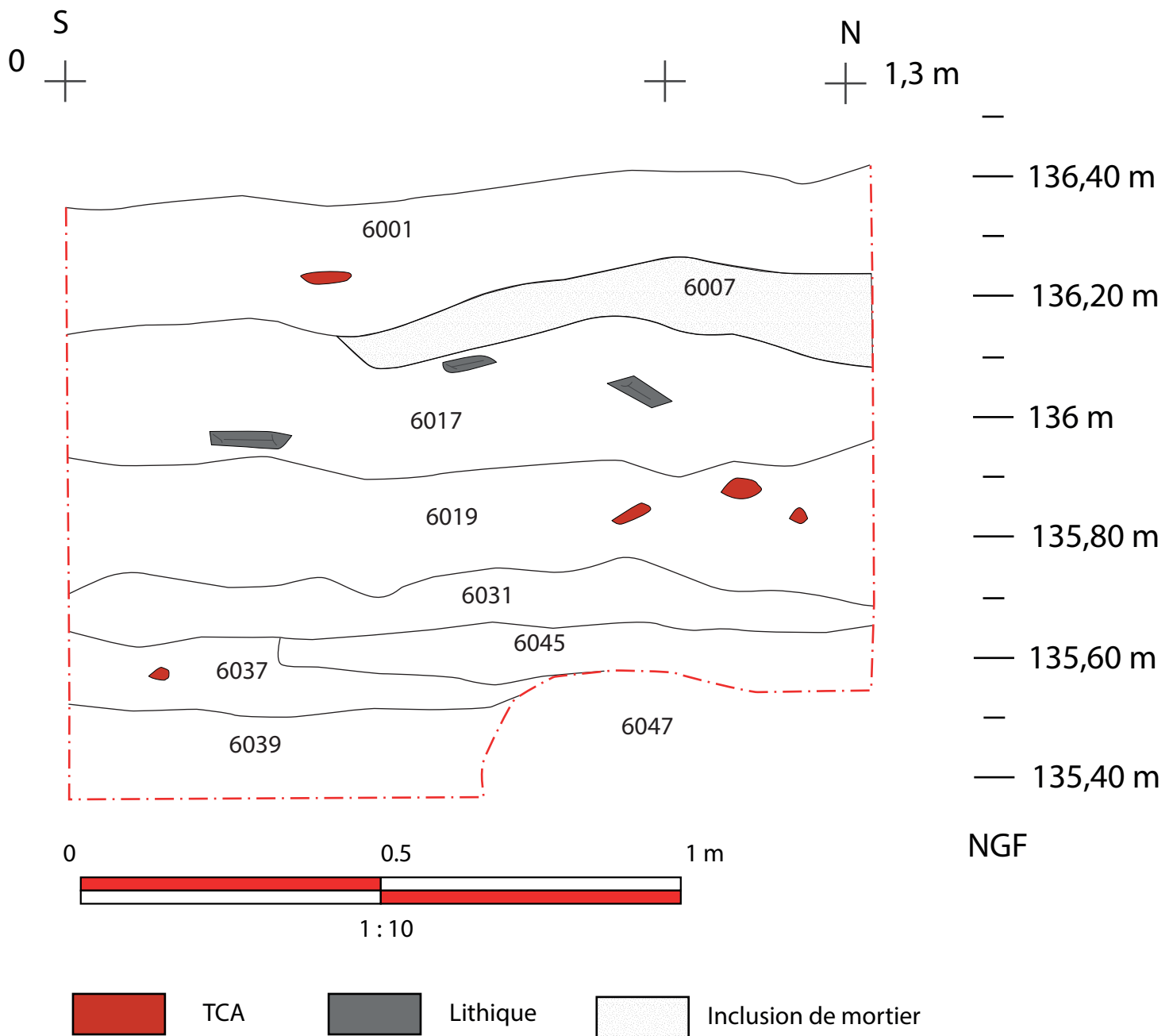


FIG. 40 : Coupe ouest du S6, axe sud-nord, Minute 12, 1 : 10 (Mathias Bellat, Raphaël Devred, D.A.O. Mathias Bellat).



FIG. 41 : Niveau de sol SL3 dans le S10 avec les TCA positionnées à plat de 10008 et le niveau de préparation 10009 argilo-limoneux visible en-dessous, au niveau de la mire (Marine Waszak).

Zone 2 (*Anaëlle Genneret & Mathias Bellat*)

La zone 2 constitue l'ensemble de la chapelle et le périmètre proche de celle-ci (**Figure 42 Figure 43**). Déjà fouillée en 2020 (**Bellat, Courné, et al., 2020**, pp.100-108) et 2021 (**Bellat, Courné, et al., 2021**, pp.87-117), la zone 2 présente les plus importants vestiges bâtis encore en élévation du site. Une première ébauche descriptive de la chapelle avait été réalisée en 2021 mais aucun calage chronologique n'avait été proposé. Deux sondages avaient été réalisés en 2020, le S1 à l'est de la nef qui s'est révélé négatif et n'a présenté aucune couche de nature anthropique, le deuxième, S2, a été implanté au niveau de l'entrée de la nef. Il a laissé entrevoir une succession de marches en pierres monolithiques. Les diagnostics réalisés en 2021 se sont divisés entre l'espace de la cave où le D3 et D6 ont révélé respectivement la stratigraphie en lien avec l'établissement du mur moderne de séparation cave, nef et l'entrée de la cave avec des éléments en bois attribués au XIX^e - XX^e siècles. Les diagnostics D4 et D5 localisés dans la nef ont permis d'avoir un aperçu de la stratigraphie des comblements de la chapelle et des fondations des murs du chevet. Enfin, un dernier sondage réalisé en 2021, le D1, se situe légèrement au nord de la chapelle et présente quelques vestiges anthropiques notamment des grillages de faisanderie du XX^e siècle.

Cette année la stratigraphie complète de la zone 2 a été retranscrite sur le diagramme de Haaris global du site (**Figure 17**). De plus, un mémoire du master 1 Patrimoine et musées, intitulé *Application de la méthode de la méthode HBIM en archéologie : étude de cas du prieuré des Moulineaux dans les Yvelines* a été soutenu par Anaëlle Genneret en Juillet 2023 (**GENNERET, 2023**). Dirigé par Vincenzo Capozzoli, maître de conférences à l'université Panthéon Sorbonne, celui-ci a reçu la mention « Très bien » avec 18. Ce mémoire a été repris et intégré au rapport de fouilles de cette année. Ne sont ici présentés que les enjeux relatifs à l'archéologie du bâti et la stratigraphie architecturale de la partie nef de la chapelle sur ses faces extérieures sud et est et toutes ses élévations intérieures.

Une étude des graffitis/peinture et gravures sur les murs de la nef a été réalisé par Aaron Gatt. Cet inventaire agrémenté d'une interprétation succincte sur leur sens et fonction potentielle a été ajouté en partie annexe (**Chap. Graffitis**).

Le relevé 3D scanner réalisé avec l'aide de SNCF réseau et encore en cours de traitement et servira non seulement à agrémenter le modèle HBIM de relevé 3D précis mais pourrait, si les images le permettent, servir à réaliser des dessins pierres à pierres de l'ensemble de la chapelle.

Enfin, une étude dendrochronologique menée par *Dendrotech* a été menée. Celle-ci nous permet d'avoir les premières datations absolues sur le site des Moulineaux et de distinguer une nouvelle phase de reconstruction à la période médiévale. Le rapport de *Dendrotech* a été ajouté en annexe (**Chap. Dendro**).

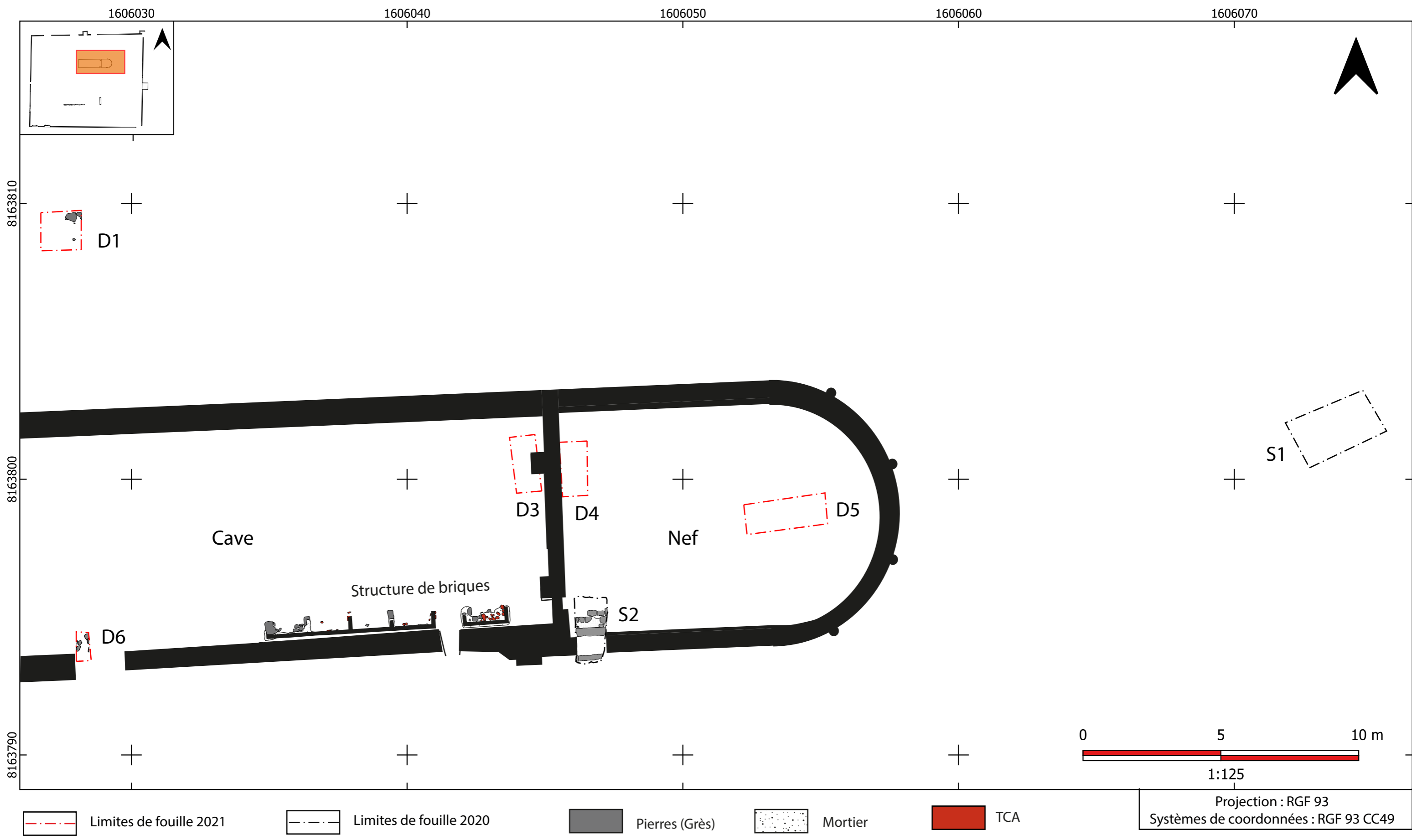


FIG. 42 : Plan des structures de la zone 2 début 2023 (Etienne Courné, Mathias Bellat).

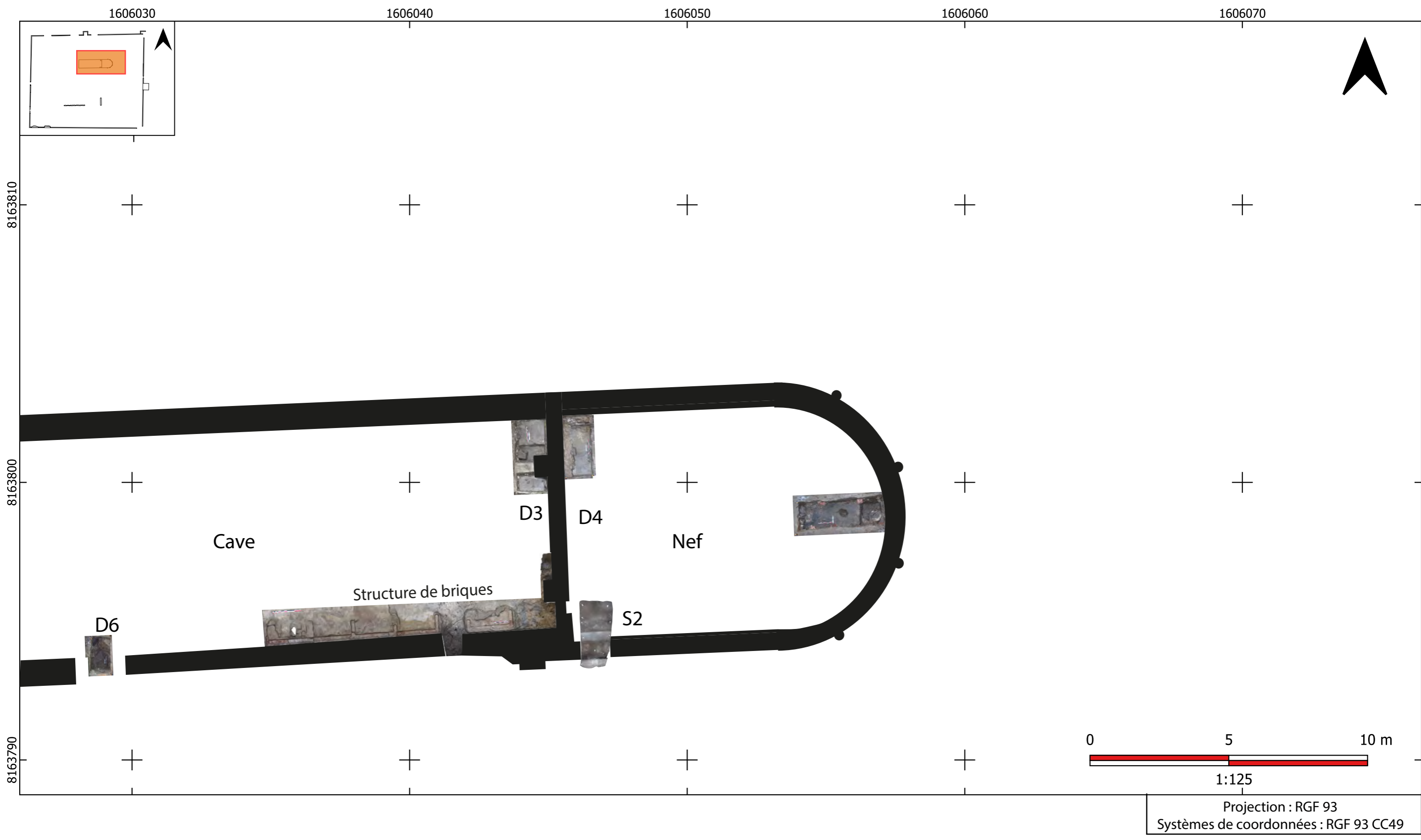


FIG. 43 : Orthophotographies des secteurs et diagnostics de la zone 2 (Photogrammétries, Etienne Courné; D.A.O. Etienne Courné, Mathias Bellat).

A. Méthodologie de l'étude du bâti

Dans un premier temps, chaque unité stratigraphique est nommée puis répertoriée en distinguant les US positives, US négatives et les unités de construction (UC). Une fois les relations entre les unités étudiées, chaque US est repositionnée chronologiquement. Cinq phases sont identifiées dans l'étude du bâti comme pour le reste du site : première phase médiévale (XII^e – XV^e siècles), deuxième phase médiévale (XV^e - XVI^e siècles), première phase moderne (XVI^e – XVIII^e siècles), deuxième phase moderne (XVIII^e - XIX^e siècles) et phase contemporaine (XIX^e – XXI^e siècles).

B. Les élévations extérieures

1. La façade est du chevet

L'élévation extérieure correspond à l'abside de l'église prieurale (**Figure 45**). Le chevet, travaillé en calcaire, est agrémenté de quatre colonnettes engagées. Les pierres proviennent probablement des carrières locales de la Beauce (Chartien) ou de l'Eure et Loir à Morancez (Lutétien), lieu d'origine des pierres de la cathédrale de Chartres lors de phase de reconstruction au XII^e siècle. La base des colonnettes se compose de quatre appendices reposant sur un socle quadrilatéral sans ornement. Le fût est lisse et le chapiteau présente un motif feuille d'eau (ou feuille plate).

Treize unités stratigraphiques ont été répertoriées (**Figure 49**). Le mur en calcaire, UC3, est appuyé sur les fondations notées UC11. Ces deux éléments architecturaux accueillent trois trous de boulins (UC88, UC92 et UC93). Ces unités équivalentes sont contemporaines au mur et aux fondations. En effet, lors de la construction d'un édifice, les trous de boulins sont des réservations dans la structure qui permettent de ficher les échafaudages.

Le mur (UC3) est détruit en partie basse par l'US87 dont l'estimation chronologique pourrait se situer à la phase contemporaine. Cette destruction laisse entrevoir une encoche liée au système d'évacuation des eaux des deux cuves intérieures (**Figure 44**).

Enfin, l'abside est coupée par trois fenêtres cintrées, équivalentes entre elles : UC89, UC90 et UC91. Ces dernières se constituent d'une embrasure supérieure en arc. Aucun vitrage n'as été conservé. Il reste, aujourd'hui, seulement les barreaux métalliques rouillés et quelques pièces boisées. Les fenêtres sont également rythmées par quatre colonnettes équivalentes (UC79, UC78, UC80 et UC83), s'adossant aux UC3 et UC11.



FIG. 44 : Vue de détail du chevet, UC3, depuis l'est avec la destruction de l'US87 (Kévin Warau).



FIG. 45 : Orthophotographie de la façade est du chevet (Photogrammétrie cabinet Bortolussi; D.A.O. Anaëlle Genneret).

2. La façade sud du chevet

L'élévation extérieure sud correspond à l'un des murs latéraux de l'église. Cette façade se compose de deux entrées. Une première au rez-de-chaussée qui donne accès à l'intérieur du chevet. La seconde se situe à l'étage et dessert le premier étage de la nef, aujourd'hui détruit (Figure 46).

L'étude a conduit à la création de vingt unités stratigraphiques (Figure 50). Tout d'abord, nous pouvons observer, à l'est de la façade, la continuation de l'élévation de l'abside. En effet, le mur en calcaire, UC3, ainsi que les fondations, UC11, sont visibles. Ce mur accueille deux trous de boulins en hauteur : UC12 et UC13. L'élévation se compose également du mur UC16 dont une partie est cachée par la végétation. Cette unité s'appuie sur l'UC4, le mur inférieur. La différence de traitement entre l'abside et la nef est nettement distinguable. Alors que le mur grandmontain (UC3) est en appareil de calcaire, les murs restants (UC4 et UC16) sont montés en grès. Les murs de l'abside et les murs de la nef sont coupés verticalement par l'UC14, un départ de maçonnerie arasée formant l'aile sud du monastère. L'UC14 est marquée par la présence de briques, orientant sa datation vers la première phase moderne. En effet, l'usage de la brique semble être rattaché aux infrastructures de la phase moderne comme c'est le cas pour l'enceinte du site. Les portions conservées de l'enceinte présentent un liseré constitué des briques similaires. Enfin, l'UC14 est jointe à l'US9, l'état détruit de la maçonnerie. La datation de cette unité négative reste incertaine mais tend vers la deuxième phase moderne.

La partie inférieure de l'élévation, UC4, se structure d'une entrée, entité formée de UC1 et UC2. D'après les plans grandmontains, l'ouverture (UC1) devait probablement être présente au XII^e siècle. Néanmoins, l'encadrement de l'ouverture (UC2) semble avoir subi de nombreuses modifications comme en témoignent les différentes couches de mortier. Ces modifications pourraient être rattachées la deuxième phase moderne. Quatre

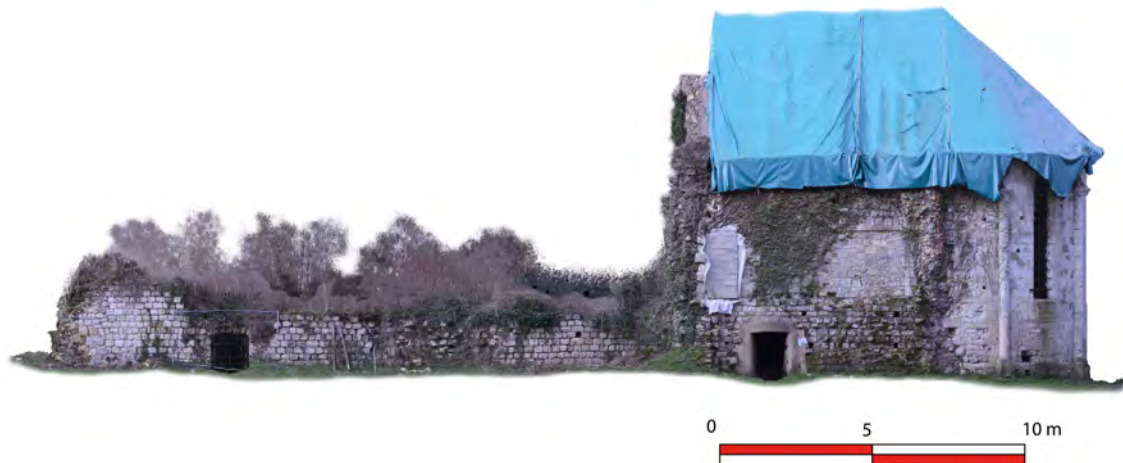


FIG. 46 : Orthophotographie de la façade sud de la chapelle (Photogrammétrie cabinet Bortolussi; D.A.O. Anaëlle Genneret).

trous de boulins coupent également le mur : UC6, UC7, UC5 et UC8. Enfin, le mur (UC4) est marqué, en partie inférieure, d'une avancée de quatre assises en grès adossées. La fonction de ces assises n'a pas été déterminée. La partie supérieure de l'élévation, UC16, se compose quant à elle d'une corniche adossée, UC18 (Figure 47). Cette dernière se compose de rangées de briques, similaires à celles de l'UC14. La corniche témoigne d'un début de voûtement se prolongeant jusqu'à la seconde entrée, située à l'étage (Figure 48). Cette entrée se constitue de l'ouverture même (UC19) coupant le UC16, elle est encadrée par un jambage, UC22 et UC20. L'UC19 a été comblée par des parpaings en 2019 afin de protéger le site des intrusions, et soutenir l'ouverture.

Enfin, les murs UC16 et UC4 sont scindés par une unité négative, l'US68. Cette unité est l'état détruit d'un plancher. La destruction du plancher est estimée à la deuxième phase moderne, tout comme la destruction de l'UC14, c'est-à-dire l'US9.

3. Chronologie des élévations - extérieurs

L'ensemble de l'élévation de la façade est, peut être rapproché de l'époque grandmontaine. En effet, les moines grandmontains portaient une attention particulièrement au traitement du chevet de l'église prieurale. Ainsi, l'abside et la nef ne sont pas construites dans le même matériau. Dans le cas des Moulineaux, le chevet a été travaillé en calcaire tandis que la nef a été construite en grès.

Le phasage de l'élévation sud semble plus perturbé, illustrant toute la complexité chronologique du prieuré. Alors qu'on pourrait penser que les murs UC4 et UC16 soient restitués à l'époque grandmontaine, dans la continuité du chevet, l'absence de soins de l'appareil remet en doute leur chronologie. La maçonnerie arasée (UC14) datable de la première phase moderne renforce cette dissonance chronologique, tout comme la corniche (UC18) et la présence d'un plancher (US68). En effet, d'importantes modifications ont eu lieu dans la première phase moderne, lorsque le monastère devient un château. L'ensemble de l'élévation sud pourrait, en réalité, être daté de cette phase moderne. Néanmoins, l'hypothèse d'une destruction totale des murs latéraux grandmontains, à l'époque moderne, pour ensuite les remonter, tout gardant intact le chevet, semble incertaine.

Afin d'éclaircir l'enchevêtrement des parties grandmontaines et modernes, une hypothèse pourrait être avancée : l'épaisseur importante des murs de l'église aurait permis de conserver le noyau de la maçonnerie grandmontaine. Ainsi, seuls les parements extérieurs auraient été totalement ou partiellement détruits pour accueillir l'appareillage moderne. La raison de ces reprises n'est pas clairement identifiée mais il pourrait s'agir d'un mauvais

état du monastère lors de l'achat à l'époque moderne, nécessitant alors des travaux. Ainsi, ce remaniement de la première phase moderne concerne le parement mais se caractérise également par le percement d'une nouvelle ouverture à l'étage (UC19), la construction d'un plancher et d'une reprise ou construction de l'aile sur du monastère (UC14).



FIG. 47 : Vue depuis le sud sur la façade sud du chevet. On distingue l'UC3 à l'est avec le départ d'une colonnette (UC79), au centre le départ de mur UC14 et son arasement US9 et en-dessous le parement moderne de l'UC4. à l'ouest ont distingué le parement de l'UC16 avec au dessus le décors de l'escalier l'UC18 (Kévin Warau).



FIG. 48 : Vue de détail de la corniche adossée de l'UC18 et son appareillage fait de pierre de calcaire et briques (Anaëlle Genneret).

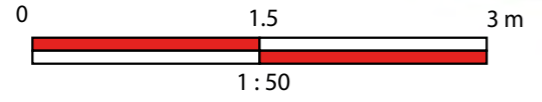
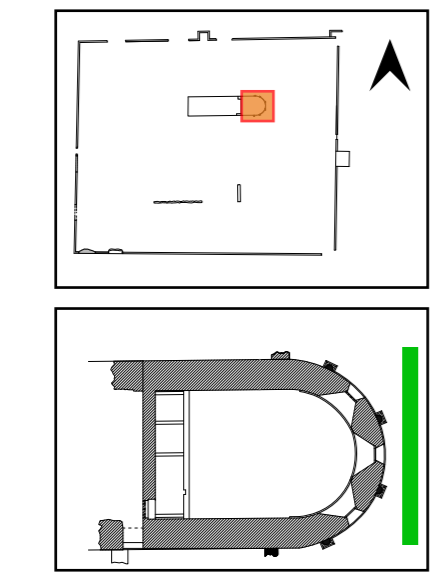


FIG. 49 : Orthophotographie avec découpage stratigraphique de la façade est du chevet (Photogrammétrie cabinet Bortolussi; D.A.O. Anaëlle Genneret).

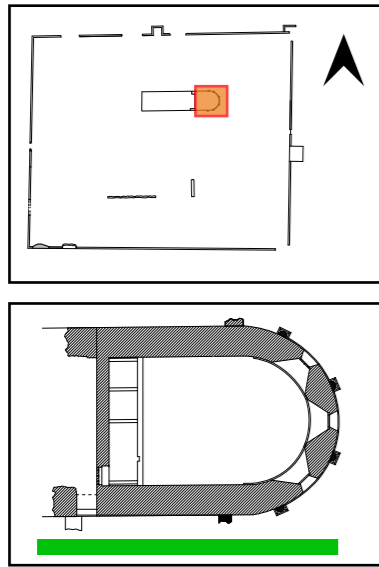


FIG. 50 : Orthophotographie avec découpage stratigraphique de la façade sud du chevet (Photogrammétrie cabinet Bortolussi; D.A.O. Anaëlle Genneret).

C. Les élévations intérieures

1. La façade intérieure sud

L'élévation intérieure sud est percée par une unique entrée, située au rez-de-chaussée. Celle-ci est surmontée par un corbeau en pierre sur lequel repose une poutre. La poutre est entièrement visible sur la photogrammétrie du côté ouest. Elle est le vestige d'une ancienne tribune (**Figure 51**). La façade sud est rythmée par un renfoncement dans lequel deux « piscines » sont creusées (**Figure 52**). Ces piscines ou bassins, ronds et carrés, sont endommagés. Ils sont reliés à un système d'évacuation dont la partie terminale est visible sur la façade extérieure est (US87).

L'étude a conduit à créer vingt-trois unités stratigraphiques (**Figure 56**). L'appareil du mur, UC84, est visible au nord-est et au sud-ouest de l'élévation. Celui-ci est recouvert par un enduit en fausses pierres de parement, UC44. L'enduit situé au niveau de la fenêtre est quant à lui nommé UC67. La dégradation de cet enduit, à certains endroits, a permis d'observer de multiples trous de boulins (UC53 (**Figure 53**), UC60, UC55 et UC56). L'élévation est également marquée par une entrée. Celle-ci est formée de l'ouverture UC1, surmontée d'un linteau cintré (UC46) et joint à un jambage en bossage de pierres (UC47). Cette ouverture, datable de l'époque grandmontaine, est déjà présente sur l'élévation extérieure sud. Néanmoins, le jambage semble être de la première phase moderne et le linteau, en briques standardisées, de la phase contemporaine.

L'étude de l'entrée peut être complétée par un sondage réalisé en 2020 (S2) sur le seuil de la porte (Bellat, Courné, et al., 2020). Une succession de dalles de pierre sur trois paliers a pu être mise au jour. Entre la première dalle et le niveau de sol présumé de l'église, l'équipe a relevé un dénivelé de 0,45 m. Les deux premières dalles sont monolithiques tandis que la troisième se compose de plusieurs blocs de taille réduite. Ce troisième palier semble s'appuyer sur un niveau de sol qui présente également quelques blocs.

Au-dessus de l'entrée, nous retrouvons la poutre (UC29), servant de structure à la tribune aujourd'hui détruite. Un trou UC54, en partie haute, se distingue des trous de boulins du reste de l'élévation (**Figure 55**). En effet, celui-ci est couvert d'une épaisse couche de mortier (UC55). Il peut être mis en relation avec la tribune puisqu'il devait probablement accueillir une structure servant au soutien.



FIG. 51 : Prise de vue, fisheye, de la face est de la nef depuis l'ouest avec le balcon daté de la période moderne et sa poutre traverse. On observe au sud une ouverture sur la partie supérieure (UC74) (Araon Gatt).

La voûte de l'église se constitue d'un arc-doubleau, UC40. L'arc s'appuie sur deux culots situés au sud et au nord. Il est flanqué également par un cordon en demi-tore (UC51 et UC50), filant le long du mur. La voûte se termine sur l'un des trois voûtains en arête du chœur. Le chœur est recouvert d'un enduit (UC36) similaire à celui de la voûte, UC37 et UC39.

En partie inférieure de l'élévation, le mur est creusé d'un renforcement (UC58 et UC57) occupé par deux bassins liturgiques. L'UC58 présente des traces de polychromie et quelques motifs floraux à peine distinguables (**Figure 54**). La niche est surmontée par une corniche dite à cavet c'est-à-dire une moulure creuse et concave (UC34). Celle-ci est adossée à l'UC44 et donc à UC84. Elle parcourt la partie inférieure des trois fenêtres de l'abside, parmi elles, l'UC90, visible sur la photogrammétrie (**Figure 56**).



FIG. 52 : Photographie de détail du renforcement (UC58) avec les deux bassins liturgiques. La voûte (UC98) est grandement endommagée (Mathias Bellat).



FIG. 53 : Vue de détail d'un des trous de boulin, l'UC53. Certains des trous de boulin semblent originellement recouvert par l'enduit UC44 (Aaron Gatt).



FIG. 54 : Vue de détail de la polychromie sur la voûte du bassin liturgique (UC98). On distingue des tâches ocre d'enduit peint aussi bien sur les pierres de la voûte que celle du fond du renforcement (Mathias Bellat).



FIG. 55 : Orthophotographie de la façade sud du balcon prise depuis le nord. Le trou de boulin UC54, de part ses dimensions, sa position au-dessus de la tribune et sa connections avec l'UC43, semble être un élément moderne en lien avec la tribune. il pourrait s'agir d'une poutre de soutènement d'un rideau ou divers éléments décoratifs (Aaron Gatt).

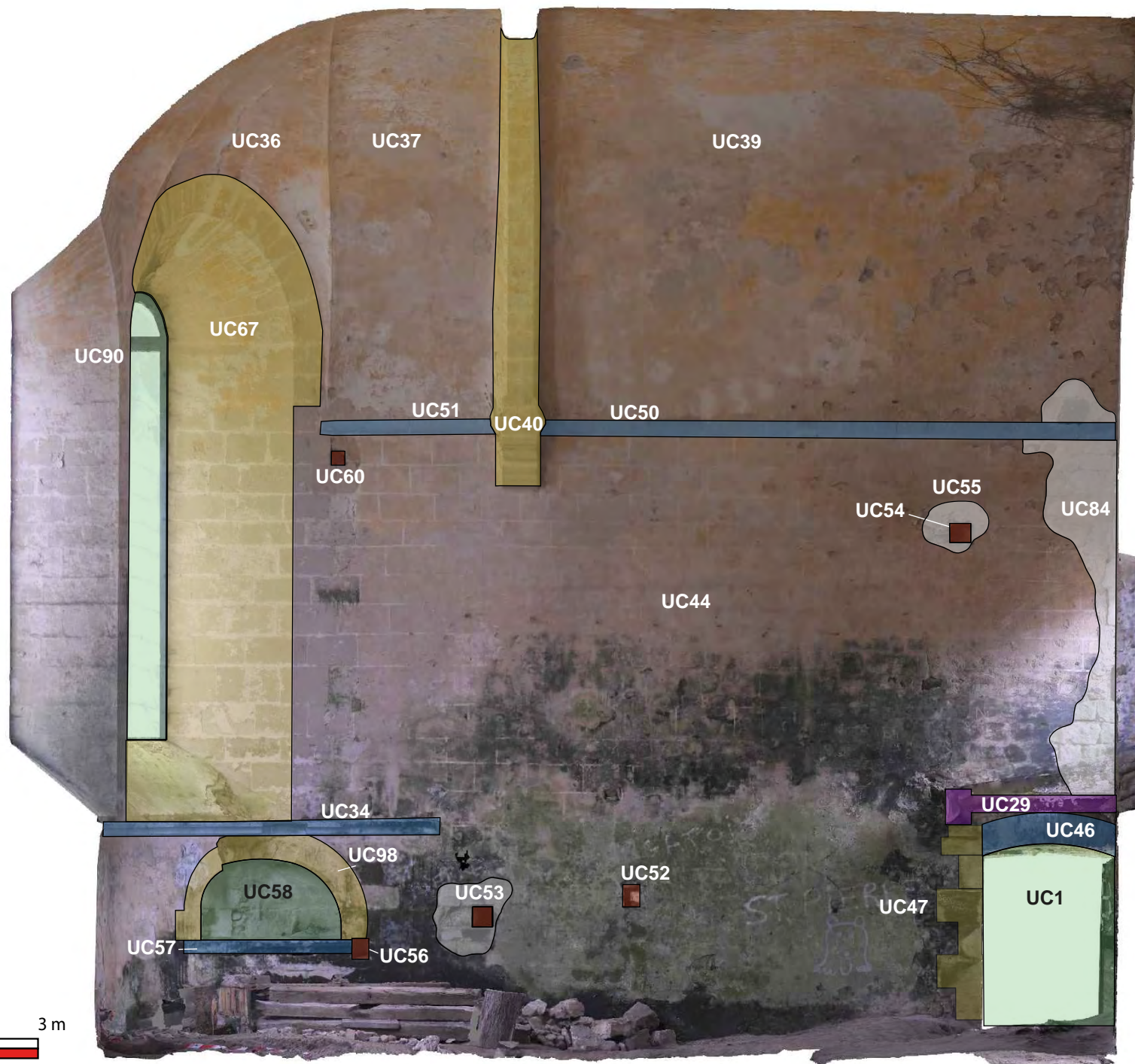
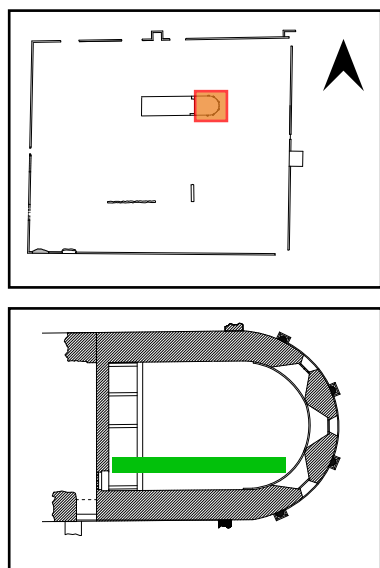


FIG. 56 : Orthophotographie avec découpage stratigraphique de la façade intérieure sud du chœur de la chapelle prise depuis le nord (Photogrammétrie cabinet Bortolussi; D.A.O. Anaëlle Genneret).

2. La façade intérieure est

L'élévation intérieure est correspond au chevet de l'abside. Elle est marquée par trois fenêtres attribuée à l'église de la période grandmontaine.

L'élévation est décomposée en onze unités (**Figure 59**). Tout d'abord, les trois fenêtres sont notées UC91, UC89 et UC90. Ces unités percées dans le chevet, sont recouvertes d'un enduit noté UC67 (**Figure 57**). Les fenêtres sont égales et contemporaines entre elles et datent de la période médiévale. Les fenêtres sont surmontées de trois voûtaïns en arête, couverts d'enduit (UC36). L'élévation permet d'observer la corniche à cavet, UC34, dans son intégralité. Cet élément semble être rapprochable de la période grandmontaine.

Enfin, la partie inférieure de l'élévation permet de visualiser la continuité de l'enduit UC44, observable au nord et au sud de l'église. Des destructions partielles de l'enduit révèlent l'appareil du mur, UC100. Cette unité peut être mise en équivalence avec les unités UC101 et UC84 des murs nord et sud.

En 2021, un diagnostic a été mené à l'intérieur du chevet le D5 (**Bellat, Courné, et al., 2021**, pp.101-106). Celui-ci se situe dans le prolongement du mur, UC100. Tout comme le diagnostic 4, les fondations du chevet ont été identifiées : US508. Elles sont jointes à US402, c'est-à-dire les fondations grandmontaines du mur nord. L'US508 repose sur l'US507 (**Figure 58**), une couche de sable. Celle-ci est également semblable à la couche de substrat du diagnostic 4, US413.



FIG. 57 : Vue générale depuis l'ouest sur les ouvertures de la façade est du chevet. De gauche à droite UC91, UC89 et UC90. On peut observer la l'enduit autour des ouvertures l'UC87 qui surplombe la corniche à cavet l'UC34. Au-dessus des ouverture on distingue l'UC36 l'enduit couvrant les voûtaïns du chœur (Aaron Gatt

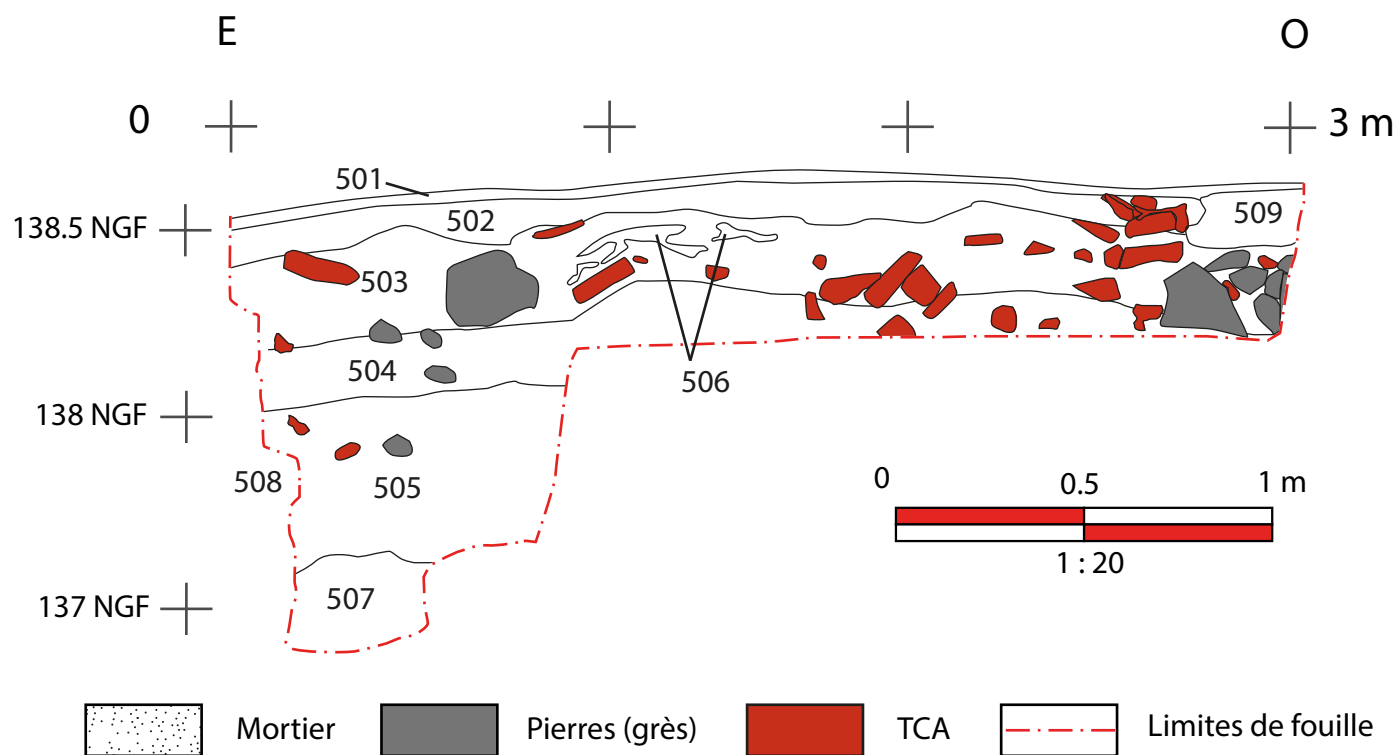


FIG.58 : Campagne 2021, Coupe sud axe est-ouest du D5, Minute 20 (Etienne Courné). Les numéros d'US correspondent aux dénominations actuelles de 20501 à 20509 dans le digramme stratigraphique.

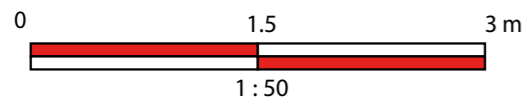
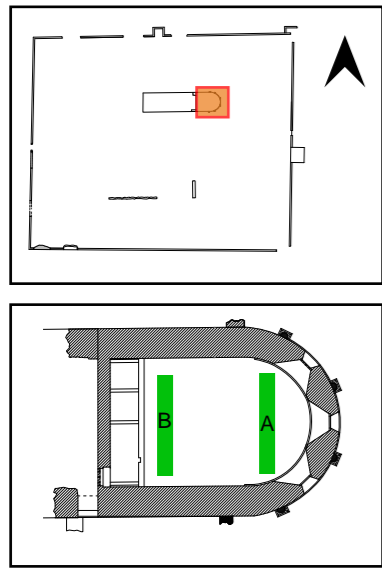


FIG. 59 : Orthophotographie avec découpage stratigraphique. A) Façade ouest du chevet pris depuis l'est. B) Façade est du chevet prise depuis l'ouest (Photogrammétrie cabinet Bortolussi; D.A.O. Anaëlle Genneret).

3. La façade intérieure nord

L'élévation intérieure nord se démarque principalement par une niche, restituée comme une armoire liturgique. Celle-ci répond aux deux bassins situés du côté sud.

L'étude a conduit à la création de dix-huit unités (**Figure 62**). Nous observons, tout d'abord, l'appareil du mur (UC101), à l'ouest de l'élévation. Celui-ci est équivalent à l'appareillage sud, UC84. La poutre, UC29, en vue de coupe est également visible. De plus, le mur conserve en grande partie de son enduit UC44, identique à celui de l'élévation sud. Le mur nord comporte deux trous de boulins, UC25 et UC30, situés en échos à ceux de l'élévation sud. Nous retrouvons également un trou entouré de mortier (UC43 et UC42). Celui-ci se situe à la même hauteur que le trou de l'élévation sud (UC55 et UC54). Ainsi, ces derniers pourraient être considérés comme équivalents puisqu'ils semblent servir dans la structure de la tribune. Enfin, le mur est percé par une niche cintrée (UC32) identifiée comme une armoire liturgique. Celle-ci, datée de l'époque grandmontaine s'enfonce dans la profondeur du mur du côté gauche. Elle est également marquée par un traitement particulier de son encadrement (UC31) : l'enduit donne un effet en bossage de pierres (**Figure 60**).

Le voûtement se structure de l'arc-doubleau, UC40, marqué par un cordon en demi-tore (UC38 et UC41). Ce cordon est équivalent au cordon sud, composé de l'UC51 et de l'UC50. Tout comme l'élévation sud, le voûtement est enduit de l'UC39 et UC37 il se clôture par le voûtain en arête du chœur, recouvert par un enduit



FIG. 60 : Vue de détail de l'armoire liturgique dans le mur nord du chevet. On distingue le creusement, l'UC32, de l'armoire qui accueillait probablement des planche pour stocker le nécessaire aux services religieux et son entablement en pierre l'UC31 qui est distinct du reste de l'enduit l'UC44 (Aaron Gatt).

similaire, UC36. Les enduits, au niveau du plafond, présentent des traces de polychromie. Des rangées de briques ou de pierres semblent également y être peintes en couleur rouge. Enfin, l'élévation nord est marquée par la fenêtre, UC91 qui surmonte la corniche à cavet, UC34, démarrant à l'élévation sud.

En 2021, l'intérieur de l'église est fouillé et l'équipe ouvre le diagnostic 2 à l'angle nord-ouest des murs. Cet emplacement est à l'intersection entre le mur nord et le mur de refend ouest. L'étude des strates peut être mise en parallèle avec celle du bâti puisqu'en effet, les fondations du mur nord et celles du mur de refend ont pu être observées. L'US402 est une unité construite. Elle correspond aux fondations grandmontaines du mur nord. Elle se forme de « blocs de grès taillés en moyenne d'environ 0,2 - 0,3 m x 0,16 m. » (Bellat, Courné, et al., 2021, p.96). Les fondations s'arrêtent à 0,6 mètres de profondeur. Cette première unité fouillée pourrait renvoyer aux fondations de l'église, l'UC11, observables sur l'élévation extérieure est. L'US402 repose sur un niveau de substrat noté US413. Dans un second temps, les fondations modernes du mur de refend ont ensuite été mises au jour : l'US404. Cette unité repose sur l'US408, une couche de sable avec des inclusions de charbon et de mortier. Elle a été identifiée comme la tranchée de fondation. Les fondations de la phase moderne reposent également sur du substrat sableux (US414). Ces fondations ne sont pas comparables à celles de la période grandmontaines du mur nord. Les fondations grandmontaines de la première phase médiévale sont plus épaisses mais également plus en profondeur. Ainsi, elles ne sont pas liées architecturalement. La suite de la fouille a permis de confirmer que les fondations UC402 reposent sur US413, qui s'appuie elle-même sur US414. Ainsi, les deux fondations d'époque différentes sont construites sur la même unité stratigraphique de substrat : US414 (Figure 61).

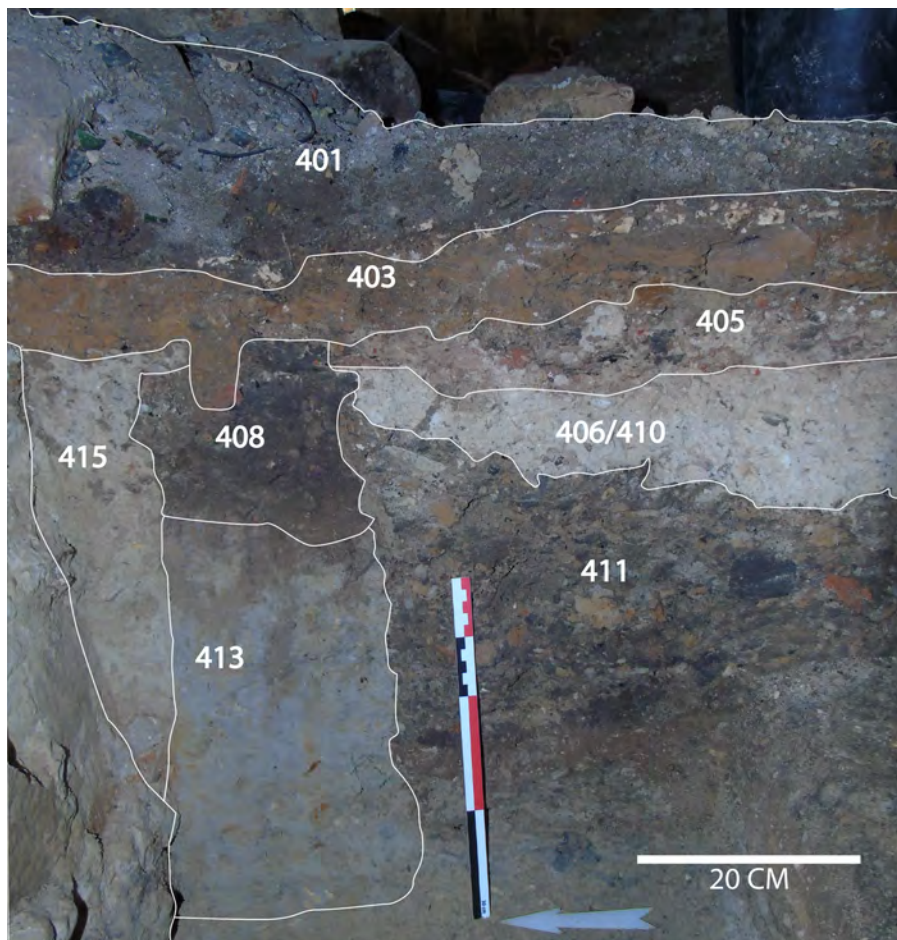


FIG. 61 : Campagne 2021, Vue de détail, depuis l'ouest, de la coupe est du D4 et de la potentielle tranchée de fondation signifiée par les US 415, 408 et 413 (Lou-Anne Mathieu).

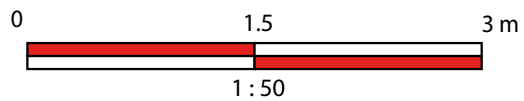
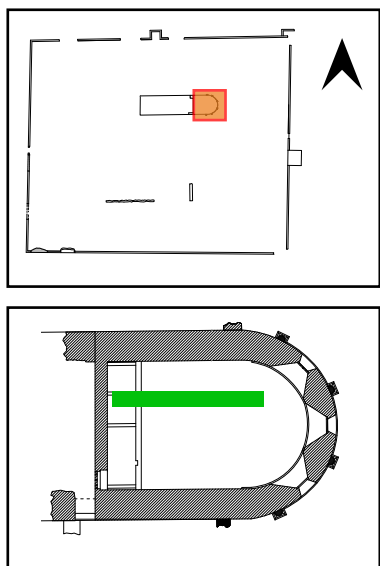


FIG. 62 : Orthophotographie avec découpage stratigraphique de la façade intérieure nord du chœur de la chapelle prise depuis le sud (Photogrammétrie cabinet Bortolussi; D.A.O. Anaëlle Genneret).

4. La façade intérieure ouest

La dernière élévation est celle du côté ouest. Il s'agit du mur de refend construit lors de la réaffectation du monastère, à la première phase moderne. Le mur sépare ainsi la nef et l'abside. Celui-ci est percé par une porte à l'étage desservant le premier étage de la nef. Cette ouverture permettait également d'accéder à la tribune (**Figure 51**).

Il est possible d'inventorier six unités stratigraphiques (**Figure 59**). Ce mur se compose de parement (UC86), traité différemment du reste des élévations intérieures. L'appareillage est recouvert d'un enduit (UC76), se démarquant également de l'enduit UC44. L'ouverture (UC74), située à l'étage, se compose d'une traverse en arc cintré (UC75) et d'un bossage de pierres (UC73). Enfin, sur cette élévation, la poutre maîtresse (UC29) est visible dans sa longueur. La poutre tient sur deux corbeaux situés sur les élévations sud et nord.

5. Chronologie des élévations - intérieur

A l'image de l'élévation extérieure sud, la chronologie de l'intérieur de l'église est également complexe à appréhender. Tout d'abord, le bassin liturgique et la niche renvoient à la norme architecturale grandmontaine. Il en est de même pour les fenêtres qui sont présentes dans les plans traditionnels grandmontains.

En suivant, l'hypothèse émise lors de l'étude de l'élévation sud et que les murs intérieurs auraient pu subir les mêmes modifications, c'est-à-dire des remaniements du parement. Néanmoins, dans le cas des élévations intérieures, il est compliqué de valider cette hypothèse puisqu'il aurait été impossible de conserver intacte les fenêtres et les deux niches creusées dans les murs. Ainsi, les murs (UC84, UC100 et UC101) sont probablement datés de l'époque grandmontaine.

Néanmoins, l'intérieur de l'église n'est pas intégralement de la période grandmontaine. Des unités ont une datation plus incertaine, à commencer par l'arc-doubleau. En effet, l'arc-doubleau n'est pas un élément architectural qu'on retrouve à l'époque grandmontaine. Les églises priurales grandmontaines se caractérisent par une voûte plane. La présence de l'arc n'est pas sans rappeler le voûtement de l'Abbaye Notre-Dame de l'Ouÿe, située à proximité des Moulineaux. Cette église présente une voûte en berceau tout le long de la nef (**Figure 63**). En basant sur ce modèle, l'église des Moulineaux serait alors voûtée en berceau. En absence du voûtement de la nef, il est impossible de valider cette théorie.

Le voûtement en berceau n'est pas rattaché à l'architecture propre des Grandmontains. Il est donc postérieur à cette période. Une datation à la première phase moderne est également incorrecte en raison du mur de refend. La création de ce mur ne laisse visible qu'un unique arc. Il semble s'être inséré entre deux arcs voire sur un arc. Le mur de refend est donc postérieur au voûtement en berceau de l'église.

Ainsi, l'hypothèse d'un nouvel état de l'église pourrait être avancé. Il serait daté de la deuxième phase médiévale, plus précisément postérieur à l'époque grandmontaine mais antérieur à la première phase moderne, soit entre la fin du XV^e et la fin du XVI^e siècle. Après étude des différentes élévations, d'autres éléments architecturaux pourraient être rattachés à ce nouvel état dont les enduits (UC36, UC37, UC39, UC44, UC67). Ces derniers semblent partager un motif similaire, celui en fausses pierres de parement. Il pourrait être de même pour l'UC98, des motifs floraux dans le renforcement des bassins. Ainsi, cette nouvelle période pourrait tout à fait correspondre à un rafraîchissement de l'église, caractérisé par la pose d'arcs-doubleaux ainsi que la réfection de l'enduit.

En conclusion, l'ossature de l'église du XII^e siècle semble avoir été conservée malgré de possibles remaniements. D'après l'étude du bâti, on pourrait également avancer l'hypothèse d'un nouvel état de l'église, antérieurement à la période moderne mais non rattachée à la période grandmontaine. On pourrait ainsi le situer vers la fin de la période médiévale. Cet état pourrait se matérialiser par des travaux de la voûte - attesté par l'étude de

drochronologique (**Chap. Dendro**) - ainsi qu'une reprise de l'enduit. Par la suite, la première phase moderne marque une rupture du monastère. Un mur de refend sépare désormais la nef de l'abside. Une tribune dans l'abside est construite même si on ne conserve, aujourd'hui, que la poutre maîtresse et des trous liés à la structure.



FIG. 63 : Vue de la voûte en berceau de la nef de Notre de l'Ouïye à Dourdan. Celle-ci a été détruite au XIX^e siècle puis reconstruite selon l'originale (Anaëlle Genneret).

Zone 4 (*Flavie Jeanpierre-Berraud*)

La zone 4 est située à l'ouest de la zone 1 et 2 elle s'étend jusqu'au mur d'enceinte à l'ouest. Un sondage avait déjà été réalisé en 2021 dans la partie nord, le D2 (Bellat, Courné, et al., 2021, p.120)¹. Ce sont trois sondages qui devaient être réalisés pour l'installation des panneaux explicatif par l'association *Sauvons les Moulineaux*. Cependant un des sondages s'étant révélé positif, le D3, un autre sondage a été réalisé à proximité de ce premier le D4. Au total, ce sont donc quatre ouvertures que nous avons réalisées.

A. Diagnostic 1

Le diagnostic 1 (Figure 64) a été implanté tout à l'ouest de la Z4, à quelques mètres de l'entrée du site. Implanté quasiment au pied d'un arbre, le D1 se situe sur un espace assez découvert et verdoyant. L'emprise du D1 correspond à une fenêtre de 1,5 x 2 mètres et respecte un axe nord-sud. La fouille de ce diagnostic a été réalisée à l'aide d'une mini-pelle pour l'ouverture puis d'outils manuels pour le nettoyage.

Le diagnostic 1 se compose de deux unités stratigraphiques sur environ 40 cm de profondeur. L'US 40101 se présente comme étant la couche d'humus végétal. Cet humus est semblable à toutes les couches d'humus mis au jour sur l'entièreté du site des Moulineaux. Il s'agit donc d'un sol forestier limoneux, de couleur brun-foncé, de texture meuble et de nature homogène et avec quelques fragments de TCA. La seconde unité stratigraphique mise au jour est l'US 40102 (Figure 66, Figure 67), il s'agit d'une couche limono-sableuse de couleur brun-clair, homogène et peu compact avec des inclusions occasionnelles de cailloutis et de céramique. Cette unité stratigraphique est interprétée comme étant une couche de substrat remaniée observée aussi dans le D1 de la zone 5. Cette US se situe particulièrement à l'est du sondage.

À l'issue de la fouille du diagnostic 1, un constat s'impose : le D1 ne possède pas de traces archéologiques gênant le projet d'installation de panneaux. Le diagnostic c'est révélé négatif (Figure 65), ce qui correspond avec l'absence de tout vestiges visibles au sud de l'entrée de l'enclos sur les plans anciens ou dans les textes d'archives (MOUTIÉ, 1847).

¹Ce numéro est dû à une erreur de notation lors la création du sondage en 2021.



FIG. 64 : Vue zénithale sur 40102 dans le D1 depuis le nord après le décapage mécanique et le nettoyage du diagnostic. On distingue particulièrement les tâches ocres et grisâtre au centre et à l'est du D1, qui sont des (Flavie Jeanpierre-Berraud).



FIG. 65 : Vue de profil sur la coupe sud du D1 de la zone 4 depuis le nord. On distingue la couche supérieur 40101, qui est un horizon humique et la couche de substrat remanié en-dessous, 40102 (Flavie Jeanpierre-Berraud).

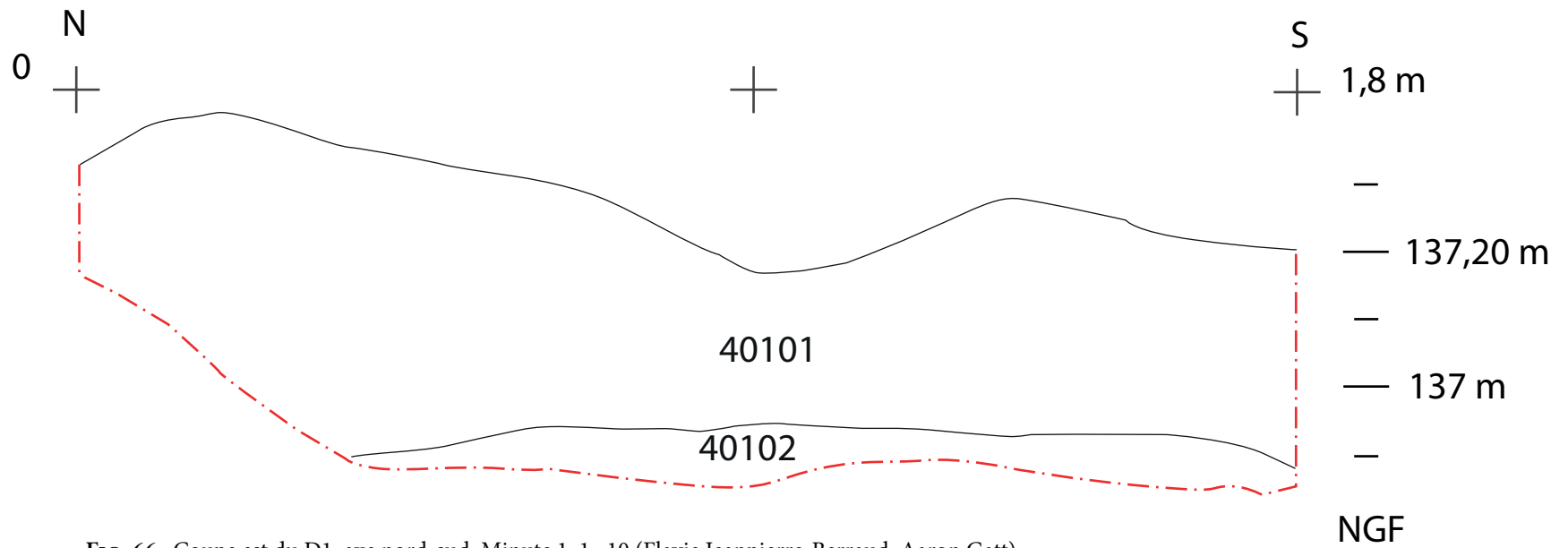
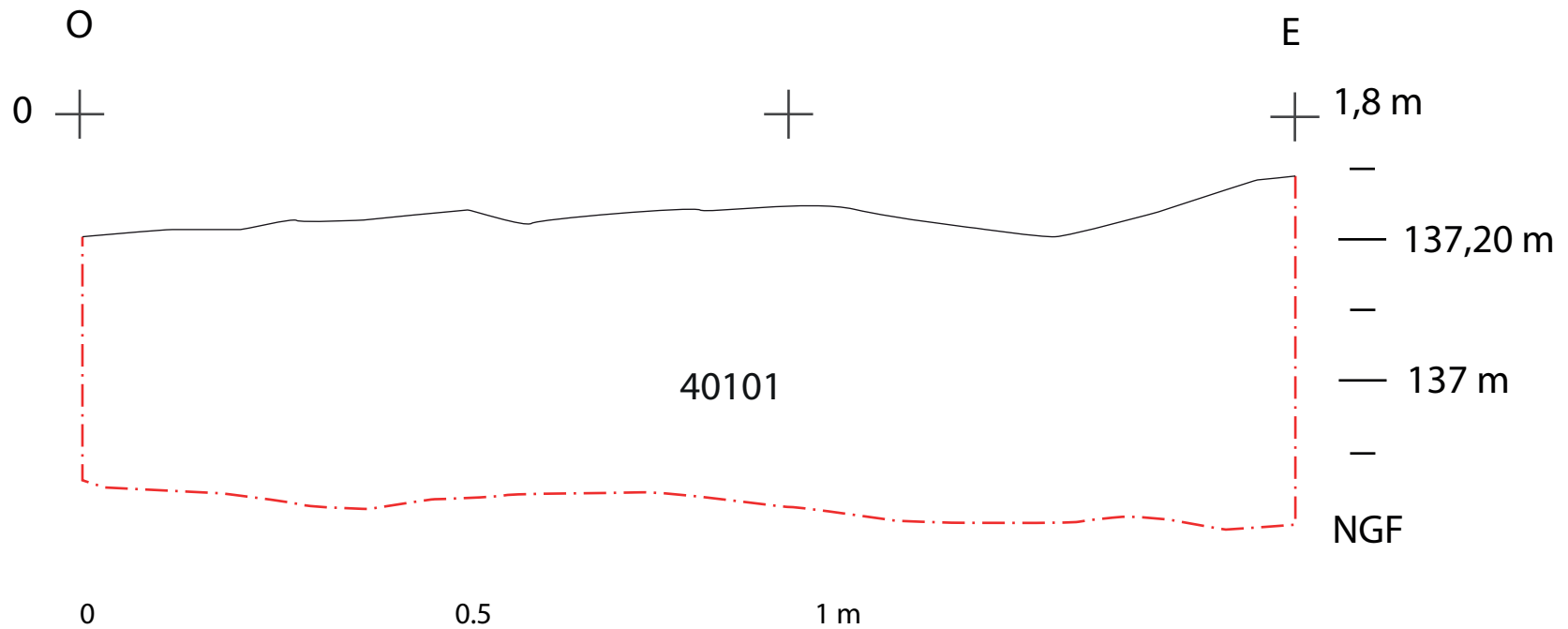


FIG. 66 : Coupe est du D1, axe nord-sud, Minute 1, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud, Aaron Gatt).



1 : 10

FIG. 67 : Coupe nord du D1, axe ouest-est, Minute 2, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud, Aaron Gatt).

B. Diagnostic 3

Le diagnostic 3 a été implanté au nord-est du D1, vers le centre de la zone 4. Dès l'ouverture de ce diagnostic, des vestiges archéologiques ont été mis au jour. Nous avons donc pris la décision d'arrêter l'ouverture de ce sondage et de simplement enregistrer ce qui a été mis au jour, pour ne pas détruire davantage les vestiges archéologiques.

Le diagnostic 3 se compose de trois unités stratigraphiques. L'US la plus profonde atteinte est 40303. Cette couche est identifiée comme un mur ou muret, le MR20, composé principalement de meulière, de calcaire et de pierres rouges dont la nature n'a pas été identifiée (**Figure 68**). Le mur apparaît sur 5 - 10 cm de hauteur, sur une largeur de 20 cm et une longueur de 1,50 m. Ce mur apparaît à l'est dans l'axe nord-sud du diagnostic (**Figure 69**). Au-dessus de celui-ci se trouve l'US 40302. Cette US est caractérisée comme étant une couche limoneuse sableuse de couleur brun moyen. Cette US peu compacte et hétérogène, contient quelques fragments de céramiques. Enfin la couche supérieure est 40301. Couche d'humus végétale elle mesure 30 cm d'épaisseur (**Figure 70, Figure 71**)

Le mur mis au jour, MR20, pourrait probablement être en lien avec le bâtiment dit des communs situé 2 - 3 m plus au nord. L'appareillage léger, l'utilisation de meulière et son lien évident avec le bâtiment des communs nous a conduit à l'attribuer à la période moderne, période de construction de cette structure (**MOUTIÉ, 1847**). À l'issue de la fouille du diagnostic 3, un constat s'impose : il semblerait que l'installation des panneaux soit impossible à cet emplacement. En effet, la présence avérée de vestiges archéologiques permet de considérer le D3 comme positif et entrave le projet d'installation.



FIG. 68 : Vue zénithale sur le MR20, 40303, et la couche 40302 autour, dans le D1 de la zone 4 depuis l'ouest. On distingue les pierres de meulières et l'axe nord-sud suivi par le mur. (Flavie Jeanpierre-Beraud).

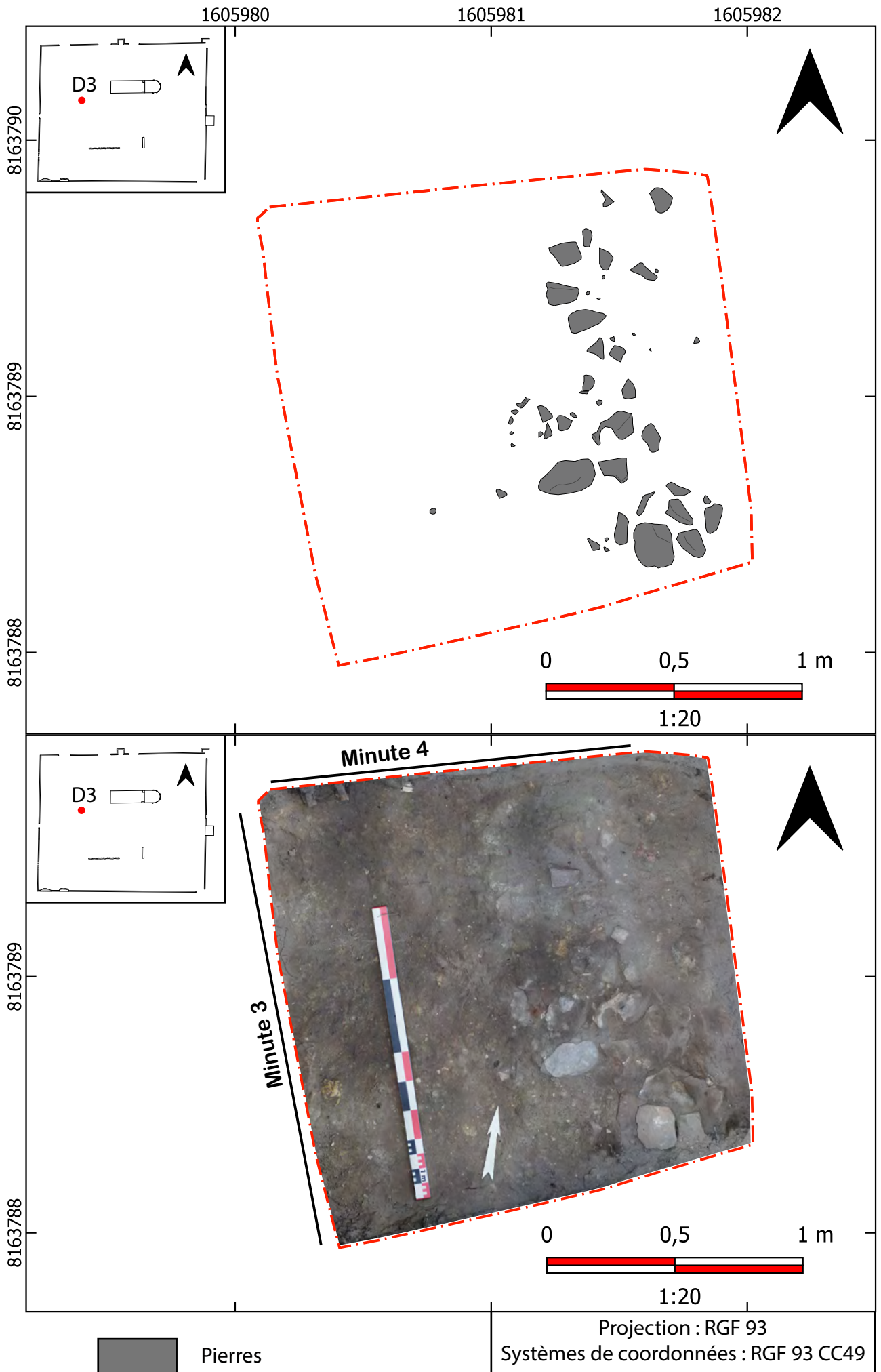


FIG. 69 : Ortho-photographie et détail du diagnostic 3 de la zone 4 à la fin de la campagne 2023 (Mathias Bellat).

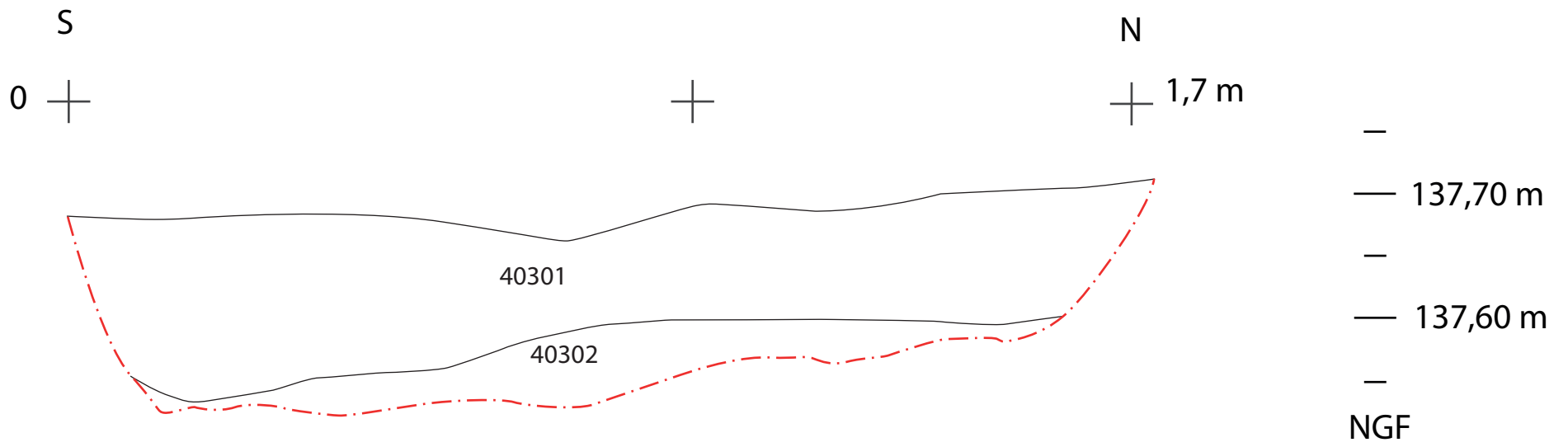


FIG. 70 : Coupe ouest du D3, axe sud-nord, Minute 3, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud, Aaron Gatt).

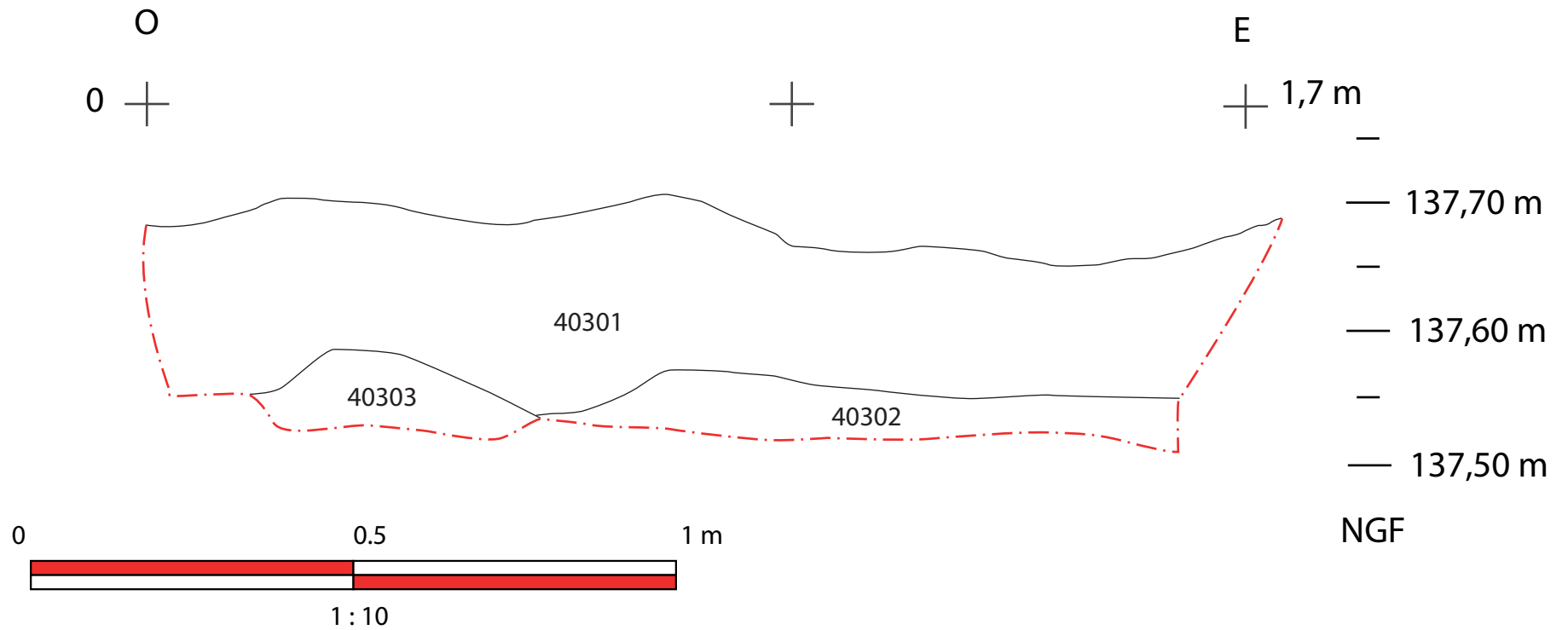


FIG. 71 : Coupe nord du D3, axe ouest-est, Minute 4, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud, Aaron Gatt).

C. Diagnostic 4

Implanté au sud-ouest du D3, le diagnostic 4 n'était pas initialement prévu. En effet, suite à la mise au jour d'un début de vestige dans le D3, nous avons pris la décision de décaler le sondage afin de ne pas entraver l'aménagement des panneaux. Tout comme les précédents diagnostics, l'emprise du D4 correspond à une fenêtre d'environ 1,5 x 1,5 mètres, ouverte à la mini-pelle.

Le diagnostic 4 se compose de 2 unités stratigraphiques. La couche sur laquelle s'est arrêtée la fouille est 40402. Celle-ci est de couleur brun-clair, est meuble et hétérogène avec des inclusions de cailloutis (**Figure 72**). Il s'agit d'un limon-sableux dans lequel nous avons prélevé quelques fragments de céramiques ainsi que de TCA. Cette US est interprétée comme étant une couche de remblais est d'une profondeur de 20 cm (**Figure 73**, **Figure 74**). Au-dessus de 40402 ont trouve l'US 40401. Il s'agit de la couche d'humus végétal caractérisée par du limon de couleur brun-foncé, une structure meuble et homogène.

Tout comme le D1 le diagnostic 4 paraît négatif et semble apte à l'aménagement des panneaux. En effet, aucun vestige archéologique ou traces anthropiques ne semblent faire surface et ne s'opposent en rien à cette installation.



FIG. 72 : Vue zénithale sur 40402 dans le D4 depuis le sud après le décapage mécanique et le nettoyage du diagnostic. À l'est du D4 on peut observer les cailloutis indiquant un probable remblais (Flavie Jeanpierre-Berraud).

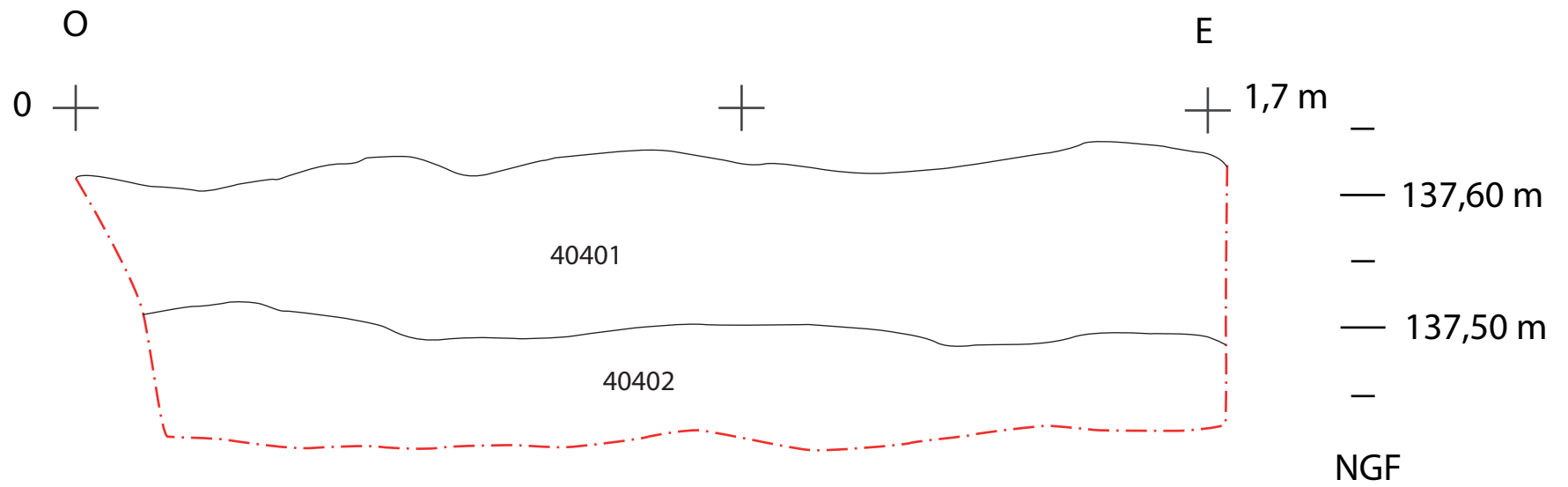


FIG. 73 : Coupe sud du D4, axe ouest-est Minute 5, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud, Aaron Gatt).

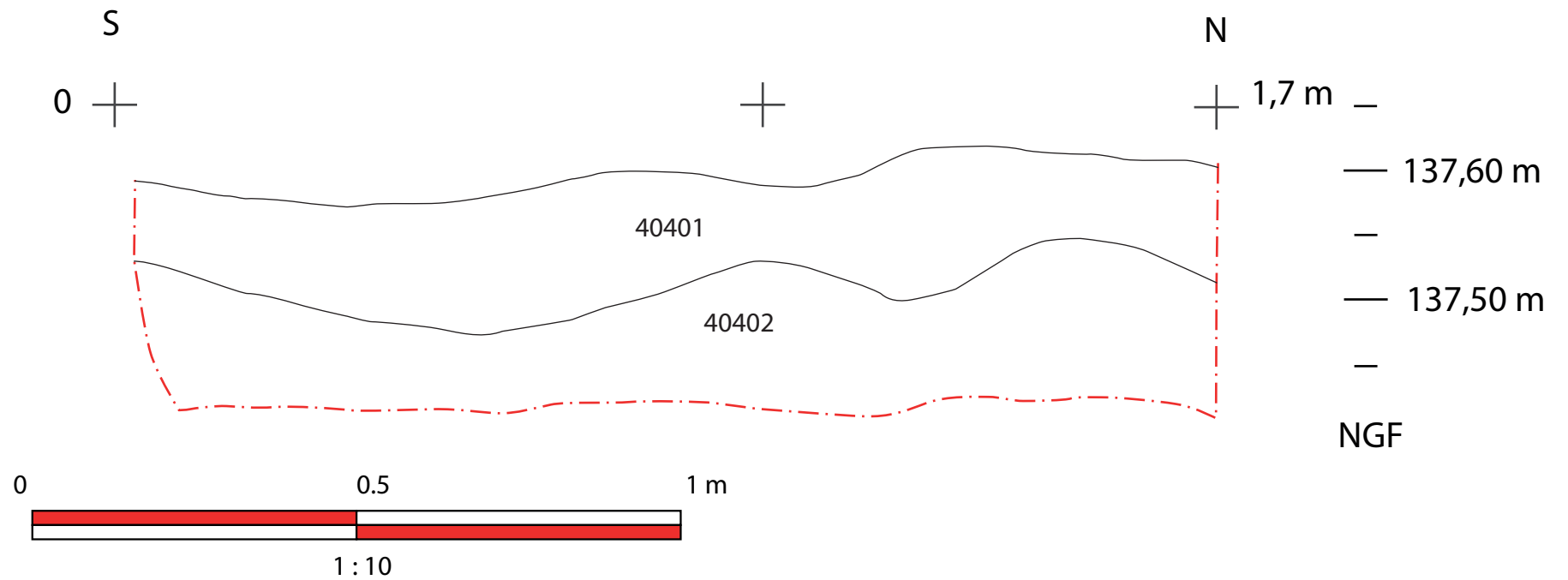


FIG. 74 : Coupe est du D4, axe sud-nord, Minute 6, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud, Aaron Gatt).

D. Diagnostic 5

Concernant le diagnostic 5, celui-ci a été implanté au centre-sud de la zone 4. Situé à proximité de la zone 1 à l'est et du mur 3 au sud, une fenêtre de 1,5 x 1,5 mètres a été ouverte. La fouille s'est principalement réalisée à l'aide d'une mini pelle.

Le diagnostic 5 est composé de deux unités stratigraphiques. Premièrement la couche 40502. Cette US est une couche de limon-sableux de couleur grise, compacte et homogène avec des inclusions de cailloutis présentes occasionnellement (**Figure 75**). L'US est d'une profondeur d'environ 5 à 10 cm (**Figure 76, Figure 77**). Cette couche ne présente aucuns vestiges archéologiques et semble être une couche de sédimentation naturelle. La couche supérieur couvrant 40502 et une couche humique d'horizon pédogénique Oh probablement. Il s'agit de l'US 40501 présente sur l'ensemble du D5 sur une profondeur d'environ 40 cm.

Il semblerait que le diagnostic 5 ne présente lui aussi aucuns vestiges archéologiques entravant l'aménagement des panneaux de Sauvons les Moulineaux. Il s'agit d'un diagnostic négatif, ne laissant apparaître aucune trace anthropique.



FIG. 75 : Vue de la coupe sud du D5 depuis le nord après le décapage mécanique et le nettoyage du diagnostic. On distingue la couche supérieure d'humus végétale, 40501, et la couche de sédimentation naturelle en-dessous 40502 (Flavie Jeanpierre-Berraud).

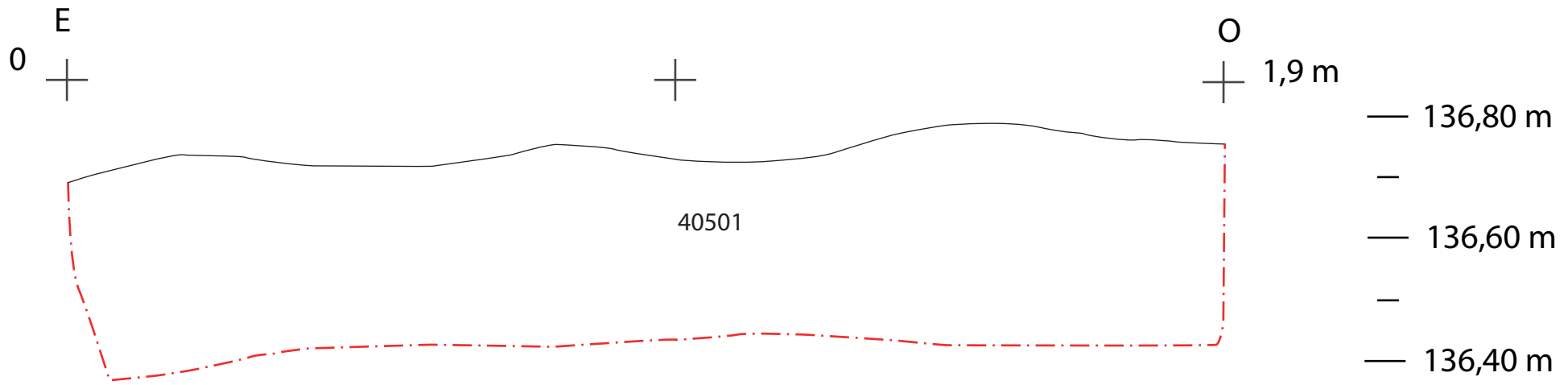
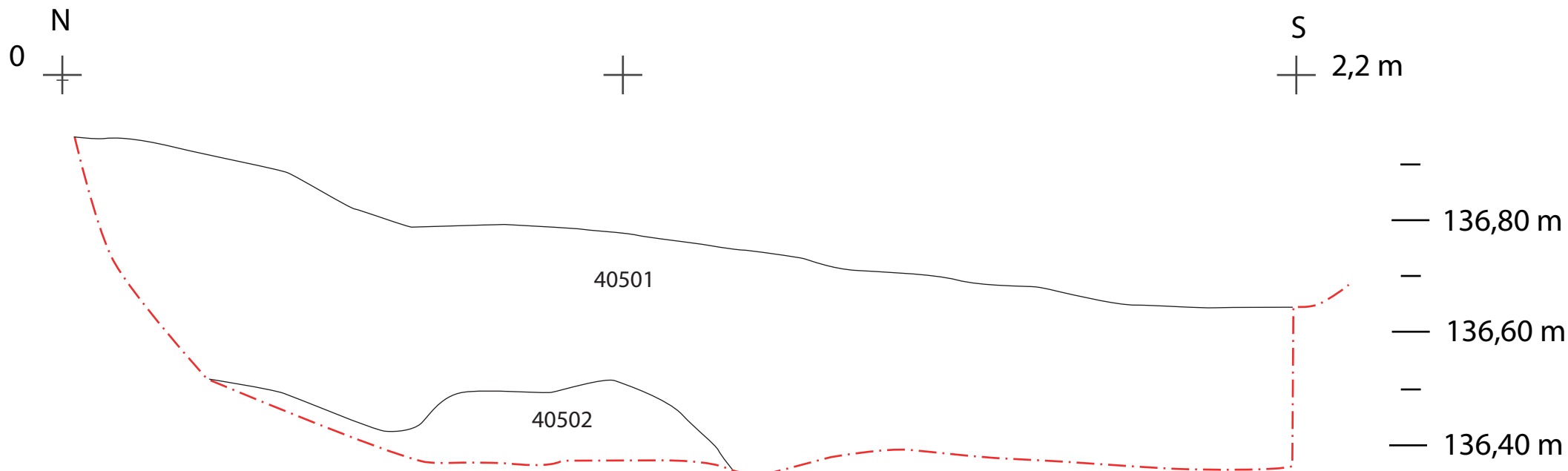


FIG. 76 : Coupe sud du D5, axe est-ouest, Minute 7, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud, Aaron Gatt).



1 : 10

FIG. 77 : Coupe est du D5, axe nord-sud, Minute 8, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud, Aaron Gatt).

E. Conclusions

La campagne de diagnostic de 2023 nous a relevé que la quasi totalité des diagnostics réalisés en zone 4 sont négatifs, à l'exception du D3, qui pousse à donner un avis défavorable à l'aménagement de panneaux touristiques proposé par *Sauvons les Moulinaux*. En effet, la mise au jour d'un mur à quelques centimètres du niveau de circulation actuel perturbe le projet. Aussi, les diagnostics négatifs révèlent une suite stratigraphique de deux US, celles-ci présentant à chaque fois des couches de sédimentation naturelle dépourvu de toute trace d'occupation anthropique. Les quelques fragments de céramiques et de TCA ne permettent pas de distinguer une quelconque activité anthropique sur les diagnostics ouverts.

Zone 5 (*Mathias Bellat*)

La zone 5 est située au sud de la zone 1, directement attenante aux secteurs 3, 4, 6 et 9. Elle s'étend sur toute la longueur de l'enceinte du prieuré d'est en ouest. Jamais explorée auparavant, cette zone présente des vestiges pourtant encore visible. C'est le cas notamment du secteur 1 ouvert cette année qui correspond au puits, situé au sud du mur 3 et S4, déjà observé lors des précédentes campagnes (**Figure 78**). Des traces de pavillons/tours d'angles sont aussi visible sur le relevé LiDAR et présentent des structures encore visibles. La deuxième ouverture correspond au D1 ouvert dans le cadre de la préparation à l'installation des panneaux explicatif pour l'association *Sauvons les Moulineaux*. Ce dernier se situe à environ 50 m au sud-est du S3.

A. Secteur 1

Le secteur 1 de la zone 5 n'a pas été fouillé mais uniquement nettoyé et une photogrammétrie à par la suite été réalisée. En effet, aucun objectif de fouille ne s'intéressait à ce vestige pourtant encore préservé. Il à tout de même été décidé de relever cette installation dans le cas où aucune opération ne serait menée à l'avenir sur le site. La dévégétalisation du secteur à permis de rendre compte d'une installation encore bien conservée ainsi que de réaliser une photogrammétrie et des relevés de coupe et en plan tirés de celle-ci.

Si aucune texte ne mentionne la présence de puits dans le prieuré les relevé LiDAR de 2020 on mis en évidence au moins deux puits dans l'enceinte du site. Le premier étant le secteur 1 de la zone 5, le second n'a pu être trouvé à cause de la végétation mais il se distingue clairement sur le relevé LiDAR (**Bellat, Courné, et al., 2020**, p.111). Les sables de fontainebleau, le substrat naturel présent sur l'ensemble du site, possèdent une forte capacité imperméable et agissent comme zone de rétention pour les eaux de pluie ce qui permet d'avoir accès à de l'eau même à une faible profondeur. Si le puits du secteur 1 semble partialement rebouché (**Figure 79**), il n'en reste pas moins que sa profondeur conservée est assez faible avec uniquement environ 1,3 m observé.

Le secteur 1 de la zone 5 présente une structure en pierres de taille de dimensions variées allant de 10 cm à 30 - 40 cm pour les plus gros blocs (**Figure 79, Figure 80**). Le liant entre ces pierres est aujourd'hui disparu mais il est fort probable qu'un mortier eu existé auparavant. Deux ensemble se distingue, le puits et une installation en pierre à l'ouest de celui-ci. Cette installation n'a pas put être clairement interprété mais la présence d'une vingtaine de blocs dont 3 blocs en pierre massive laisse supposer à un éléments construit qui aurait été détruit. Pour ce qui est du puits il se compose d'une série de trois marches au nord menant à la zone de récolte qui est fermée sur le côté est par un mur et au sud par un mur en demie cercle. La partie ouest et moins clairement délimitée, peut-être du à la chute d'un tronc dans cette partie.

Le puits mesure environ 3 m de long (**Figure 81**) pour 1,8 m de largeur dans sa partie sud (**Figure 82**) et 1,4 m de larguer dans sa partie nord (**Figure 83**). Les blocs sont disposés dans appareillage particulier et on distingue jusqu'à 6 niveaux d'assises au maximum. Les marches au nord sont espacées d'environ 10 - 15 cm de haut. Le

soutènement est affaissé avec un pendage est-ouest. Cela peut être lié aux fondations peu stables des puits posés sur les sables de Fontainebleau, qui plus est dans une zone de battement des eaux.

Peu d'interprétations peuvent être faites sur le puits étant donnée l'observation uniquement en surface de celui-ci et son état de conservation. Cependant, on peut déjà établir que la zone d'utilisation du puits se situait au nord au niveau des marches et non pas au sud où la structure est rectiligne et ne possède aucun aménagement visible. Il est difficile de dire si le puits possédait un plan symétrique étant donnée que le mur de soutènement n'a pas été conservé. L'aménagement soigné, et minutieux fait en pierre de grès d'Épernon, ne laisse pas penser à un réaménagement d'une structure ancienne mais bien à l'état original de la structure. Difficile de dater cette structure elle pourrait tout aussi bien appartenir à la phase médiévale ou la phase moderne. Dans le rapport établi par les arpenteurs et Olivier Ymbert en 1577 (MOUTIÉ, 1846, pp.66-70, pièces XLVI et XLVII) aucune mention de puits lors du rachat par la famille d'Angennes. On pourrait donc penser que celui-ci a été construit après. Cependant il n'est pas certain qu'il soit nécessaire que celui-ci apparaisse dans l'acte de vente et état de lieu lors de la vente. On sait par ailleurs qu'à l'abbaye de Grandmont en Limousin des puits aménagés à proximité des étangs datent probablement de la première installation par Etienne Muret au XII^e siècle (RACINET, 2019, p.176)



FIG. 78 : Vue depuis le nord sur le secteur 1 et plus particulièrement le puits (Mathias Bellat).

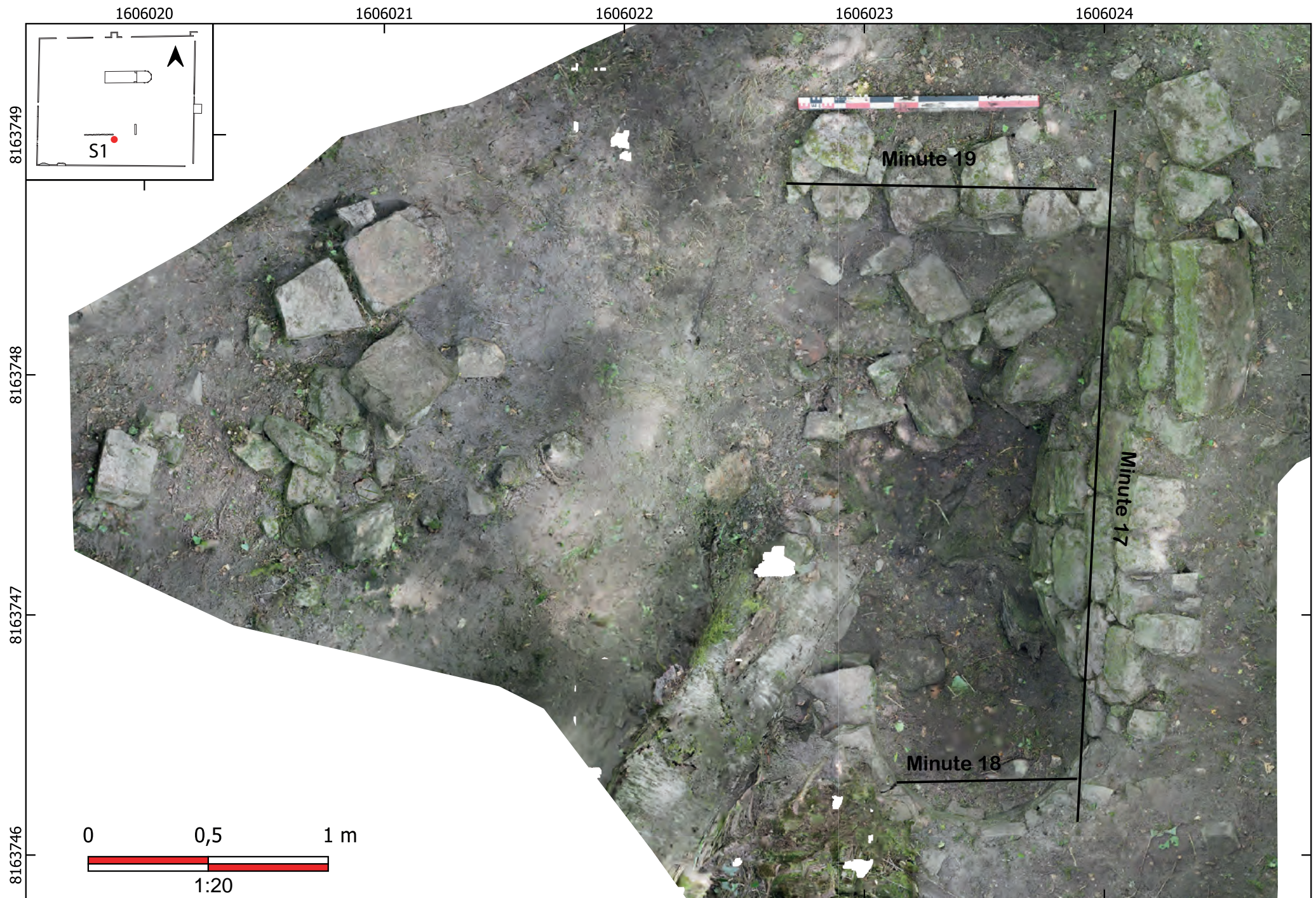


FIG. 79 : Orthophotographie du secteur 1 de la zone 5. On distingue à l'est le puits et à l'ouest un aménagement non identifié (Mathias Bellat).

Projection : RGF 93
 Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49

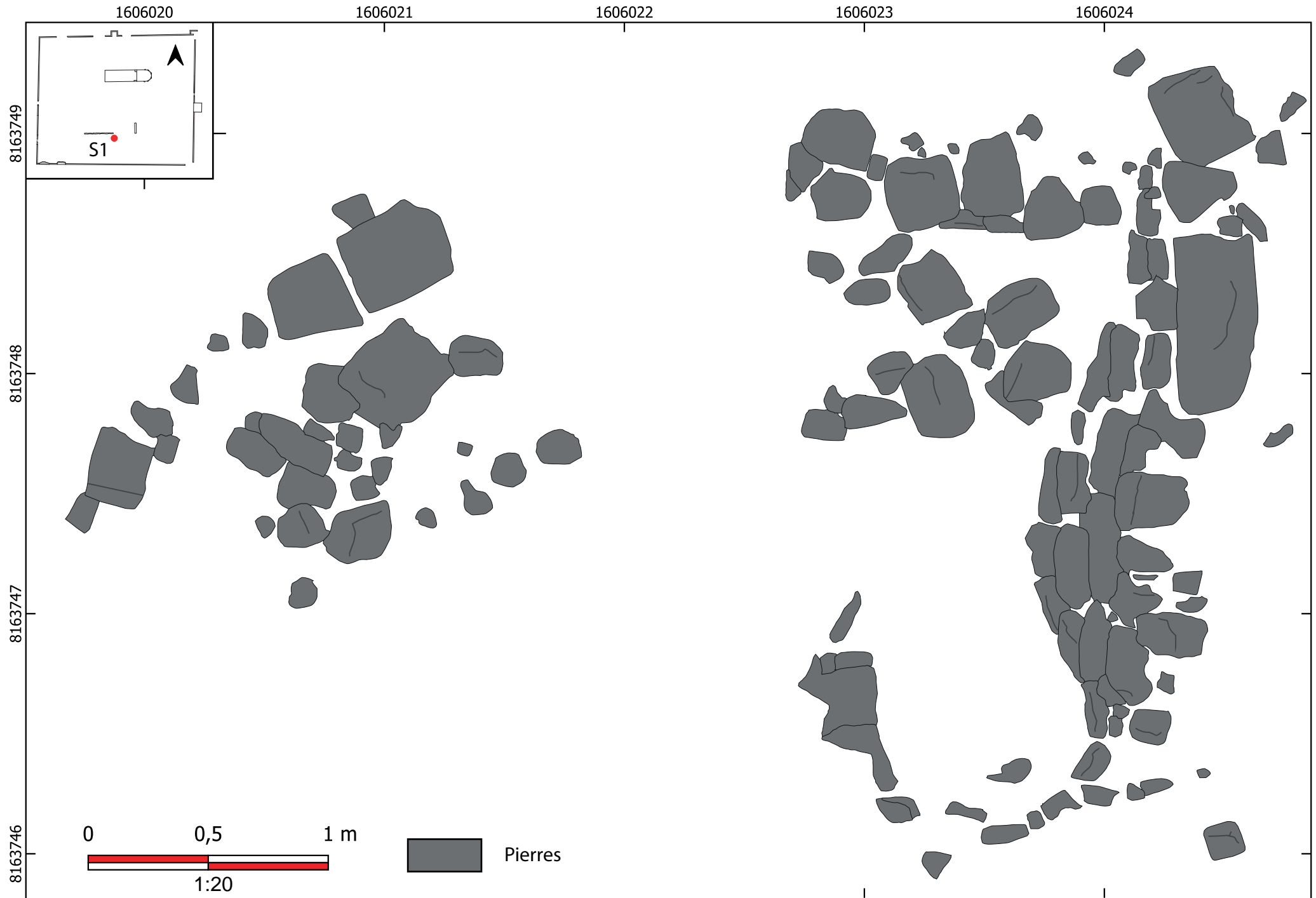


FIG. 80 : Relevé en plan du secteur 1 de la zone 5 après nettoyage (Mathias Bellat).

Projection : RGF 93
Systèmes de coordonnées : RGF 93 CC49

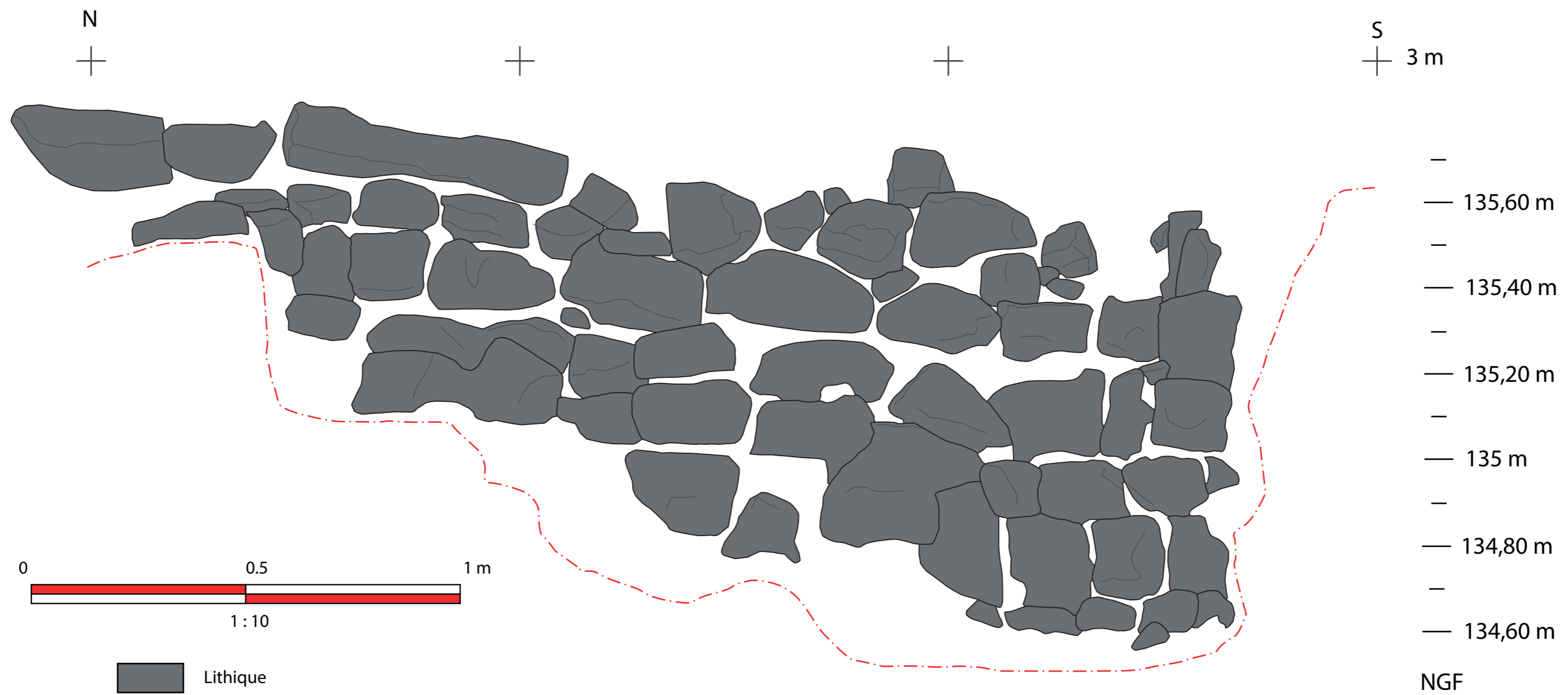


FIG. 81 : Coupe est du S1, axe nord-sud, Minute 17, 1 : 10 (Mathias Bellat).

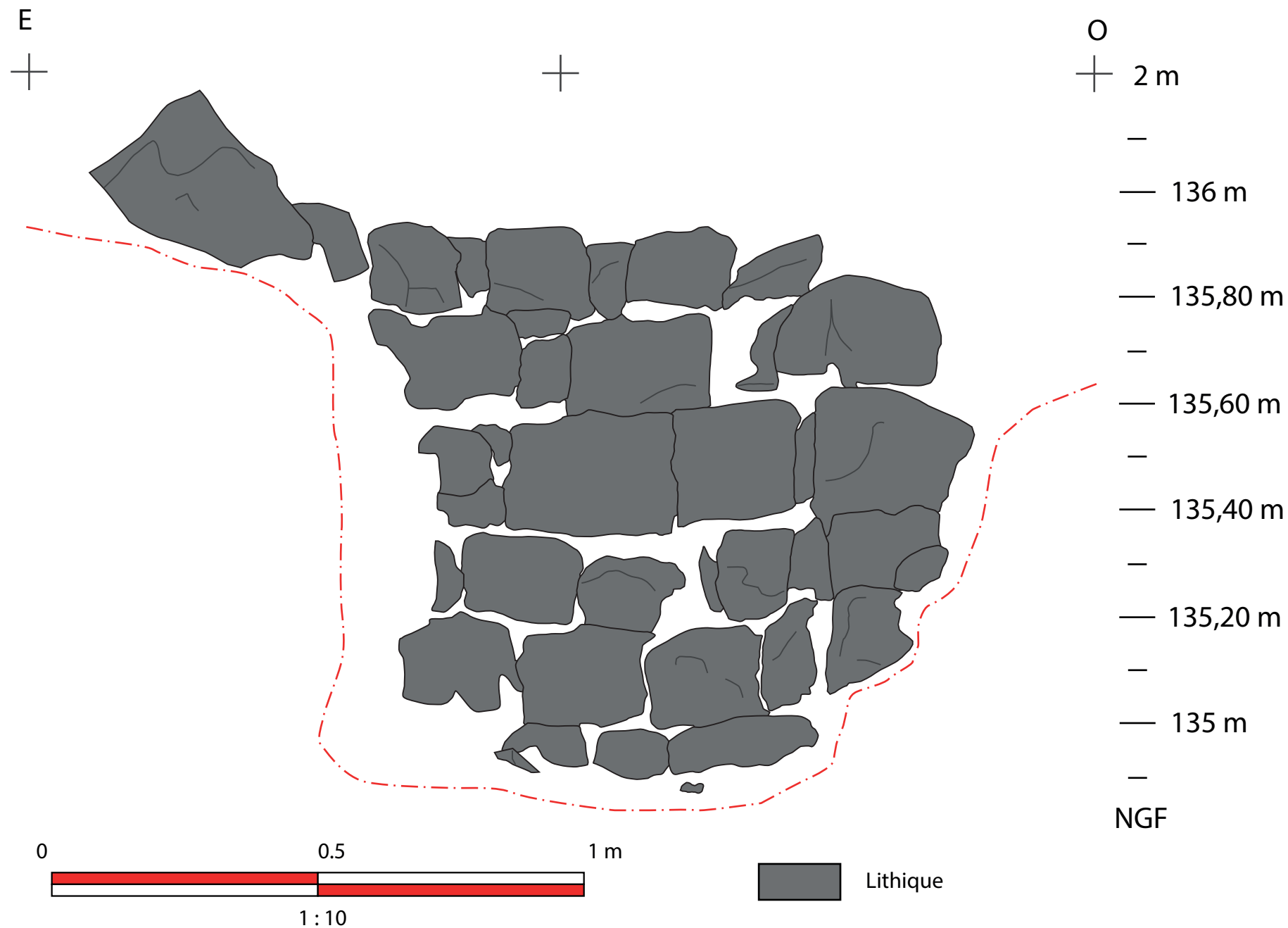


FIG. 82 : Coupe sud du S1, axe est-ouest, Minute 18, 1 : 10 (Mathias Bellat).

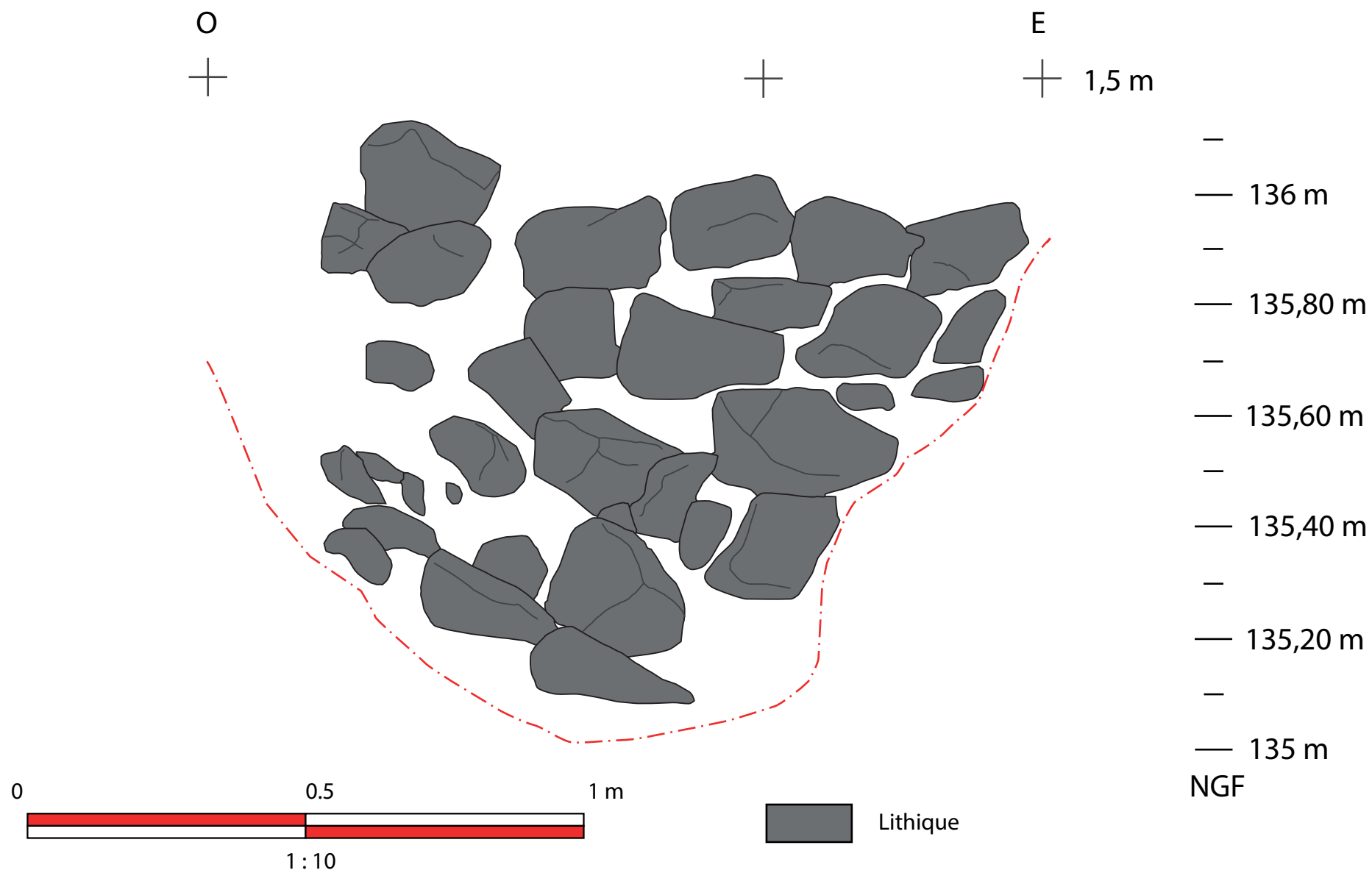


FIG. 83 : Coupe sud du S1, axe ouest-est, Minute 19, 1 : 10 (Mathias Bellat).

B. Diagnostic 1

Ce sondage réalisé au sud-ouest de la zone 1 mesure 1,5 x 1,5 m et a atteint une profondeur maximum de 0,4 m environ. Le sondage ne suit aucun pendage il possède une topographie plane. Il a été entièrement ouvert par la pelle mécanique et une reprise manuel des coupe ainsi qu'un nettoyage en plan a été réalisé avant le relevé des coupes et la prise de photos.

Le sondage s'est relevé négatif en ne dévoilant que deux couches naturelles 50101 et 50102 (**Figure 84**). La première couche, 50101, est une couverture humique de surface, limoneuse, meuble, de couleur brun foncé avec une forte présence de matière végétale, elle est observée sur l'intégralité du sondage et mesure au maximum 0,25 m d'épaisseur. Il s'agit très probablement d'un horizon pédogénique Oh riche en matière organique.

Cette couche de surface recouvre 50102, une couche limono-sableuse avec des cailloutis à la structure peu compacte et homogène. L'US 50102 est homogène avec une couleur brun moyen gris et des tâches ocrés (??). Observée au maximum sur 0,3 m il s'agit très probablement du substrat local remanié tel qu'observé en 40102 cette année au encore les couches 1104, 5024 et 6030. Il s'agit probablement uniquement de la surface supérieur du substrat géologique - sables de Fontainebleau - ce qui explique la présence de cailloutis dans la texture de 50102.

Les seules observations qu'on peut établir sur le D1 de la zone 5 sont la présence à 0,3 m sous la surface du substrat géologique locale - où du moins une version remanié de celui-ci - ce qui laisse supposer l'absence totale de tout vestige humains préservé autour de ce secteur. Effet, la partie au sud de l'enclos comprise entre le cloître et l'enceinte ne semble nullement occupé, dans les divers plans du site (Bellat, Courné, et al., 2021) et photos aériennes des années 1950 - 1960 (**Figure 15**), si ce n'est par quelques installations en connexion avec l'enceinte. Cette zone est très probablement utilisé à des fins agricole et maraîchers comme en atteste les plans de *l'Atlas de la Réformation des bois de la maîtrise* du début du XVIII^e siècle (**Figure 10**), même s'il n'as pas été possible de mettre a jour des traces de labour ou chablis.



FIG. 84 : Vue de la coupe nord du D1 depuis le sud-ouest. On distingue la couche 50101 au-dessus de couleur brun foncé tendant vers le noire. En-dessous on retrouve 50102 qui représente une forme de substrat remanié des sables de Fontainebleau (Mathias Bellat).



FIG. 85 : Vue zénithale sur 50102 depuis le sud après le décapage mécanique et le nettoyage du diagnostic. Les tâches plus claires grisâtre sont des poches sableuses (Mathias Bellat).

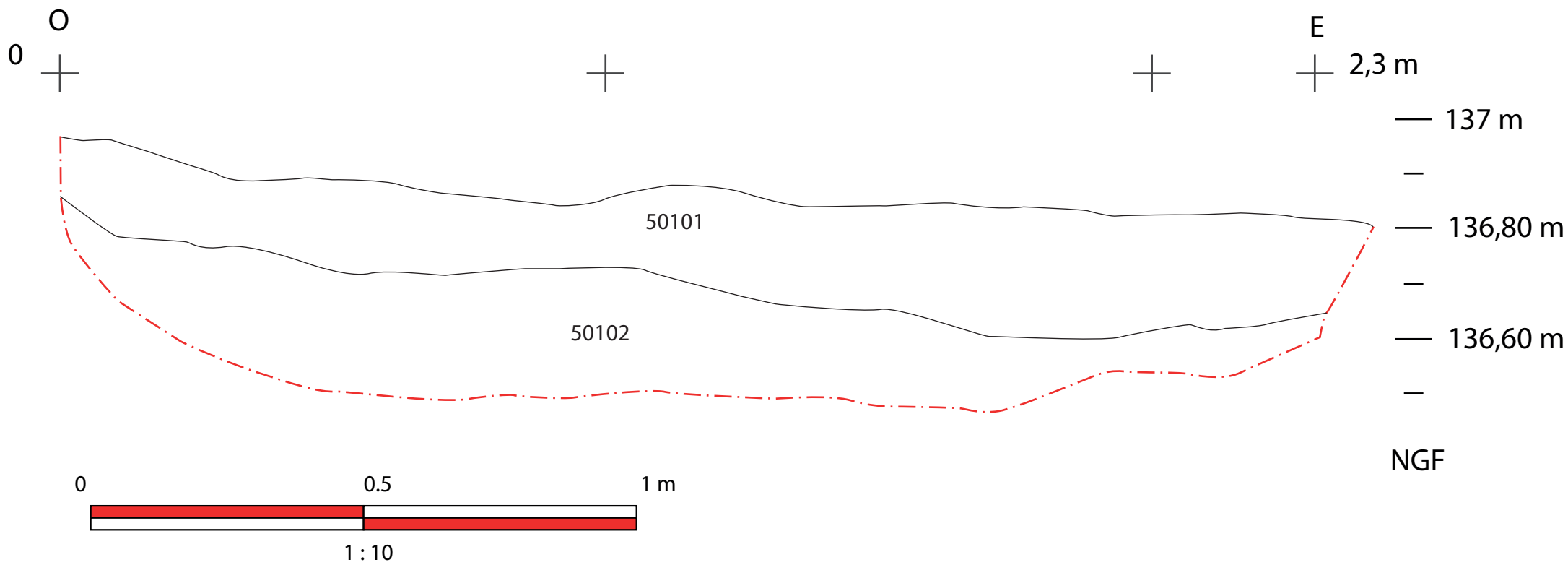


FIG. 86 : Coupe nord du D1, axe ouest-est, Minute 9, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud, Mathias Bellat).

Zone 6 (*Mathias Bellat*)

La zone 6 est située à l'est de la zone 1 et 2 touchant la zone 5 au sud et 7 au nord. Tout comme la zone 5 elle n'avait pas encore été explorée entre 2019 et 2021. Longeant l'enclos elle englobe aussi les étuves accolées à l'enceinte. Encore une fois, comme pour la zone 4 et 5, c'est la préparation à l'installation des panneaux explicatif pour l'association *Sauvons les Moulineaux* qui a motivé la réalisation d'un diagnostic à environ 5 m de distance de l'enceinte.

A. Diagnostic 1

Ce sondage réalisé à l'est de la zone 6 mesure 1,5 x 1,5 m et a atteint une profondeur maximum de 0,5 m environ. Le sondage ne suit aucun pendage il possède une topographie plane. Il a été entièrement ouvert par la pelle mécanique et une reprise manuel des coupe ainsi qu'un nettoyage en plan a été réalisé avant le relevé des coupes et la prise de photos.

Tout comme la majorité des sondages de la zone 4 et 5 ce diagnostic s'est révélé négatif en ne présentant qu'une seule couche naturelle (**Figure 87, Figure 88**). Il s'agit de la couche 60101, de texture limono-sableuse avec une structure compacte homogène. De couleur brun foncé elle présente des inclusions TCA occasionnelles de petite dimension (< 2 cm) et quelques céramiques. Il ne semble pas s'agir du substrat local, sable de Fontainebleau, mais plutôt d'une couche humique supérieur très conséquente (**Figure 89, Figure 90**) comme ce qui a pu être observé dans le D5 de la zone 4, probablement un horizon Oh.

Difficile encore ici d'avoir une interprétation sur ce diagnostic n'ayant rien révélé. La présence à proximité des étuves, 5 - 6 m à l'est, aurait laissé pensé à de plus amples aménagements mais il n'en n'est rien.



FIG. 87 : Vue zénithale sur 60101 depuis l'est après le décapage mécanique et le nettoyage du diagnostic. La couche limono-sableuse est humide suite aux précipitations (Mathias Bellat).



FIG. 88 : Vue de profile sur la coupe ouest du D1 de la zone 6 depuis l'est. On distingue une unique US, la couche 60101, qui est un horizon pédogénique supérieur Oh (Mathias Bellat).

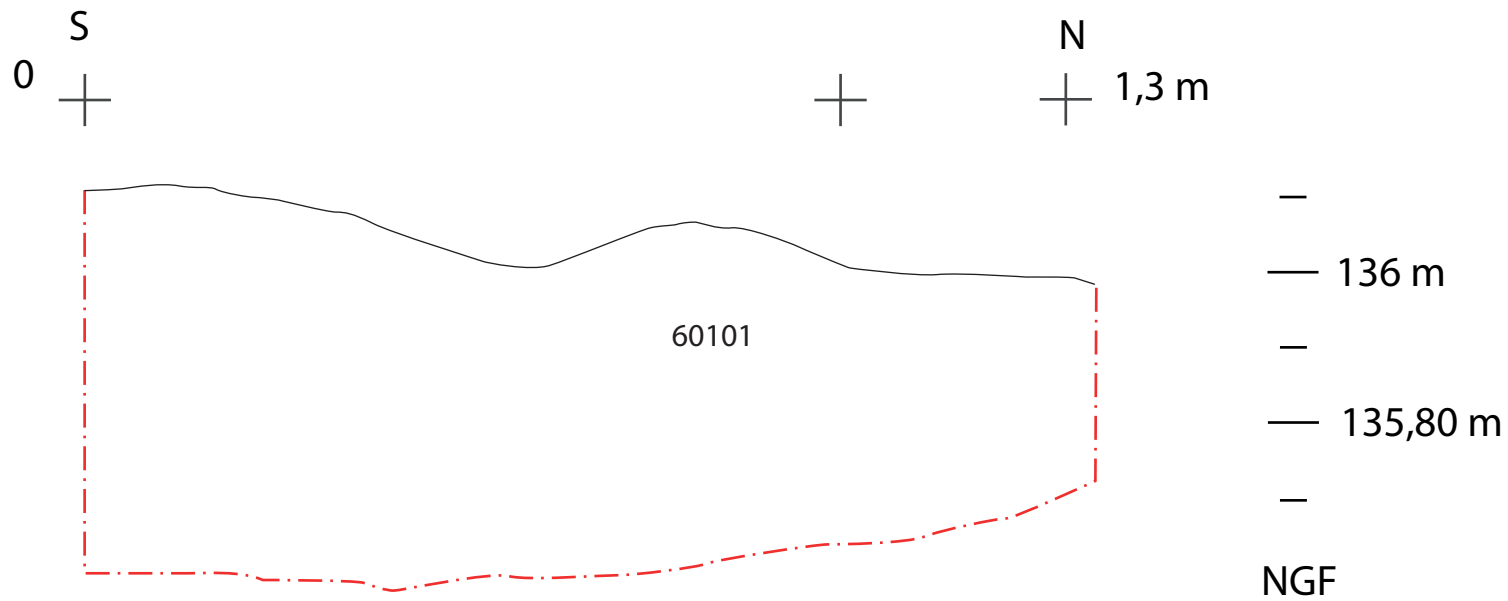


FIG. 89 : Coupe ouest du D1, axe sud-nord, Minute 10, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud, Mathias Bellat).

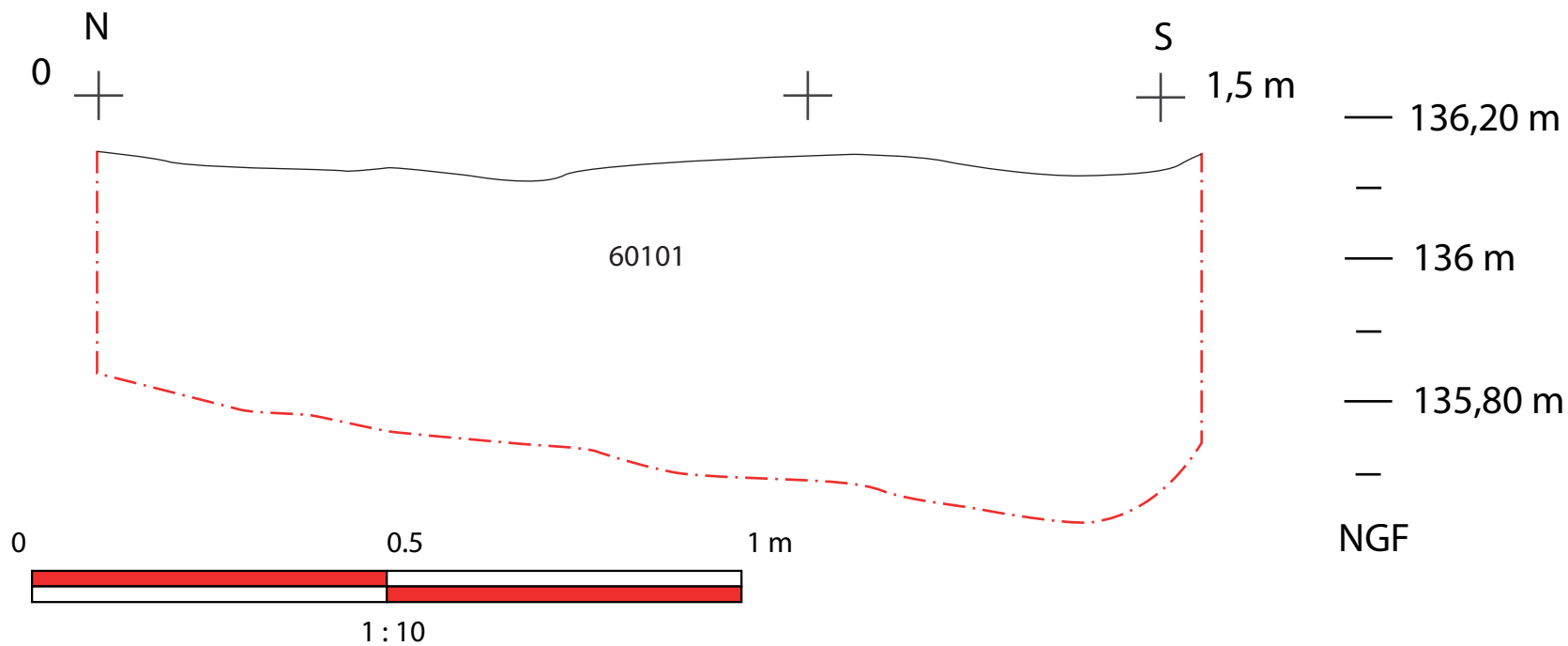


FIG. 90 : Coupe est du D1, axe nord-sud, Minute 11, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud, Mathias Bellat).

Conclusion, *Mathias Bellat*

A. Les fouilles de 2023

Cette campagne 2023 de fouilles programmées a permis d'affiner la stratigraphie des secteurs 5 et 6 comme demandé par la CTRA Centre Île-de-France de juillet 2023. Les niveaux mis au jour correspondent principalement à la première et la deuxième phase d'occupation moderne (XVI^e - XVIII^e siècles). Deux niveaux de sol potentiels ont pu être observés le premier dans le S5, l'US 5003 (SL5), avec un niveau de TCA à plat. Le second dans le S6, l'US 6045, formé à partir de mortier pourrait potentiellement être un niveau de sol. Le matériel mis au jour dans ces secteurs présente une continuité avec ce qui avait été déjà identifié en 2019 - 2021.

Pour les six diagnostics réalisés dans les zones 4, 5 et 6, cinq se sont avérés être négatifs et ne présenter aucune trace d'activité anthropique et un seul, le D3 de la zone 4, présente les restes d'un mur, le MR20, fait de meulières et pierres en grès. Très mal conservé, celui-ci semble suivre un axe nord-sud et être en lien avec le bâtiment dit des « communs », construit à la période moderne. Hormis le D5 de la zone 4, il est donc tout à fait possible d'installer des panneaux explicatifs non-invasifs aux emplacements fouillés.

De plus, le master réalisé par Anaëlle Genneret nous a permis d'avoir une première étude stratigraphique du bâti de la chapelle. On a été mis en évidence notamment : la reprise du parement extérieur de la chapelle à la période moderne, la construction d'un escalier à la période moderne, l'existence de nombreux trous de boulin et un enduit intérieur probablement de la deuxième phase médiévale. Combiné aux études des graffitis et de la dendrochronologique, présentés en annexes, nous avons maintenant une chronologie des phases de construction de la chapelle et celle de ses reprises.

B. Perspectives de recherche futur

Si des réponses ont été apportées par cette campagne de fouilles programmées, de nombreuses questions restent encore en suspens. La stratigraphie de la zone 1 reste encore difficile à appréhender dans la partie intérieure du cloître qui correspond au nord du S6 et ouest du S5. Si une tranchée avait été prévue pour 2023 dans le projet scientifique, les contraintes de temps et les recommandations de la CTRA nous ont dissuadées de prolonger les fouilles dans cet espace. À l'avenir si des fouilles étaient reprises sur la zone 1 l'espace intérieur du cloître semble donc être le meilleur endroit pour comprendre l'agencement stratigraphique. En effet, la présence de structures construites sur les parties extérieures du prieuré limite toute analyse de la stratigraphie.

Pour mieux comprendre les reprises moderne et principalement la réhabilitation du BAT2 il serait intéressant de dater des échantillons de différents mortiers prélevés de 2019 à 2023 à l'aide du ¹⁴C. Cela permettrait de comparer l'établissement des BAT1 et BAT2 mais aussi d'établir des relations stratigraphiques datées pour le S5. La datation de mortier est une méthode complexe et difficile qui nécessite une préparation minutieuse en amont. Le laboratoire de l'*Università degli Studi della Campania « Luigi Vanvitelli »* réalise des datations

¹⁴C sur mortier pour le prix de 600 € en prenant en compte l'analyse de matériel au préalable. De tel tarifs ne permettent d'envisager des datations que sur une faible quantité d'échantillons (3 - 7).

Pour l'étude du bâti de la chapelle deux étapes se présente encore à nous. Premièrement, la réalisation de relevés pierre à pierres basé sur le modèle 3D réalisé cette année combiné aux orthophotographies. Ces relevés permettront d'avoir plus de précisions que les relevés réalisés jusqu'à présent. De plus, cela permettra aussi de réaliser un premier relevé de bâti et une orthophotographie de la façade extérieure nord. Cette dernière brièvement étudié dans le mémoire d'Anaëlle Genneret (GENNERET, 2023) est, depuis les travaux de restauration de juin-août, dégagé de toute végétation. Secondement, le relevé 3D réalisé par *SNCF réseau* devra être intégré au modèle HBIM de la chapelle et introduit dans un projet de médiation autour du site des Moulineaux. L'association *Sauvons les Moulineaux* sera mobilisé pour savoir dans quel mesure le modèle HBIM de restitution des différentes phases de la chapelle pourra être intégré dans un parcours de visite du site.

Pour finir, l'étude des archives du site semble être réalisable dans la mesure où l'intégralité de celles-ci se trouvent aux archives départementales. Cependant, encore une fois c'est l'absence de médiévistes capable de lire et traduire latin et ancien français, au sein de notre équipe qui nous limite dans l'étude de ce corpus. Nos demandes faite auprès de services archéologiques départementaux ou d'universités parisiennes n'ont eu que des réponses négative par manque de temps ou de personnel compétant. Nous somme donc à court de solution afin de résoudre ce problème et il semble qu'il faille encore attendre un certain temps avant de trouver un historien qualifié pour nous aider sur ce projet.

Pour conclure le projet d'étude du site des Moulineaux ne peut continuer dans sa forme actuel. Les activités professionnelles de l'équipe de fouille ne permettent pas à ceux-ci de se mobiliser pendant 4 mois par an sur un projet aussi conséquent. L'étude historique et les datations seront entreprises ponctuellement en fonction des agendas de chacun et des demandes de financements réalisées. Une publication monographique est envisagée afin de regrouper toutes les informations aussi bien archéologiques qu'architecturales, historiques et des différentes spécialités (céramique, archéozoologique, petit mobilier...). Cette publication sera, nous l'espérons, co-dirigée par une archéologue plus expérimentée des services archéologiques des départements d'Île-de-France ou de l'INRAP. Si aucune personne n'a été choisie plusieurs ont été approchées. La date de la publication n'a pas encore été fixée mais elle ne sera pas avant fin 2025 du notamment au contraintes professionnelles de certains membres de l'équipe.

Études annexes

Étude du mobilier céramique, *Jimmy Foy*

A. Introduction

La campagne archéologique menée en 2023 a fourni un mobilier céramique très peu abondant, d'un intérêt tout à fait variable selon les unités stratigraphiques considérées. En effet, la nature des excavations menées (sondages ponctuels et suivi de travaux) et la faiblesse de la surface de celles-ci expliquent largement un corpus faible numériquement et qualitativement. Par ailleurs, comme lors de la campagne de 2021, la fouille a concerné des unités stratigraphiques liées à des phases de destruction et/ou de remblai des structures du prieuré; elle a donc fourni des lots très fragmentés et parfois assez mélangés. En conséquence le mobilier récolté ne permet pas de proposer une datation précise compte tenu de l'impossibilité de restituer des formes suffisamment caractéristiques en nombre satisfaisant.

B. Méthode et cadre de l'étude du mobilier céramique

L'ensemble du corpus a fait l'objet d'un inventaire exhaustif des fragments, unité stratigraphique par unité stratigraphique et suivant les types de production (groupes techniques). On trouvera cet inventaire en annexe, présentant le Nombre de Restes (NR) et le Nombre Minimum d'Individus (NMI; établi sur le nombre de bords et de fonds). Les collages ont été sommairement recherchés compte-tenu de la nature du corpus. Aucune forme archéologiquement complète n'ayant été retrouvé, la recherche d'identification a essentiellement reposé sur les bords. Ceux-ci ont été isolés et dessinés avant de chercher les parallèles pertinents dans la littérature scientifique. Notre documentation s'est nourrie, comme lors de l'étude 2021, des publications récentes ou plus anciennes concernant les sites fouillés dans l'ensemble de l'Île-de-France, guidé en cela par les travaux du Projet collectif de recherche coordonné par Fabienne Ravoire (RAVOIRE, 2011). On rappellera que la conservation et la pérennisation générale des formes de vaisselle sur des fourchettes chronologiques larges (RAVOIRE, 2009), de même que l'usage long d'une vaisselle importée qui ne varie que très peu morphologiquement entre la période médiévale et moderne (comme les grès du Beauvaisis et les grès bas-normand, RAVOIRE 2017) rendent difficiles l'établissement de datations précises, en l'absence de forme archéologiquement complète et d'ensemble clos avérés. Compte-tenu de la faiblesse numérique du corpus et de la rareté des formes caractéristiques, les résultats chronologiques ont été modestes et prudemment maintenus dans une estimation de la période de chaque unité stratigraphique.

C. Résultats de l'étude du mobilier céramique

Seules 12 unités stratigraphiques ont livré du mobilier céramique; celles-ci sont réparties dans 6 secteurs distincts (Tableau 3). L'ensemble de ce mobilier représente un Nombre de Restes (NR) de 70 pour un Nombre

Minimum d'Individus (NMI) de 27. Nous avons donc un corpus très peu abondant et qui se trouve être particulièrement fragmenté, comme l'indique le faible poids de l'ensemble des fragments équivalant à 1288 gr. Il se répartit comme suit :

| Zone | Secteur | Nb US | Nb de restes (NR) | Poids des restes (en gr.) (PR) |
|--------------|---------|-------|-------------------|--------------------------------|
| 1 | S5 | 2 | 25 | 529 |
| 1 | S6 | 5 | 36 | 356 |
| 4 | D1 | 1 | 1 | 42 |
| 4 | D3 | 1 | 1 | 4 |
| 4 | D4 | 1 | 2 | 13 |
| 5 | 1 | 1 | 3 | 300 |
| 6 | D1 | 1 | 2 | 44 |
| Total | | | 70 | 1288 |

TAB. 3 : Répartition des restes céramiques de la campagne 2023

Le mobilier étudié, modeste en terme de quantité, se caractérise par ailleurs par une très forte fragmentation des tessons; ce qui a souvent empêché une identification précise des vases en présence. Cet état de fragmentation est, comme lors des années précédentes, caractéristique des structures fouillées, correspondant pour la plupart à des unités stratigraphiques de destruction et/ou de remblai, qui fournissent dès lors un mobilier assez fortement pulvérisé et remanié. Les ensembles ainsi constitués sont donc porteur d'une information modeste tant pour l'établissement d'une chronologie précise que pour la connaissance anthropologique et historique du vaisselier en usage sur le site.

Le mobilier est globalement comparable à celui fourni par les campagne de fouilles réalisées sur le site lors des années précédentes (**Figure 91**) avec une très forte majorité de céramiques attribuables à l'époque moderne (74% du NR), suivies de céramiques attribuables à l'époque médiévale (19% du NR) et de céramiques attribuables à l'époque contemporaine à l'état résiduel (7% du NR).

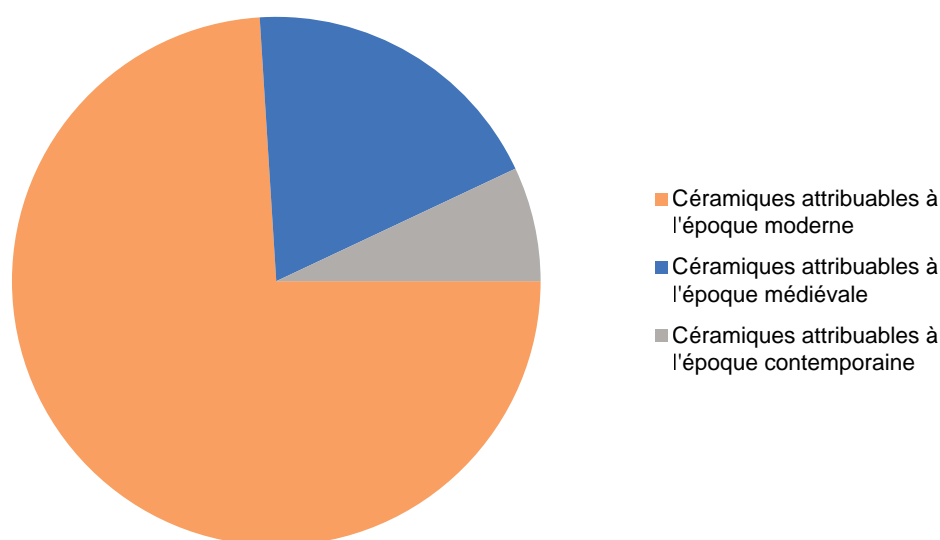


FIG. 91 : Répartition des céramiques par phase d'occupation (Jimmy Foy).

De manière générale, une proportion conséquente des tessons attribuables aux périodes médiévale et moderne présente une pâte variant du beige au gris ou au blanc et porte fréquemment des traces de glaçures verte, ce qui s'apparente aux productions typiques de l'Île-de-France de la fin de la période médiévale et de la période moderne (RAVOIRE, 2009). Ces tessons ne présentent que rarement de forme identifiable mais les récipients culinaires de type « coquemar » (CER.6, CER.7 / US 5003 **Figure 96**; CER.12, CER.13 / US 5005 **Figure 97**) ou « marmite » (CER.11 / US 5005 **Figure 97** de type Ravoire F3 (RAVOIRE, 2006)) sont représentés. Ces exemplaires, de même que de nombreux tessons, présentent des traces de chauffe ou de brûlure. On peut également reconnaître une jatte à collerette partiellement glaçurée (CER.4 / US 6009 **Figure 94**), de probables terrines de type Ravoire M2 (CER.3 / US 6009; CER.5 / Berme S6 **Figure 95**). Ces vases sont caractéristiques de l'époque moderne dans une acception assez large (du XV^e au XVIII^e siècles). Un unique pot à lèvres triangulaire et à pâte rosée présente une glaçure jaune miel (CER.10 / US 5005 **Figure 97**) qui l'apparenterait peut-être davantage à la fin de la période médiévale; ce type de vase a par ailleurs déjà été retrouvé lors des campagnes de fouilles précédentes.

Il est à noter que la céramique rouge de Douordan, souvent attestée sur les sites médiévaux du Sud et de l'ouest de l'Île-de-France et fréquemment retrouvée lors de la campagne de fouille 2021 pour les niveaux médiévaux du prieuré, n'est ici représentée que par un seul tesson attribuable à la deuxième phase de production (XIV^e siècle) d'après les caractéristiques techniques. Celle-ci s'apparenterait à une cruche ou un pichet de grand module, sans certitude (CLAUDE, 2009).

On relève par ailleurs la présence régulière, si ce n'est fréquente, de récipients en grès du Beauvaisis ou de grès bas-normand; un grès différent à la pâte grise-orangée n'a pas pu être identifié. Ici encore, la fréquence de ces récipients de production exogène est caractéristique des faciès découverts en fouilles pour les contextes d'époque moderne. La présence de grès bas-normand semble assez tardive, probablement à partir des XVII^e - XVIII^e siècles. La présence de grès du Beauvaisis, même si elle peut être attestée dès le milieu du XIV^e siècle sur certains sites franciliens (BRUT 1994, RAVOIRE 2017), semble plutôt à rattacher à la période moderne, à partir des XV^e - XVI^e siècle. Si les tessons de grès bas-normand ne présente pas de forme caractéristique, on notera la présence d'un tesson (CER.2 / US 6009) d'un grand saloir en grès du Beauvaisis de type Ravoire C21 (RAVOIRE 2006; forme déjà attesté sur le site lors de la campagne de fouille 2021) ainsi qu'une embouchure (CER.9 / US 5005 **Figure 97**) d'une probable gourde crapaud de type Ravoire X12 (RAVOIRE, 2006). Ce type de récipient de transport de liquide est attesté en Île-de-France à partir de la fin du XV^e siècle. Enfin, les tessons de grès indéterminé grise-orangée (CER.8 / US 6019 **Figure 93**) s'apparente à une embouchure d'une forme qu'il n'est pas possible de préciser (gourde, chevrette, cruche...).

On note enfin la présence résiduelle de faïences (assiettes ou plats) indiscutablement d'époque contemporaine de même qu'un éclat de pigeon d'argile destiné au tir sportif, témoignant du passé et des usages récents du bois.

Compte tenu de la nature du corpus et de ces quelques éléments caractéristiques, nous ne pouvons proposer de datations que par période (**Tableau 4**). Accentuer la précision de ces datations eut été trop hasardeux au regard de la faible concentration des formes caractéristiques. Par ailleurs, un certain nombre d'unités stratigraphiques présentent des tessons mélangés de différentes périodes.

On constate donc que la quasi-totalité des unités stratigraphiques considérées appartiennent à la période moderne caractérisée par la présence de grès et de céramiques glaçurées vertes. L'US 5005 présente un lot de mobilier qui la classerait plutôt à la transition entre la fin de la période médiévale et le début de la période moderne, soit aux alentours de la fin du XIV^e siècle et du début du XV^e siècle. L'US de Surface du secteur 1 (présentant

| Zone | Secteur | US | Période | US en connexion |
|------|---------|---------|----------------------|-----------------|
| 1 | S5 | 5003 | Moderne | |
| 1 | S5 | 5005 | Médiévale-Moderne | |
| 1 | S6 | Berme | Moderne | |
| 1 | S6 | 6009 | Moderne | 6019 |
| 1 | S6 | 6019 | Moderne | 6009 |
| 1 | S6 | 6031 | Moderne | |
| 1 | S6 | 6037 | Moderne | |
| 4 | D1 | 40101 | Moderne | |
| 4 | D3 | 40301 | Moderne-Contemporain | |
| 4 | D4 | 40401 | Moderne | |
| 5 | 1 | Surface | Indet. | |
| 6 | D1 | 60101 | Indet. | |

TAB. 4 : Périodisation des US de la campagne 2023 à partir de la typo-chronologie céramique

des tuiles médiévales et modernes) et l'US 60101 (présentant un fragment de pigeon d'argile et un fragment de tuile médiévale) n'ont été attribuées à aucune période.

D. Conclusion

En conclusion, le mobilier céramique issu de la campagne de fouilles 2023 s'est révélé très modeste de par le nombre de tessons récoltés et de par la nature de ces tessons. La nature des contextes mis au jour (unités stratigraphiques de remblai pour l'essentiel) et la nature des opérations menées lors de la campagne (sondages ponctuels et suivi de travaux) expliquent largement la composition de ce corpus. Pour les formes reconnues et pour les groupes techniques inventoriés, le spectre céramique s'avère très comparable à celui des campagnes de fouilles des années précédentes mais ne peut apporter d'informations précises ni quant à la chronologie du site du prieuré, ni quant à la composition des vaisseliers en usage aux différentes époques de l'occupation dudit prieuré. Ainsi si l'étude du mobilier céramique issu de la campagne de fouille 2021 avait conclu sur « la richesse potentielle du vaisselier céramique en usage au prieuré des Grandmontains, notamment pour les périodes médiévales », le mobilier céramique de la campagne de fouilles 2023 n'a guère accentué la compréhension et la connaissance de ce potentiel. On ne peut dès lors qu'attendre le résultat des prochaines opérations de terrain afin de disposer d'un éclairage plus complet sur la chronologie du site et sur la vaisselle en usage au sein d'un site monastique médiéval et moderne de l'ouest de l'Île-de-France.

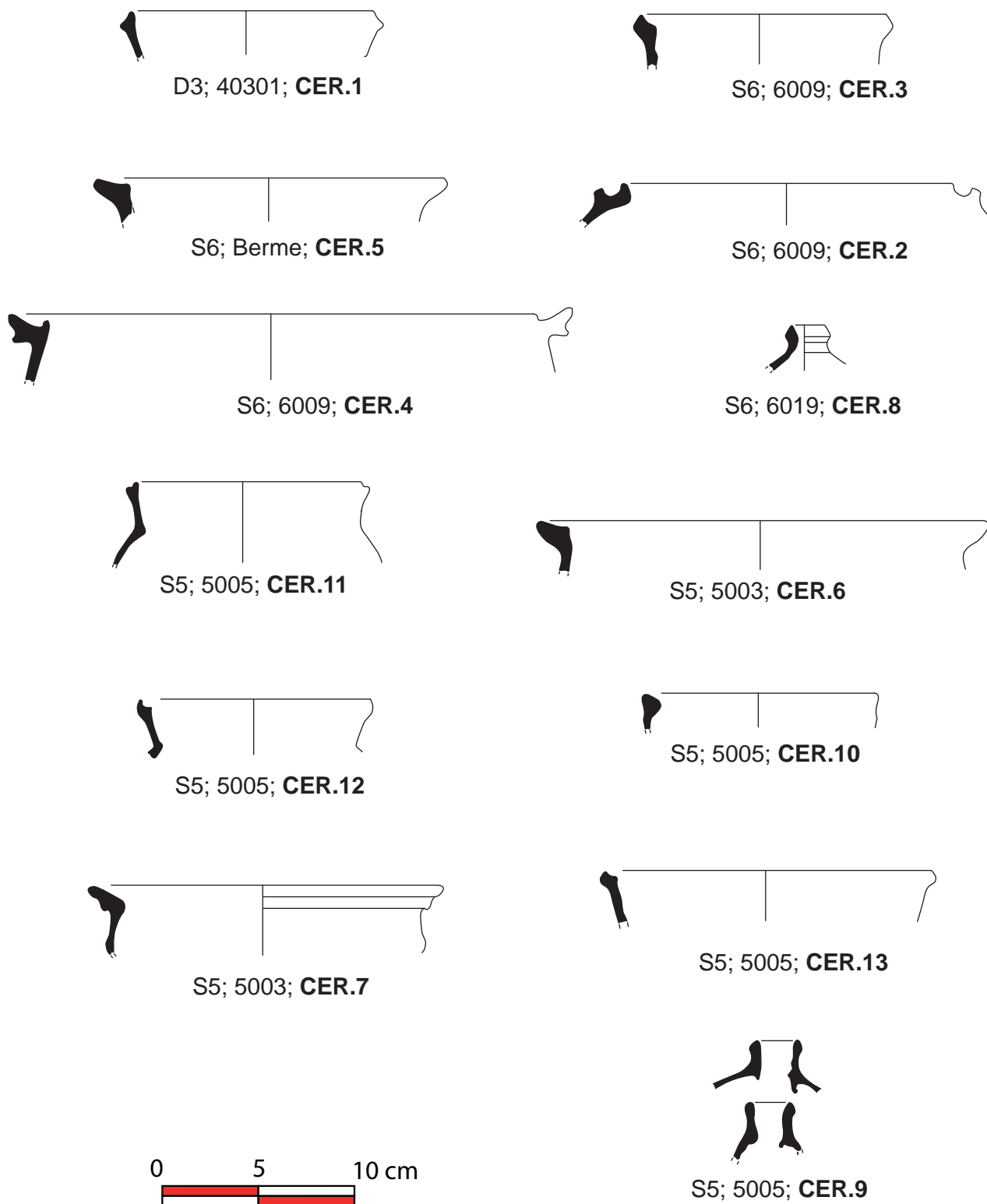


FIG. 92 : Profil des céramiques de la campagne 2023 (Dessin Jimmy Foy, D.A.O. Flavie Jeanpierre-Berraud).



S6; 6037



D4; 40401



D1; 60101



D1; 40101



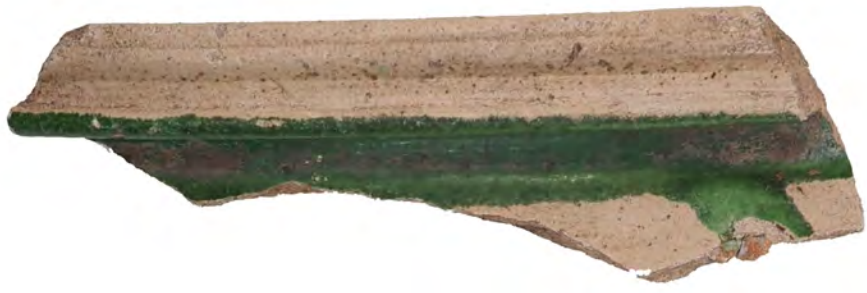
S6; 6019; CER.8



S6; 6031



FIG. 93 : Photographies des céramiques de la campagne 2023 (Mathias Bellat).



S6; 6009; CER.4



S6; 6009; CER.2



S6; 6009



S6; 6009



FIG. 94 : Photographies des céramiques de la campagne 2023, couche 6009 (Mathias Bellat).



S6; Berme



S6; Berme



S6; Berme



S6; Berme; CER.5



S6; Berme



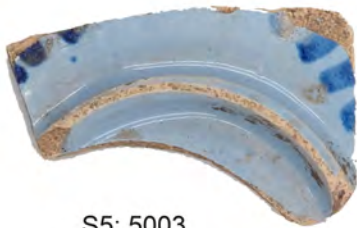
FIG. 95 : Photographies des céramiques de la campagne 2023, berme S6 (Mathias Bellat).



S5; 5003



S5; 5003; CER.7



S5; 5003



S5; 5003



S5; 5003



S5; 5003; CER.6



FIG. 96 : Photographies des céramiques de la campagne 2023, couche 5003 (Mathias Bellat).



S5; 5005



S5; 5005



S5; 5005; CER.9



S5; 5005; CER.10



S5; 5005; CER.13



S5; 5005



S5; 5005; CER.11



S5; 5005; CER.12



S5; 5005



FIG. 97 : Photographies des céramiques de la campagne 2023, couche 5005 (Mathias Bellat).

Étude du mobilier métallique, *Mathias Bellat*

Sur la campagne 2023 quelques éléments métalliques ont été mis au jour. Aucun inventaire détaillé ou étude n'as été réalisé il ne s'agit ici que d'un inventaire succinct du matériel.

Ce sont 3 clous qui ont été trouvés, un dans l'US 40301 du D3 de la zone 4 (**Figure 91**) et deux dans la couche 6019 du S6 (**Figure 91**). Si le clou de 40301 avec sa forme courbé et son bout bombé ne ressemble à aucun autre clous du site les clous de 6019 présentent des ressemblances avec les clous trouvés dans les couches 8004 et 6006 (**BELLAT & COURNÉ, 2023, p.93**). Il s'agit probablement de clous de la période moderne et celui de 40301 avec sa forme courbé pourrait être un clou de charpente. La pièce métallique trouvé dans la berme du S6 (**Figure 91**) pourrait un reliquat d'un couteau. D'autre artefacts similaires avaient été trouvé dans l'US 8004 notamment (**BELLAT & COURNÉ, 2023, p.92**). Enfin une plaquette percée en bronze a été mise au jour dans la couche 6017 du S6 (**Figure 98**). Il pourrait s'agir d'un élément de rivêt utilisé dans les mobilier en bois comme la pièce trouvé dans l'US 6007 (**BELLAT & COURNÉ, 2023, p.92**). Il nous est impossible de dater ces pièces mais elles ne peuvent provenir de mobilier de la période contemporaine et son donc au plus tard de la deuxième phase moderne.



FIG. 98 : Photographie (avant et arrière) de la plaquette percée en bronze de la couche 6017 du S6 de la zone 1 (Mathias Bellat).



FIG. 91 : A) Photographie du clou de la couche 40301 du D3 dans la zone 4; B) Photographie (avant et arrière) du possible couteau présent dans la berme du S6 de la zone 1; C) Photographie (avant et arrière) des clous de la couche 6019 du S6 de la zone 1 (Mathias Bellat).

Étude des *graffitis* et gravures de la chapelle *Aaron* *Gatt & Etienne Courné*

A. Introduction

Depuis au moins deux siècles, le terme « *graffitis* » est utilisé comme un terme péjoratif synonyme de vandalisme. Un simple coup d'œil dans un dictionnaire suffit pour se rendre compte du caractère illicite de cette activité artistique (PLESH, 2017, p.142). L'anonymat, le caractère informel et la rapidité d'exécution des œuvres, ainsi que l'effet de maculage qu'elles produisent sur la surface d'appui, sont autant d'éléments qui conduisent à cette hypothèse. Cette définition renvoie toutefois à une attitude du XX^e siècle à l'égard des *graffitis*. Elle ne semble pas représenter l'état d'esprit qui a présidé à la création des *graffitis* tout au long de l'histoire. En effet, on trouve des *graffitis* dans des espaces qui inspirent normalement le plus grand respect, à l'instar les sites religieux, ce qui suggère une attitude plus indulgente. Cela nous amène à penser que, contrairement à aujourd'hui, les *graffitis* étaient tolérés par les autorités, sans toutefois être autorisés, d'autant plus que de nombreux *graffitis* sont situés à des endroits où l'auteur était facilement visible lorsqu'il laissait sa marque. C'est après l'émergence du concept de patrimoine culturel aux XVIII^e et XIX^e siècles que les *graffitis* sont considérés comme des éléments de dégradation (TRENTIN, 2020, p.280). Plus récemment, les universitaires ont commencé à avancer de multiples motifs pour expliquer le phénomène présenté par les *graffitis*, tels que la commémoration de la présence d'une personne sur un site spécifique, des fonctions dévotionnelles telles que des prières, et même des marques de protection, en particulier au Royaume-Uni (TRENTIN, 2020, p.296). Malgré tous les travaux réalisés au cours des dernières décennies, la nature exacte des *graffitis* historiques n'est toujours pas claire, en particulier lorsque le *graffito* ne prend pas la forme d'un texte mais d'un dessin pictural, d'une forme géométrique ou d'un symbole. Ce qui est sûr, c'est que « *le graffito enregistre l'interaction graphique de l'homme avec l'espace qui l'entoure, transformant ainsi des pensées et des sentiments intangibles en signes tangibles* » (TRENTIN, 2020).

B. Méthodologie

Pour travailler sur les *graffitis*, il nous paraît essentiel de reposer la définition de base de celui-ci. La version 2023 du Larousse parle « [...] *inscription ou dessin griffonné par des passants sur un mur, un monument, etc.* ». Le Robert en ligne de l'année 2023 propose une définition similaire, soit une « [...] *inscription, dessin griffonné sur les murs* ». Ces définitions présentent une vague image de ce que peut être un *graffiti*, tant pour sa nature, la raison de son exécution ou encore les outils et moyens mis en œuvre. Nous aborderons ici la variété des *graffitis* dans leur forme et leur exécution, une variété qui apparaît dans le corpus étudié dans la chapelle du prieuré des Moulineaux de Poigny-la-Forêt. Pour les exemplaires contemporains répertoriés, nous pourrions également incorporer dans une catégorie à part, les tags, une notion qui les rapproche également du *street-art*. Cette dernière

appellation n'est néanmoins pas retenue pour catégoriser les éléments de notre corpus.

La méthodologie de la documentation des *graffitis* en est encore à ses débuts. La méthode traditionnelle de copie des *graffitis*, la décalcomanie, consiste à placer du papier calque sur le *graffito* et à le frotter avec un crayon, laissant ainsi son empreinte sur le papier calque. Cette méthode fonctionne cependant mieux sur les *graffitis* profondément gravés et bien conservés. Il est également possible d'endommager le *graffito* par le contact et la pression exercée. En raison de la diversité des supports (outre le support le plus courant, la gravure, on trouve également de nombreux *graffitis* réalisés à la bombe et d'autres avec ce qui semble être du charbon de bois ou d'autres matériaux carbonés) et des échelles de certains *graffitis*, cette méthode a été abandonnée ou du moins est bien moins courante. Dans le cas de l'opération sur la chapelle du prieuré des Moulineaux, des photos ont été prises à partir d'une tablette numérique. Sur cette même tablette, une première esquisse du *graffito* a été tracée directement après le relevé photographique. Une lampe flash a été utilisée pour faire ressortir le *graffitis* gravé. Ces ébauches ont ensuite été redessinées sur AutoCAD en post-opération.

Outre les dessins des *graffitis* individuels, une photogrammétrie générale des murs de la chapelle a été réalisée afin de localiser la position exacte de chaque *graffitis* (des étiquettes ont été placées sur le mur à côté des *graffitis* afin de les rendre visibles à distance). La localisation des *graffitis* peut aider à l'interprétation de chacun d'entre eux. Par exemple, à Chypre comme en Angleterre, les symboles apotropaïques sont placés près des points d'entrée tels que les portes et les fenêtres pour empêcher les mauvais esprits d'entrer.

Au cours de la documentation, aucun *graffito* n'a été exclu, qu'il soit ancien ou récent. Une tentative de



FIG. 100 : Aaron Gatt en cours de relevé sur le mur ouest de la chapelle des Moulineaux (Etienne Courné).

datation a été effectuée en fonction du support, de la croissance de la mousse (pour les *graffitis* gravés), de la calligraphie de l'auteur et du sujet. La datation des *graffiti* étant délicate, les *graffiti* ont été classés par périodes générales correspondant à la longue histoire de l'église. Trois grandes périodes ont donc été prises en compte pour cette classification primaire et chronologique : médiévale, moderne et contemporaine. Dans les rares cas où un *graffiti* contient une date, la datation peut être plus précise. Cela ne signifie pas nécessairement que la date inscrite est la date à laquelle le *graffiti* a été réalisé, mais il peut s'agir d'une référence à un événement passé. Peut-être que la carbonisation de l'enduit de plâtre dans lequel les *graffiti* sont gravés pourrait nous donner un terminus *post quem* pour les *graffitis*.

Les *graffiti* documentés ont ensuite été saisis dans une page Excel et classés selon (1) l'emplacement dans la chapelle, (2) le sujet, (3) le support et (4) la période.

- 1) L'emplacement des *graffitis* a été analysé en fonction de trois paramètres : Intérieur/Extérieur, orientation du mur et hauteur (rez-de-chaussée/plateforme).
- 2) Le sujet de chaque *graffito* a été divisé en 4 catégories : les inscriptions, les symboles, les formes et les *graffiti* figuratifs. Dans la catégorie inscription ont été placés des *graffiti* dont le contenu varie entre des inscriptions, des mots isolés, des lettres isolées et des chiffres. Ceux-ci peuvent être interprétés ultérieurement comme des noms, des prénoms, des initiales, des dates, des opérations de calcul, etc. Dans le cas où l'inscription est longue, elle est notée comme un texte simple et lorsqu'elle n'est pas lisible, elle est enregistrée comme illisible. Dans la catégorie des symboles, des *graffiti* représentant des croix, des rosaces, des signes de paix et des étoiles ont été placés. Dans la catégorie formes ont été placés tout ce qui allait de simples lignes à des compositions et des dessins peu clairs. Enfin, dans la catégorie figurative ont été placés des *graffiti* contenant des représentations anthropomorphes ou zoomorphes.
- 3) Le support mentionné ci-dessus se divise en trois catégories : gravés, pulvérisés et réalisé au fusain. Les *graffiti* réalisés à la bombe peuvent également être subdivisés en deux catégories : les *graffiti* réalisés au pochoir et ceux réalisés sans pochoir. Dans certains cas, il existe plus d'un support pour un même *graffito*.
- 4) La période mentionnée ci-dessus se divise également en trois catégories : médiévale, moderne, contemporaine. Dater un *graffito* de l'époque médiévale peut être trompeur, car il n'y a pas de distinction claire entre les *graffiti* modernes et les *graffiti* médiévaux. C'est pourquoi les *graffiti* susceptibles de remonter à la période médiévale sont qualifiés d'incertains (ce qui signifie qu'ils peuvent aussi bien remonter à la période médiévale qu'à la période moderne).

Enfin, une dernière colonne a également été ajoutée, sous le nom de « Détails », avec la possibilité d'ajouter d'autres commentaires et détails.

Pour faciliter le processus de documentation, les *graffiti* ont été répertoriés murs par murs. Il a été immédiatement observé que la concentration et le type de *graffiti* sur chaque mur varient en fonction de l'accessibilité à celui-ci. Les parties les plus accessibles dans les dernières phases de la construction de l'église sont couvertes de *graffiti* contemporains qui se superposent à des *graffiti* probablement plus anciens. Le nombre de *graffiti* modernes ou médiévaux sur chaque mur dépend de la quantité de *graffiti* contemporains et de leur support (fusain et bombe ou gravure). En effet, on assiste probablement à un effet de stratification où les *graffiti* les plus récents viennent recouvrir les plus anciens, ce qui a entraîné une perte et/ou une destruction certaine d'une partie du corpus potentiel. Le mur Est (abside), par exemple, ne présente, à hauteur d'homme, aucun *graffiti* dont on peut dire avec certitude qu'il appartient aux périodes « anciennes » de l'église, tandis qu'au niveau de la

plate-forme du mur ouest, qui est aujourd'hui difficilement accessible sans échelle et où les *graffiti* contemporains sont donc limités, on trouve la majorité des *graffiti* de la période moderne identifiés dans la chapelle.

C. Les murs intérieurs de la chapelle

1. Le mur Ouest

C'est sur le mur ouest que l'on trouve le plus grand nombre de *graffiti* que l'on peut avec certitude rattacher à la période moderne. Celui-ci est divisé en trois parties : la partie inférieure qui est accessible depuis le rez-de-chaussée, le niveau de la tribune de bois dont subsiste uniquement les poutres de soutènement et la face extérieure, accessible au-dessus de la cave.

Dans la première partie, une inscription intéressante a été découverte en lettres calligraphiques illisibles. Ce *graffito* était initialement invisible jusqu'à ce que la mousse qui le recouvrait soit nettoyée à l'aide d'un pinceau. Malheureusement, une partie de l'inscription est perdue car la chaux s'est partiellement détachée (**Figure 100, Figure 101**). Les autres *graffiti* de cette section sont contemporains et réalisés à la bombe de peinture. Le sujet des *graffiti* à la bombe est toutefois intéressant. Deux *graffiti* mentionnent les termes *PARADIS* (GRAF. 26) et *ENFER* (GRAF. 26), le premier pointant vers le haut et le second vers la sortie de la chapelle. Dans l'église, on trouve deux autres inscriptions peintes portant la mention *PURGATOIRE* (GRAF. 65) l'une sur le mur sud et l'autre sur le mur est) qui sont très probablement liées à ces deux inscriptions puisqu'elles ont été réalisées avec la même peinture blanche en aérosol et qu'elles partagent le même thème. Enfin, un *graffito* sur l'une des poutres de la tribune indique *VADE RETRO SATANA* (GRAF. 32) et semble également lié au *graffiti* sur le mur ouest. Ces *graffiti* sont probablement à rattacher à un imaginaire récent autour de la chapelle ruinée des Moulineaux. Le contexte et la date d'exécution ne sont pas connus mais ne sont probablement pas antérieurs aux années 1980 - 1990.

Au niveau de la tribune, un grand nombre de *graffiti* ont été trouvés, principalement près de la porte au premier niveau qui permet l'accès à la plateforme. Il y a plus de *graffiti* vers le mur nord, mais il n'a pas été possible de les examiner de plus près car cette partie de la tribune est inaccessible; des photographies ont toutefois été prises (sans échelle ou référence de mesure) afin de proposer un enregistrement préliminaire. Les *graffiti* de ce secteur sont les mieux conservés car la tribune est inaccessible aux utilisateurs contemporains sans une échelle. Les *graffiti* de cette section comprennent des nombres (potentiellement des équations ou des calculs posés), des inscriptions (qu'il s'agisse de noms-prénoms, de dates ou de petits textes), des *graffiti* réalisés au compas dont l'un, une rosace, mesure environ 70 cm de diamètre (GRAF. 2, **Figure 102**), ainsi que d'autres compositions géométriques. Des suites de nombres y ont été identifiées ce qui nous permet de proposer une datation de ces *graffiti*. Trois exemplaires ont été enregistrées (GRAF. 18, GRAF. 19, GRAF. 20) avec une datation qui se situent autour de la même période, soit entre 1818 et 1829 (**Figure 103**). Un autre exemplaire présente une datation peut-être même plus ancienne encore, dès le XVIII^e siècle, avec ce qui semble être la date 1711 (GRAF. 106, **Figure 102, Figure 104**).

À l'extérieur, les seuls *graffiti* qui subsistent sont contemporains. Cela n'exclut pas la possibilité qu'il y ait eu des *graffitis* plus anciens qui n'ont pas survécu puisque la chaux est très endommagée par l'exposition aux éléments météorologiques.

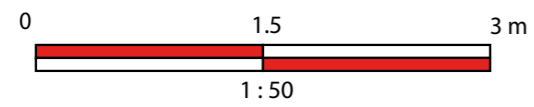
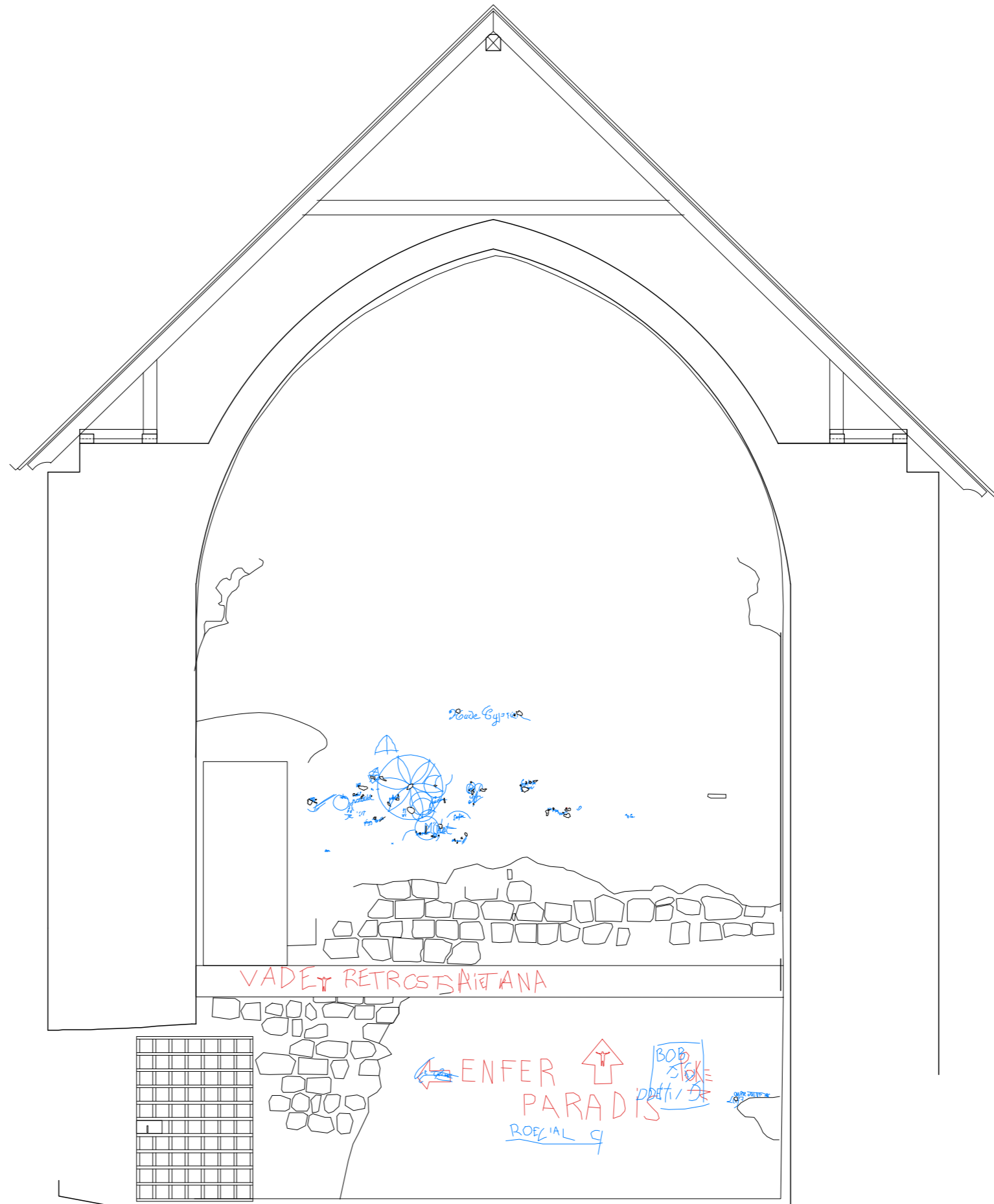
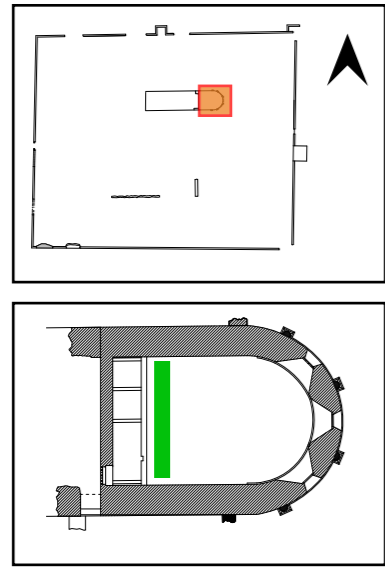


FIG. 101 : Relevé des *graffitis* du mur ouest de la chapelle (D.A.O. Aaron Gatt à partir d'Alexiane Reminel).

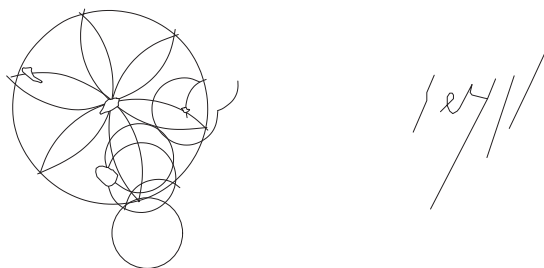


FIG. 102 : Relevés de la rosace (GRAF. 2) sur le mur ouest et une date gravée (GRAF. 106), potentiellement en 1711 (D.A.O. Aaron Gatt).

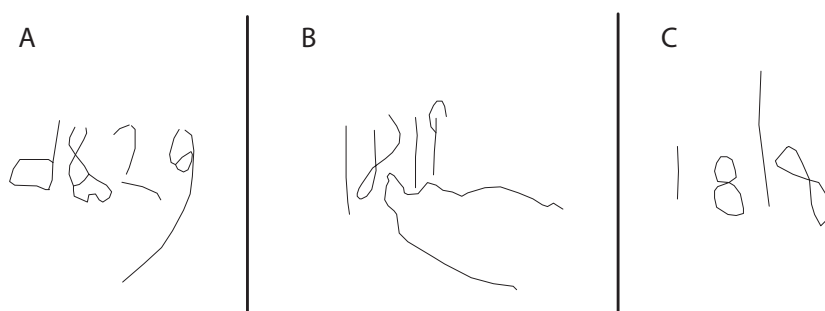


FIG. 103 : Relevés des dates de 1829 (GRAF. 18), 1819 (GRAF. 19) et 1818 (GRAF. 20) (D.A.O. Aaron Gatt).

2. Le mur Sud



FIG. 104 : Photographie de détail de la rosace (GRAF. 2) du mur ouest (Aaron Gatt)..

Le mur sud de la chapelle est divisé en deux parties : la partie inférieure accessible au rez-de-chaussée et le niveau de la tribune. Le niveau du rez-de-chaussée, bien que couvert de *graffiti* contemporains à la bombe, des tags, contient encore quelques *graffiti* intéressants qui sont probablement modernes ou plus récents. Les *graffitis* trouvés sur ce mur se répartissent en plusieurs catégories. Il y a des nombres (peut-être des équations), des inscriptions (qu'il s'agisse de noms ou de prénoms, de dates ou de petits textes), deux dessins probablement réalisés à l'aide d'un compas, dont l'un est une rosace, des *graffiti* figuratifs et d'autres formes géométriques ou abstraites. Une petite rosace est également clairement identifiable au niveau de la tribune (**Figure 108**).

Les *graffiti* figuratifs sont intéressants, puisqu'ils proposent une nature différente du reste du corpus. L'un d'eux représente ce qui semble être deux personnages, dont l'un semble avoir des ailes (GRAF. 103), tandis que l'autre représente un quadrupède (GRAF. 108, **Figure 105**), peut-être un rat ou un renard à en juger par la queue. Bien que les dates inscrites trouvées dans la chapelle nous permettent d'imaginer une datation remontant au XVIII^e siècle, nous ne disposons d'aucun élément de datation précis pour ces éléments. Il est intéressant de

noter que sur ce mur, de courtes lignes parallèles ont été tracées à plusieurs reprises dans le plâtre. La nature fonctionnelle de ce motif n'est pas identifiée, mais l'on pourrait être tenté d'y voir une potentielle méthode de comptage. Une ligne de chiffres organisée verticalement semble également être une sorte d'équation (GRAF. 104, **Figure 105**). S'agit-il d'une méthode de comptage lorsque l'église était utilisée comme dépendance de la fabrique d'étain du Petit-Poigny au XIX^e siècle, ou alors lorsque qu'un charpentier utilisait la chapelle pour stocker et travailler son bois au début du XIX^e ? Ces hypothèses ne sont pas écartées bien que nous manquions d'éléments pour en attester.

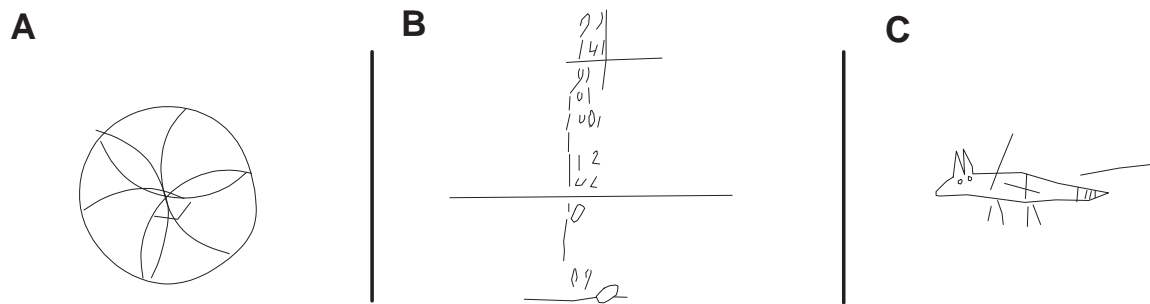


FIG. 105 : Relevés des détails de *graffitis*; A) Petite rosace (GRAF. 97) du mur sud. B) Ensemble d'équations (GRAF. 104) et animal quadrupède (GRAF. 108), possiblement un renard ou un rat (D.A.O. Aaron Gatt).

3. Le mur Nord

Celui-ci est divisé en deux parties : la partie inférieure accessible au rez-de-chaussée et le niveau de la tribune, dans sa partie ouest (**Figure 108**). Au rez-de-chaussée, le mur est largement couvert de *graffiti* contemporains. Le seul qui se distingue par son importance historique est à nouveau une rosace. On peut également distinguer quelques croix et étoiles. Les hypothèses de datation de ces dernières sont rendues difficiles du fait de la pauvreté de leur exécution. Par ailleurs, les gravures sont relativement récentes, bien qu'il soit difficile de différencier fondamentalement les *graffiti* de quelques dizaines d'années de ceux remontant au XIX^e en considérant uniquement ces aspects. Certains *graffiti*, bien que contemporains, sont remarquables. L'un d'entre eux ressemble à un bouclier avec une sorte de trèfle au centre. Si le symbole évoque une datation ancienne, la gravure est plutôt fraîche et rien ne nous permet donc de le dater avec précision. Par ailleurs, ce motif présente une réalisation à partir de techniques mixtes, mêlant gravure et dessin au carbone.

Outre les *graffiti*, le mur nord présente ce qui semble être des fragments de la décoration initiale de la chapelle. Une croix pâchée se trouve au milieu du mur à proximité de la limite entre la nef et l'abside, à hauteur d'homme. Dans la partie ouest du mur, dans la zone de la nef et pratiquement accolé au mur de refend qui coupe la chapelle depuis le XVI^e siècle, à hauteur d'homme depuis la tribune, nous observons des fragments de polychromie qui évoquent une peinture murale à l'état de dégradation avancée. Des traces de peintures ocre et rouge peuvent être observées, dessinant une figure anthropomorphe surplombée d'un nimbe. Cette figure semble se présenter dans une niche peinte dont l'arche trilobée évoque les canons de l'architecture et de la représentation des figures pieuses gothiques. Cette arche s'inscrit dans un fronton supporté par deux colonnes de part et d'autre de la figure. Ce constat résulte d'une comparaison entre les observations réalisées en 2023 (**Figure 106**) et la représentation fournie par Louis Morize au XIX^e siècle (**Figure 109**). L'état de conservation actuel ne permet pas de proposer une identification du saint représenté, mais le drapé qui se distingue au niveau



FIG. 106 : Photographie de la figure de saint situé dans la partie haute à l'ouest du mur intérieure sud au niveau de la tribune. On distingue bien les pigments ocres et les forme humanoïde. Le haut de la tête est coupé par la dégradation de l'enduit et partiellement caché par le trou de boulin UC43 (Aaron Gatt).

des épaules de la figure évoque le *paludamentum*, ce qui pourrait associer ce personnage à un saint militaire ou à un membre du clergé. La position du dessin, partiellement recouverte par un trou de boulin en hauteur (U43), laisse à un dessin potentiellement antérieur au trou de boulin. L'UC43 pourrait aussi bien être un trou de boulin de la première phase de construction recouvert par l'enduit UC44 de la deuxième phase moderne, mais il pourrait aussi s'agir d'un aménagement relatif à la tribune. La présence de deux trous de boulin d'apparence en connexion, UC43 et UC54 (aménagée ou ré-aménagée avec des briques de petite dimension pour le combler) permet d'établir l'hypothèse de l'existence d'une seconde poutre transversale au-dessus du plancher de la tribune. Cette poutre pourrait servir de support pour des draps, tentures ou rideaux. Dans ce cas la figure est recoupée par l'aménagement moderne ce qui suppose son antériorité sur la tribune. Elle appartiendrait alors probablement non pas de la première phase de construction médiévale mais plutôt de la seconde autour du XIV^e - XV^e siècle après la pose de l'enduit en fausse pierres (UC44).

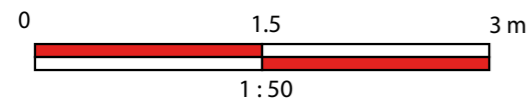
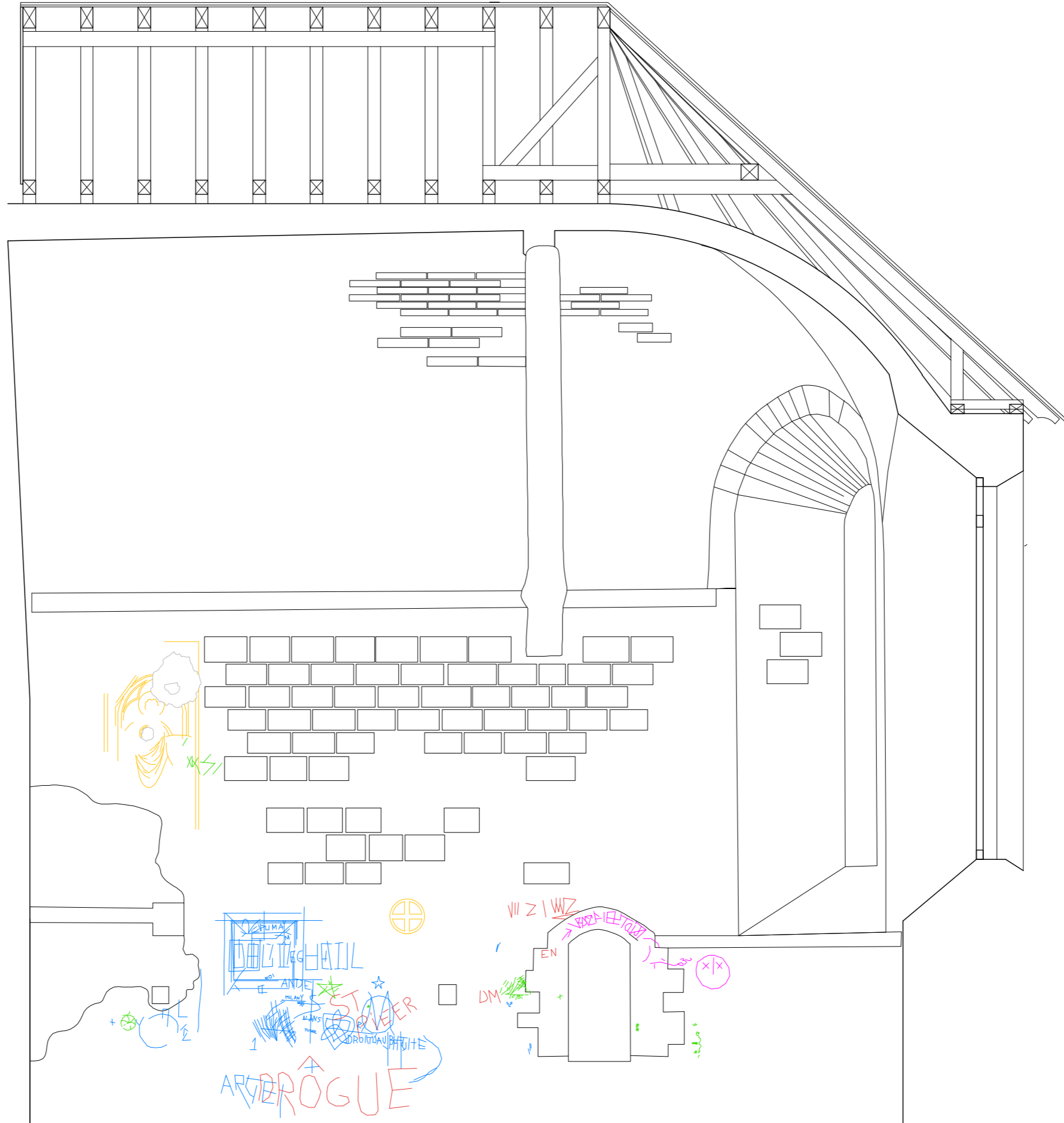
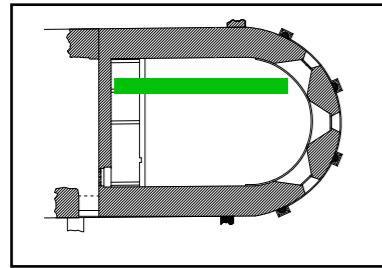
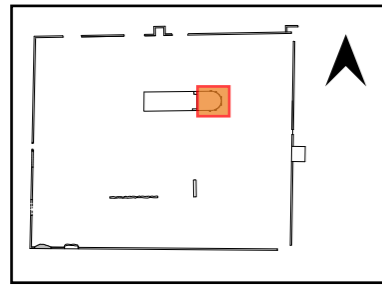


Fig. 107 : Relevé des graffitis du mur sud de la chapelle (D.A.O. Aaron Gatt à partir d'Alexiane Reminel).

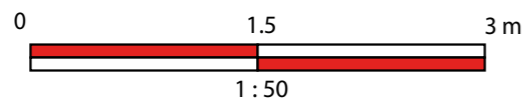
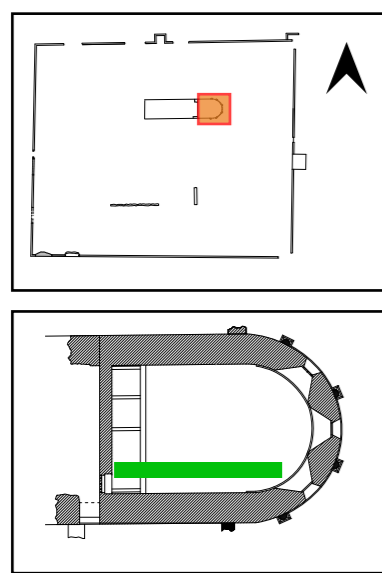


FIG. 108 : Relevé des graffitis du mur nord de la chapelle (D.A.O. Aaron Gatt à partir d'Alexiane Reminel).

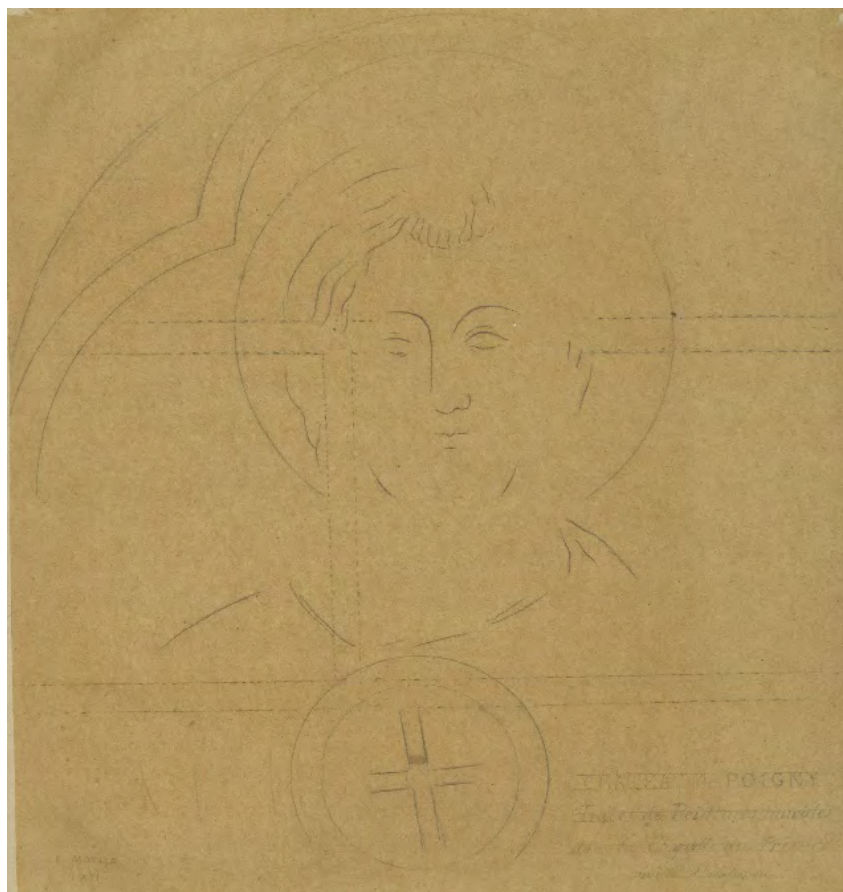


Fig. 109 : Relevé de la figure du saint situé dans la partie haute à l'ouest du mur intérieure sud au niveau de la tribune (Louis Morize, 1871).

4. Le mur Est

Le mur est, qui correspond à l'abside, est de loin la zone la plus endommagée. Cet espace représente un paradoxe. En effet, si c'est bien là que l'on peut observer le plus grand nombre de *graffiti*, c'est aussi celle qui est la plus exposée aux interventions destructrices. Facile d'accès et située dans l'espace privilégié de la chapelle, c'est naturellement que la plupart des auteurs sont allés réaliser leurs dessins, inscriptions et tags (**Figure 110**). Les productions récentes, à la bombe de la peinture en particulier, y sont donc particulièrement représentées. Les productions anciennes ont d'une part soufferte d'un recouvrement par des productions récentes, et d'autres part se sont vues endommagées par la propagation de mousses. Non seulement de grandes parties sont recouvertes de peinture en aérosol, mais certains *graffiti* ont été violemment attaqués.

Outre les *graffitis* contemporains, qui représentent la majorité des éléments identifiés, trois *graffiti* pourraient être datés de la période moderne. Tous les trois très abîmés et il nous semble donc impossible d'identifier le sujet de ces réalisations, tout autant que d'en proposer une datation fiable.

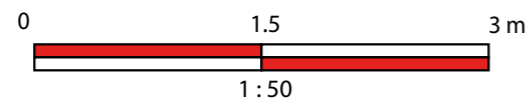
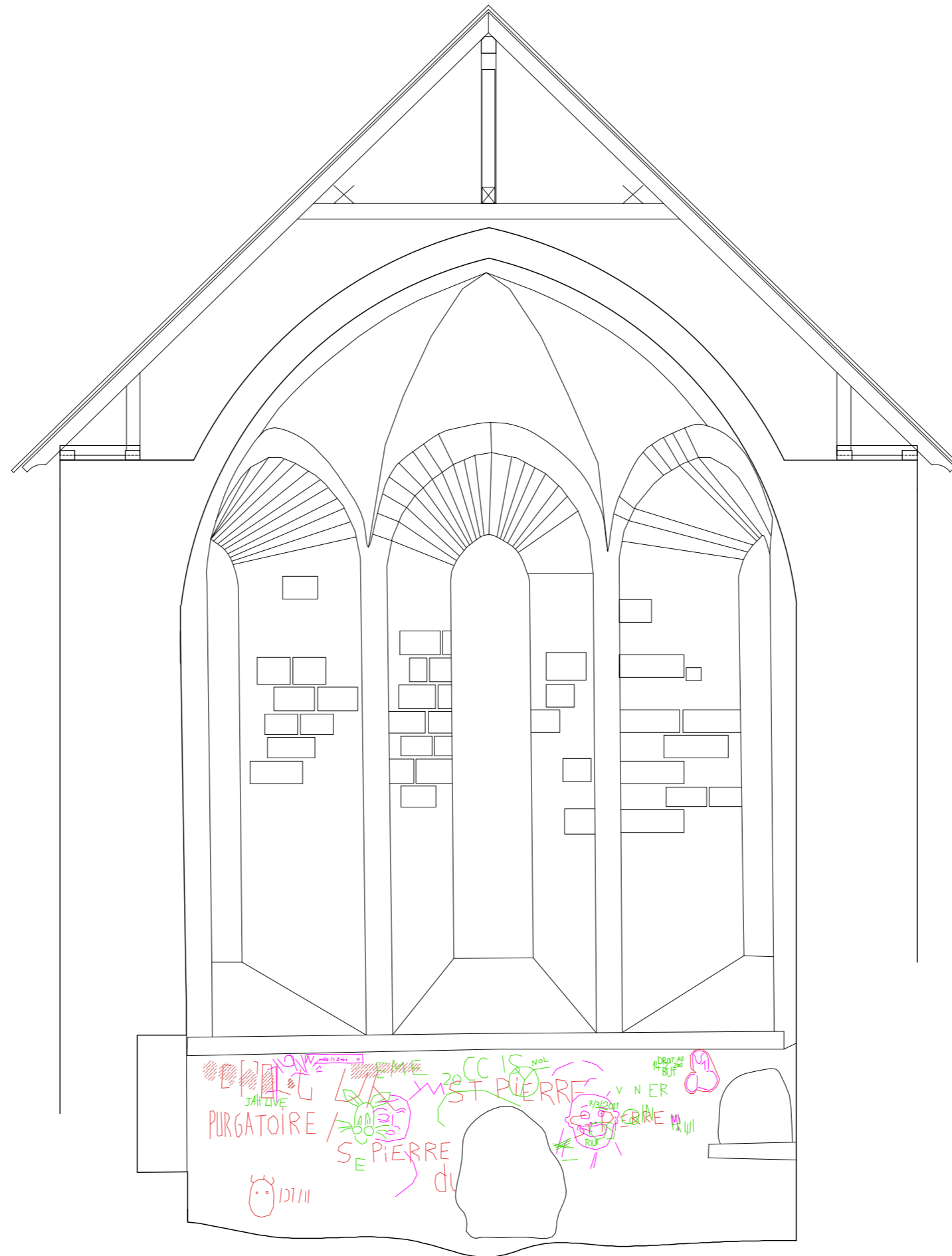
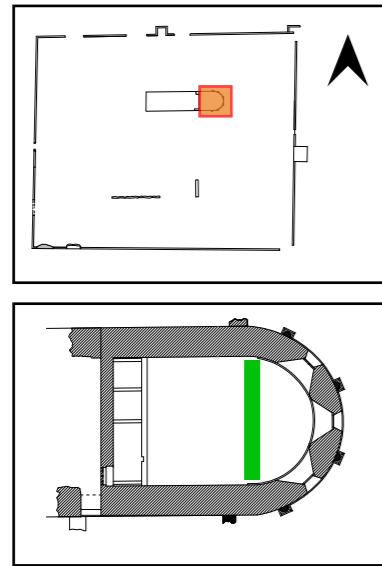


FIG. 110 : Relevé des graffitis du mur est de la chapelle (D.A.O. Aaron Gatt à partir d'Alexiane Reminel).

D. Marques de tâcherons

En parallèle de l'intervention de l'association Monachus pour réaliser l'inventaire des *graffiti* présents dans la chapelle se conduisaient les travaux de rénovation de la charpente et le nettoyage des murs de la dite-chapelle. Avec l'aimable autorisation du maître-d'œuvre, notre équipe a pu se rendre sur les échafaudages installés dans ce cadre. Le nettoyage du chevet a permis la découverte de marques de tâcherons sur les pierres qui composent le cadre des trois baies de la chapelle. Au total, neuf types de symboles différents ont été découverts : les lettres A, B, D, R, O, Z, une étoile, une flèche, un sablier et une ligne sinueuse. Toutes les pierres ne sont cependant pas marquées.

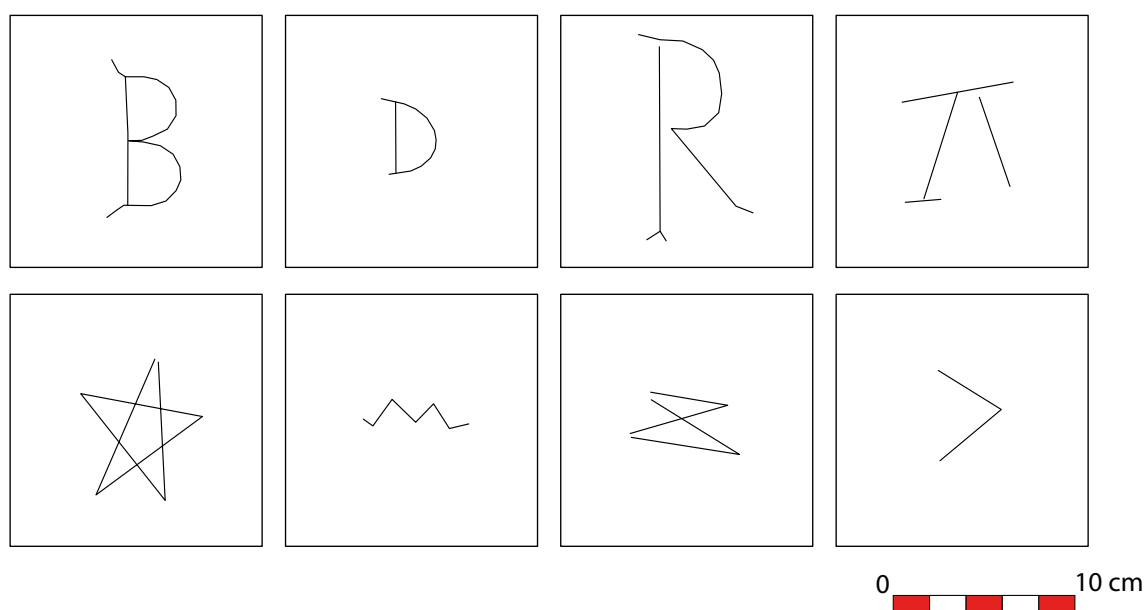


FIG. 111 : Relevés des marques de tâcherons identifiés sur les ouvertures orientales de la chapelle (D.A.O. Aaron Gatt).

Ces marques de tâcherons se détachent du reste des *graffiti*, premièrement par la nature et la fonction de ces marques différent des autres *graffiti* (ESQUIEU *et al.*, 2007). Jusqu'à maintenant, les éléments répertoriés ont été réalisés par leurs auteurs pour des raisons mémorielles (rappeler leur passage en ces lieux), artistiques et dans de rares cas potentiellement pour des raisons fonctionnelles, à l'instar des calculs mathématiques. Les marques de tâcherons sont, elles, des « signes lapidaires », une terminologie qui les sépare des autres marques que l'on peut observer sur un bâtiment ou un monument. Ces marques étaient laissées par les tailleurs de pierre qui travaillaient à l'édification d'un ouvrage architectural, dans notre cas, à la chapelle du prieuré des Moulineaux. Ces marques permettaient aux artisans de signer leur travail. Permettant au maître-d'œuvre d'identifier le travail de chaque artisan, ce système participait mettre en place le salaire de chacun en fonction de sa production. Ces marques, contrairement aux autres *graffiti*, présentent une nature fonctionnelle bien précise.

Ces marques relèvent donc assurément d'une période bien plus ancienne que le reste de notre corpus de *graffiti*. De par leur fonction, elles sont attachées à la phase de construction de la chapelle, ces marques sont assurément plus anciennes que les *graffiti* inventoriés jusqu'à présent. Nous pouvons en effet proposer une datation remontant à la fin du XII^e siècle, faisant de ces éléments les plus anciens de notre corpus. La diversité des signes nous permet par ailleurs d'appréhender l'ampleur du chantier et du nombre d'ouvriers, notamment qualifiés, qui y ont participé.



FIG. 112 : Photographie de détail du marque de tâcheron représentant un R positionné la tête vers le bas (Aaron Gatt).



FIG. 113 : Photographie de détail du marque de tâcheron représentant une forme d'étoile (Aaron Gatt).

E. Recherches préliminaires d'homonymes aux *graffiti* identifiés

La comparaison des observations architecturales et archéologiques avec les *graffitis* découverts permet également de confirmer certaines choses que nous savons déjà. Ainsi, les *graffitis* du mur ouest (à en juger par la calligraphie et les quelques dates qui y ont été découvertes) datent clairement de la période moderne, ce qui le corréle aux découvertes archéologiques et au matériel d'archives.

FIG. 114 : Relevé du *graffiti* de Cyprien Hude XIX^e siècle (D.A.O. Aaron Gatt).

L'étude de quelques-uns des éléments les plus lisibles nous permet ainsi de proposer quelques hypothèses quant à l'identité des dits auteurs. Cette étude préliminaire a été réalisée par comparaison des noms identifiés avec des noms de familles connus dans la région, en particulier dans la commune de Poigny-la-Forêt. Ces noms sont parfois encore courants, à l'instar du nom Hude, GRAF.1 (**Figure 114**). Ainsi, la place principale du village porte le nom de Maurice Hude, maire de la commune de 1946 à 1977.

Afin de trouver des homonymes aux *graffiti*, il a donc été nécessaire de se pencher en priorité sur les registres de recensement de populations de la commune. Les versions numérisées de ceux-ci sont disponibles en libre accès sur le site des archives départementales des Yvelines pour la période 1836 à 1975.

Du fait de l'identification de plusieurs suites de chiffres pouvant évoquer des dates (GRAF. 14, GRAF. 18, GRAF. 19, GRAF. 20, **Figure 103**) et dont la méthode d'exécution (gravure) et le style pouvait évoquer les *graffiti* nominatifs, il a été décidé de concentrer les recherches sur la période concernées par ses dates, soit la première partie du XIX^e siècle. Le registre le plus ancien disponible étant celui de 1836, nos recherches débutent donc à cette date.

Néanmoins, ce sont les registres de 1841 et 1856 qui fournissent le plus d'informations recherchées. Ainsi huit noms ont identifiés ou partiellement identifiés et répartis sur les numéros d'inventaires suivants : GRAF. 3, GRAF. 4, GRAF. 6, GRAF. 9, GRAF. 12, GRAF. 13, GRAF. 16. Sur ces huit noms, plusieurs correspondances ont pu être proposées, bien que la plupart font l'objet d'incertitudes. Par exemple, le nom ou prénom Pierre (GRAF. 12), évidemment commun, n'a pas pu être attribué avec certitude à un individu en particulier. S'il est accompagné d'un complément, que l'on peut lire DYB... ou SYB... nous n'avons pas pu trouver de correspondance. Il en va de même pour le nom ou prénom Michel (GRAF. 13, **Figure 115**). Bien qu'il soit associé au prénom Narcisse. Ce dernier, en revanche, est l'un des premiers pour lequel une correspondance a pu être établie. Ce prénom est peu courant dans l'histoire de la commune est une seule occurrence a été notée. Celle se situe à la page 12 du registre de 1841 qui mentionne Narcisse Hude, journalier de son état et fils d'Ambroise Hude. De toute évidence, il peut également s'agir d'un membre de la même famille que l'ancien de maire de Poigny-la-Forêt.

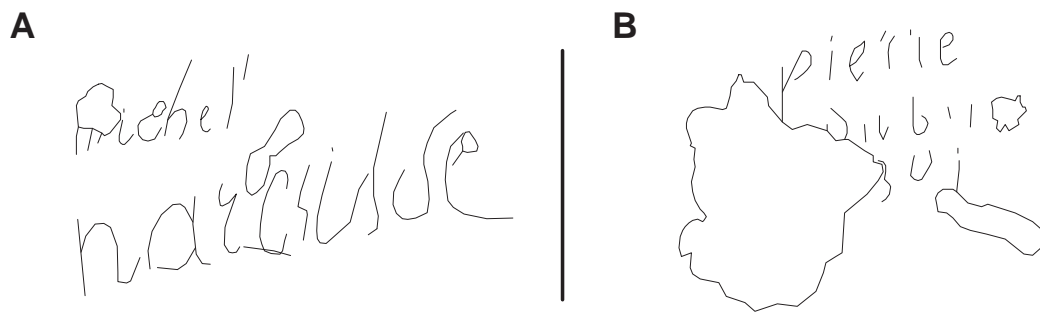


FIG. 115 : A) Relevé du *graffito* du patronyme « NARCISSE » (GRAF. 13); B) Relevé du *graffito* du patronyme « PIERRE » (GRAF. 6) (D.A.O. Aaron Gatt).

Par ailleurs, il n'est pas le seul Hude présent dans la chapelle. L'un des exemples les plus remarquablement conservé du corpus mentionne un certain Cyprien Hude (??), que l'on retrouve à la page 14 du registre de 1841 et également en 1856. Cet exemple est particulièrement intéressant, puisque les registres nous renseignent sur les occupations des individus. Or, nous avons ici un individu en lien direct avec une période méconnue du site des Moulineaux, à savoir son exploitation en tant qu'usine de feuilles d'étain au cours du XIX^e siècle, soit sa phase industrielle. Cyprien Hude est indiqué comme « batteur d'étain », l'impliquant donc directement dans le fonctionnement de cette usine. Il est indiqué qu'il est le fils de Pierre Hude, qui lui est « jardinier au Petit-Poigny ». Cette information nous renseigne sur plusieurs autres aspects concernant l'histoire du site. Nous le savons, la toponymie du lieu a évolué (Bellat, Courné, et al., 2020) et celui-ci a été connu au XIX^e et début du XX^e siècle comme le « hameau du Petit-Poigny ». Nous avons donc là une mention de la diversité d'activité et du dynamisme de cet espace il a un siècle et demi, chose parfois difficile à appréhender face à l'abandon dont celui-ci a fait l'objet ces dernières décennies. Par ailleurs, le *graffito* mentionnant un certain « Pierre » pourrait également être une trace écrite de ce fameux Pierre Hude. D'une manière générale, il semble que la plupart des *graffiti* indiquant des noms soient des traces des occupants même des lieux, en particulier au XIX^e siècle. Ainsi, le GRAF. 98, où l'on lit le nom « Delcamp » **Figure 116**) est probablement lié à Antoine Delcamp, qui lui aussi est ouvrier batteur d'étain, renseigné à la page 14 du registre de 1841. Le GRAF. 9 mentionne lui clairement le patronyme « SECLIN » **Figure 116**). A nouveau, il s'agit d'un patronyme connu dans les archives de la commune puisque l'on retrouve en 1841 une certaine Marie-Anne Seclin, épouse de Pierre Jourdain, charbonnier au Petit-Poigny.

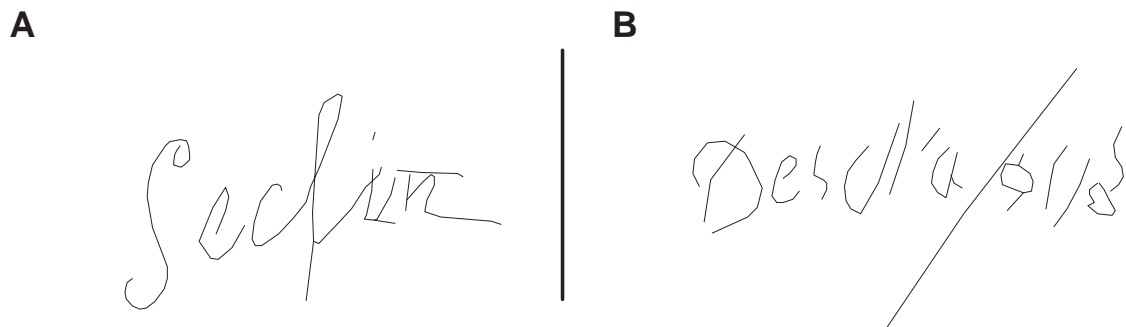


FIG. 116 : A) Relevé du *graffito* du patronyme «SECLIN» (GRAF. 9); B) Relevé du *graffito* du patronyme «DEL CAMP»? (GRAF. 98) (D.A.O. Aaron Gatt).

Le dernier *graffito* relevé est malheureusement assez peu lisible. Il s'agit du GRAF. 4 où l'on peut lire à la fois «MULOT», «COCHOT» ou encore «AIBOT» et «AIILOT». Il paraît difficile de trouver là une correspondance homonyme, mais il pourrait potentiellement s'agir de Gabriel Cochot, résidant au Petit-Poigny en 1841 et noté comme «bourgeois». Ce personnage ne nous est pas bien connu et nous ne saurions avancer s'il s'agit ici du propriétaire ou du gérant de la fabrique d'étain. Cette partie de l'étude se heurte ici un obstacle particulier, celui du biais de confirmation par lequel nous tentons de faire correspondre *graffiti* difficilement lisibles et patronymes connus dans les registres. Cette recherche sommaire en archive est loin d'être exhaustive et d'avoir exploré toutes les pistes disponibles. Néanmoins, elle nous permet d'offrir un autre regard sur la période industrielle du site. Celle-ci est mal connue par ses vestiges, bien que présente. Néanmoins, nous avons une première idée ici de la diversité des activités qui y prenait place et du nombre de personnes qui y résidait. Une recherche plus poussée pour permettre de rendre compte plus précisément de ces éléments.

F. Conclusion

Il n'est pas évident de tirer des conclusions des *graffiti* découverts dans la chapelle. La corrélation avec la longue histoire de la chapelle est nécessaire pour aider à définir les raisons qui ont conduit à la création de ces *graffitis* : qu'ils soient religieux, commémoratifs, rituels ou simplement faits pour passer le temps. Malgré le caractère religieux de l'espace, les *graffitis* ne présentent pas de lien évident avec le caractère sacré de l'espace en dehors des exemples les plus récents (GRAF.32; 53; 65; 73) réalisés à la bombe de peinture. Tout au plus peut-on considérer que le passé religieux des lieux a pu inspirer les auteurs contemporains, notamment à travers des références à l'Enfer et au Paradis. La multitude de noms et de prénoms laisse présager un usage commémoratif. Il serait d'ailleurs intéressant de comparer ces noms avec ceux figurant dans un registre local. Afin de tenter d'établir l'identité des personnes ayant laissés une marque, mais également leur potentiel lien avec le lieu. La chapelle a également été un lieu d'expression artistique auquel un certain soin a été apporté. C'est en tout cas que ce que suggère la présence des rosaces, dont la réalisation a demandé un certain équipement et savoir-faire. Cette créativité s'est ensuite poursuivie jusqu'à des périodes plus récentes à travers les nombreux tags recensés. Les *graffiti* plus que de représenter de simples dessins, nous renseignent sur la diversité des occupations des lieux, nous évoquant son passé industriel au XIXe siècle autant que l'inspiration créatives de générations plus récentes. Ces vestiges nous permettent également de rentrer dans l'intime des personnes qui ont tracés ces quelques lignes, parfois maladroitement. La richesse des archives, quand elles y sont comparées nous montrent alors aussi les types d'activités qui se déroulaient dans ces lieux.

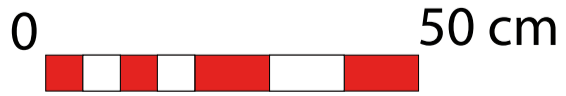
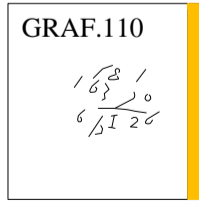
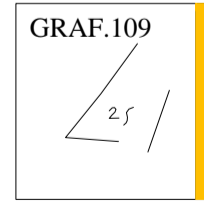
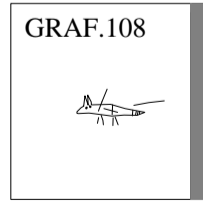
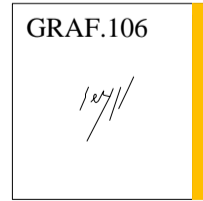
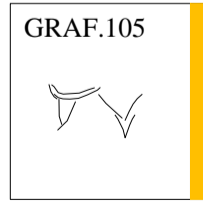
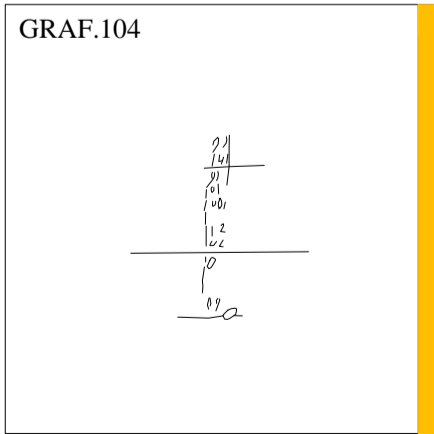
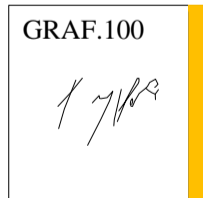
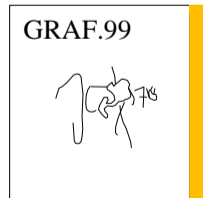
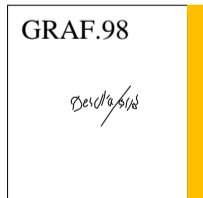
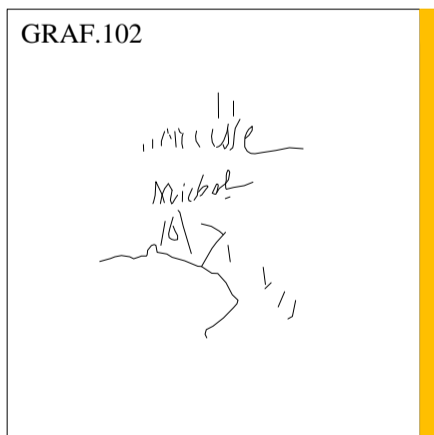
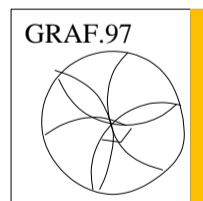
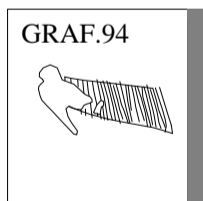
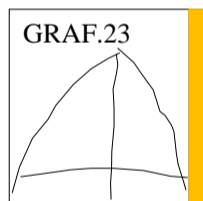
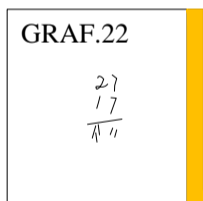
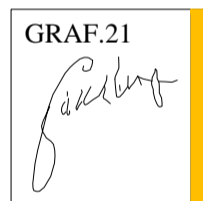
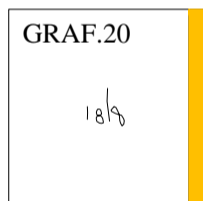
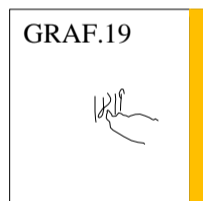
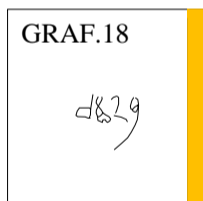
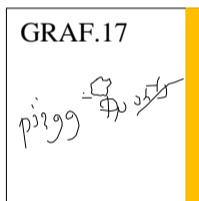
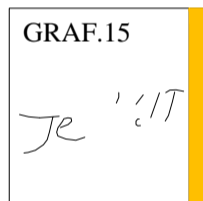
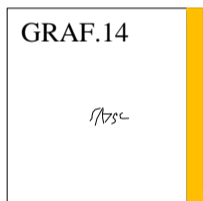
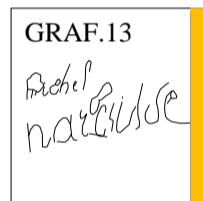
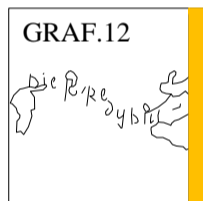
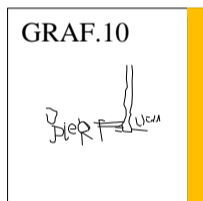
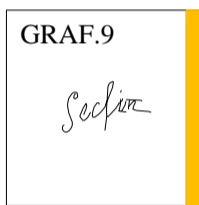
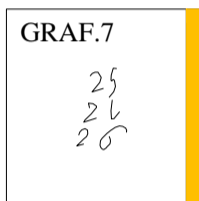
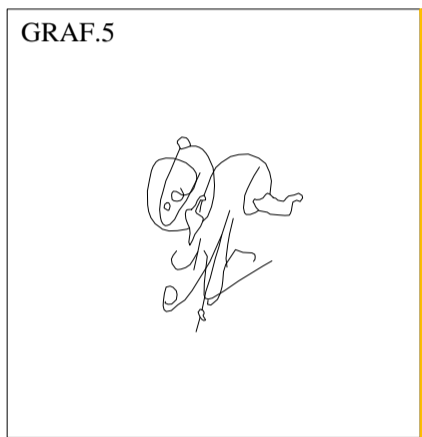
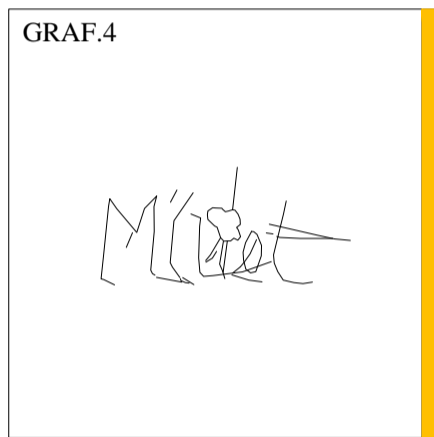
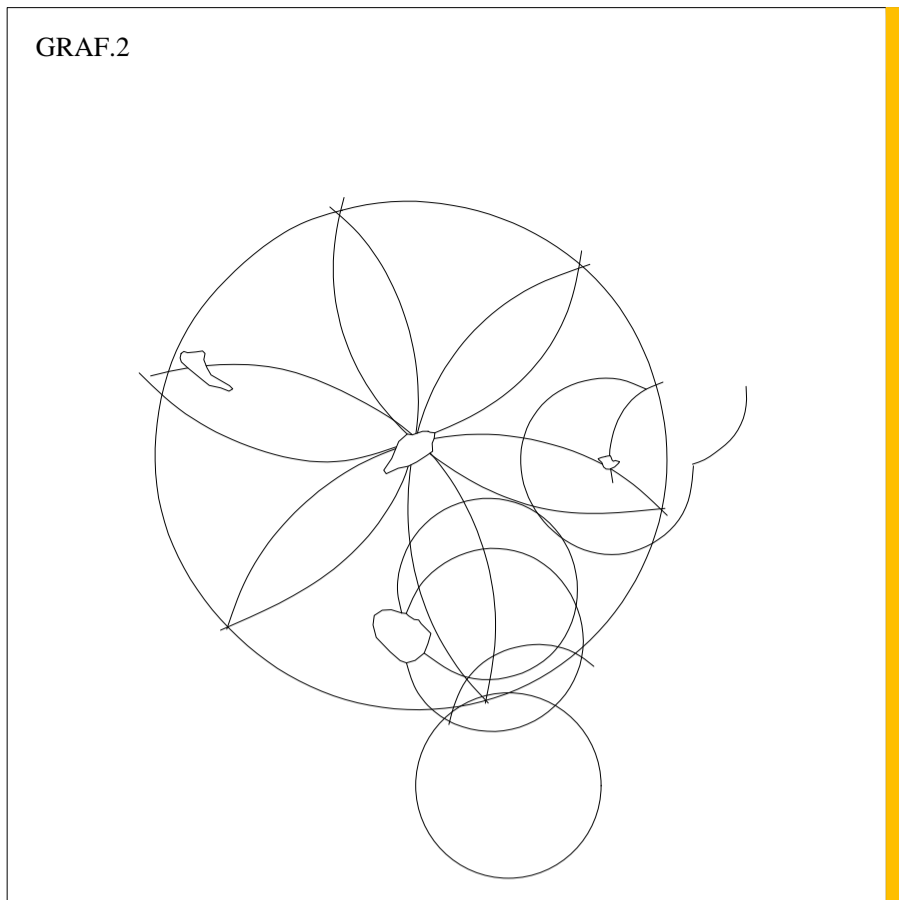
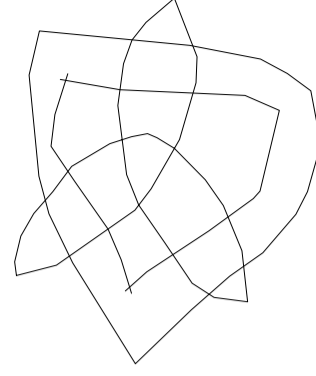


FIG. 117 : Relevé des graffitis des murs intérieurs de la chapelle 1/2 (D.A.O. Aaron Gatt).

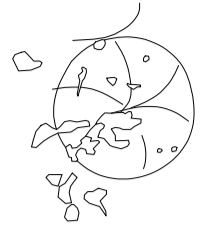
GRAF.33



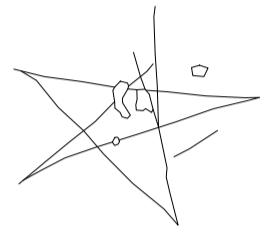
GRAF.34



GRAF.35



GRAF.36



GRAF.37



GRAF.38



GRAF.39



GRAF.40



GRAF.60

2000 in 2000 n

GRAF.59 & 61

DROIT AU BUT
2001

GRAF.78



GRAF.62



GRAF.64



GRAF.63



FIG. 118 : Relevé des graffitis des murs intérieurs de la chapelle 2/2 (D.A.O. Aaron Gatt).

RECENSEMENT
DE
LA POPULATION.

1841.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

ARRONDISSEMENT de *Rambouillet*

CANTON de *Rambouillet*

COMMUNE de *Poigny*

ÉTAT NOMINATIF DES HABITANS.

RÉCAPITULATION.

| | | | |
|--------------------|-------------------------|-----|-------|
| Sexe masculin. . . | Garçons. | 110 | } 219 |
| | Hommes mariés. | 104 | |
| | Veufs. | 5 | |
| Sexe féminin. . . | Filles. | 102 | } 227 |
| | Femmes mariées. | 104 | |
| | Veuves. | 21 | |

INSCRIPTIONS EN BLOC (1)

(1) Indiquer ici le chiffre des garnisons, hôpitaux, prisons, collèges, etc.

TOTAL GÉNÉRAL. *446 habitants*

CERTIFIÉ par le Maire soussigné le présent tableau de la population de la commune de *Poigny* montant à *quatre cent quarante six* habitants.

A *Poigny* le *17* *juin* 1841.

LE MAIRE,

MENU

| NUMÉRO D'ORDRE | | | NOMS DE FAMILLE. | PRÉNOMS. | TITRES, QUALIFICATIONS, état ou profession et fonctions. | ÉTAT CIVIL DES HABITANS. | | | | | | OBSERVATIONS. | | | |
|-------------------------------|--|-----------------|-----------------------|------------------------|---|-----------------------------|---|---|-------------------|----|----|---------------|----|----|----|
| GÉNÉRAL | DES FRES, VILLAGES, HAMMEUX, etc. | DES MÉNAGES. | | | | SEXES MASCULIN. | | | SEXES FÉMININ. | | | | | | |
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 308 | 308 | 86 | Léhanin | Maria Elisabeth | Veuve | | | | | | | | | | |
| 309 | 309 | 87 | Bonhomme | Jacques | Charron | | | | | | | | | | |
| 310 | 310 | 87 | Deborne | Alexandrine | sa femme | | | | | | | | | | |
| 311 | 311 | 87 | Bonhomme | Philippe | | | | | | | | | | | |
| 312 | 312 | 87 | Bonhomme | Alvandre | | | | | | | | | | | |
| 313 | 313 | 87 | Bonhomme | Régine | | | | | | | | | | | |
| 314 | 314 | 87 | Rige | Robert Aubry | batteur d'étain | | | | | | | | | | |
| Hameau du petit Doigny | | | | | | | | | | | | | | | |
| 315 | 1 | 88 | Cobot 1 ^{er} | Gérard | Bourgeois | | | | | | | | | | |
| 316 | 2 | 88 | Wasse fils | Edouard | son fils | | | | | | | | | | |
| 317 | 3 | 88 | Wrauss | Henri Guillaume | chef d'atelier | | | | | | | | | | |
| 318 | 4 | 88 | Wrauss | Henry Thomas | batteur d'étain | | | | | | | | | | |
| 319 | 5 | 88 | Wabang | Antoine | batteur d'étain | | | | | | | | | | |
| 320 | 6 | 89 | Wicotte | Jean | laminier d'étain | | | | | | | | | | |
| 321 | 7 | 89 | Wrauss | Henriette | sa femme | | | | | | | | | | |
| 322 | 8 | 89 | Wicotte | Henriette | sa fille | | | | | | | | | | |
| 323 | 9 | 90 | Wardenet | Ambrasse Comadé | menuisier | | | | | | | | | | |
| 324 | 10 | 90 | Wardet | Maria Martine | sa femme | | | | | | | | | | |
| 325 | 11 | 90 | Wardenet fils | Foultet Edouard | batteur d'étain | | | | | | | | | | |
| 326 | 12 | 91 | Wrauss | Jean Bertrand | fondeur d'étain | | | | | | | | | | |
| 327 | 13 | 91 | Rige f. Wrauss | Marie Marie | sa femme | | | | | | | | | | |
| 328 | 14 | 91 | Wardet | Pierre Henri | batteur d'étain | | | | | | | | | | |
| 329 | 15 | 92 | Richard | Léon Constant | batteur d'étain | | | | | | | | | | |
| 330 | 16 | 92 | Boethoux | Maria Anne Wagnière | sa femme | | | | | | | | | | |
| 331 | 17 | 93 | Wrauss | Pierre | jardinier | | | | | | | | | | |
| 332 | 18 | 93 | Wagnière f. Wrauss | Géorgine | sa femme | | | | | | | | | | |
| 333 | 19 | 93 | Wrauss fils | Cyprien | batteur d'étain | | | | | | | | | | |
| 334 | 20 | 93 | Wrauss | Caroline | sa fille | | | | | | | | | | |
| Totaux de la page | | | | | | 9 | 6 | 2 | 2 | 6 | 2 | | | | |

| NUMERO D'ORDRE. | | | NOMS DE FAMILLE. | PRÉNOMS. | TITRES, QUALIFICATIONS, état ou profession et fonctions. | ETAT CIVIL DES HABITANS. | | | | | | OBSERVATIONS. | | | |
|-----------------------------------|--|-----------------|---------------------|------------------------|---|-----------------------------|---|---|---------------|----|----|---------------|----|----|----|
| GÉNÉRAL. | par rues, villages, hameaux, etc. | des MÉNAGES. | | | | Sexe masculin. | | | Sexe féminin. | | | | | | |
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| <i>Hameau des Basses-Moazures</i> | | | | | | | | | | | | | | | |
| 339 | 1 | 94 | Givard | Jean Baptiste | cultivateur | 1 | | | | | | | | | |
| 340 | 2 | 94 | Crain f. J. J. | Lucie Aimable | sa femme | | | | 1 | | | | | | |
| 347 | 3 | 94 | Givard | Elouise | sa fille | | | | 1 | | | | | | |
| 358 | 4 | 94 | Barbi | Virginia | domestique | | | | 1 | | | | | | |
| 339 | 5 | 98 | Labaron | Jean Baptiste | cultivateur | 1 | | | | | | | | | |
| 342 | 6 | 98 | Givard | Emilie | sa femme | | | | 1 | | | | | | |
| 341 | 7 | 98 | Selond | Maria | domestique | | | | 1 | | | | | | |
| 342 | 8 | 96 | Noyer | Lucie | journalier | 1 | | | | | | | | | |
| 343 | 9 | 96 | Charpentier | Maria Lucie | sa femme | | | | 1 | | | | | | |
| 344 | 10 | 96 | Noyer | Maria Lucie | sa fille | | | | 1 | | | | | | |
| 345 | 11 | 96 | Noyer | Leptousie | sa fille | | | | 1 | | | | | | |
| 346 | 12 | 96 | Noyer | Alexandrine | " | | | | 1 | | | | | | |
| 347 | 13 | 96 | Noyer | Thérèse | " | 1 | | | | | | | | | |
| 348 | 14 | 97 | Sandais | Pierre | journalier | 1 | | | | | | | | | |
| 349 | 15 | 97 | Rouay | Catherine | sa femme | | | | 1 | | | | | | |
| 350 | 16 | 98 | Brunet | Jean Baptiste | journalier | 1 | | | | | | | | | |
| 351 | 17 | 98 | Caillé | Nicholas | journalier | 1 | | | | | | | | | |
| 352 | 18 | 99 | Sigot f. J. J. | Maria Lucie | sa femme | | | | 1 | | | | | | |
| 353 | 19 | 99 | Caillé | Maria Thérèse | sa fille | | | | 1 | | | | | | |
| 354 | 20 | 99 | Caillé | Constant | journalier | 1 | | | | | | | | | |
| 355 | 21 | 100 | Chenot | Jean Baptiste | journalier | 1 | | | | | | | | | |
| 356 | 22 | 100 | Portals | Maria Thérèse | sa femme | | | | 1 | | | | | | |
| 357 | 23 | 100 | Chenot | Clémentine | sa fille | | | | 1 | | | | | | |
| 358 | 24 | 100 | Portals | Julie | " | | | | 1 | | | | | | |
| 359 | 25 | 101 | Guil | Pierre | journalier | 1 | | | | | | | | | |
| 360 | 26 | 101 | Stinson | Maria Thérèse | sa femme | | | | 1 | | | | | | |
| 361 | 27 | 101 | Guil | Thérèse | sa fille | | | | 1 | | | | | | |
| Totaux de la page | | | | | | 3 | 1 | 0 | 16 | 1 | | | | | |

Vernillet. — Imp. de DUFAYRE.

FIG. 119 : Dénombrement de la population - 1841, Commune de Poigny-la-Forêt (Yvelines, France), cote 9M805 1, consulté en ligne le 16/01/2024 (Archive départementales des Yvelines et Haut de Seine).

DÉPARTEMENT
DE
SEINE-ET-OISE.

ARRONDISSEMENT
de *Arromanches*
CANTON
de *Arromanches*

MODÈLE B.

DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION. - 1846.

ÉTAT NOMINATIF

Des Habitans de la commune de *Poigny*

EXPLICATIONS SUR LE MODE DE FORMATION DE L'ÉTAT.

Chaque case ne portera qu'une seule inscription, de telle sorte que chaque page renfermera trente noms, *ni plus, ni moins*. Les noms devront être bien lisiblement écrits, les chiffres bien faits et placés verticalement les uns au-dessus des autres, pour faciliter les additions.

Colonnes 1 et 2. — Les noms des quartiers, sections, villages, hameaux ou rues, seront écrits de manière à se trouver en regard des noms des individus qui sont les habitans de chacune de ces parties de la commune. On doit, en général, commencer le dénombrement par la partie centrale ou principale, le chef-lieu ou le bourg; de là on passera aux dépendances principales, puis aux habitations éparses et isolées. Dans les villes, on procédera par rues, par quartiers, faubourgs. On se dirigera successivement du levant au midi, puis du midi au couchant, et enfin du couchant au nord.

Colonnes 3, 4 et 5. — On recommencera, dans ces trois colonnes, une série de numéros pour chacune des divisions territoriales de la commune indiquées dans les colonnes 1 et 2. On procédera par maison, dans chaque maison par ménage. Il y aura pour chaque maison un numéro qui sera le même pour tous les ménages qu'elle renfermera. Chaque ménage se distinguera également par un numéro d'ordre. On ouvrira devant chaque numéro une accolade assez grande pour comprendre tous les individus d'un même ménage. Le numéro final indiquant le total de chacune de ces divisions sera reporté sur la dernière feuille du cadre, en regard du nom qui la désigne, et servira à former un total général des maisons, des ménages et des individus.

Colonnes 6 et 7. — On inscrira d'abord le chef de ménage, homme ou femme, puis la femme de ce chef, puis ses enfans, s'il en a; puis les ascendans, parens ou alliés faisant partie du ménage; enfin, les domestiques et les employés ou ouvriers qui vivent et qui ont leur résidence en commun avec la famille.

Colonne 8. — On fera connaître, dans cette colonne, outre la profession, la position de chaque individu par rapport au ménage dont il fait partie, c'est-à-dire qu'on indiquera s'il en est le chef ou l'un des enfans, s'il y appartient en qualité de parent ou d'allié, ou seulement comme employé ou domestique à gages.

Colonnes 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15. — L'emploi de ces colonnes ne présente aucune difficulté. Si l'individu inscrit dans les colonnes 6, 7 et 8, est un garçon, on inscrira le chiffre 1 dans la colonne 9; si c'est un homme marié, on inscrira le chiffre 1 dans la colonne 10, et ainsi de suite. En un mot, le chiffre 1 sera mis en regard du nom de chaque individu dans la colonne à laquelle cet individu appartient par son sexe et son état civil. On ne fera pas le report des totaux de page en page, mais on portera les totaux de chaque page sur le cadre destiné à les recevoir; et ces totaux, additionnés avec soin, serviront à établir, sur la dernière page, la récapitulation générale de l'état civil. La somme des totaux verticaux au bas de chaque page doit toujours reproduire le chiffre 30.

Colonne 16. — On mentionnera l'absence des individus ainsi que sa cause; on inscrira, en outre, s'il y a lieu, les renseignemens ci-après: mendiant, indigent secouru par la charité, aliéné dangereux, aliéné non dangereux, sourd-muet, aveugle, enfant trouvé.

INDIVIDUS QUI DOIVENT ÊTRE COMPRIS

AU TABLEAU NOMINATIF DE DÉNOMBREMENT DE LA COMMUNE.

On doit inscrire en général:

Toutes personnes ayant dans la commune un établissement permanent, une habitation personnelle ou de famille, même les étrangers, quoiqu'ils n'aient pas obtenu l'autorisation régulière d'exercer leurs droits civils en France, et les militaires qui n'ont pas été encore appelés, ou qui, après avoir été appelés, ont été envoyés en congé compris dans la réserve.

On doit inscrire, quoiqu'ils ne soient pas originaires de la commune et qu'ils n'aient pas un domicile à eux propre:

Les commis, employés, clercs, apprentis, serviteurs ou domestiques;
Les enfans placés en nourrice par leurs parens ou par un hospice;
Les gendarmes;
Les préposés des douanes;
Les frères et les sœurs des congrégations hospitalières ou enseignantes.

On doit inscrire, quoiqu'absens:

Les individus qui sont en voyage pour raison d'affaires, de plaisir ou de santé, sans avoir renoncé au domicile qu'ils ont dans la commune;

Les ouvriers domiciliés dans la commune qui travaillent momentanément à la journée ou à la tâche au-dehors;

Les commis-voyageurs employés par les maisons de commerce établies dans la commune;

Les malades résidant habituellement dans la commune, qui sont placés momentanément, pour raison de santé, dans un hospice ou une maison de santé;

Les individus résidant habituellement dans la commune, qui sont en état de prévention dans une maison d'arrêt jusqu'à leur mise en jugement.

INDIVIDUS QUI NE DOIVENT PAS ÊTRE COMPRIS

AU TABLEAU NOMINATIF DE DÉNOMBREMENT DE LA COMMUNE.

On ne doit pas inscrire, en général, quoique présents:

Tous individus qui ne sont dans la commune qu'en passant et avec l'intention de retourner à leur résidence habituelle.

On ne doit pas inscrire, quoiqu'originaires de la commune:

Les enfans ou élèves placés en nourrice ou en pension dans une autre commune;

Les jeunes gens placés en apprentissage ou comme domestiques au dehors;
Les militaires inscrits sur les contrôles des corps de troupes de différentes armes;

Les marins au service de l'État ou faisant les voyages de long-cours.

| DESIGNATION | | NUMEROS | | | NOMS | PRENOMS. | TITRES, QUALIFICATIONS, ETAT ou profession et fonctions. | ETAT CIVIL DES HABITANS. | | | | | | AGE. | OBSERVATIONS. |
|---|--------------------------------------|--|-----------------|-------------------|-----------------|-----------|---|-----------------------------------|--------|--------|--------------------------|--------------------|---------|------|---|
| DES QUARTIERS VILLAGES, ou hameaux. | DES REES dans les chefs-lieux. | PAR QUARTIER, VILLAGES, hameaux ou fuc. | | | | | | Sexe masculin. | | | Sexe féminin. | | | | |
| 1 | 2 | des maisons. | des ménages. | des individus. | de famille. | 7 | 6 | Ceux qui habitent seuls. | Maris. | Veufs. | Fill. sans marier. | Person. marier. | Veuves. | 13 | 16 |
| | | 116 | 107 | | Marchand | Jacques | journalier | 1 | | | | | | 63 | indigent secours par la charité |
| | | 121 | | | Marchand | Louis | son fils | 1 | | | | | | 17 | |
| | | 115 | 120 | | Chesneau | J. Bapt | journalier | 1 | | | | | | 31 | |
| | | 123 | | | Portas | Joséphine | sa femme | | | | 1 | | | 41 | |
| | | 122 | | | chesneau | abmonan | sa fille | | | | 1 | | | 6 | |
| | | 116 | 124 | | Graulte | Pierre | journalier | 1 | | | | | | 70 | |
| | | 125 | | | Samson | Genevieve | sa femme | | | | 1 | | | 67 | |
| | | 126 | | | Graulte | Jacques | son fils | 1 | | | | | | 23 | |
| | | 117 | 127 | | Théval | Georges | journalier | 1 | | | | | | 33 | impotent indigent secours par la charité |
| | | 128 | | | Arbigny | Virginie | sa femme | | | | 1 | | | 35 | |
| | | 127 | | | Théval | argentine | sa fille | | | | 1 | | | | |
| | | 130 | | | Théval | Baptiste | son fils | 1 | | | | | | 7 | |
| | | 131 | | | Théval | | son fils | 1 | | | | | | 21 | |
| | | 118 | 132 | | Théval | Jacques | journalier | 1 | | | | | | 56 | |
| | | 133 | | | morand | marie | sa femme | | | | 1 | | | 56 | |
| | | 134 | | | Théval | elise | sa fille | | | | 1 | | | 58 | |
| | | 119 | 135 | | Martin | spirit | cultivateur | 1 | | | | | | 37 | |
| | | 136 | | | mem | madeline | sa femme | | | | 1 | | | 40 | |
| | | 137 | | | Martin | Joséph | son fils | 1 | | | | | | 14 | |
| | | 138 | | | Martin | Disance | sa fille | | | | 1 | | | 17 | |
| | | 139 | | | Martin | henri | son fils | 1 | | | | | | 11 | |
| | | 120 | 140 | | Martin | fontaine | cultivateur | 1 | | | | | | 46 | |
| | | 141 | | | Mem | Elisabeth | sa femme | | | | 1 | | | 36 | |
| | | 142 | | | Martin | Pierre | son fils | 1 | | | | | | 17 | |
| | | 143 | | | Martin | Joseph | son fils | 1 | | | | | | 11 | |
| | | 144 | | | Martin | Dominique | son fils | 1 | | | | | | 7 | |
| | | | | | Le Petit Saigny | | | | | | | | | | |
| | | 121 | 145 | | Maurin | Louis | tailleur d'hab | 1 | | | | | | 39 | |
| | | 146 | | | libert | Arlette | sa femme | | | | 1 | | | 23 | |
| | | 147 | | | Maurin | stevenne | son fils | 1 | | | | | | 7 | |
| TOTAUX de la page.... | | | | | | | | 10 | 8 | | 4 | 7 | | | |

| DÉSIGNATION | | NUMÉROS | | | NOMS | PRÉNOMS. | TITRES, QUALIFICATIONS, ÉTAT ou profession et fonctions. | ÉTAT CIVIL DES HABITANS. | | | | | AGE. | OBSERVATIONS. | | |
|--|--------------------------------------|--|-----------------|-----------------|-------------|-----------|---|--------------------------|----------------|-------------------------|--------------|---------------|--------------------------|---------------|----|----|
| DES QUARTIERS, VILLAGES, ou hameaux. | DES RUES dans les chefs-lieux. | PAR QUARTIER, VILLAGES, hameaux ou rue. | des maisons. | des ménages. | | | | des individus. | Sexe masculin. | | | Sexe féminin. | | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | DE FAMILLE. | 6 | 7 | 8 | 9 Garçons. | 10 Hommes mariés. | 11 Veufs. | 12 Filles. | 13 Femmes mariées. | 14 Veuves. | 15 | 16 |
| | | 123 | 448 | | Richard | Vivus | Vieillesseur | | 1 | | | | | | 38 | |
| | | | 449 | | Morani | Julienne | La femme | | | | | 1 | | | 88 | |
| | | | 450 | | Richard | Joséphine | La femme | | | | | 1 | | | 11 | |
| | | | 451 | | Jeuglaing | Augustine | Domestique | | | | | 1 | | | 17 | |
| Totaux de la page..... | | | | | | | | | | | | | | | | |

FIG. 120 : Dénombrement de la population - 1846, Commune de Poigny-la-Forêt (Yvelines, France), cote 9M805 1, consulté en ligne le 16/01/2024 (Archive départementales des Yvelines et Haut de Seine).

Étude dendrochronologique, *Dendrotech*

La campagne 2023 a été l'occasion de réaliser une première étude dendrochronologique. C'est l'entreprise *Dendrotech* qui a été choisie par le cabinet Bortolussi pour la mener à bien. Au total, ce sont quinze poutres qui ont été prélevées et datations réalisées. Cela a permis d'établir deux phases chronologiques distinctes.

La première constituée de deux séries présente une période allant de **1162 à 1192** qui correspondrait à la phase de construction originelle du site par les Grandmontain¹.

La deuxième phase est constituée de 13 séries et va de **1483 à 1490**. Cet intervalle chronologique ne correspondait jusqu'à présent à aucune réalité stratigraphique ou historique. Cependant, au vu de ces nouvelles dates et des éléments stratigraphiques mis en évidence dans la chapelle, une nouvelle phase médiévale a été créée pour représenter cette reprise de la chapelle aussi bien dans la partie intérieure (enduit UC44) que sur sa charpente.

L'étude dendrochronologique représente donc pas uniquement les premières datations absolues pour le site des Moulineaux mais elle a aussi mis en avant une autre phase médiévale jusqu'ici inconnue.

¹L'hypothèse d'une réutilisation de poutres datées de cette époque à une phase plus tardive est possible mais hautement improbable.



DENDROTECH

Mémoires du bois

RAPPORT SYNTHÉTIQUE [OPTION 1]

Prieuré des Moulineaux

Poigny-la-Forêt (78497), Yvelines

ÉTUDE FINANCÉE PAR

Les Métiers du Bois

Mars 2023 - N° DT-2023-007

VOS CONTACTS

Yannick LE DIGOL
Dirigeant de Dendrotech

Yann COUTURIER
Collaborateur

Elise WERTHE
Collaboratrice

Axel MARAIS
Collaborateur

Corentin OLIVIER
Collaborateur

Mickaël DUFEIL
Collaborateur

Antenne de Rennes 6 rue de la Forge - 35830 Betton

Contact +33 (0)2 99 55 58 89 | contact-rennes@dendrotech.fr

EURL au capital de 8000 euros / n° d'identification : 492 625 462 RCS RENNES
SIRET : 492 625 462 00030 / APE : 7120B / TVA intra. : FR15492625462

Antenne d'Angoulême 19 rue Dutillet de Boisbedeuil - 16440 Nersac

Contact +33 (0)5 45 22 48 52 | contact-angouleme@dendrotech.fr

EURL au capital de 8000 euros / n° d'identification : 852 425 818 RCS ANGOULÊME
SIRET : 852 425 818 00014 / APE : 7120B / TVA intra. : FR21852425818



DENDROTECH

Mémoires du bois

| | |
|--|----|
| ■ SYNTHÈSE DES RESULTATS | 1 |
| Bilan de l'étude | 1 |
| Fiche synthétique | 2 |
| Sites à proximité | 3 |
| Notes explicatives | 4 |
| ■ METHODE | 5 |
| Principe de la dendrochronologie | 5 |
| Analyses du bâti et échantillonnage / Préparations et mesures | 6 |
| Synchronisation et datation | 7 |
| Signification d'une date dendrochronologique | 8 |
| ■ DENDROCHRONOLOGIE | 9 |
| Fig. 1 - Localisation des échantillons dendrochronologiques | 9 |
| Fig. 2 - Qualité de l'échantillonnage | 10 |
| Fig. 3-1 - Synchronisation des composantes en valeurs naturelles | 11 |
| Fig. 4-1 - Proposition(s) des calculs dendrochronologiques | 13 |
| Fig. 5-1 - Synchronisation des séquences datées sur les référentiels | 15 |
| Fig. 6 - Qualité de la datation des moyennes dendrochronologiques | 17 |
| Fig. 7 - Bloc-diagramme des séquences individuelles datées | 18 |
| Fig. 8-1 - Tableaux des composantes | 19 |
| ■ DONNEES CHIFFREES | 21 |
| ■ ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE | 24 |
| ■ REFERENTIELS DENDROCHRONOLOGIQUES UTILISES | 27 |

Le présent rapport fait état des résultats de l'intervention menée en février 2023 sur le prieuré des Moulineaux à Poigny-la-Forêt [78497], à la demande de Simon Cahu (Les Métiers du Bois).

Des prélèvements ont été effectués sur 15 pièces issues de la charpente de couverture de la chapelle (Fig. 1, p. 9). L'une des pièces analysées comporte un aubier partiel [faux-entrait 07]. La plupart des séries de largeurs de cernes obtenues présentent entre 50 et 90 cernes (74 cernes en moyenne) (Fig. 2, p. 10).

La moyenne dendrochronologique « DT_poignyPM.005 » a été construite grâce à la synchronisation de 13 séries individuelles tandis que « DT_poignyPM.201 » a été constituée à partir de 2 séries individuelles (Fig. 3, p. 11).

Après comparaisons statistique et visuelle avec le référentiel, les 2 chronologies ont pu être datées de façon certaine (Fig. 4 à 6, p. 13).

Les 15 pièces datées proviendraient donc de 2 campagnes d'abattage distinctes (Fig. 7, p. 18).

La première est visible au travers d'un lot de 2 bois abattus entre 1162d et 1192d, correspondant vraisemblablement à des emplois d'une phase primitive. Un autre lot de 13 bois coupés entre 1483d et 1490d témoigne de la seconde phase de mise en œuvre.

Informations générales (1)

| | |
|--------------|-----------------------------------|
| Site | Prieuré des Moulineaux |
| Département | Yvelines (Île-de-France) |
| Commune | Poigny-la-Forêt [78497] |
| Est / Nord | 606067 m / 6841557 m (Lambert 93) |
| Long. / Lat. | 1.72438° / 48.66735° (RGF93) |



Interventions sur ce site

| N° inventaire | Responsable(s) | Financement | Date |
|---------------|----------------------------------|---------------------|------------|
| DT-2023-007 | Simon Cahu (Les Métiers du Bois) | Les Métiers du Bois | 15/02/2023 |

Datations des éléments en bois (2) (3) (4)

15 bois datés sur 15 bois échantillonnés

Chapelle

Chapente de couverture

- Remplois ? : [1162-92d]

- Mise en oeuvre : [1483-90d]

Moyennes dendrochronologiques associées (5)

| Nom | Essence | Période couverte | Fiabilité de la datation |
|-----------------|---------------------|------------------|--------------------------|
| DT_poignyPM.005 | chêne (Quercus sp.) | 1360 ~ 1482 | acquise |
| DT_poignyPM.201 | chêne (Quercus sp.) | 1064 ~ 1153 | acquise |

Documentation graphique



Chapelle : vue depuis l'est



Chapelle, charpente de couverture : versant sud vu depuis le sud-ouest



Chapelle, charpente de couverture vue depuis le sud



Sites à proximité

| Nom | Commune | Département | Distance (km) |
|--|--------------------------------------|------------------------------------|---------------|
| Ferme d'Ithe | Le Tremblay-sur-Mauldre [78623] | Yvelines (Île-de-France) | 18 |
| Église Saint-Pierre | Garancières [78265] | Yvelines (Île-de-France) | 18 |
| Château de Pontchartrain | Jouars-Pontchartrain [78321] | Yvelines (Île-de-France) | 19 |
| Château de Dampierre | Dampierre-en-Yvelines [78193] | Yvelines (Île-de-France) | 20 |
| Église Saint-Martin | Saint-Martin-de-Bréthencourt [78564] | Yvelines (Île-de-France) | 23 |
| Église Saint-Nicolas | Rennemoulin [78518] | Yvelines (Île-de-France) | 30 |
| Église Saint-Pierre | Longnes [78346] | Yvelines (Île-de-France) | 30 |
| Site archéologique de Saint-Martin-au-Val | Chartres [28085] | Eure-et-Loir (Centre-Val de Loire) | 30 |
| Église Saint-Martin | Ecquevilly [78206] | Yvelines (Île-de-France) | 35 |
| Domaine de Marly | Marly-le-Roi [78372] | Yvelines (Île-de-France) | 35 |
| Église Saint-Germain | Saint-Germain-en-Laye [78551] | Yvelines (Île-de-France) | 37 |
| L'ancien pont de Carrières | Poissy [78498] | Yvelines (Île-de-France) | 37 |
| Chapelle Saint-Léonard-et-Saint-Martin | Croissy-sur-Seine [78190] | Yvelines (Île-de-France) | 39 |
| 8 rue de la Chapelle | Monthéry [91425] | Essonne (Île-de-France) | 40 |
| Église Saint-Pierre et Saint-Paul | Clamart [92023] | Hauts-de-Seine (Île-de-France) | 42 |
| Église Saint-Hermeland | Bagneux [92007] | Hauts-de-Seine (Île-de-France) | 45 |
| Hôtel des Invalides | Paris [75056] | Paris (Île-de-France) | 48 |
| Hôtel de Lassay | Paris [75056] | Paris (Île-de-France) | 48 |
| Palais Bourbon | Paris [75056] | Paris (Île-de-France) | 49 |
| Église Saint-Philippe-du-Roule | Paris [75056] | Paris (Île-de-France) | 49 |
| Parc du Coteau - Station Vitry Centre (Ligne 15) | Vitry-sur-Seine [94081] | Val-de-Marne (Île-de-France) | 50 |
| 11 rue Bonin | Orly [94054] | Val-de-Marne (Île-de-France) | 50 |
| Hôtel Scipion | Paris [75056] | Paris (Île-de-France) | 50 |
| Ferme du Bois Briard | Courcouronnes [91182] | Essonne (Île-de-France) | 51 |
| Hôtel de Chalon-Luxembourg | Paris [75056] | Paris (Île-de-France) | 51 |
| Hôtel de Clisson | Paris [75056] | Paris (Île-de-France) | 51 |
| Manoir de Salvette | Heubécourt-Haricourt [27331] | Eure (Normandie) | 53 |
| 38 rue de la Chapelle | Paris [75056] | Paris (Île-de-France) | 53 |

- (1) Les documents ci-avant sont les fac-similés de fiches synthétiques mis en ligne sur le site web de DENDROTECH™. La reproduction des informations qui y sont affichées est autorisée sauf à des fins commerciales et sous réserve de la mention de la source, du ou des responsables de l'opération, et du ou des commanditaires de l'analyse, sous la forme :

Référence électronique

DENDROTECH™ - Fiche intitulée «Prieuré des Moulineaux - Poigny-la-Forêt (78497)»

> DT-2023-007 / Simon Cahu (Les Métiers du Bois) / - / Les Métiers du Bois

URL : https://www.dendrotech.fr/fr/Dendrabase/site.php?id_si=033-11-78497-0001

Cette autorisation ne couvre pas les écrans de navigation, les logos et les images du site internet pour lesquels toute reproduction, totale ou partielle, ou imitation, est interdite, sans l'accord exprès, préalable et écrit de DENDROTECH™.

- (2) Attention : les dates fournies sur le site correspondent aux dates d'abattage des arbres ; selon le système de notation mis en place par P. Hoffsummer (Université de Liège, Belgique), elles sont suivies d'un «d» pour «dates obtenues par dendrochronologie». Par extension, une date d'abattage revient le plus souvent à dater la structure elle-même ; les textes anciens, la dendrochronologie et l'archéologie du bâti ont en effet depuis longtemps prouvé l'emploi de bois dits «verts» (c'est-à-dire fraîchement abattus) dans la charpente. Ces dates sont ici mises en relation avec les faits archéologiques qui s'y associent (phases de construction, de réparation, remaniement...).
- (3) Estimations établies selon l'écart-type fixé par le Laboratoire de Chrono-Environnement (UMR 6249) de Besançon, soit 19 ± 15 de cernes d'aubier dans 96,5% des cas, et à partir de l'observation des pièces de charpente avant et après échantillonnage.
- (4) Le système de notation suivant a été adopté pour les datations des phases d'abattage (coupes des arbres) :
- printemps 1500d : cambium mesuré - absence de bois final,
 - aut.-hiver 1500/01d : cambium mesuré - présence de bois final,
 - année 1500d : cambium mesuré - saison indéterminée,
 - [1500-02d] au plus tard : cambium non conservé (état de surface du prélèvement dégradé),
 - [1500-05d] au plus tard : aubier quasi-complet - abattage au plus tard dans les 5 années qui suivent le dernier cerne mesuré,
 - [1500-29d] : présence d'aubier - application de l'écart-type fixé par le Laboratoire de Chrono-Environnement de Besançon,
 - après 1500d : absence d'aubier - terminus post quem (date après laquelle l'abattage des arbres est intervenu.).
- (5) Les séries de largeurs de cernes sont accessibles aux chercheurs dans le cadre de conventions de recherche.

La dendrochronologie (du grec δένδρον «arbre», χρονος «temps» et λογος «discours») est une méthode de datation précise basée sur l'analyse des cernes annuels de croissance des arbres. C'est ce procédé qui a été mis en oeuvre pour dater, parfois à l'année près, les phases d'abattage des arbres qui ont servi à la construction des bâtiments présentés dans ce rapport.

Voici donc quelques principes généraux qui permettront de mieux appréhender cette méthode, et de mieux comprendre les résultats.

L'arbre : un enregistreur climatique fiable

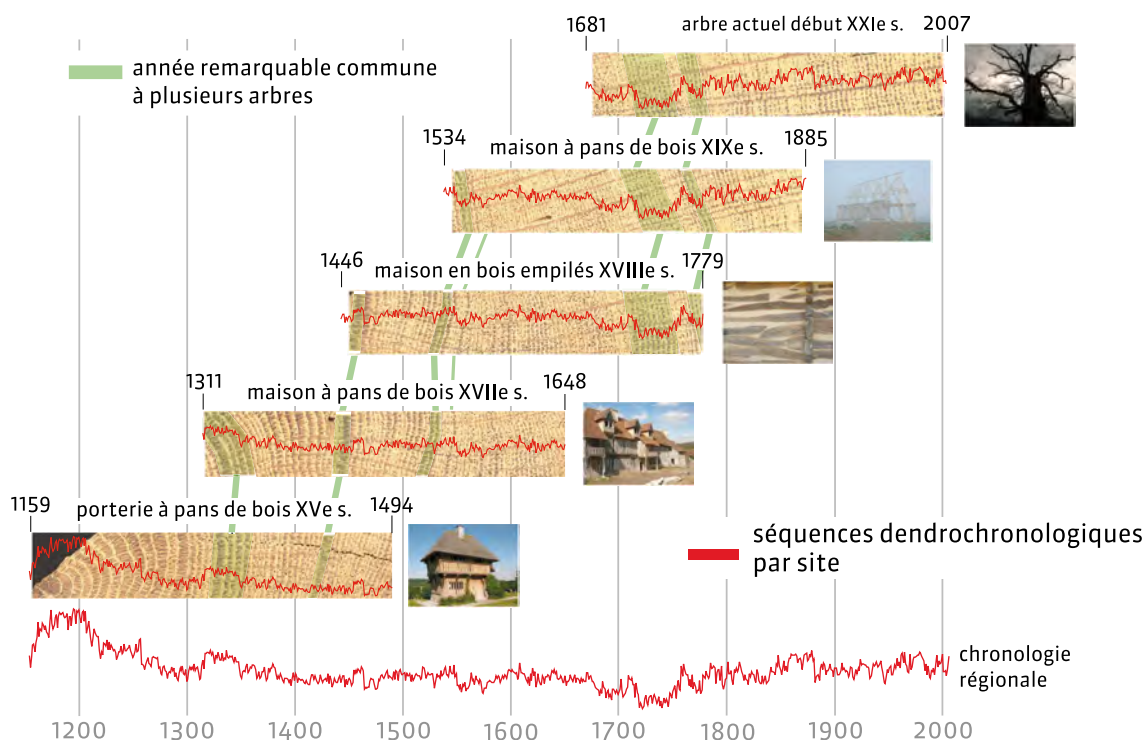
1. Chaque année les arbres fabriquent sous l'écorce un anneau de croissance (cerne). En comptant le nombre de cernes sur la tranche d'un arbre abattu, on peut déterminer l'âge de cet arbre.
2. La largeur des cernes varie chaque année en fonction du climat. On considère que :
 - un cerne large équivaut à une bonne année.
 - un cerne étroit à une mauvaise année (sécheresse, inondation...).
3. La croissance d'un arbre synthétise donc l'ensemble des variations météorologiques et climatiques de toute une vie.
4. Ainsi les chênes d'une même région subissent les mêmes effets du climat au même moment. On remarque donc dans la croissance de ces arbres des accidents identiques qui prouvent qu'ils ont grandi à la même période.
5. Ces accidents caractérisent une période spécifique et servent de points de repère pour remonter progressivement dans le temps grâce à des bois toujours plus anciens, mais partiellement contemporains. Les mauvaises années créent ainsi des rythmes caractéristiques non reproductibles dans le temps, et constituent un véritable «code barre» propre à une période, une région et une espèce. En Bretagne, on peut ainsi remonter de façon pratiquement ininterrompue sur 2300 ans.



LA DENDROCHRONOLOGIE, méthode précise de datation

[du grec, δένδρον = arbre, χρονος = temps, λογος = discours]

© V. Bernard, Y. Le Digoal 2007



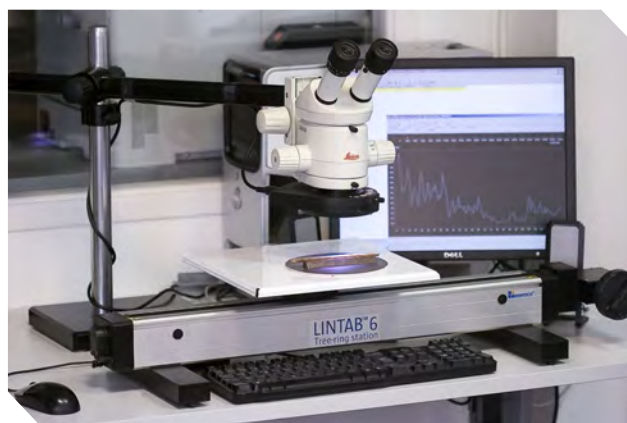
Dans l'absolu, la datation d'une structure de bois requiert 10 à 15 échantillons par phase de construction afin d'assurer la chronologie de départ. Dans la pratique, ce noyau permet rapidement, par un jeu de recoupements successifs, de diminuer sensiblement le nombre d'échantillons d'autres phases ou ensembles, en privilégiant les bois porteurs d'un aubier complet. Parfois les vestiges mêmes ne nous laissent guère le choix, et nous imposent un nombre plus réduit d'échantillons. Si l'on veut enfin dépasser les aspects purement chronométriques de la discipline, dans une démarche dendro-archéologique, il faut en revanche prévoir un nombre beaucoup plus important de prélèvements¹.



Tarière Rinntech et sa carotte

Rappelons que les bois comportant de l'aubier voire un *cambium* (cf. infra) sont essentiels pour dater précisément une structure. Sur des structures détruites ou en restauration, on peut parfois prélever des sections complètes de bois d'environ 5 cm d'épaisseur. Mais plus généralement, le prélèvement est obtenu à l'aide d'une carotteuse dendrochronologique spécialement conçue, montée sur une perceuse électrique. Nous sommes particulièrement sensibles au type et au diamètre des tarières employées (Bartholin : 1,6 cm - Walesch : 2,5 cm). En effet, selon la section des pièces de bois, leur accessibilité et donc l'esthétique, on optera pour un carottage plus ou moins gros. Toutefois, il est parfois préférable de privilégier l'efficacité à l'esthétique, quitte à reboucher le trou à l'aide d'une cheville (sachant que du point de vue mécanique, les risques sont négligeables), de façon à acquérir suffisamment de matière pour éviter, une fois en laboratoire, toute erreur de mesure en raison de croissances trop serrées, trop perturbées ou en raison de rayons ligneux trop larges et/ou trop nombreux.

En laboratoire, ces échantillons sont préparés par surfaçage de la partie transversale à l'aide d'un cutter et/ou de lames de rasoir ; les largeurs de cernes sont ensuite mesurées au 1/100e de millimètre grâce à un matériel optique et informatique spécifique².



Appareils optique et informatique utilisés pour la mesure des cernes

Les séries de cernes sont ensuite transformées en graphiques dits 'de croissance' (ou 'courbes de croissance') pour permettre leur comparaison et vérifier les propositions de datation sur les référentiels.

Notes

1. La «dendro-archéologie» ou «dendrotypologie» permet, par exemple, de suivre l'organisation et la dynamique d'un chantier de construction, les espaces forestiers sollicités, leur gestion au fil des agrandissements et des restaurations...
2. Banc de mesure dendrochronologique Lintab™ (Digital Linear Table) associé au logiciel TSAPwin™ (Time Series Analysis Program) commercialisés par le laboratoire allemand Rinntech®, à Heildeberg, en Allemagne (www.rinntech.com)

Pour synchroniser et dater les séries de largeurs de cernes, nous utilisons classiquement comme points de repères les séries de petits cernes (années difficiles pour les arbres) qui correspondent le plus souvent à des accidents climatiques particulièrement marqués en Europe.

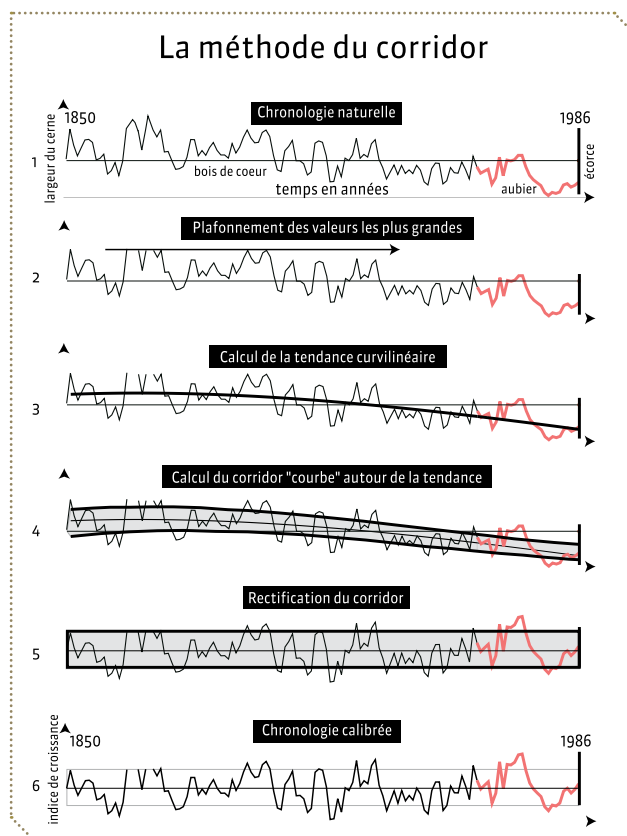
Des calculs mathématiques et statistiques effectués à l'aide de logiciels appropriés permettent de sélectionner les périodes de plus forte ressemblance entre le référentiel dendrochronologique et les séries à dater. Ils permettent d'effectuer un premier 'tri' entre les propositions de datation les plus fiables.

Pour évaluer la qualité des synchronismes et dater les moyennes, les tests de Eckstein (W) et de Student (t) sont respectivement calculés à partir des coefficients de concordance (G) et de corrélation (r) obtenus par glissement des séries de largeurs de cernes, elles-mêmes calibrées selon divers indices. Ces tests ont fait leur preuve et sont couramment utilisés au CNRS et dans la plupart des laboratoires européens.

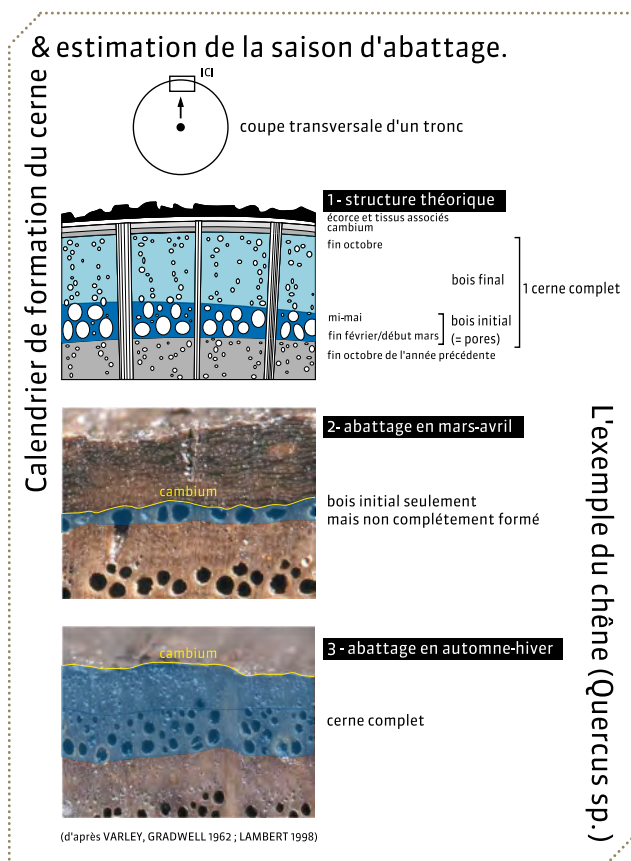
Ces analyses sont conduites depuis 2004 à l'aide du logiciel Dendron élaboré par G.-N. Lambert (LAMBERT 2006), du laboratoire de Chrono-Environnement de Besançon (UMR 6249 - CNRS). Ce programme propose par ailleurs un indice de croissance qui permet de lisser notablement l'effet du vieillissement des arbres.

Cette méthode dite du 'corridor', qui s'avère particulièrement efficace pour les longues séquences, a été testée sur près de 5000 chênes de France, de Suisse et de Belgique sur les 2500 dernières années. Celle-ci permet de "dessiner un corridor ou un couloir de hauteur variable qui colle globalement aux variations de la croissance" pour pouvoir ensuite "lui donner la forme d'un long rectangle dont la hauteur est constante, les largeurs de cernes se déformant pour rester ajustées au mieux au 'plafond' et au 'plancher' de ce rectangle" (LAMBERT 2006). Cette correction présente l'avantage d'accentuer les variations trop faibles ou d'atténuer les variations trop fortes. Selon l'auteur, la méthode perd néanmoins de son efficacité face à des séries de moins de 60 cernes, ou face à des individus à la croissance fortement stressée.

Dendron propose également le montage des séquences dendrochronologiques sous la forme de matrices de corrélation, qui évaluent la qualité des datations en fonction de la redondance d'un même résultat sur un lot de chronologies contemporaines.



Et même si un certain nombre de tâches sont désormais automatisées, il n'en demeure pas moins que la décision finale d'un montage ou d'une datation relève toujours de la responsabilité de l'opérateur.



Dans le meilleur des cas, c'est-à-dire lorsque le dernier cerne formé à la périphérie du tronc est présent, la dendrochronologie permet de dater à la saison près l'abattage de l'arbre¹.

Par extension, on peut estimer la mise en oeuvre des bois dans la structure, et ainsi dater la structure elle-même. En effet, les textes anciens, la dendrochronologie et l'archéologie du bâti ont depuis longtemps prouvé l'emploi de bois verts dans la charpente (HOFFSUMMER 1995 ; MILLE 1996 ; CHAPELOT 2003). Les arguments sont nombreux ; rappelons-en ici les plus évidents : un bois fraîchement abattu se travaille plus aisément ; une fois assemblés, les tenons-mortaises sèchent et se déforment ensemble, renforçant ainsi la cohésion de la structure ; les pièces équarries, qui présentaient à l'origine des surfaces planes, sont aujourd'hui légèrement convexes et des fentes séparent fréquemment les marques de charpente, signe d'un travail sur bois frais. Enfin, lorsque la dendrochronologie s'intéresse à la datation de pièces millésimées, les dates sont parfaitement convergentes.

En conséquence, la répétition d'une même date d'abattage au sein d'un même ensemble suggère une mise en oeuvre immédiate des arbres, alors que leur étalement indique plutôt le recours à un stock de bois ou à un surplus d'abattage. Nous

admettons donc, sauf précision de notre part, que la date d'abattage marque la mise en oeuvre des bois dans la structure. Toutefois, lorsque l'on a affaire à des bois en position de remploi, ce sont d'autres arguments qui devront être avancés, qu'ils soient archéologiques ou dendrochronologiques. Car c'est bien la mort d'un arbre que livre la date dendrochronologique ; et si aucune étude du bois en tant que matériau de construction et objet archéologique n'a été réalisée au préalable, il est évident que la plus grande confusion résultera de l'analyse.

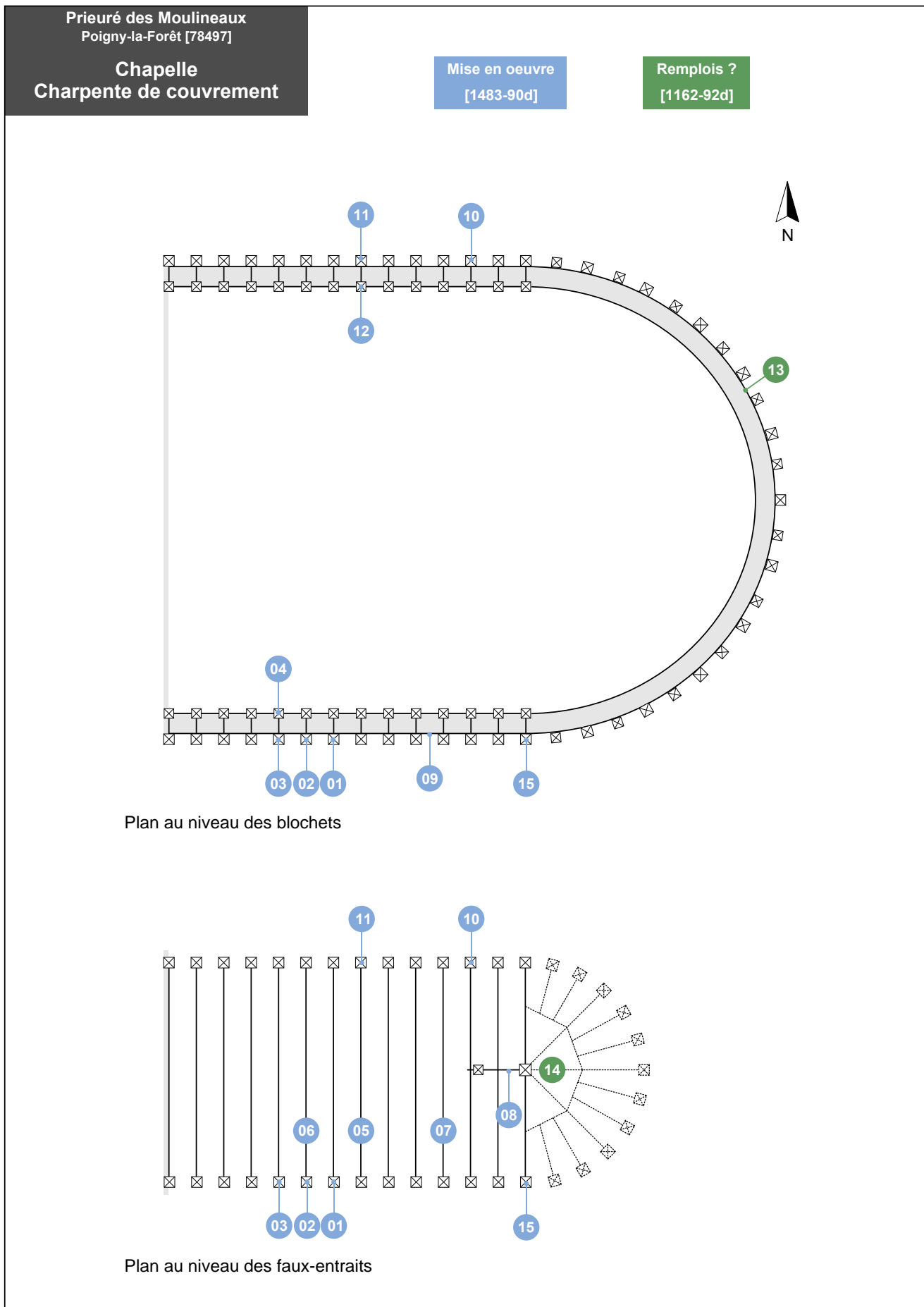
Lorsque les arbres sont équarris ou débités, une partie de l'aubier disparaît, avec parfois le dernier cerne. Il reste malgré tout possible de proposer une fourchette de datation pour la coupe de l'arbre. Nous savons, par exemple, que les chênes français de tous âges et de toutes périodes disposent, dans 96,5 % des cas, d'un nombre de cernes d'aubier compris entre 4 et 34, soit 19 ± 15 cernes (LAMBERT 2006).

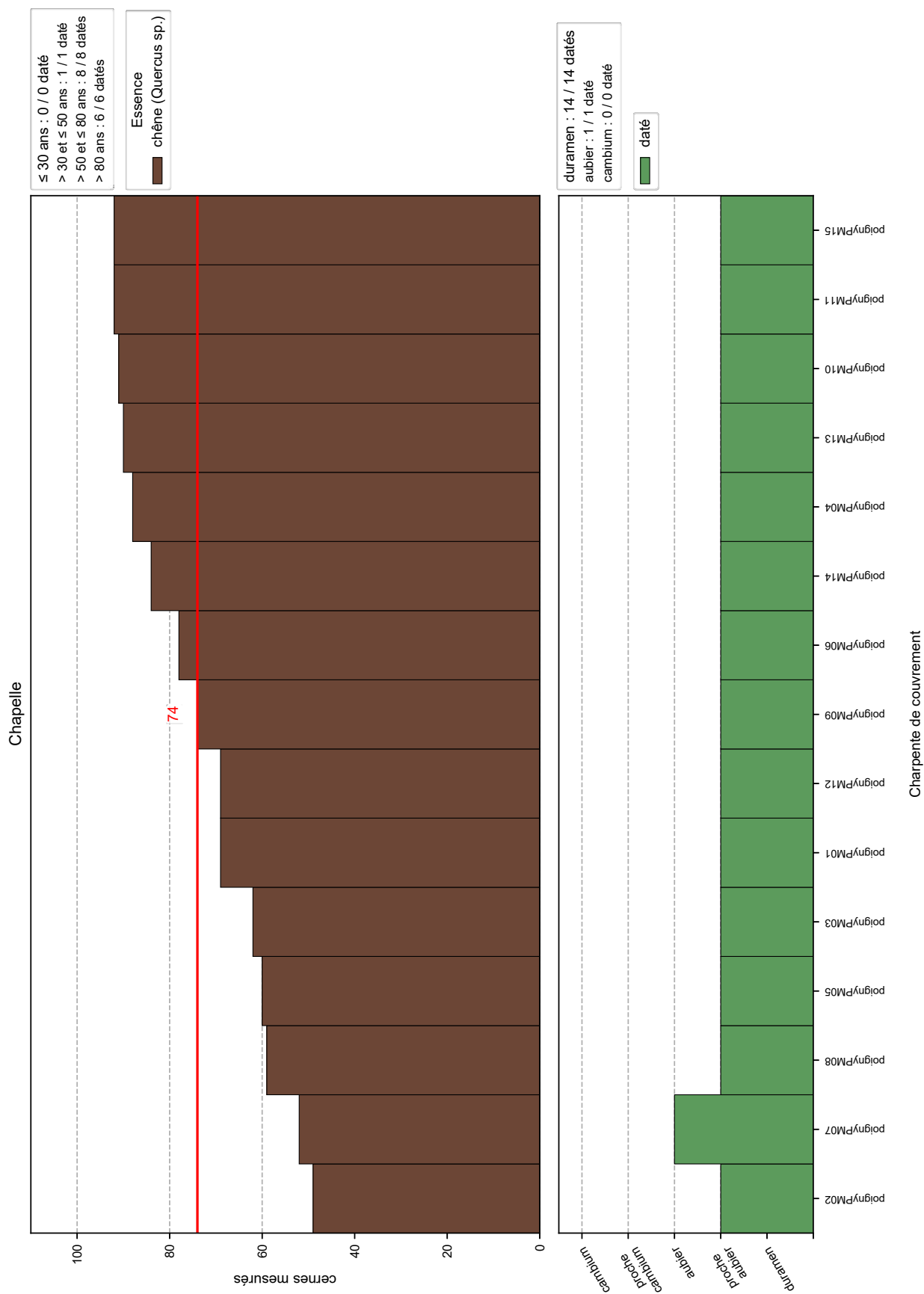
Pour la Normandie médiévale, V. Bernard l'évalue à 6-26 ans (EPAUD 2007). En d'autres termes, l'imprécision de la date pour un échantillon comportant un cerne d'aubier est au maximum de 33 ans, voire de 25 ans si l'on prend en compte la seconde estimation.

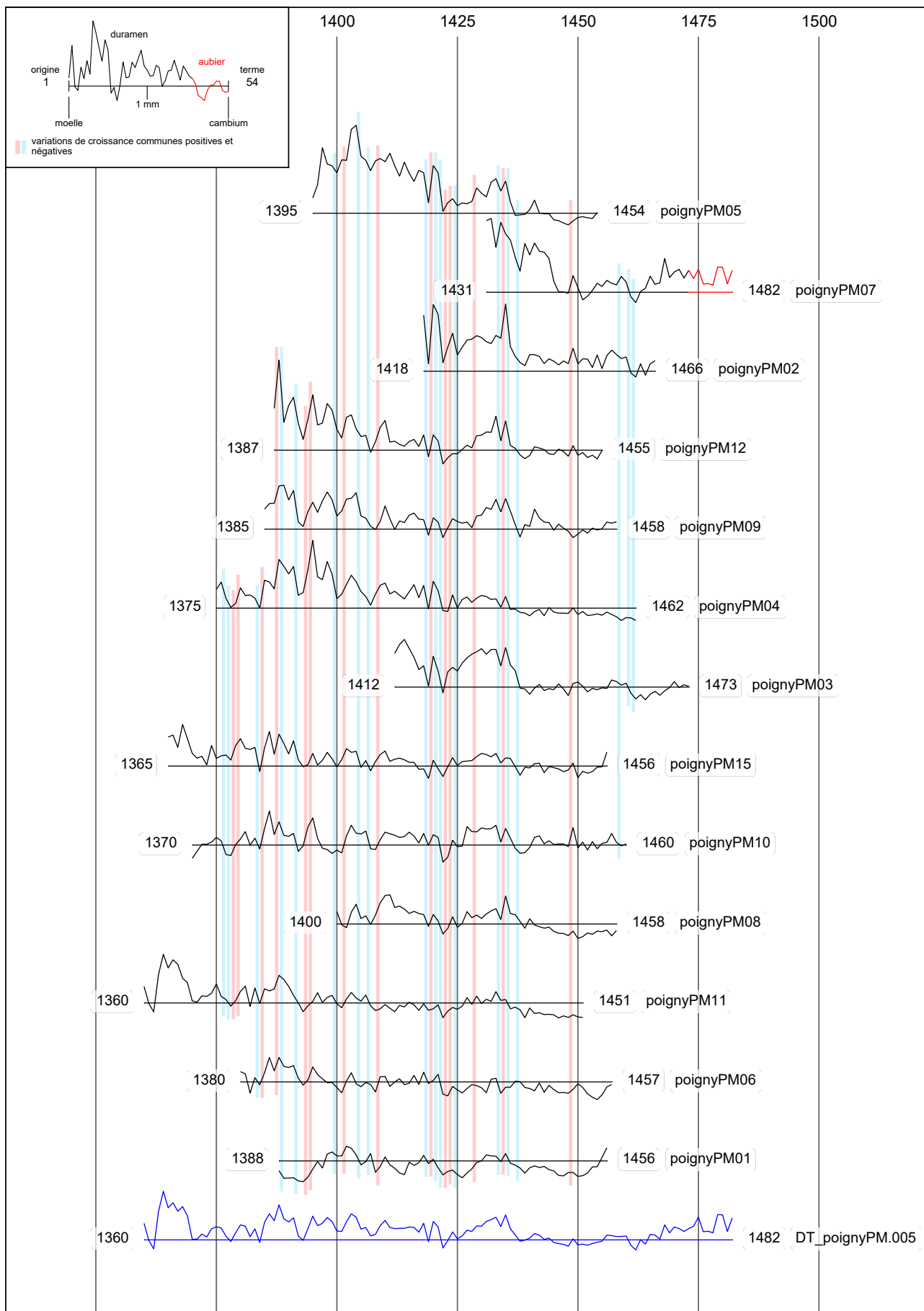
Lorsque l'aubier est en revanche totalement absent, seul un terminus *post quem* peut être proposé. Toutefois, par comparaison avec les bois présentant un cambium ou, à défaut, des traces d'aubier, auxquels on associera d'autres critères dendrochronologiques (types de croissance, croissance cumulée) et archéologiques (structure d'origine, type de débitage...), il est parfois possible de rattacher ces éléments à une phase d'abattage précise.

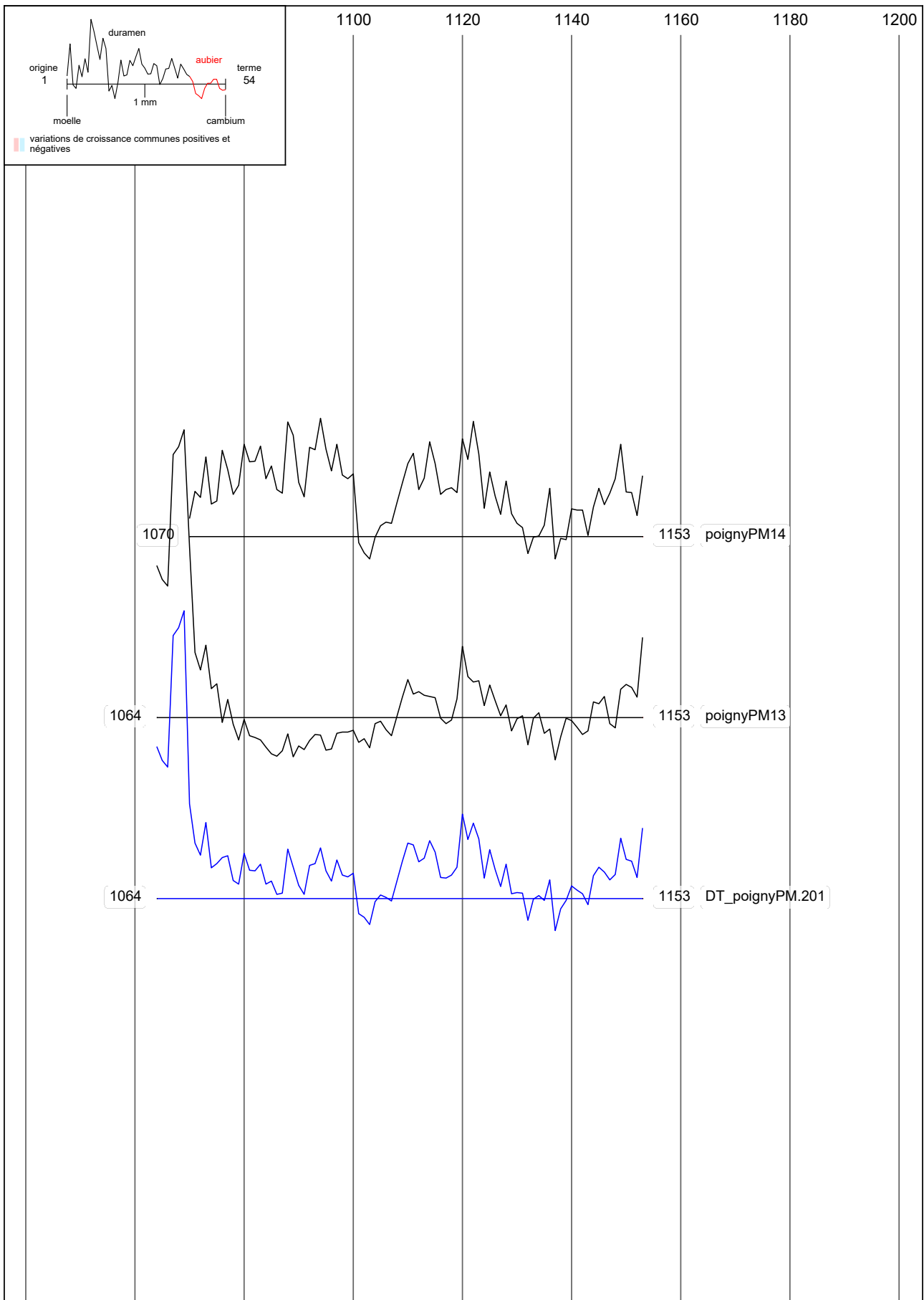
Notes

1. Un arbre ne produit plus de bois pendant la saison de repos végétatif (entre la fin du mois d'octobre et la fin du mois de février de l'année suivante, selon les conditions météorologiques et climatiques locales) (BAILLIE 1982 d'après VARLEY, GRADWELL 1962). La saison d'abattage peut donc être établie, chez les essences à zone poreuse comme le chêne, à partir de la structure anatomique du dernier cerne (présence/absence du bois final). Toutefois, chez les individus à cernes étroits, la zone de bois final est pratiquement inexistante (BARY-LENGER, NEBOUT 1993). La saison d'abattage est, dans ce cas précis, difficile à estimer.










| Calculs (1) | | | Références interrogées | | Distance (km) |
|--------------|--------------------|--------------|------------------------|-------------|---------------|
| t de Student | sécurité théorique | recouvrement | identifiant | laboratoire | |

| DT_poignyPM.005 : chêne (Quercus sp.) 1360 ~ 1482 [acquise] | | | | | |
|--|-----|-----|------------------------------------|-------------|-----|
| 14.85 | 1.0 | 117 | RouenAitreStMaclou.110 | DENDROTECH | 97 |
| 11.6 | 1.0 | 109 | Garanciere.104 | DENDROTECH | 18 |
| 10.62 | 1.0 | 119 | (033-23_Haute_Normandie) | DENDROTECH | 96 |
| 10.49 | 1.0 | 119 | DT_Fermedlth.105 | DENDROTECH | 18 |
| 10.25 | 1.0 | 87 | Nicaise.01 | RENNES1 | 97 |
| 10.2 | 1.0 | 99 | SavignyFC.006 | DENDROTECH | 64 |
| 9.48 | 1.0 | 119 | LaGadeliere.009 | DENDROTECH | 54 |
| 9.43 | 1.0 | 119 | Amiens.F-GL102 | DULg | 143 |
| 9.38 | 1.0 | 113 | Normandie.09 | DENDROTECH | 129 |
| 9.33 | 1.0 | 68 | DW_Blois_EgliseSSaturnin.801 | DENDROTECH | 124 |
| 9.32 | 1.0 | 117 | SCSD_Nef_enrayure_et_gros_entraits | CEDRE | 25 |
| 9.32 | 1.0 | 119 | (033-11_Ile_de_France) | DENDROTECH | 58 |
| 9.24 | 1.0 | 115 | Garanciere.203 | DENDROTECH | 18 |
| 9.24 | 1.0 | 119 | (033-25_Basse_Normandie) | DENDROTECH | 167 |
| 9.2 | 1.0 | 77 | LardyEgPhll | LCE / CEDRE | 43 |
| 9.18 | 1.0 | 66 | La_Foret-le-Roi_clocher | LCE / CEDRE | 31 |
| 9.01 | 1.0 | 119 | ChateauChaumont.006 | DENDROTECH | 138 |
| 8.97 | 1.0 | 119 | FresnayLevequeEGL | indéterminé | 45 |
| 8.95 | 1.0 | 113 | AmboiseCG.010 | DENDROTECH | 150 |
| 8.84 | 1.0 | 109 | DT_ClosLuce.203 | DENDROTECH | 150 |
| 8.84 | 1.0 | 119 | StPierreChatel.015 | DENDROTECH | 98 |
| 8.84 | 1.0 | 111 | BerchereLesP.02 | indéterminé | 34 |
| 8.83 | 1.0 | 119 | Montlivault_Eg_XV-XVIe | LCE / CEDRE | 116 |
| 8.82 | 1.0 | 99 | Paris_Hotel_Cluny | LCE / CEDRE | 50 |
| 8.74 | 1.0 | 97 | NogentLR_CHAT.005 | DENDROTECH | 77 |
| 8.65 | 1.0 | 119 | (033-24_Centre) | DENDROTECH | 132 |
| 8.6 | 1.0 | 91 | DT_ClosLuce.105 | DENDROTECH | 150 |
| 8.51 | 1.0 | 119 | (033-52_Pays_de_la_Loire) | DENDROTECH | 231 |
| 8.41 | 1.0 | 119 | DT_FericySteOsmanne.001 | DENDROTECH | 82 |
| 8.37 | 1.0 | 114 | DT_marcarcel.004 | DENDROTECH | 138 |
| 8.27 | 1.0 | 119 | DT_NoceCourboyer.018 | DENDROTECH | 83 |
| 8.21 | 1.0 | 117 | DT_LunayPriure.102 | DENDROTECH | 113 |
| 8.19 | 1.0 | 73 | Cloyes_PriuredYron_M2 | LCE / CEDRE | 84 |
| 8.18 | 1.0 | 119 | DW_Blois_EgliseSSaturnin.201 | DENDROTECH | 124 |
| 8.18 | 1.0 | 119 | DW_JouarsPontchartrainChateau.009 | DENDROTECH | 19 |
| 8.13 | 1.0 | 119 | DT_vicheremano.007 | DENDROTECH | 75 |
| 8.06 | 1.0 | 71 | Garanciere.004 | DENDROTECH | 18 |
| 8.06 | 1.0 | 74 | Sermaise_Eg | LCE / CEDRE | 30 |
| 7.93 | 1.0 | 81 | Meaux.ca-CP04 | LCE / CEDRE | 91 |
| 7.84 | 1.0 | 117 | BloisPavillonAB.003 | DENDROTECH | 124 |


(1) Résultats obtenus avec le logiciel Dendron IV (G.-N. Lambert, Laboratoire de Chrono-Environnement - UMR 6249 - CNRS) : correction des séquences dendrochronologiques par la méthode du "corridor".

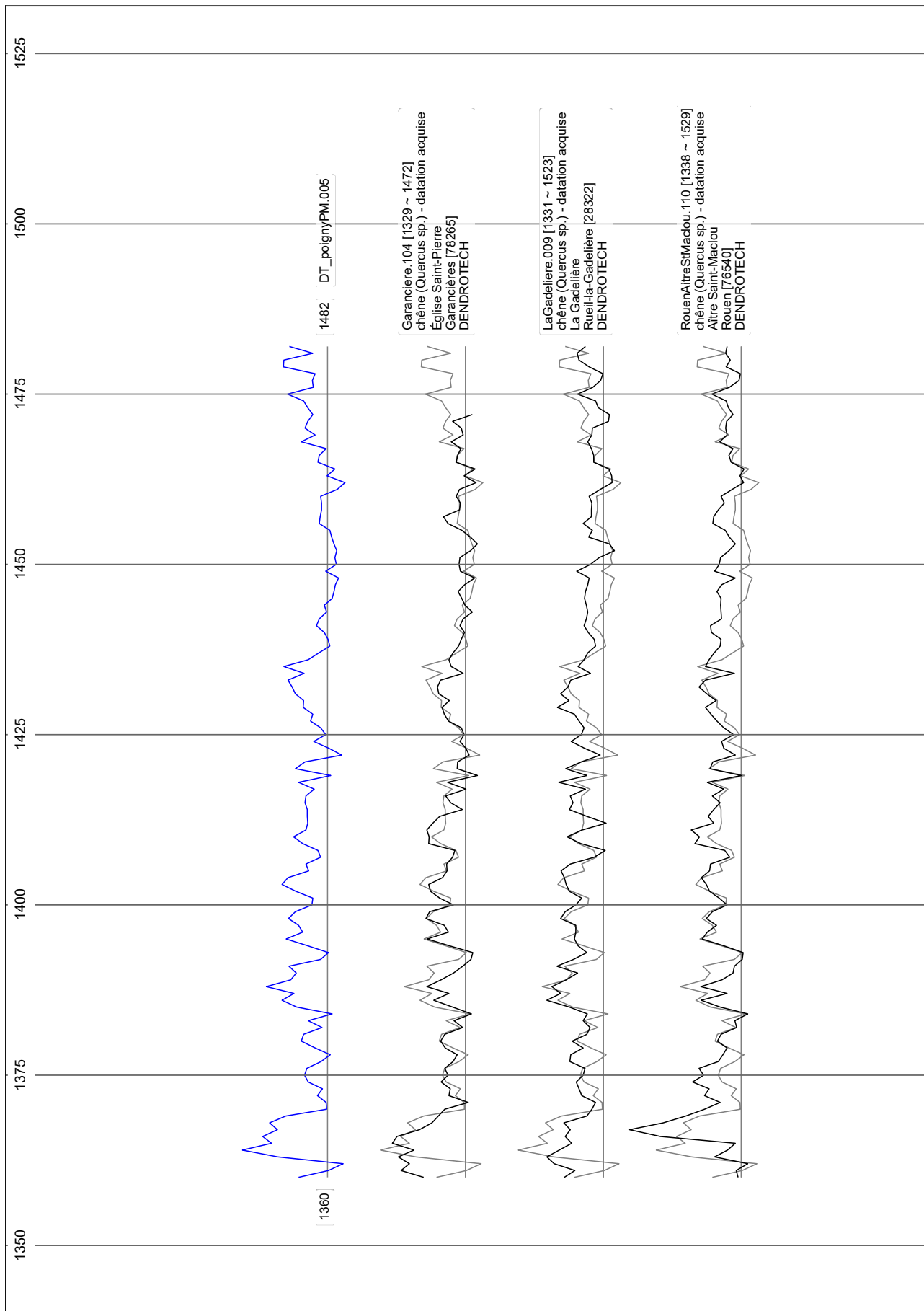
 référence locale (<= 50 km)

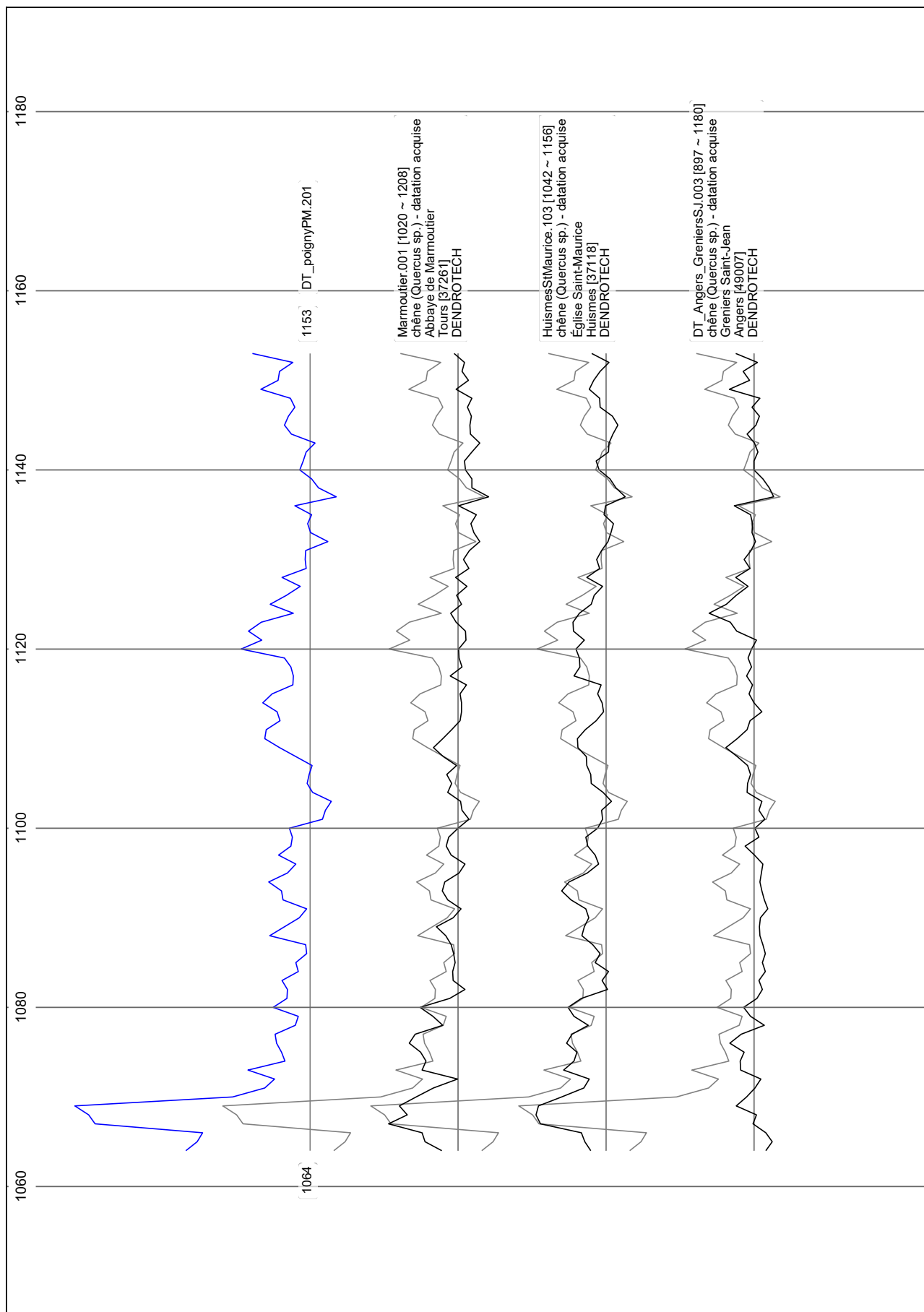
| Calculs (1) | | | Références interrogées | | Distance (km) |
|--------------|--------------------|--------------|------------------------|-------------|---------------|
| t de Student | sécurité théorique | recouvrement | identifiant | laboratoire | |

| DT_poignyPM.201 : chêne (Quercus sp.) 1064 ~ 1153 [acquise] | | | | | |
|--|-----|----|-----------------------------|--------------|-----|
| 7.14 | 1.0 | 83 | HuismesStMaurice.103 | DENDROTECH | 193 |
| 7.1 | 1.0 | 83 | DT_Angers_GreniersSJ.003 | DENDROTECH | 215 |
| 7.09 | 1.0 | 83 | EstDeLaFrance.13 | LCE | 354 |
| 7.01 | 1.0 | 83 | Marmoutier.001 | DENDROTECH | 159 |
| 5.94 | 1.0 | 83 | Poitiers.ca-CE53 | CEDRE / DULg | 254 |
| 5.66 | 1.0 | 53 | Etampes_EgND | LCE / CEDRE | 41 |
| 5.39 | 1.0 | 83 | (Rouen) | DENDROTECH | 98 |
| 5.33 | 1.0 | 83 | (033-52_Pays_de_la_Loire) | DENDROTECH | 231 |
| 5.29 | 1.0 | 83 | (033-23_Haute_Normandie) | DENDROTECH | 96 |
| 5.23 | 1.0 | 83 | Neuvy2clochers.011 | DENDROTECH | 170 |
| 5.14 | 1.0 | 83 | (033-24_Centre) | DENDROTECH | 132 |
| 5.11 | 1.0 | 60 | Thiais_XIIIe | LCE / CEDRE | 50 |
| 5.06 | 1.0 | 83 | BOURGOGNE.33 | LCE | 354 |
| 5.06 | 1.0 | 67 | BVleproserie.03 | RENNES1 | 88 |
| 4.88 | 1.0 | 83 | AngersSMchoeurXIe | LCE | 215 |
| 4.85 | 1.0 | 71 | ZACAvaticum.101 | LEB2d | 183 |
| 4.76 | 1.0 | 64 | Chartres.ca-GL08 | LCE | 30 |
| 4.67 | 1.0 | 47 | MezEnDrouaisEGL12e | indéterminé | 23 |
| 4.66 | 1.0 | 83 | RouenCath.002 | DENDROTECH | 97 |
| 4.66 | 1.0 | 68 | Gisors.001 | RENNES1 | 67 |
| 4.56 | 1.0 | 73 | LoudunTourCarre.001 | DENDROTECH | 221 |
| 4.48 | 1.0 | 52 | P679-01b | KIK-IRPA | 215 |
| 4.41 | 1.0 | 83 | (033-54_Poitou_Charentes) | DENDROTECH | 310 |
| 4.37 | 1.0 | 83 | EgliseStCyretSteJulitte.004 | DENDROTECH | 98 |
| 4.32 | 1.0 | 81 | (Angers) | DENDROTECH | 215 |
| 4.3 | 1.0 | 75 | Dreux-VB08c | LCE | 27 |
| 4.19 | 1.0 | 83 | (033-11_Ile_de_France) | DENDROTECH | 58 |
| 4.19 | 1.0 | 50 | BeauvoirStPhilbert.203 | DENDROTECH | 342 |
| 4.15 | 1.0 | 83 | Rouen.ca-LCE07 | LCE | 97 |
| 4.14 | 1.0 | 83 | BASPAR.8 | LCE | 51 |
| 4.04 | 1.0 | 83 | DT_stllcondel.002 | DENDROTECH | 162 |
| 4.04 | 1.0 | 51 | DT_sauvbagn.001 | DENDROTECH | 208 |
| 3.93 | 1.0 | 83 | FontevraudAbbaye.001 | LCE | 207 |
| 3.82 | 1.0 | 83 | (033-25_Basse_Normandie) | DENDROTECH | 167 |
| 3.82 | 1.0 | 43 | Etampes-UIg08b | DULg | 41 |
| 3.8 | 1.0 | 83 | OlivetClermont.005 | DENDROTECH | 206 |
| 3.8 | 1.0 | 75 | StProu.Grm-LCE04 | LCE | 294 |
| 3.7 | 1.0 | 72 | DT_SMDFStNicolas.005 | DENDROTECH | 57 |
| 3.69 | 1.0 | 83 | GWEN.4 | LCE | 206 |
| 3.64 | 1.0 | 83 | ZACAvaticum.201 | LEB2d | 183 |

(1) Résultats obtenus avec le logiciel Dendron IV (G.-N. Lambert, Laboratoire de Chrono-Environnement - UMR 6249 - CNRS) : correction des séquences dendrochronologiques par la méthode du "corridor".

 référence locale (<= 50 km)



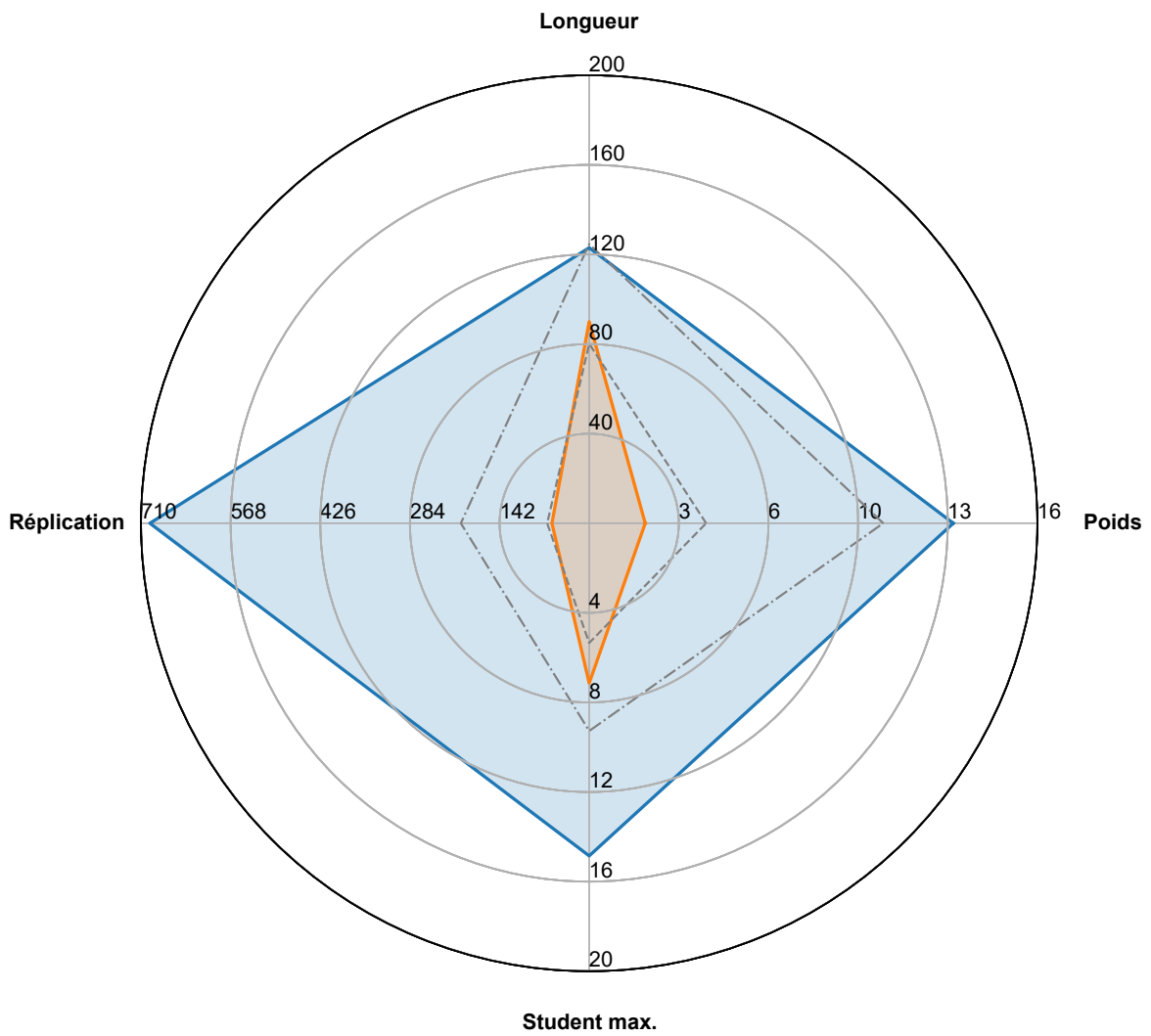


Chronologies du site

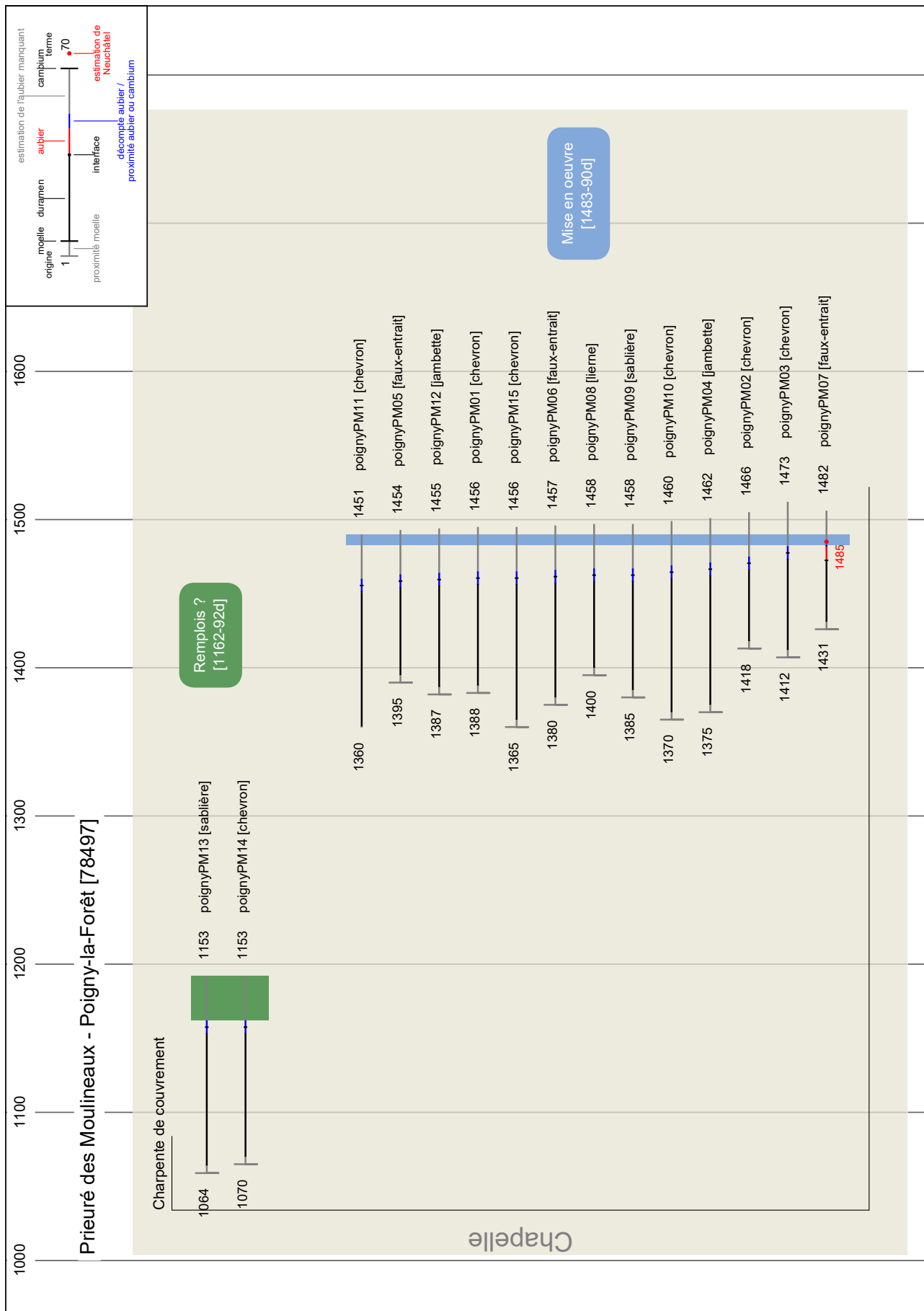
- DT_poignyPM.005 [1360 ~ 1482] (datation acquise)
- DT_poignyPM.201 [1064 ~ 1153] (datation acquise)

Valeurs moyennes du référentiel

- datations acquises
- datations provisoires



N.B. : plus la surface d'un polygone est grande et centrée, plus la fiabilité de la datation avancée est élevée.



Prieuré des Moulineaux (Poigny-la-Forêt - 78497)

| Ensemble | Structure | Localisation | Essence | Fonction | Débitage | Bois | Dendrotech (1) | | |
|----------|-----------------------------|---|---|---------------------|-----------------------------|--------------------------|----------------|------|------|
| | | | | | | | min. | max. | |
| Chapelle | Charpente de couverture | croupe, 2e sablière extérieure depuis le nord croupe, demi-ferme d'axe | chêne (Quercus sp.) chêne (Quercus sp.) | sablière chevron | indéterminé bois-de-brin | poignyPM13 poignyPM14 | 1162 | 1192 | |
| | | | | | | | 1162 | 1192 | |
| | Remplois ? - [1162-92d] | | | | | | | | |
| | Mise en oeuvre - [1483-90c] | | | | | | | | |
| | | | travée droite, 7e ferme depuis l'est, versant nord | chêne (Quercus sp.) | chevron | bois-de-brin | poignyPM11 | 1460 | 1490 |
| | | | travée droite, 7e ferme depuis l'est | chêne (Quercus sp.) | faux-entrait | bois-de-brin | poignyPM05 | 1463 | 1493 |
| | | | travée droite, 7e ferme depuis l'est, versant nord | chêne (Quercus sp.) | jambette | bois-de-brin | poignyPM12 | 1464 | 1494 |
| | | | travée droite, 8e ferme depuis l'est, versant sud | chêne (Quercus sp.) | chevron | bois-de-brin | poignyPM01 | 1465 | 1495 |
| | | | travée droite, 1ère ferme depuis l'est, versant sud | chêne (Quercus sp.) | chevron | bois-de-brin | poignyPM15 | 1465 | 1495 |
| | | | travée droite, 9e ferme depuis l'est | chêne (Quercus sp.) | faux-entrait | bois-de-brin | poignyPM06 | 1466 | 1496 |
| | | | travée droite, vestige oriental de la lierne | chêne (Quercus sp.) | lierne | bois-de-brin | poignyPM08 | 1467 | 1497 |
| | | | travée droite, versant sud, 1ère sablière extérieure depuis l'est | chêne (Quercus sp.) | sablière | bois-de-brin | poignyPM09 | 1467 | 1497 |
| | | | travée droite, 3e ferme depuis l'est, versant nord | chêne (Quercus sp.) | chevron | bois-de-brin | poignyPM10 | 1469 | 1499 |
| | | | travée droite, 10e ferme depuis l'est, versant sud | chêne (Quercus sp.) | jambette | bois-de-brin | poignyPM04 | 1471 | 1501 |
| | | | travée droite, 9e ferme depuis l'est, versant sud | chêne (Quercus sp.) | chevron | bois-de-brin | poignyPM02 | 1475 | 1505 |
| | | travée droite, 10e ferme depuis l'est, versant sud | chêne (Quercus sp.) | chevron | bois-de-brin | poignyPM03 | 1482 | 1512 | |
| | | travée droite, 4e ferme depuis l'est | chêne (Quercus sp.) | faux-entrait | bois-de-brin | poignyPM07 | 1483 | 1506 | |

(1) estimation établie sur l'observation des pièces de bois avant et après échantillonnage (proximité de l'aubier / aubier quasi-complet / cambium en partie détruit par le carottage) et, s'il existe, sur un intervalle spécifique à l'essence concernée (chêne : 19±15 cernes, mélèze : 32±18 cernes...).

| DT_poignyPM.005 : chêne (<i>Quercus</i> sp.) [acquise] | | | | | | | | | | | | | |
|---|---------------|-------|--------|-------------|-----------|--------|-------------------|--------------|--------------|------|------------|----------------|------|
| Bois | Interdat. (1) | Long. | Moelle | Origine (2) | Terme (3) | Aubier | Dernier cerne (4) | Aubier supp. | Besançon (5) | | Neuch. (6) | Dendrotech (7) | |
| | | | | | | | | | min. | max. | | min. | max. |
| poignyPM11 | | 92 | non | 1360 | 1451 | | proche aubier | | 1451 | 1460 | | 1460 | 1490 |
| poignyPM05 | | 60 | proche | 1395 | 1454 | | proche aubier | | 1454 | 1463 | | 1463 | 1493 |
| poignyPM12 | | 69 | proche | 1387 | 1455 | | proche aubier | | 1455 | 1464 | | 1464 | 1494 |
| poignyPM01 | | 69 | proche | 1388 | 1456 | | proche aubier | | 1456 | 1465 | | 1465 | 1495 |
| poignyPM15 | | 92 | proche | 1365 | 1456 | | proche aubier | | 1456 | 1465 | | 1465 | 1495 |
| poignyPM06 | | 78 | proche | 1380 | 1457 | | proche aubier | | 1457 | 1466 | | 1466 | 1496 |
| poignyPM08 | | 59 | proche | 1400 | 1458 | | proche aubier | | 1458 | 1467 | | 1467 | 1497 |
| poignyPM09 | | 74 | proche | 1385 | 1458 | | proche aubier | | 1458 | 1467 | | 1467 | 1497 |
| poignyPM10 | | 91 | proche | 1370 | 1460 | | proche aubier | | 1460 | 1469 | | 1469 | 1499 |
| poignyPM04 | | 88 | proche | 1375 | 1462 | | proche aubier | | 1462 | 1471 | | 1471 | 1501 |
| poignyPM02 | | 49 | proche | 1418 | 1466 | | proche aubier | | 1466 | 1475 | | 1475 | 1505 |
| poignyPM03 | | 62 | proche | 1412 | 1473 | | proche aubier | | 1473 | 1482 | | 1482 | 1512 |
| poignyPM07 | | 52 | proche | 1431 | 1482 | 10 | aubier | | 1483 | 1506 | 1485 | 1483 | 1506 |

| DT_poignyPM.201 : chêne (<i>Quercus</i> sp.) [acquise] | | | | | | | | | | | | | |
|---|---------------|-------|--------|-------------|-----------|--------|-------------------|--------------|--------------|------|------------|----------------|------|
| Bois | Interdat. (1) | Long. | Moelle | Origine (2) | Terme (3) | Aubier | Dernier cerne (4) | Aubier supp. | Besançon (5) | | Neuch. (6) | Dendrotech (7) | |
| | | | | | | | | | min. | max. | | min. | max. |
| poignyPM13 | | 90 | proche | 1064 | 1153 | | proche aubier | | 1153 | 1162 | | 1162 | 1192 |
| poignyPM14 | | 84 | proche | 1070 | 1153 | | proche aubier | | 1153 | 1162 | | 1162 | 1192 |

(1) qualité de la corrélation de l'individu au sein de la moyenne : vert > corrélation acquise, orange > proposition de corrélation, rouge > corrélation à risque.

(2) soit le premier cerne mesuré de la séquence individu.

(3) soit le dernier cerne mesuré de la séquence individu.

(4) nature du dernier cerne mesuré : proche aubier > à 5 cerne de l'interface, très proche aubier > à 2 cerne de l'interface, proche cambium > à 5 cerne max. du cambium, cambium altéré > à 2 cerne max. du cambium.

(5) estimation établie, pour le chêne, selon l'écart-type fixé par le Laboratoire de Chrono-Environnement (UMR 6249) de Besançon, soit 19±15 de cerne d'aubier dans 96,5 % des cas.

(6) estimation établie, pour le chêne, par le Laboratoire de Neuchâtel (Suisse), qui consiste à attribuer à l'aubier potentiel le même nombre d'années que celles comptées dans les deux derniers centimètres analysés.

(7) estimation établie sur l'observation des pièces de bois avant et après échantillonnage (proximité de l'aubier / aubier quasi-complet / cambium en partie détruit par le carottage) et, s'il existe, sur un intervalle spécifique.

Dans le cas de publications et d'utilisations de nos résultats, nous demandons à rester associés à ces travaux.

Séquence Moyenne

DT_poignyPM.005

essence : chêne (*Quercus sp.*)

longueur : 123

origine : 1360

terme : 1482

0163 0098 0066 0208 0285 0222 0241 0209 0226
 0191 0102 0103 0122 0111 0142 0150 0145 0114
 0094 0127 0157 0152 0112 0142 0090 0167 0199
 0173 0233 0180 0168 0184 0115 0098 0143 0190
 0154 0163 0185 0170 0134 0132 0169 0199 0186
 0141 0147 0115 0121 0154 0174 0147 0143 0144
 0144 0149 0147 0129 0163 0093 0170 0149 0069
 0097 0130 0104 0115 0137 0132 0153 0152 0170
 0177 0186 0151 0195 0142 0119 0095 0099 0107
 0124 0118 0102 0107 0090 0086 0083 0076 0104
 0081 0084 0080 0086 0091 0095 0118 0116 0113
 0113 0115 0079 0062 0101 0084 0121 0118 0103
 0157 0127 0149 0143 0132 0143 0152 0187 0131
 0133 0127 0196 0195 0132 0183

Composantes de la Moyenne DT_poignyPM.005

DT_poignyPM01

essence : chêne (*Quercus sp.*)

longueur : 69 cerne

moelle : proche

dernier cerne mesuré : proche aubier

origine : 1388

terme : 1456

0063 0034 0035 0036 0024 0021 0039 0069 0098
 0073 0126 0134 0119 0119 0156 0148 0123 0085
 0097 0128 0057 0079 0115 0085 0072 0054 0048
 0095 0083 0093 0121 0090 0106 0074 0047 0060
 0065 0048 0036 0054 0070 0094 0100 0123 0119
 0118 0097 0128 0091 0084 0073 0054 0074 0081
 0075 0079 0067 0062 0045 0043 0056 0056 0041
 0044 0054 0077 0078 0113 0150

DT_poignyPM09

essence : chêne (*Quercus sp.*)

longueur : 74 cerne

moelle : proche

dernier cerne mesuré : proche aubier

origine : 1385

terme : 1458

0176 0197 0198 0264 0267 0211 0247 0127 0110
 0167 0202 0164 0207 0241 0212 0150 0169 0214
 0217 0238 0150 0142 0111 0099 0130 0188 0139
 0099 0131 0125 0153 0161 0138 0136 0077 0143
 0127 0068 0105 0140 0129 0123 0127 0106 0150
 0153 0182 0175 0213 0166 0216 0168 0117 0070
 0117 0111 0176 0142 0127 0125 0096 0119 0104

0092 0068 0081 0097 0085 0104 0097 0102 0127
 0123 0128

DT_poignyPM12

essence : chêne (*Quercus sp.*)

longueur : 69 cerne

moelle : proche

dernier cerne mesuré : proche aubier

origine : 1387

terme : 1455

0259 0442 0206 0270 0301 0202 0141 0218 0310
 0196 0203 0277 0252 0179 0147 0225 0234 0181
 0152 0156 0092 0132 0187 0213 0131 0134 0122
 0115 0133 0141 0114 0158 0075 0158 0135 0048
 0071 0087 0086 0103 0119 0109 0155 0157 0169
 0168 0229 0136 0211 0118 0107 0082 0068 0080
 0113 0108 0102 0086 0084 0104 0095 0077 0117
 0081 0091 0072 0081 0067 0099

DT_poignyPM04

essence : chêne (*Quercus sp.*)

longueur : 88 cerne

moelle : proche

dernier cerne mesuré : proche aubier

origine : 1375

terme : 1462

0171 0199 0137 0103 0118 0177 0148 0150 0138
 0100 0206 0199 0173 0285 0259 0230 0258 0149
 0159 0246 0357 0219 0208 0277 0229 0136 0153
 0190 0225 0200 0163 0144 0111 0153 0187 0195
 0154 0164 0149 0135 0162 0189 0140 0186 0097
 0202 0166 0091 0087 0150 0101 0133 0142 0122
 0138 0148 0144 0133 0135 0104 0144 0095 0096
 0084 0081 0071 0087 0095 0071 0102 0085 0081
 0081 0080 0101 0076 0087 0072 0074 0078 0073
 0085 0076 0067 0053 0064 0063 0053

DT_poignyPM11

essence : chêne (*Quercus sp.*)

longueur : 92 cerne

moelle : absente

dernier cerne mesuré : proche aubier

origine : 1360

terme : 1451

0163 0098 0066 0208 0285 0233 0264 0247 0194
 0177 0108 0103 0127 0125 0137 0172 0125 0113
 0088 0109 0144 0164 0087 0157 0098 0154 0146
 0153 0205 0189 0163 0129 0100 0067 0089 0106
 0139 0102 0121 0129 0097 0082 0115 0140 0119
 0107 0130 0089 0071 0078 0094 0080 0067 0091
 0085 0103 0093 0072 0097 0072 0078 0093 0044
 0069 0083 0076 0088 0120 0095 0126 0098 0114
 0106 0143 0110 0113 0078 0084 0074 0044 0081

0060 0063 0056 0057 0055 0043 0051 0045 0055
0047 0045

DT_poignyPM10

essence : chêne (*Quercus* sp.)
longueur : 91 cernes
moelle : proche
dernier cerne mesuré : proche aubier
origine : 1370
terme : 1460

0050 0076 0103 0103 0111 0129 0116 0064 0060
0102 0123 0151 0100 0126 0085 0163 0229 0140
0188 0137 0133 0144 0076 0097 0169 0203 0125
0088 0083 0068 0081 0070 0135 0175 0145 0142
0153 0086 0083 0121 0149 0143 0137 0129 0132
0149 0134 0108 0144 0099 0139 0129 0035 0054
0118 0094 0096 0170 0151 0150 0165 0161 0162
0175 0112 0163 0126 0087 0069 0071 0091 0129
0135 0105 0116 0102 0104 0104 0094 0166 0089
0111 0081 0113 0086 0106 0110 0144 0110 0097
0104

DT_poignyPM15

essence : chêne (*Quercus* sp.)
longueur : 92 cernes
moelle : proche
dernier cerne mesuré : proche aubier
origine : 1365
terme : 1456

0210 0218 0171 0258 0204 0148 0130 0137 0105
0178 0129 0139 0142 0123 0178 0204 0168 0163
0171 0079 0169 0231 0145 0221 0186 0146 0196
0124 0097 0106 0148 0104 0122 0152 0128 0097
0124 0166 0152 0156 0095 0121 0082 0117 0144
0157 0118 0126 0130 0124 0114 0114 0088 0089
0053 0122 0090 0060 0097 0132 0102 0117 0119
0121 0136 0148 0144 0135 0148 0112 0131 0129
0097 0065 0095 0093 0109 0111 0075 0098 0094
0089 0079 0085 0111 0056 0080 0073 0079 0096
0097 0153

DT_poignyPM03

essence : chêne (*Quercus* sp.)
longueur : 62 cernes
moelle : proche
dernier cerne mesuré : proche aubier
origine : 1412
terme : 1473

0228 0262 0281 0247 0213 0167 0181 0104 0217
0161 0078 0158 0175 0161 0191 0211 0225 0234
0246 0225 0243 0243 0181 0250 0184 0162 0096
0093 0073 0096 0110 0087 0094 0090 0112 0093
0068 0114 0119 0103 0082 0095 0090 0097 0095
0127 0121 0107 0115 0077 0055 0071 0052 0073
0084 0069 0086 0098 0121 0098 0109 0103

DT_poignyPM02

essence : chêne (*Quercus* sp.)
longueur : 49 cernes
moelle : proche
dernier cerne mesuré : proche aubier
origine : 1418
terme : 1466

0313 0128 0353 0316 0132 0191 0244 0162 0191
0218 0222 0235 0228 0212 0205 0236 0225 0355
0193 0156 0133 0121 0163 0163 0156 0129 0147
0138 0124 0139 0129 0187 0128 0147 0146 0114
0162 0110 0159 0180 0163 0148 0154 0093 0078
0128 0085 0128 0140

DT_poignyPM05

essence : chêne (*Quercus* sp.)
longueur : 60 cernes
moelle : proche
dernier cerne mesuré : proche aubier
origine : 1395
terme : 1454

0158 0209 0349 0287 0280 0254 0303 0301 0419
0434 0317 0301 0262 0299 0308 0296 0328 0280
0241 0294 0252 0221 0263 0254 0140 0281 0254
0107 0140 0155 0129 0139 0136 0145 0196 0176
0162 0218 0231 0185 0222 0143 0092 0094 0096
0113 0150 0101 0098 0098 0075 0072 0063 0056
0071 0084 0087 0083 0080 0103

DT_poignyPM08

essence : chêne (*Quercus* sp.)
longueur : 59 cernes
moelle : proche
dernier cerne mesuré : proche aubier
origine : 1400
terme : 1458

0147 0097 0086 0145 0175 0121 0131 0098 0134
0181 0208 0211 0163 0168 0157 0140 0148 0140
0136 0091 0136 0112 0062 0083 0127 0088 0102
0147 0124 0134 0121 0138 0150 0158 0117 0206
0140 0135 0110 0084 0120 0096 0090 0084 0088
0072 0065 0064 0056 0073 0045 0052 0066 0061
0073 0071 0077 0055 0075

DT_poignyPM07

essence : chêne (*Quercus* sp.)
longueur : 52 cernes
aubier : 10 cernes mesurés
moelle : proche
dernier cerne mesuré : aubier
origine : 1431
terme : 1482

0372 0380 0271 0365 0322 0298 0232 0180 0285
0242 0287 0256 0252 0228 0141 0102 0101 0096
0163 0118 0071 0085 0107 0134 0122 0145 0134
0128 0160 0139 0082 0061 0103 0115 0161 0130

0136 0228 0156 0177 0187 0154 0183 0152 0187
0131 0133 0127 0196 0195 0132 0183

DT_poignyPM06

essence : *chêne (Quercus sp.)*
longueur : 78 cernes
moelle : proche
dernier cerne mesuré : proche aubier
origine : 1380
terme : 1457

0139 0131 0058 0116 0089 0135 0193 0142 0193
0159 0155 0162 0114 0088 0108 0157 0128 0112
0097 0098 0079 0059 0104 0135 0093 0082 0098
0090 0062 0120 0121 0083 0100 0112 0090 0095
0125 0091 0137 0094 0106 0129 0054 0047 0083
0070 0058 0075 0090 0086 0078 0059 0110 0114
0057 0080 0080 0103 0101 0079 0075 0066 0096
0061 0087 0071 0059 0060 0057 0072 0093 0079
0055 0042 0033 0051 0081 0090

Séquence Moyenne

DT_poignyPM.201

essence : *chêne (Quercus sp.)*
longueur : 90
origine : 1064
terme : 1153

0352 0329 0318 0536 0549 0577 0257 0192 0172
0226 0151 0158 0168 0171 0130 0124 0175 0147
0146 0157 0124 0129 0107 0109 0182 0152 0122
0107 0155 0158 0184 0146 0129 0164 0139 0136
0142 0075 0069 0057 0095 0106 0102 0096 0129
0162 0192 0189 0161 0167 0196 0177 0135 0134
0139 0152 0240 0198 0225 0199 0134 0181 0148
0120 0157 0108 0110 0109 0064 0099 0105 0097
0131 0047 0083 0097 0121 0114 0108 0090 0138
0152 0144 0131 0140 0200 0165 0162 0135 0217

Composantes de la Moyenne DT_poignyPM.201

DT_poignyPM13

essence : *chêne (Quercus sp.)*
longueur : 90 cernes
moelle : proche
dernier cerne mesuré : proche aubier
origine : 1064
terme : 1153

0352 0329 0318 0536 0549 0577 0383 0208 0179
0220 0148 0156 0092 0130 0089 0063 0097 0070
0067 0063 0051 0040 0036 0045 0073 0035 0053
0047 0062 0072 0071 0046 0048 0074 0076 0076
0079 0059 0065 0050 0090 0094 0080 0070 0102
0134 0163 0139 0143 0137 0135 0133 0099 0090
0096 0131 0218 0168 0159 0161 0120 0154 0128
0103 0121 0078 0098 0103 0055 0099 0108 0074
0081 0030 0068 0099 0095 0084 0072 0078 0126
0123 0135 0090 0083 0147 0155 0150 0134 0233

DT_poignyPM14

essence : *chêne (Quercus sp.)*
longueur : 84 cernes
moelle : proche
dernier cerne mesuré : proche aubier
origine : 1070
terme : 1153

0130 0175 0165 0232 0154 0159 0243 0211 0170
0185 0253 0224 0225 0250 0196 0217 0178 0172
0290 0268 0190 0166 0248 0244 0296 0245 0209
0253 0202 0196 0204 0090 0073 0063 0099 0118
0124 0122 0156 0189 0221 0238 0178 0197 0257
0221 0170 0178 0181 0173 0262 0228 0291 0237
0147 0207 0167 0137 0192 0138 0122 0115 0072
0099 0101 0119 0180 0063 0097 0095 0146 0144
0144 0102 0149 0180 0153 0172 0196 0253 0174
0173 0135 0201

- ALIX C. (dir.), EPAUD F. (dir.) 2013 - *La construction en pan de bois au Moyen Âge et à la Renaissance*, Presses universitaires François Rabelais de Tours et Presses universitaires de Rennes, Tours et Rennes, 450 p.
https://pufr-editions.fr/produit/construction_pan_de_bois/
- ASTRADE L. (dir.), MIRAMONT C. (coord.) 2010 - *Panorama de la Dendrochronologie en France*, Actes du colloque (Digne-les-Bains, 8-10 octobre 2009), Collection EDyTeM, 11, Université de Savoie, Laboratoire EDYTEM (UMR 5204), Le Bourget du Lac, 226 p.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/halsde-00786410>
- BAILLIE M. G. L. 1982 - *Tree-ring Dating and Archeology*, Croom Helm, London and Canberra, 274 p.
- BARY-LENGER A., NEBOUT J.-P. 1993 - *Le chêne. Les chênes pédonculé et sessile en France et en Belgique. Ecologie, économie, histoire, sylviculture*, ed. du Perron, Allier-Liège, 604 p.
- BECKER B. 1981 - « Fällungsdaten römischer Bauhölzer, anhand einer 2350 jährigen süd-deutschen Eichen-Jahrringchronologie », *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 6 : 369-386.
- BÉPOIX S. (dir.) et RICHARD H. (dir.) 2019 - *La forêt au Moyen Âge*, Les Belles Lettres, Paris, 424 p.
- BERNARD V. 1998 - *L'Homme, le Bois et la Forêt dans la France du Nord entre le Mésoolithique et le Haut Moyen-Age*, BAR International Series, 733, British Archaeological Reports, Oxford, 190 p.
- BERNARD V., BILLARD C., COUTURIER Y., JAOUEN G., LE DIGOL Y. 2012 - « Quand nos ancêtres allaient au pieu : des chaînes de production forestière du Bronze ancien tournées vers le taillis », in : MELIN M. (dir.), MOUGNE C. (dir.), *L'Homme, ses ressources et son environnement dans le nord-ouest de la France à l'âge du Bronze : actualités de la recherche*, Actes du Séminaire archéologique de l'Ouest (Université de Rennes 1, 22 mars 2012), Géosciences, Rennes : 27-57.
- BERNARD V., EPAUD F., LE DIGOL Y. 2007 - « Bois de haie, bois de bocage, bois d'architecture », in : ANTOINE A. (dir.), MARGUERIE D. (dir.), *Bocages et Sociétés*, Actes du colloque CERHIO/CREAAH (Université Rennes 2, 29-30 septembre et 1er octobre 2004), Presses Universitaires de Rennes, Rennes : 213-230.
- BERNARD V., EPAUD F., LE DIGOL Y. 2007 - « Les bois : de la forêt au chantier », in : EPAUD F. 2007 : 9-46.
- BERNARD V., PRODEO F. 2014 - « Pineuilh «La Mothe» (Gironde, France), la résidence d'un seigneur campagnard de l'an Mil », in : ARBOGAST R.-M. (éd.), RICHARD A. (éd.), *Entre archéologie et écologie, une Préhistoire de tous les milieux : mélanges offerts à Pierre Pétrequin*, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, 928, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, 525 p.
- BERNARD V., OLIVIER C., REINBOLD A., COUTURIER Y., OILLIC J.-C., MARGUERIE D. 2019 - « À l'Ouest, des ressources forestières diversifiées », in : BÉPOIX S. (dir.) et RICHARD H. (dir.) 2019 : 243-258.
- BLEICHER N. (éd.), SCHLICHTHERLE H. (éd.), GASSMANN P. (éd.), MARTINELLI N. (éd.) 2013 - *Dendro : Chronologie Typologie Ökologie : Festschrift für André Billamboz zum 65. Geburtstag*, Janus-Verlag, Freiburg im Breisgau, 178 p.
- CALAME F. 1983 - « Les marques de charpente », *Ethnologie Française*, XIII-I (janvier-mars), Presses Universitaires de France, Paris : 7-24.
- CHAPELOT O. 2003 - « Bois sec, bois vert. Vraie ou fausse question ? », in : POISSON J.-M. (dir.), SCHWIEN J.-J. (dir.) 2003 : 79-89.
- COLARDELLE M. (dir.) 1996 - *L'homme et la nature au Moyen Age : paléoenvironnement des sociétés occidentales*, Actes du Ve Congrès International d'archéologie médiévale (Grenoble, 6-9 oct. 1993), Errance, Paris, 259 p.
- DAVY C., FOISNEAU N. 2014 - *Sainte-Suzanne - Un territoire remarquable en Mayenne*, Cahier du Patrimoine, 106, Éditions 303, Nantes, 384 p.
<http://revue303.com/produit/sainte-suzanne-un-territoire-remarquable-en-mayenne/>
- DELORME A. 1973 - « Aufbau einer Eichenjahrringchronologie für das südliche Weser und Leinebergland », *Forstarchiv*, 44 : 205-209.
- DOUCERAIN C., GIRARD CLOS O. 1998 - « Etudes dendrochronologiques sur les bâtiments de l'ouest de la France », in : PRIGENT D. (éd.), TONNERRE N.Y. (éd.), *La construction en Anjou au Moyen Age*, Actes de la table ronde (Angers, 29-30 mars 1996), Presses de l'Université d'Angers, Angers : 267-293.
- EGGER H., GASSMANN P., BURRI N. 1985 - « Situation actuelle du travail au laboratoire de dendrochronologie de Neuchâtel », *Dendrochronologia*, 3, Istituto italiano di dendrochronologia, Verona : 177-198.

- EPAUD F. 2002 - *L'évolution des techniques et des structures de charpenterie du XIe au XIIIe siècle en Normandie : une approche des charpentes par l'archéologie du bâti*, Thèse de doctorat d'Histoire sous la direction de A.-M. Flambard Héricher, Université de Rouen, Rouen, 2 vol. : 560 et 189 p.
- EPAUD F. 2007 - *De la charpente romane à la charpente gothique en Normandie : évolution des techniques et des structures de charpenterie aux XIIe-XIIIe siècles*, Publications du CRAHM, Caen, 613 p.
- FILION L. (dir.), PAYETTE S. (dir.) 2010 - *La Dendroécologie. Principes, méthodes et applications*, Presses de l'Université Laval, Québec, 772 p.
<https://www.pulaval.com/produit/la-dendroecologie-principes-methodes-et-applications>
- GASSMANN P., LAMBERT G., LAVIER C., BERNARD V., GIRARDCLOS O. 1996 - « Pirogues et analyses dendrochronologiques », in : ARNOLD B. (dir.), *Pirogues monoxyles d'Europe Centrale. Construction, typologie, évolution*, vol.2, Coll. Archéologie aujourd'hui, Archéologie Neuchâteloise, 20, Musée cantonal d'archéologie, Neuchâtel, 150 fig., 160 p.
- HOFFSUMMER P. 1995 - *Les charpentes de toitures en Wallonie. Typologie et dendrochronologie (XIe-XIXe siècle)*, Etudes et Documents, série Monuments et Sites, 1, Division du Patrimoine, Ministère de la région Wallonne, Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine, Namur, 173 p.
- HOFFSUMMER P. (dir.), MAYER J. (coord.) 2002 - *Les charpentes du XIe au XIXe siècle. Typologie et évolution en France du Nord et en Belgique*, Cahier du Patrimoine, 62, Monum, Editions du Patrimoine, Paris, 376 p.
- HOFFSUMMER P. (dir.), TOUZE R. (coord.) 2011 - *Les charpentes du XIe au XIXe siècle. Grand Ouest de la France. Typologie et évolution, analyse de la documentation de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine*, Architectura Medii Aevi, 5, Brepols, Turnhout, 385 p.
http://www.brepols.net/Pages/ShowProduct.aspx?prod_id=IS-9782503540788-1
- HOLLSTEIN E. 1965 - « Jahrringchronologische Datierung von Eichenhölzer ohne Waldkante », *Bonner Jahrbücher des Reinischen Landesmuseum*, 165 : 11-27.
- HOLLSTEIN E. 1980 - *Mitteleuropäische Eichenchronologie : Trierer dendrochronologische Forschungen zur Archäologie und Kunstgeschichte*, Philipp von Zabern, Mainz am Rhein, 273p.
- HUBER B., GIERZ-SIEBENLIST V. 1969 - « Unsere tausendjaehrige Eichen-Jahrringchronologie durchschnittlich 57 (10-150)- fachbelegt », *Mathem.-naturw. Kl. Abst.*, 1/78, Hft. 1-4, Aus den Sitzungsberichten der Oosten-Akademie der Wissenschaften : 37-42.
- HUBER B., GIERTZ-SIEBENLIST V. 1978 - « Our 1000 year Oak annual ring chronology », in : FLETCHER J., *Dendro in Europe*, BAR International Series, 51, Archaeopress, Oxford : 27-32.
- HUNOT J.-Y. 2001 - *L'évolution de la charpente de comble en Anjou, du XIIe au XVIIIe siècle*, Patrimoine d'Anjou : études et travaux 1, Conseil général de Maine-et-Loire, Angers, 166 p.
- JANSMA E. 1995 - *RemembeRings : the development and application of local and regional tree-ring chronologies of Oak for the purposes of archaeological and historical research in the Netherlands*, *Nederlandse Archeologische Rapporten*, 19, R.O.B., Amsterdam, 149 p.
- JONES M. C. E., MEIRION-JONES G. I., GUIBAL F., PILCHER J. R. 1989 - « The Seigneurial Domestic Buildings of Brittany : a provisional assessment », *Antiquaries Journal*, LXIX(1), Society of Antiquaries of London, London : 73-110.
- JOURNOT F. 1999 - « Archéologie du bâti », in : BESSAC J.-C., BURNOUF J., JOURNOT F. et al., *La construction : les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Collection Archéologique, Errance, Paris : 101-162.
- LAMBERT G. 1996 - « Recherches de signaux anthropiques dans des séries dendrochronologiques du Moyen-Age », in : COLARDELLE M. (dir.) 1996 : 143-150.
- LAMBERT G. 1998 - « La dendrochronologie, mémoire de l'arbre », in : EVIN J. et al., *La datation en laboratoire*, Collection Archéologique, Errance, Paris : 13-69.
- LAMBERT G. 2006 - *Dendrochronologie, histoire et archéologie, modélisation du temps. Le logiciel Dendron II et le projet Historic Oaks*, HDR (Directeur) présentée le 9 novembre 2006 sous la direction de A. Daubigney, Université de Franche-Comté, Besançon, 2 vol. : 1. Textes et annexes, 152 p. - 2. Figures, 206 p.
- LAMBERT G., BERNARD V., DOUCERAIN C., GIRARDCLOS O., GUIBAL F., LAVIER C., SZPERTISKY B. 1996 - « French regional oak chronologies spanning more than 1000 years », in : DEAN J. S. (dir.), MEKO D. M. (dir.) et SWETNAM T. W. (dir.), *Tree Rings, Environment and Humanity : Relationships and Processes*, Proceedings of the

- International Conference on Tree-Rings (Tucson, mai 1994), University of Tucson, Tucson : 821-932.
- LAMBERT G., LAVIER C. 1991-« A new historical master chronology for dendrochronology of the oak in the East of France. Questions about the dating in a large geographical area », *Dendrochronologia*, 9, Istituto italiano di dendrocronologia, Verona : 165-180.
- LAMBERT G., LAVIER C. 1992 - « L'étalon dendrochronologique Bourgogne 29 », in : MAURICE B. (éd.), LAMBERT G. (éd.), *Les veines du temps : Lectures de bois en Bourgogne*, Catalogue d'exposition, Musée Rolin, Autun : 123-156.
- LE DIGOL Y. et BERNARD V. 2003-« Les maisons à pans de bois vues par la dendrochronologie », *La Mayenne : Archéologie, Histoire*, 26, Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne : 166-170.
http://www.dendrotech.fr/fr/Ressources/articles/LEDIGOL_BERNARD_2003.pdf
- LE DIGOL Y. et BERNARD V. 2007 - « Dendro-archéologie sur le site de Pineuilh, «La Mothe» (Gironde) : dynamique de l'activité constructrice, cycles d'exploitation forestière et gestion des bois d'œuvre », in : PRODEO F. (dir.), *Pineuilh, «La Mothe», Rapport Final d'Opération*, Inrap, SRA Aquitaine : 309-367.
- LE DIGOL Y. et RIOULT J.-J. 2009 - « Le logis dit la Psalette à Nantes : la dendrochronologie et l'analyse architecturale au service de la restauration et de l'histoire », *Structures en bois dans le patrimoine bâti*, Actes des journées techniques internationales Bois (Metz, 29-31 mai 2008), ICOMOS France, Paris : 28-32.
<http://france.icomos.org/store/Les-cahiers/3264-Structures-en-bois-dans-le-patrimoine-bati>
- MEIRION-JONES G. (dir.) 2013 - *La demeure seigneuriale dans l'espace Plantagenêt - Salles, chambres et tours*, Collection Art et Société, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 488 p.
<http://www.pur-editions.fr/detail.php?idOuv=3126>
- MILLE P. 1996 - « L'usage du bois vert au Moyen Age : de la contrainte technique à l'exploitation organisée des forêts », in : COLARDELLE M. (dir.) 1996 : 166-170.
- PILCHER J.-R. 1987 - « A 700 year dating chronology for Northern France », in : WARD R.G.W., *Applications of tree-ring studies : current research in dendrochronology and related subjects*, BAR International Series, 333, Archaeopress, Oxford : 127-139.
- POISSON J.-M. (dir.), SCHWIEN J.-J. (dir.) 2003 - *Le bois dans le château de pierre au Moyen Age*, Actes du Colloque de Lons-le-Saunier (23-25 octobre 1997), Presses Universitaires Franc-Comtoises, Besançon, 448 p.
- VARLEY G.C., GRADWELL G.R. 1962 - « The effect of partial Defoliation by Caterpillars on the Timber Production of Oak Trees in England », *Proceedings of the 11th International Congress of Entomology (Vienne, août 1960)*, vol. 2 : 211-214.

CCJ

Centre Camille Jullian - UMR 7299 - CNRS
 Université Aix-Marseille
 5 rue du Château de l'Horloge BP 647
 13094 AIX-EN-PROVENCE - FRANCE
 Jean-Louis EDOUARD - edouard@mmsch.univ-aix.fr
 Lisa SHINDO - Shindo@mmsch.univ-aix.fr
<http://ccj.cnrs.fr>

CEDRE

Centre d'Etudes en Dendrochronologie et de
 Recherches sur l'Environnement
 12 avenue de Chardonnet
 25000 BESANÇON - FRANCE
 Christophe PERRAULT - cedre.perrault@wanadoo.fr
<http://dendro-cedre.fr>

Coll. MEIRION-JONES

Musée de Bretagne
 Professor Gwyn MEIRION-JONES
gwynmj@ntlworld.com
 Martin BRIDGE - martin.bridge@ucl.ac.uk
 Frédéric GUIBAL - frederic.guibal@univ-cezanne.fr
 Jon PILCHER - j.pilcher@qub.ac.uk
 Andy MOIR - amoir@tree-ring.co.uk
 Donald SHEWAN - dshewan007@btinternet.com

DENDRONET

Laboratory for Dendrology
 78224 BOHLINGEN - ALLEMAGNE
 Willy TEGEL - tegel@dendro.de
<http://www.dendro.de>

DENDROTECH

Expertise Dendro-Archéologique
 6 rue de la Forge 35830 BETTON - FRANCE
 Yannick LE DIGOL - yannick.ledigol@dendrotech.fr
 Yann COUTURIER - yann.couturier@dendrotech.fr
 Axel MARAIS - axel.marais@dendrotech.fr
 Elise WERTHE - elise.werthe@dendrotech.fr
 Corentin OLIVIER - corentin.olivier@dendrotech.fr
<http://www.dendrotech.fr>

DUIg

Centre Européen d'Archéométrie
 Laboratoire de dendrochronologie
 Université de Liège
 Bâtiment B5a - Allée du 6 août, 17 - Sart-Tilman
 4000 LIEGE - BELGIQUE
 Patrick HOFFSUMMER - phoffsummer@ulg.ac.be
 Georges-Noël LAMBERT - lambertgeorges@orange.fr
<http://www2.ulg.ac.be/dendro>

EGGER

Dendrolabor Egger
 Oberfeldstrasse 13 3067 BOLL - SUISSE
 Heinz et Kristina EGGER - dendroegger@bluewin.ch

GEODE

Laboratoire Géographie de l'Environnement - UMR
 5602 - CNRS
 Université Toulouse 2
 5 allées A. Machado
 31058 TOULOUSE Cedex 1 - FRANCE
 Mélanie SAULNIER - melanie.saulnier14@gmail.com
<http://w3.geode.univ-tlse2.fr>

GEOLAB

Laboratoire GEOLAB - UMR 6042 - CNRS
 Université Clermont-Auvergne et Université de
 Limoges
 4 rue Ledru
 63057 CLERMONT-FERRAND cedex 1 - FRANCE
 Christelle BELINGARD
christelle.belingard@orange.fr
<https://geolab.uca.fr/>

IMEP/IMBE

IMBE - UMR Université Aix Marseille - CNRS 7263
 IRD 237 - Avignon Université
 Europôle de l'Arbois
 Bâtiment Villemin BP 80
 13545 AIX-EN-PROVENCE cedex 4 - FRANCE
 Frédéric GUIBAL - frederic.guibal@univ-cezanne.fr
<https://www.imbe.fr/paleoenvironnements-et-processus.html>

KIK-IRPA

Institut royal du Patrimoine artistique
 1 parc du Cinquantenaire
 1000 BRUXELLES - BELGIQUE
 Pascale FRAITURE - pascale.fraiture@kikirpa.be
 Sarah CREMER - sarah.cremer@kikirpa.be
<https://www.kikirpa.be/fr/analyses-scientifiques/labo-dendrochonologie>

LCE

Laboratoire de Chrono-Environnement - UMR 6249 -
 CNRS
 Université de Franche-Comté
 Campus de la Bouloie, 16 route de Gray
 25030 - Cedex BESANÇON - FRANCE
 Olivier GIRARDCLOS - olivier.girardclos@univ-fcomte.fr
<http://chrono-environnement.univ-fcomte.fr>

LEB2d

Laboratoire d'Expertise du Bois et de Datation par
 Dendrochronologie
 CIPRES - Espace Lafayette
 8 rue De Vigny BP 91302
 25000 BESANÇON - FRANCE
 Christine LOCATELLI - labo@dendro.fr
 Didier POUSSSET - labo@dendro.fr
<http://www.dendro.fr>

NEUCHATEL

Office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel
 Section archéologie
 Laboratoire de dendrochronologie
 Espace Paul Vouga 2068 HAUTERIVE - SUISSE
 Fabien LANGENEGGER - fabien.langenegger@ne.ch
<http://www.dendrochronologie.ch>

NOAA_ITRDB

[préfixe désignant des références consultées depuis la base de données de l'International Tree-Ring Data Bank maintenue par la NOAA]
 National Centers for Environmental Information, NESDIS, NOAA, U.S. Department of Commerce
 325 Broadway, E/NE31 Boulder, CO 80305-3328 - USA
 paleo@noaa.gov
<https://www.ncei.noaa.gov/products/paleoclimatology/tree-ring>

QUB

Queen's University Belfast - School of Natural & Built Environment
 Elmwood Avenue BELFAST BT7 1NN
 IRLANDE DU NORD - ROYAUME-UNI
 David BROWN - D.Brown@qub.ac.uk
http://chrono.qub.ac.uk/bennett/dendro_data/dendro.html

RENNES1

Laboratoire d'Archéosciences - CReAAH - UMR 6566 - CNRS
 Université de Rennes I - Campus de Beaulieu
 Bâtiments 24 et 25, 263 avenue du général Leclerc
 35042 - Cedex RENNES - FRANCE
 Vincent BERNARD - vincent.bernard@univ-rennes1.fr
<https://creaah.cnrs.fr/>

SILVA

UMR 1434 Silva - INRA - AgroParisTech - Université de Lorraine
 Centre INRA Grand Est - Nancy - Site de Champenoux
 Rue d'Amance 54280 CHAMPENOUX - FRANCE
 Jean-Luc DUPOUEY - jean-luc.dupouey@inra.fr
<https://www6.nancy.inra.fr/silva/UMR-Silva>

WSL

Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage
 Eidg. Forschungsanstalt WSL
 Zürcherstrasse 111 - CH-8903 Birmensdorf - SUISSE
 Georg von Arx - georg.vonarx@wsl.ch
 Fritz Hans SCHWEINGRUBER (†)
<https://www.wsl.ch/fr/a-propos-du-wsl/installations-experimentales-et-laboratoires/laboratoires/laboratoire-de-dendrosciences.html>

Tableaux et inventaires

| Zone | Secteur | US | Type matériaux | Productions / Pâtes | Décor | Commentaires | Forme | Périodisation | Bord | Fond | Anse | NR | NMI | N°CER |
|------|---------|---------|----------------|---------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|--------------------|---------------|------|------|------|----|-----|-------|
| 5 | 1 | Surface | TCA MOD | Pâte brune | | Brûlé | | Moderne | 1 | 0 | 0 | 2 | 1 | X |
| 5 | 1 | Surface | TCA MED | Pâte rosée | | | | Médiévale | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | X |
| 6 | D1 | 60101 | CERCONT | Pâte noire | | Pigeon d'argile | Pigeon d'argile | Contemporaine | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | X |
| 6 | D1 | 60101 | TCA MED | Pâte rosée | | | | Médiévale | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | X |
| 4 | D1 | 40101 | GRE | Beauvaisis | Vernis transparent externe | | | Moderne | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 | X |
| 4 | D4 | 40401 | FAI | Pâte blanche | Glaçure blanche, décors bleu | | | Moderne | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | X |
| 4 | D4 | 40401 | CERMOD | Pâte rosée | Engobe brune | | | Moderne | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | X |
| 4 | D3 | 40301 | CERMED | Pâte orangée | | Brûlé | Coupelle | Médiévale | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | CER.1 |
| 1 | S6 | 6009 | GRE | Beauvaisis | Engobe orangée | 1 saloir | Ravoire C21 | Moderne | 1 | 0 | 1 | 2 | 1 | CER.2 |
| 1 | S6 | 6009 | CERMOD | Pâte blanche | | | Indéterminée | Moderne | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | CER.3 |
| 1 | S6 | 6009 | CERMOD | Pâte beige | Glaçure partielle inter/externe verte | | | Moderne | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | X |
| 1 | S6 | 6009 | CERMOD | Pâte rosée | Glaçure interne verte | | | Moderne | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | X |
| 1 | S6 | 6009 | CERMOD | Pâte grise | Glaçure interne/externe verte | Brûlé | | Moderne | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | X |
| 1 | S6 | 6009 | CERMOD | Pâte beige | Glaçure externe partielle vert | | Jatte à collerette | Moderne | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | CER.4 |
| 1 | S6 | 6009 | GRE | Pâte grise orangée | | Recolle avec 2 tessons de l'US 6019 | Gourde? | Moderne | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | X |
| 1 | S6 | Berne | GRE | Bas normand | | | | Moderne | 0 | 1 | 0 | 2 | 1 | X |
| 1 | S6 | Berne | FAI | Blanche | Glaçure blanche | | Assiette | Contemporaine | 1 | 0 | 0 | 2 | 1 | X |
| 1 | S6 | Berne | CERMOD | Beige rosée | Engobe orangée | | | Moderne | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | X |
| 1 | S6 | Berne | CERMOD | Pâte orangée | | 2 éclats | | Moderne | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | X |
| 1 | S6 | Berne | CERMOD | Pâte beige rosée | | | | Moderne | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 | X |
| 1 | S6 | Berne | CERMOD | Pâte beige rosée | Engobe rosée | | | Moderne | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | CER.5 |

| Zone | Secteur | US | Type matériaux | Productions / Pâtes | Décors | Commentaires | Forme | Périodisation | Bord | Fond | Anse | NR | NMI | N°CER |
|------|---------|-------|----------------|----------------------|---|----------------------------------|-----------------|---------------|------|------|------|----|-----|-------|
| 1 | S6 | Berne | CERMOD | Pâte grise | Glaçure partielle interne/externe verte | Tessons Brûlés | | Moderne | 0 | 1 | 0 | 2 | 1 | X |
| 1 | S6 | Berne | CERMOD | Pâte beige | Glaçure interne verte | | | Moderne | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | X |
| 1 | S6 | Berne | CERMOD | Pâte beige | | | | Moderne | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | X |
| 1 | S5 | 5003 | FAI | Pâte beige | Glaçure bleue clair Décor peint bleu foncé (oiseau et feuillage) | | Plat / Assiette | Moderne | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 | X |
| 1 | S5 | 5003 | CERMOD | Pâte grossière grise | Surface orangée | | | Moderne | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | X |
| 1 | S5 | 5003 | CERMOD | Indéterminée | | Tesson brûlé | | Moderne | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | X |
| 1 | S5 | 5003 | CERMOD | Pâte rosée | Glaçure externe / interne verte | | | Moderne | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | X |
| 1 | S5 | 5003 | CERMOD | Pâte beige | Engobe beige | Anse plate et large à 2 nervures | | Moderne | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | X |
| 1 | S5 | 5003 | CERMOD | Pâte grise | Glaçure interne verte | | Coquemar? | Moderne | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | CER.6 |
| 1 | S5 | 5003 | CERMOD | Pâte beige orangée | Glaçure interne partielle verte | | Coquemar? | Moderne | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | CER.7 |
| 1 | S6 | 6037 | CERMOD | Pâte beige | Engobe rouge | | | Moderne | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | X |
| 1 | S6 | 6037 | CERMOD | Pâte grise | Glaçure interne/externe verte | Tesson brûlé | | Moderne | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | X |
| 1 | S6 | 6037 | CERMED | Pâte grise/blanche | Glaçure interne/externe verte | | | Médiévale | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 | X |
| 1 | S6 | 6031 | GRE | Beauvaisis | | | | Moderne | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 | X |
| 1 | S6 | 6031 | CERMOD | Pâte beige | Glaçure externe verte | | | Moderne | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | X |
| 1 | S6 | 6019 | GRE | Beauvaisis | | | | Moderne | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | X |

| Zone | Secteur | US | Type matériaux | Productions / Pâtes | Décor | Commentaires | Forme | Périodisation | Bord | Fond | Anse | NR | NMI | N°CER |
|--------------|---------|------|----------------|---------------------|--|---|------------------------------|---------------|------|------|------|----|-----|-------------------|
| 1 | S6 | 6019 | GRE | Bas normand | | 2 tessons recollent et recollent avec US 6009 | | Moderne | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 | X |
| 1 | S6 | 6019 | GRE | Pâte gris orangée | | | Gourde? | Moderne | 1 | 0 | 0 | 2 | 1 | CER.8 |
| 1 | S6 | 6019 | CERMOD | Pâte indéterminée | Glaçure interne/externe verte | Tesson brûlé | | Moderne | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | X |
| 1 | S6 | 6019 | CERMOD | Pâte grise | | | | Moderne | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | X |
| 1 | S5 | 5005 | GRE | Beauvaisis | | | Gourde crapaud – Ravoire X12 | Moderne | 1 | 0 | 0 | 2 | 1 | CER.9 |
| 1 | S5 | 5005 | CERMED | Pâte rouge Dourdan | | | Pot | Médiévale | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 | X |
| 1 | S5 | 5005 | CERMED | Pâte rosée | Glaçure partielle miel | | | Médiévale | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | CER.10 |
| 1 | S5 | 5005 | CERMED | Pâte rosée | Engobe partielle interne/externe verte | Tesson chauffé | | Médiévale | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | X |
| 1 | S5 | 5005 | CERMOD | Pâte beige | | 1 tesson brûlé | | Moderne | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | X |
| 1 | S5 | 5005 | CERMOD | Pâte beige rosée | | | | Moderne | 0 | 2 | 0 | 2 | 0 | X |
| 1 | S5 | 5005 | CERMED | Pâte beige | Glaçure partielle externe verte | Tesson brûlé | Marmite | Médiévale | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | CER.11 |
| 1 | S5 | 5005 | CERMED | Pâte grise | | Tessons Brûlés; 2 bords recollent | 2 Coquemar? | Médiévale | 3 | 0 | 0 | 5 | 3 | CER.12/ CER.13 |
| 1 | S5 | 5005 | CERMOD? | Pâte beige | | 1 tesson brûlé | | Moderne | 0 | 0 | 2 | 2 | 0 | X |
| TOTAL | | | | | | | | | 18 | 11 | 4 | 70 | 27 | 13 |

Tab. 5 : Listing céramique de la campagne 2023 (Jimmy Foy).

| N° Inventaire | Date de découverte | Auteur | Position | Mur | Niveau | Sujet | Taille (cm) | Typologie | Période | Contenu | Détails et interprétations brutes |
|---------------|--------------------|------------|-----------|-------|------------|-------------|-------------|----------------|---------------|-------------|--|
| GRAF.1 | 22/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Plateforme | Inscription | 77.3x19.4 | Gravure | Moderne | Nom | Hude Cyprien » |
| GRAF.2 | 22/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Plateforme | Symbole | 82.1x90.6 | Gravure | Moderne | - | Rosace |
| GRAF.3 | 27/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Sol | Inscription | 44.7x17.3 | Gravure | Moderne | Texte | Illisible |
| GRAF.4 | 22/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Plateforme | Inscription | 33.7x16.2 | Gravure | Moderne | Texte | Malot » (or Molot or Mulot) |
| GRAF.5 | 22/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Plateforme | Inscription | 16.7x25.0 | Gravure | Moderne | Initiales ? | Illisible |
| GRAF.6 | 22/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Plateforme | Inscription | 5.0x4.6 | Gravure | Moderne | Nom | « pierre ..b... » |
| GRAF.7 | 22/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Plateforme | Inscription | 6.8x10.9 | Gravure | Moderne | Nombre | « 25/21/26 » |
| GRAF.8 | 22/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Plateforme | Inscription | 15.2x8.0 | Gravure | Moderne | Texte | « cet.... (?) » |
| GRAF.9 | 22/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Plateforme | Inscription | 11.9x6.9 | Gravure | Moderne | Surnom ? | « Seclin » |
| GRAF.10 | 22/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Plateforme | Inscription | 14.7x3.9 | Gravure | Moderne | Texte | « pierr[...] » + [...] |
| GRAF.11 | 22/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Plateforme | Inscription | 15.4x10.6 | Gravure | Moderne | Texte | « fra[...] » |
| GRAF.12 | 22/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Plateforme | Inscription | 20.2x7.0 | Gravure | Moderne | Nom | « pierre dybics[...] » ou « Syb[...] » |
| GRAF.13 | 22/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Plateforme | Inscription | 21.9x12.5 | Gravure | Moderne | Nom | « michel narcisse (?) » |
| GRAF.14 | 22/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Plateforme | Inscription | 5.1x2.4 | Gravure | Moderne | Date | « 175.. » |
| GRAF.15 | 22/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Plateforme | Inscription | 22.0x10.1 | Gravure | Moderne | Texte | « je[...] » |
| GRAF.16 | 22/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Plateforme | Inscription | 9.0x11.2 | Gravure | Moderne | Nom | « gabriel » |
| GRAF.17 | 22/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Plateforme | Inscription | 22.4x9.9 | Gravure | Moderne | Texte | « piggg[...] (?) » |
| GRAF.18 | 22/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Plateforme | Inscription | 6.7x7.4 | Gravure | Moderne | Date | « 1829 » |
| GRAF.19 | 22/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Plateforme | Inscription | 3.9x4.6 | Gravure | Moderne | Date | « 1819 » |
| GRAF.20 | 22/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Plateforme | Inscription | 5.1x5.0 | Gravure | Moderne | Date | « 1818 » |
| GRAF.21 | 22/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Plateforme | Inscription | 19.7x17.9 | Gravure | Moderne | Texte | « fau... » |
| GRAF.22 | 22/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Plateforme | Inscription | 4.6x9.1 | Gravure | Moderne | Equation | « 21/17/... » |
| GRAF.23 | 22/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Plateforme | Forme | 25.1x20.4 | Gravure | Moderne | - | Compositions de formes triangulaires |
| GRAF.24 | 22/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Plateforme | Forme | 12.0x16.3 | Gravure | Moderne | - | Compositions de formes triangulaires |
| GRAF.25 | 28/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Sol | Figure | 13.9x14.6 | Spray / Feutre | Contemporaine | - | Figure humanoïdes aux bras en croix |
| GRAF.26 | 28/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Sol | Inscription | - | Spray | Contemporaine | Texte | « ENFER » (avec une flèche vers la sortie) & « PARADIS » (avec une flèche vers le plafond) |
| GRAF.27 | 28/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Sol | Inscription | - | Spray | Contemporaine | Texte | « POKE » |
| GRAF.28 | 28/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Sol | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte | « ROELIAL C » |
| GRAF.29 | 28/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Sol | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte | « E CAIV... » |
| GRAF.30 | 28/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Sol | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte | « BOB J... » |

| N° Inventaire | Date de découverte | Auteur | Position | Mur | Niveau | Sujet | Taille (cm) | Typologie | Période | Contenu | Détails et interprétations brutes |
|---------------|--------------------|------------|-----------|-------|------------|-----------------------|-------------|-----------|---------------|--------------------------|---|
| GRAF.31 | 28/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Sur poutre | Inscription | - | Spray | Contemporaine | Texte | «ST PIERRE» |
| GRAF.32 | 28/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Ouest | Sur poutre | Inscription | - | Spray | Contemporaine | Texte | «VADE RETRO SATANA» |
| GRAF.33 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Nord | Sol | Symbole / Inscription | 75.0x83.5 | Gravure | Contemporaine | Logo de club de football | Olympique de Marseille (Logo) |
| GRAF.34 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Nord | Sol | Forme | 40.2x47.2 | Gravure | Contemporaine | - | Bouclier ou armoiries avec trois pétales |
| GRAF.35 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Nord | Sol | Symbole | 23.0x18.4 | Gravure | Moderne | - | Rosace |
| GRAF.36 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Nord | Sol | Symbole | 31.6x28.4 | Gravure | Moderne | - | Etoile à cinq branches |
| GRAF.37 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Nord | Sol | Inscription | 38.5x30.7 | Gravure | - | Nombres | Nombres (?) et traits |
| GRAF.38 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Nord | Sol | Symbole | 6.2x6.0 | Gravure | Moderne | - | Croix |
| GRAF.39 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Nord | Sol | Symbole | 2.2x2.5 | Gravure | Moderne | - | Etoile à cinq branches |
| GRAF.40 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Nord | Sol | Figure | 8.8x2.9 | Gravure | - | - | Potentiel figure humaine |
| GRAF.41 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Nord | Sol | Symbole | - | Gravure | - | - | Croix |
| GRAF.42 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Nord | Sol | Symbole | - | Gravure | - | - | Croix |
| GRAF.43 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Nord | Sol | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte | «ALAN'S JUDGE» |
| GRAF.44 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Nord | Sol | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte | «MOI» |
| GRAF.45 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Nord | Sol | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte | «ANDE» |
| GRAF.46 | 22/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Nord | Sol | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte et symbole | «MILAN» & croix |
| GRAF.47 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Nord | Sol | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte et symbole | «PUMA» & croix |
| GRAF.48 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Nord | Sol | Forme | - | Gravure | Contemporaine | - | Compositions de lignes diagonales et de rectangles |
| GRAF.49 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Nord | Sol | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte | Relativement illisible, potentiellement - «HH» & «HEIL» |
| GRAF.50 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Nord | Sol | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte | «ARGEI» |
| GRAF.51 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Nord | Sol | Symbole / Inscription | - | Carbone | Contemporaine | Texte et symbole | Relativement illisible - potentielle Swastica & «NAZI» |
| GRAF.52 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Nord | Sol | Inscription | - | Spray | Contemporaine | Texte | «EN» |
| GRAF.53 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Nord | Sol | Inscription | - | Spray | Contemporaine | Texte | «ST PIERRE» |
| GRAF.54 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Nord | Sol | Inscription | - | Spray | Contemporaine | Texte | «DM» |
| GRAF.55 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Nord | Sol | Inscription | - | Spray | Contemporaine | Texte | «DROGUE» |
| GRAF.56 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Nord | Sol | Inscription | - | Spray | Contemporaine | Texte | «WIZZ» en calligraphie <i>street art</i> |
| GRAF.57 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Nord | Sol | Forme | - | Gravure | - | - | «mesh» |
| GRAF.58 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Nord | Sol | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Nombre | «1» |
| GRAF.59 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Inscription | 58.0x92.2 | Gravure | Contemporaine | Texte | «DROIT AU BUT» |
| GRAF.60 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Inscription | 42.0x20.8 | Carbone | Contemporaine | Texte | «made in 2000» |

| N° Inventaire | Date de découverte | Auteur | Position | Mur | Niveau | Sujet | Taille (cm) | Typologie | Période | Contenu | Détails et interprétations brutes |
|---------------|--------------------|------------|-----------|-----|--------|-------------|-------------|--------------------|---------------|--|--|
| GRA.F.61 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Inscription | 43.4x14.84 | Gravure | Contemporaine | Date | « 14.2.2001 » (date) |
| GRA.F.62 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Inscription | 7.3x28.7 | Gravure | Moderne | - | Deux « M » reliés par une ligne courbée |
| GRA.F.63 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Figure | 4.7x3.1 | Gravure | - | - | marque d'un outil? |
| GRA.F.64 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Forme | 6.3x2.3 | Gravure | - | Potentielle figure animale, très mal conservée | Potentielle représentation figurée, très mal conservée |
| GRA.F.65 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Inscription | - | Spray | Contemporaine | Texte | « PURGATOIRE » |
| GRA.F.66 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte | « JAH LIVE » |
| GRA.F.67 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Figure | - | Spray | Contemporaine | - | Visage humanoïde avec |
| GRA.F.68 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Figure | - | Gravure | Contemporaine | - | potentielle inscription |
| GRA.F.69 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Figure | - | Carbone | Contemporaine | - | tête de lapin |
| GRA.F.70 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Inscription | - | Spray | Contemporaine | Texte | Visage |
| GRA.F.71 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Inscription | - | Spray | Contemporaine | Texte | « ST PIERRE » |
| GRA.F.72 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Figure | - | Carbone | Contemporaine | Texte | « ST PIERRE » |
| GRA.F.73 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Inscription | - | Spray | Contemporaine | Texte | Visage |
| GRA.F.74 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Figure | - | Carbone / Peinture | Contemporaine | - | « ST PIERRE » |
| GRA.F.75 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte | Pénis |
| GRA.F.76 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte | « PAUL » |
| GRA.F.77 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Inscription | - | Carbone | Contemporaine | Texte | « MI[...] » |
| GRA.F.78 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte | « V[...]N[...]ER[...] » |
| GRA.F.79 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Date | 07/03/2011 » |
| GRA.F.80 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte | « RIJ[...] » |
| GRA.F.81 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte | « OSOIN[...] » |
| GRA.F.82 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Forme | - | Gravure | Contemporaine | - | lignes |
| GRA.F.83 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Symbole | - | Spray | Contemporaine | - | Symbole de la paix |
| GRA.F.84 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte | « NOL[...] » |
| GRA.F.85 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte | « OOS » ? |
| GRA.F.86 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte | « 20 » |
| GRA.F.87 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte | « YM » ? |
| GRA.F.88 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte | « d[...] » |
| GRA.F.89 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte | « E » |
| GRA.F.90 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte | « [...]EME » |
| GRA.F.90 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Inscription | - | Spray | Contemporaine | Texte | Inscription illisible |

| N° Inventaire | Date de découverte | Auteur | Position | Mur | Niveau | Sujet | Taille (cm) | Typologie | Période | Contenu | Détails et interprétations brutes |
|---------------|--------------------|------------|-----------|-----|--------|-------------|-------------|----------------|---------------|---------|---|
| GRA.F.91 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte | Potentielle inscription illisible |
| GRA.F.92 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Forme | - | Carbone | Contemporaine | - | Cercle avec une ligne verticale et 2 X |
| GRA.F.93 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Est | Sol | Inscription | - | Carbone | Contemporaine | Texte | Potentielle inscription incompréhensible |
| GRA.F.94 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Forme | 14.5x7.3 | Gravure | Moderne | - | Lignes verticales prises dans un rectangle |
| GRA.F.95 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Forme | 8.0x12.8 | Gravure | Moderne | - | |
| GRA.F.96 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Forme | 20.8x21.2 | Gravure | Moderne | - | Deux cercles concentriques |
| GRA.F.97 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Symbole | 19.2x19.3 | Gravure | Moderne | - | Rosaces |
| GRA.F.98 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Inscription | 9.1x5.4 | Gravure | Moderne | Texte | «Descrasus» ? |
| GRA.F.99 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Inscription | 13.3x10.7 | Gravure | Moderne | Texte | «JE...7...» |
| GRA.F.100 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Inscription | 13.5x9.07 | Gravure | Moderne | Date | «17[...]» ? |
| GRA.F.101 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Forme | 10.3x16.9 | Gravure | Moderne | - | Figures de poissons ? |
| GRA.F.102 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Inscription | 20.9x30.4 | Gravure | Moderne | Texte | «...sse / Michel / 1617» Potentielle date ? |
| GRA.F.103 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Figure | 41.6x37.1 | Gravure | - | - | Deux figures, dont un potentiel papillon |
| GRA.F.104 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Inscription | 25.4x24.6 | Gravure | Moderne | Texte | Equations mathématiques ? |
| GRA.F.105 | 21/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Forme | 12.5x7.1 | Gravure | Moderne | - | Compositions de plusieurs «V» |
| GRA.F.106 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Inscription | 7.1x8.6 | Gravure | Moderne | Date | «1711» |
| GRA.F.107 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Inscription | 4.5x2.1 | Gravure | Moderne | Nombre | «11117» (date?) |
| GRA.F.108 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Figure | 11.8x4.8 | Gravure | - | - | Figure animale, rat ou renard ? |
| GRA.F.109 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Inscription | 14.5x13.9 | Gravure | Moderne | Nombre | Nombre «25» pris dans un angle gravé |
| GRA.F.110 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Inscription | 11.3x9.6 | Gravure | Moderne | Texte | illisible |
| GRA.F.111 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Inscription | - | Spray / Feutre | Contemporaine | Texte | «ST PIERRE» |
| GRA.F.112 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Figure | - | Spray / Feutre | Contemporaine | - | Symbole pixelisé de Space Invaders réalisé au pochoir |
| GRA.F.113 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Figure | - | Gravure | Contemporaine | - | Mention «TV» avec une figure associée |
| GRA.F.114 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Forme | - | Gravure | - | - | Forme de cœur |
| GRA.F.115 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Inscription | - | Spray | Contemporaine | Texte | «PURGATOIRE» |
| GRA.F.116 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Inscription | - | Carbone | Contemporaine | Texte | «TOTUS / UO / D... / VIVE DIEU» |
| GRA.F.117 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Inscription | - | Spray | Contemporaine | Texte | «ST PIERRE» |

| N° Inventaire | Date de découverte | Auteur | Position | Mur | Niveau | Sujet | Taille (cm) | Typologie | Période | Contenu | Détails et interprétations brutes |
|---------------|--------------------|------------|-----------|-------|------------|-----------------------|-------------|-----------|---------------|------------------|--|
| GRA.F.118 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Inscription | - | Spray | Contemporaine | Texte | « CHAMP[ignons?] » |
| GRA.F.119 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Figure | - | Spray | Contemporaine | - | Visage d'un personnage |
| GRA.F.120 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Forme | - | Gravure | - | - | composition de lignes verticales et horizontales |
| GRA.F.121 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Forme | - | Gravure | - | - | Lignes verticales |
| GRA.F.122 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Forme | - | Gravure | - | - | Lignes verticales |
| GRA.F.123 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Forme | - | Gravure | - | - | Lignes verticales |
| GRA.F.124 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Forme | - | Gravure | - | - | Lignes verticales |
| GRA.F.125 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Forme | - | Gravure | - | - | Lignes verticales |
| GRA.F.126 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Forme | - | Gravure | - | - | Lignes verticales |
| GRA.F.127 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Forme | - | Gravure | - | - | Lignes verticales |
| GRA.F.128 | 20/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Sol | Forme | - | Gravure | - | - | Lignes verticales |
| GRA.F.129 | 22/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Plateforme | Symbole | 15.8x15.6 | Gravure | Moderne | - | Rosace |
| GRA.F.130 | 22/06/2023 | Aaron Gatt | Intérieur | Sud | Plateforme | Inscription | 7.0x4.78 | Gravure | Moderne | Texte | « ISO » |
| GRA.F.131 | 28/06/2023 | Aaron Gatt | Extérieur | Ouest | Plateforme | Figure | - | Gravure | Contemporaine | - | Pénis |
| GRA.F.132 | 28/06/2023 | Aaron Gatt | Extérieur | Ouest | Plateforme | Figure | - | Gravure | Contemporaine | - | Swastika |
| GRA.F.133 | 28/06/2023 | Aaron Gatt | Extérieur | Ouest | Plateforme | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte | La France |
| GRA.F.134 | 28/06/2023 | Aaron Gatt | Extérieur | Ouest | Plateforme | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte | Illisible (« RCN FELIX EMILIEN ») |
| GRA.F.135 | 28/06/2023 | Aaron Gatt | Extérieur | Ouest | Plateforme | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte | « LUCAS » |
| GRA.F.136 | 28/06/2023 | Aaron Gatt | Extérieur | Ouest | Plateforme | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte | « 2009 / AU...THE » |
| GRA.F.137 | 28/06/2023 | Aaron Gatt | Extérieur | Ouest | Plateforme | Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte | « DUDO » in frame |
| GRA.F.138 | 28/06/2023 | Aaron Gatt | Extérieur | Ouest | Plateforme | Symbole / Inscription | - | Gravure | Contemporaine | Texte et Symbole | Frome de coeur avec « CH+GH » écrit à l'intérieure |
| GRA.F.139 | 28/06/2023 | Aaron Gatt | Extérieur | Ouest | Plateforme | Figure | - | Charbon | Contemporaine | - | Demi-cercle |

TABLEAU 6 : Listing des graffitis relevés dans la chapelle en 2023 (Aaron Gatt, Traduction Etienne Couronné).

| Unité | Zone | Localisation | Genre | Description | Contemporain de | Postérieur à | Antérieur à | Phase |
|-------|------|---------------|-----------------|---|-----------------|--------------|---|----------------------|
| UC1 | 2 | Extérieur est | US construction | Ouverture rez-de-chaussée | | UC83 | UC2, UC47 | 1ère Phase médiévale |
| UC2 | 2 | Extérieur est | US construction | Reprise de la maçonnerie encadrant l'ouverture (UC1) | | UC1 | | 2ème Phase moderne |
| UC3 | 2 | Extérieur sud | US construction | Mur du chevet : appareillage en calcaire | | UC11 | UC4, UC12, UC13, UC78, UC79, UC80, UC87, UC89, UC90, UC91, 92, UC93 | 1ère Phase médiévale |
| UC4 | 2 | Extérieur est | US construction | Mur inférieur (appareillage en grès) avec une avancée de quatre assises | | UC3 | UC5, UC6, UC7, UC8, UC16 | 1ère phase moderne |
| UC5 | 2 | Extérieur est | US construction | Trou de bouldins | UC6, UC7, UC8 | UC4 | | 1ère phase moderne |
| UC6 | 2 | Extérieur est | US construction | Trou de bouldins | UC5, UC7, UC8 | UC4 | | 1ère phase moderne |
| UC7 | 2 | Extérieur est | US construction | Trou de bouldins | UC5, UC6, UC8 | UC4 | | 1ère phase moderne |
| UC8 | 2 | Extérieur est | US construction | Trou de bouldins | UC5, UC6, UC7 | UC4 | | 1ère phase moderne |
| US9 | 2 | Extérieur est | US négative | État effondré de l'UC14 | US68 | UC14 | | 2ème phase moderne |
| UC11 | 2 | Extérieur est | US construction | Assises des fondations du chevet | | | UC3 | 1ère phase médiévale |
| UC12 | 2 | Extérieur est | US construction | Trou de bouldins | UC13 | UC3 | | 1ère phase médiévale |
| UC13 | 2 | Extérieur est | US construction | Trou de bouldins | UC12 | UC3 | | 1ère phase médiévale |
| UC14 | 2 | Extérieur est | US construction | Maçonnerie du mur de l'aile du monastère partiellement détruite | | UC16 | US9 | 1ère phase moderne |

| Unité | Zone | Localisation | Genre | Description | Contemporain de | Postérieur à | Antérieur à | Phase |
|-------|------|---------------|-----------------|---|-----------------|---------------|------------------|------------------------|
| UC16 | 2 | Extérieur est | US construction | Mur supérieur : appareillage soigné en grès | | UC4 | UC14, UC18, UC19 | 1ère phase moderne |
| UC18 | 2 | Extérieur est | US construction | Début d'un voûtement avec assises de briques | | UC16 | | 1ère phase moderne |
| UC19 | 2 | Extérieur est | US construction | Ouverture porte à l'étage | | UC16 | UC20, UC22 | 1ère phase moderne |
| UC20 | 2 | Extérieur est | US construction | Encadrement de porte à l'étage | UC22 | UC19 | UC21 | 1ère phase moderne |
| UC21 | 2 | Extérieur est | US construction | Comblement en parpaing | | UC20, UC22 | | Phase contemporaine |
| UC22 | 2 | Extérieur est | US construction | Encadrement de porte à l'étage | UC20 | UC19 | UC22 | 1ère phase moderne |
| US68 | 2 | Extérieur est | US négative | Etat effondré du plafond de l'étage | | UC16 | | 2ème phase moderne |

Tab. 7 : Unités architecturales observées sur la façade extérieure sud de la chapelle, relevées en 2023, et leurs relations stratigraphiques (Anaëlle Genneret).

| Unité | Zone | Localisation | Genre | Description | Contemporain de | Postérieur à | Antérieur à | Phase |
|-------|------|---------------|--------------------|---|------------------|-------------------------|---|---------------------------|
| UC3 | 2 | Extérieur sud | US construction | Mur du chevet : appareillage en calcaire | | UC11 | UC4, UC12, UC13, UC78, UC79, UC80, UC87, UC89, UC90, UC91, 92, UC93 | 1ère 1ère phase médiévale |
| UC11 | 2 | Extérieur est | US construction | Assises des fondations du chevet | | | UC3 | 1ère 1ère phase médiévale |
| UC78 | 2 | Extérieur est | US de construction | Colonnnette | UC79, UC80, UC83 | UC3 | | 1ère phase médiévale |
| UC79 | 2 | Extérieur est | US de construction | Colonnnette | UC78, UC80, UC83 | UC3 | | 1ère phase médiévale |
| UC80 | 2 | Extérieur est | US de construction | Colonnnette | UC78, UC79, UC83 | UC3 | | 1ère phase médiévale |
| UC83 | 2 | Extérieur est | US de construction | Colonnnette | UC78, UC79, UC80 | UC3 | | 1ère phase médiévale |
| US87 | 2 | Extérieur est | US négative | Destruction du mur : laisse apercevoir une irrigation liée aux piscines de la niche | | UC3 | | Phase contemporaine |
| UC88 | 2 | Extérieur est | US de construction | Trous de boullins | | UC11 | | 1ère phase médiévale |
| UC89 | 2 | Extérieur est | US de construction | Fenêtre cintrée avec une armature bois et pièces métalliques | UC90, UC91 | UC3, UC84, UC100, UC101 | | 1ère phase médiévale |
| UC90 | 2 | Extérieur est | US de construction | Fenêtre cintrée avec une armature bois et pièces métalliques | UC89, UC91 | UC3, UC84, UC100, UC101 | | 1ère phase médiévale |
| UC91 | 2 | Extérieur est | US de construction | Fenêtre cintrée avec une armature bois et pièces métalliques | UC89, UC90 | UC3, UC84, UC100, UC101 | | 1ère phase médiévale |
| UC92 | 2 | Extérieur est | US de construction | Trous de boullins | UC93 | UC3 | | 1ère phase médiévale |
| UC93 | 2 | Extérieur est | US de construction | Trous de boullins | UC2 | UC3 | | 1ère phase médiévale |

TAB. 8 : Unités architecturales observées sur la façade extérieure est de la chapelle, relevées en 2023, et leurs relations stratigraphiques (Anaëlle Genneret).

| Unité | Zone | Localisation | Genre | Description | Contemporain de | Postérieur à | Antérieur à | Phase |
|-------|------|---------------|-----------------|--|------------------|--------------------|--|----------------------|
| UC1 | 2 | Extérieur est | US construction | Ouverture rez-de-chaussée | | UC83 | UC2, UC47 | 1ère phase médiévale |
| UC29 | 2 | Intérieur sud | US construction | Poutre maîtresse de la tribune (vue coupée) | | UC44 | | 1ère phase moderne |
| UC34 | 2 | Intérieur sud | US construction | Corniche dite à cavet | | UC84 | UC67 | 1ère phase médiévale |
| UC36 | 2 | Intérieur sud | US construction | Enduit voûtain en arrête | | UC41 | | 2ème phase médiévale |
| UC37 | 2 | Intérieur sud | US construction | Enduit voûte en berceau | | UC38 | UC40 | 2ème phase médiévale |
| UC39 | 2 | Intérieur sud | US construction | Enduit voûte en berceau | | UC50 | | 2ème phase médiévale |
| UC40 | 2 | Intérieur sud | US construction | Arc doubleau | | UC37 | | 2ème phase médiévale |
| UC44 | 2 | Intérieur sud | US construction | Parement | UC67 | UC84, UC100, UC101 | UC29, UC38, UC41, UC43, UC50, UC51, UC54 | 2ème phase médiévale |
| UC46 | 2 | Intérieur sud | US construction | Linteau en briques surmontant l'ouverture | | UC47 | | Phase contemporaine |
| UC47 | 2 | Intérieur sud | US construction | Jambage de l'ouverture | | UC1 | UC46 | 2ème phase moderne |
| UC50 | 2 | Intérieur sud | US construction | Cordon | UC38, UC41, UC51 | UC44, UC67 | UC39 | 2ème phase médiévale |
| UC51 | 2 | Intérieur sud | US construction | Cordon | UC38, UC41, UC51 | UC44, UC67 | | 2ème phase médiévale |
| UC52 | 2 | Intérieur sud | US construction | Trou de boullins | | UC84, UC100, UC101 | | 1ère phase médiévale |
| UC53 | 2 | Intérieur sud | US construction | Trou de boullins | UC84 | UC84, UC100, UC101 | | 1ère phase médiévale |
| UC54 | 2 | Intérieur sud | US construction | Trou lié accueillant un élément de la structure de la tribune aujourd'hui disparue | UC43 | UC44, UC67 | UC55 | 1ère phase moderne |

| Unité | Zone | Localisation | Genre | Description | Contemporain de | Postérieur à | Antérieur à | Phase |
|-------|------|---------------|-----------------|--|-----------------|-------------------------------|---|----------------------|
| UC55 | 2 | Intérieur sud | US construction | Mortier | | UC54 | | 1ère phase moderne |
| UC56 | 2 | Intérieur sud | US construction | Trou de boullins | | UC84, UC100, UC101 | | 1ère phase médiévale |
| UC58 | 2 | Intérieur sud | US construction | Renforcement avec deux bassins | | UC84, UC100, UC101 | UC98 | 1ère phase médiévale |
| UC60 | 2 | Intérieur sud | US construction | Trou de boullins | | UC84, UC100, UC101 | | 1ère phase médiévale |
| UC67 | 2 | Intérieur sud | US construction | Enduit chevet intérieur avec renforcement des fenêtres | UC44 | UC34 | UC29, UC38, UC41, UC43, UC50, UC51, UC54 | 2ème phase médiévale |
| UC84 | 2 | Intérieur sud | US construction | Appareil en pierres | UC100, UC101 | UC11 | UC1, UC25, UC30, UC32, UC34, UC44, UC52, UC53, UC56, UC57, UC58, UC60, UC89, UC90, UC91 | 1ère phase médiévale |
| UC90 | 2 | Intérieur sud | US construction | Fenêtre cintrée | UC89, UC91 | UC3, UC84, UC100, UC101 | | 1ère phase médiévale |
| UC98 | 2 | Intérieur sud | US construction | Traces de motifs | | UC58 | | 2ème phase médiévale |

TAB. 9 : Unités architecturales observées sur la façade intérieure sud de la chapelle, relevées en 2023, et leurs relations stratigraphiques (Anaëlle Genneret).

| Unité | Zone | Localisation | Genre | Description | Contemporain de | Postérieur à | Antérieur à | Phase |
|-------|------|---------------|-----------------|---------------------------------------|-----------------|-------------------------------|---|----------------------|
| UC34 | 2 | Intérieur sud | US construction | Corniche dite à cavet | | UC84 | UC67 | 1ère phase médiévale |
| UC36 | 2 | Intérieur sud | US construction | Enduit voûtain en arrête | | UC41 | | 2ème phase médiévale |
| UC44 | 2 | Intérieur sud | US construction | Parement | UC67 | UC84, UC100, UC101 | UC29, UC38, UC41, UC43, UC50, UC51, UC54 | 2ème phase médiévale |
| UC57 | 2 | Intérieur est | US construction | Bordures inférieures des deux bassins | | UC84, UC100, UC101 | | 1ère phase médiévale |
| UC58 | 2 | Intérieur sud | US construction | Renforcement avec deux bassins | | UC84, UC100, UC101 | UC98 | 1ère phase médiévale |
| UC64 | 2 | Intérieur est | US construction | Trou de boullins | | UC84, UC100, UC101 | | 1ère phase médiévale |
| UC67 | 2 | intérieur est | US construction | Enduit chevet intérieur | UC44 | UC34 | UC29, UC38, UC41, UC43, UC50, UC51, UC54 | 2ème phase médiévale |
| UC89 | 2 | Intérieur est | US construction | Fenêtre cintrée | UC90, UC91 | UC3, UC84, UC100, UC101 | | 1ère phase médiévale |
| UC90 | 2 | Intérieur est | US construction | Fenêtre cintrée | UC89, UC91 | UC3, UC84, UC100, UC101 | | 1ère phase médiévale |
| UC91 | 2 | Intérieur est | US construction | Fenêtre cintrée | UC89, UC90 | UC3, UC84, UC100, UC101 | | 1ère phase médiévale |
| UC100 | 2 | Intérieur est | US construction | Appareil en pierres | UC84, UC101 | UC11 | UC1, UC25, UC30, UC32, UC34, UC44, UC52, UC53, UC56, UC57, UC58, UC60, UC89, UC90, UC91 | 1ère phase médiévale |

TAB. 10 : Unités architecturales observées sur la façade intérieure est de la chapelle, relevées en 2023, et leurs relations stratigraphiques (Anaëlle Genneret).

| Unité | Zone | Localisation | Genre | Description | Contemporain de | Postérieur à | Antérieur à | Phase |
|-------|------|----------------|-----------------|--|------------------|--------------------|-------------|----------------------|
| UC25 | 2 | Intérieur nord | US construction | Trou de boulins | | UC84, UC100, UC101 | | 1ère phase médiévale |
| UC29 | 2 | Intérieur sud | US construction | Poutre maîtresse de la tribune (vue coupée) | | UC44 | | 1ère phase moderne |
| UC30 | 2 | Intérieur nord | US construction | Trou de boulins | | UC84, UC100, UC101 | | 1ère phase médiévale |
| UC31 | 2 | Intérieur nord | US construction | Enduit Jambages niche lithurgique | | UC32 | | 2ème phase moderne |
| UC32 | 2 | Intérieur nord | US construction | Ouverture niche lithurgique | | UC84, UC100, UC101 | UC31 | 1ère phase médiévale |
| UC34 | 2 | Intérieur nord | US construction | Corniche dite à cavet | | UC84 | UC67 | 1ère phase médiévale |
| UC36 | 2 | Intérieur sud | US construction | Enduit voûtain en arrête | | UC41 | | 2ème phase médiévale |
| UC37 | 2 | Intérieur sud | US construction | Enduit voûte en berceau | | UC38 | UC40 | 2ème phase médiévale |
| UC38 | 2 | Intérieur nord | US construction | Cordon | UC41, UC50, UC51 | UC44, UC67 | UC37 | 2ème phase médiévale |
| UC39 | 2 | Intérieur nord | US construction | Enduit voûte en berceau | | UC50 | | 2ème phase médiévale |
| UC40 | 2 | Intérieur sud | US construction | Arc doubleau | | UC37 | | 2ème phase médiévale |
| UC41 | 2 | Intérieur nord | US construction | Cordon | UC38, UC50, UC51 | UC44, UC67 | UC36 | 2ème phase médiévale |
| UC42 | 2 | Intérieur nord | US construction | Mortier | | UC43 | | 1ère phase moderne |
| UC43 | 2 | Intérieur nord | US construction | Trou lié accueillant un élément de la structure de la tribune aujourd'hui disparue | | UC44, UC67 | UC42 | 1ère phase moderne |

| Unité | Zone | Localisation | Genre | Description | Contemporain de | Postérieur à | Antérieur à | Phase |
|-------|------|-------------------|-----------------|-------------------------|-----------------|-------------------------------|--|-------------------------|
| UC44 | 2 | Intérieur sud | US construction | Parement | UC67 | UC84, UC100, UC101 | UC29, UC38, UC41, UC43, UC50, UC51, UC54 | 2ème phase médiévale |
| UC67 | 2 | intérieur est | US construction | Enduit chevet intérieur | UC44 | UC34 | UC29, UC38, UC41, UC43, UC50, UC51, UC54 | 2ème phase médiévale |
| UC91 | 2 | Intérieur est | US construction | Fenêtre cintrée | UC89, UC90 | UC3, UC84, UC100, UC101 | | 1ère phase médiévale |
| UC101 | 2 | Intérieur nord | US construction | Appareils de pierres | UC84, UC100 | UC11 | UC1, UC25, UC30, UC32, UC34, UC44, UC52, UC53, UC56, UC57, UC58, UC60, UC89, UC90, UC91 | 1ère phase médiévale |

TAB. 11 : Unités architecturales observées sur la façade intérieure nord de la chapelle, relevées en 2023, et leurs relations stratigraphiques (Anaëlle Genneret).

| Unité | Zone | Localisation | Genre | Description | Contemporain de | Postérieur à | Antérieur à | Phase |
|-------|------|-----------------|-----------------|---|-----------------|--------------|-------------|--------------------|
| UC29 | 2 | Intérieur sud | US construction | Poutre maîtresse de la tribune (vue coupée) | | UC44 | | 1ère phase moderne |
| UC73 | 2 | Intérieur ouest | US construction | Jambage en bossage | UC75 | UC74 | | 1ère phase moderne |
| UC74 | 2 | Intérieur ouest | US construction | Ouverture entrée | | UC86 | UC73, UC75 | 1ère phase moderne |
| UC75 | 2 | Intérieur ouest | US construction | Linteau cintré | UC73 | UC74 | | 1ère phase moderne |
| UC76 | 2 | Intérieur ouest | US construction | Parement | | UC86 | | 1ère phase moderne |
| UC86 | 2 | Intérieur ouest | US construction | Appareil en pierres | US20404 (?) | | UC74, UC76 | 1ère phase moderne |

TAB. 12 : Unités architecturales observées sur la façade intérieure ouest de la chapelle, relevés en 2023, et leurs relations stratigraphiques (Anaëlle Genneret).

| Us | Zone | Secteur | Année | Fait | Egalité | Sous | Sur | Texture | Structure | Couleur | Inclusions | Ramassages | Description | Interprétation |
|------|------|---------|-------|------|---------|----------------------|----------------------|--------------------------------------|-------------------------------|--------------------------|--|---|---|---|
| 1101 | 1 | 1 | 2019 | | | 1107 | 1103 1105 | limon argileux avec du charbon | très meuble et homogène | brun foncé | beaucoup de petite inclusions de cendres, quelques inclusions de petits charbons des tout petits os occasionnels et des tuiles fréquente de taille moyenne | céramiques, métal, verre, tuile, mortier, faune et 3 sacs de TCA | Couche suivant un pendage Nord-Sud de type sablo-limoneux, situé sous la couverture de humus. Des inclusions cendreuse et charboneuses assez présentes, avec des éléments de petite taille. Niveau très perturbé par les trous d'animaux et passages anthropique. Beaucoup de terre cuite architecturale et quelques briques. 1102 apparait comme un niveau beacuoop pus homogène avec des poches argileuses | |
| 1102 | 1 | 1 | 2019 | | 1105 | 1106 1111 1113 | 1104 | limoneux- argileux | peu compacte homogène | brun moyen | charbons fréquents tuiles 2<4cm occasionnelles cailloutis moyen | | Couche constitué de limon-argileux et d'inclusions caillouteuses rougeâtre. Présence de poche charboneuse dans le coin nord-est du S1. Visibilité de 1104 au pied du mur 1103. Egalité avec la couche cendreuse 1105, probablement exposées au feu de la fosse creusée par l'ancien propriétaire, coupé par 1106 un petit peu au nord- est. Se pose sur 1104 le substrat. | Probable niveau d'occupation et de circulation durant une vaste période. |
| 1103 | 1 | 1 | 2019 | MR1 | | 1101 | 1114 | | | | | | Mur de Grès avec un liant en mortier exposé dès l'ouverture de la fouille. Se posant sur le substrat 1104 ou sur un coublement de creusement de fondation 1106 et 1104 visible sur la coupe est- ouest et au nord-est. | |
| 1104 | 1 | 1 | 2019 | | | 1102 | | sablo- limoneux | peu compact | jaune brun clair gris | peu de tuiles 2<4cm | | Un substrat sablo-limoneux de type sable de fontainebleau tertiaire. Assez peu compact il contient tout de même quelques matériels ce qui peut sous-entendre des intrusions dut au trou de l'ancien propriétaire. Une poche jaune-orange près de la coupe oues-est. | |
| 1105 | 1 | 1 | 2019 | | 1102 | | | limoneux- sableux | peu compact hétérogène | gris noir brun | beaucoup de charbons >12cm quelques os quelques tuiles 2<10cm | | Couche limoneux-sableuse se trouvant sous 1101 et sur le substrat 1104. De très nombreuse inclusions de charbon, présence de TCA. Des poches argileuse hétérogènes au abords du MUR 1. | Une couche équivalente à 1102 qui résulte d'une zone plus calcinées par des feux. Probablement contemporaine de l'établissement du trou" de l'ancien propriétaire." |
| 1106 | 1 | 1 | 2019 | MR1 | | 1114 | 1102 | | | | | | Un creusement visible sur la berme est-ouest principalement couvert par l'us de comblement 1114. D'une largeur comprise entre 10cm et 15cm et d'une hauteur de 16cm. Il est possé sur l'us 1102 sur la berme ouest-est et sur la coupe nord- sud il n'est visible que partielement que sur le substrat 1104. | Un creusement de fondation pour le MR 1 |
| 1107 | 1 | 1 | 2019 | | | 1108 | 1101 | terre végétale | peu compacte hétérogène | brun foncé | | | Une couche de terre végétale observable (en théorie) uniquement sur la coupe nord-sud en- dessous de 1108 et sur 1101 au nord et 1103 au sud. | |
| 1108 | 1 | 1 | 2019 | | | | 1107 1112 1109 | limon terre végétale | peu compacte | brun | | | Terre végétale de forêt recouvrant tous le sondage. | |

| Us | Zone | Secteur | Année | Fait | Egalité | Sous | Sur | Texture | Structure | Couleur | Inclusions | Ramassages | Description | Interprétation |
|------|------|---------|-------|------|---------|------|--------------|------------------|--------------------|-------------|--|--------------------------------------|---|--|
| 1109 | 1 | 1 | 2019 | SL4 | | 1108 | 1110 | argileux-sableux | compact homogène | ocre jaune | TCA endrès grande quantité >12cm | | Niveau de TCA à plat observable sur la coupe ouest-est. Se trouvant sous l'us 1108 et sur l'us 1110 ainsi que 1102 et 1114 à l'est. Des TCA de grande taille (>12cm) sont visibles à plat sur toute la surface. A l'ouest du bord et sur 40cm environ la FS 1 coupe l'us 1109 sur qui indique sa postériorité sur le niveau de sol. A l'est un bloc de grès probablement issue du MR 1 est tombé sur le niveau de TCA (à 8cm de la berme est) ce qui a briser le niveau de sol et la fait tomber de 10cm. Couche sableux ocre jaune assez compact se trouvant uniquement dans la coupe ouest-est. Se trouvant sous le niveau de sol 1109 il et sur le niveau noir 1111. | Un niveau d'occupation surement contemporain du MR 1 en témoigne le bloc du mur écrassé sur ce niveau de sol. Il s'agit peut-être du niveau de sol en TCA qu'on retrouve sur tout le site (Cf. S2) |
| 1110 | 1 | 1 | 2019 | | | 1109 | 1111 | sableux | compact homogène | ocre orange | | | Un niveau noir cendreuse observé sur la coupe ouest-est sous 1110 et sur 1102. N'ayant puit être fouillé n'ont n'avont pu déterminer le niveau des inclusions charbonneuses. Il est coupé comme 1110 à l'ouest par la FS 1 | Il peu s'agir d'un us de nivellement qui irait avec l'aménagement du niveau de sol 1109. |
| 1111 | 1 | 1 | 2019 | | | 1110 | 1102 | argilo-sableux | compact homogène | noir | charboneuse | | Il s'agit du comblement de la FS 1. Se trouvant sous l'us 1108 et sur le creusement de la fosse l'us 1113. Il s'agit d'un limon avec des cailloutis se trouvant à l'ouest de la coupe ouest-est. On trouve aussi des morceaux de TCA ainsi qu'un bloc de grès. | Il s'agit peut être d'un niveau d'aménagement en vue de poser le niveau de sol 1109. |
| 1112 | 1 | 1 | 2019 | FO1 | | 1108 | 1113 | limon cailloutis | compact hétérogène | brun | cailloutis | | Il s'agit du creusement de la FS 1 recouvert par l'us de comblement 1112. Il se pose sur 1102. Le creusement coup les us 1109, 1110 et 1111. De forme circulaire d'un diamètre visible de 40cm. | Il s'agit d'une fosse postérieure au niveau de sol 1109. La présence d'un blmoc de grès pourrait indiquer la présence d'un retour de mur ? Ou il s'agirait de déblais du MR 1 et de l'aménagement de sol 1109. |
| 1113 | 1 | 1 | 2019 | FO1 | | 1112 | 1102 | | US négative | | | | Niveau de comblement de la tranchée de fondation du MR 1. Elle se trouve sous l'us 1103 et l'us de sol 1109 dans la coupe ouest-est. Il s'agit d'un comblement de cailloutis et de limons. N'ayant put être fouillé (uniquement visible en coupe) aucun élément de datation n'as put être trouvé. | Il s'agit du comblement de la tranché de fondation du MR 1. Antérieur au niveau de sol 1109 qui s'est effondré sur ce comblement à l'est de la coupe ouest-est. |
| 1114 | 1 | 1 | 2019 | MR1 | | 1103 | 1106 | limon | compact homogène | brun | cailloutis | | L'us 2201 est composé de la terre végétale affleurant à la surface du site. Décapé à la pelle mécanique ainsi qu'à la pioche on y note la présence de céramiques et de nombreuses TCA. Il s'agit d'une couche de comblement situé dans le secteur nord (I). Facile à ceruser et meuble avec une consistance terreuse et argileuse, il s'agit probablement d'un interface entre la couche végétale récente 2201 et les couches archéologiques en-dessous 2207. | |
| 2201 | 1 | 2 | 2019 | | | | 2202 2204 | terre végétale | meuble hétérogène | brun foncé | peu de charbons peu d'os moyennement des tuiles | verre ceramique | | |
| 2202 | 1 | 2 | 2019 | | | 2201 | 2207 | terreux-argileux | compact homogène | brun foncé | peu de charbons bcp de tuiles bcp de mortier | verre ceramique faune metal | | |
| 2203 | 1 | 2 | 2019 | | 2204 | | | argileux | meuble homogène | brun foncés | peu de charbons peu d'os peu de tuiles peu de mortier | tca faune ceramique | | Peu documenté il s'agit probablment d'un interface entre 2201 et 2204. Les nombreuses traces de matériel et la consitance homogène la raporche plus de l'us 2204. |

| Us | Zone | Secteur | Année | Fait | Egalité | Sous | Sur | Texture | Structure | Couleur | Inclusions | Ramassages | Description | Interprétation |
|------|------|---------|-------|------|---------|------|--------------|------------------------------|-----------------------|------------------|--|---|--|---|
| 2204 | 1 | 2 | 2019 | 2203 | | 2201 | 2205 | limon et cailloutis | peu compact homogène | ocre brun clair | peu de charbons <2cm peu d'os <2cm peu de tuiles 2>4cm | | Cette couche limoneuse avec beaucoup d'inclusions différentes se trouve sous la terre végétale séparée par une éventuelle interface (2203). Présente dans le secteur sud (II) est observé sur toute la largeur du sondage (1m) mais pas toute sa longueur, à l'est sur 65cm l'us 2211 coupe cette couche. Se posant sur le niveau de TCA à plat (2209) mais aussi le niveau de mortier (2206) et la couche la sableuse atteint à la fin de fouille (2216). | Niveau de comblement naturelle qui aurait pris place après l'abandon du site, en témoigne son emprise par dessus le niveau de sol ainsi que des niveau de destruction et des couches finement lités au centre de la coupe ouest-est nord. |
| 2205 | 1 | 2 | 2019 | 2208 | | 2204 | 2206 2209 | limon-sableux mortier | compact homogène | brun jaune moyen | peu de charbons 2>4cm peu d'os 6>12cm peu de tuiles >12cm peu de blos >12cm bcp de mortier 6>12cm | ardoise céramique métal verre faune tca mortier | Cette us est une interface présente dans l'ouest du secteur II. Composé de mortier et de limon d'argile et de sable elle précède 2206/2212. Une forte présence de matériel et d'inclusions de grande taille. Elle ne se retrouve pas en coupe de par sa similarité avec 2206/2212. | Il s'agit probablement de la couche supérieure des niveaux de destruction visible dans le secteur II. |
| 2206 | 1 | 2 | 2019 | 2212 | | 2205 | 2223 | argilo-sableux mortier blocs | très compact homogène | ocre jaune | moyen charbons 6>12cm peu d'os 2>4cm moyen de tuiles >12cm moyen de blocs >12cm bcp de mortier >12cm | ardoise faune tuile (tomette ?) mortier métal céramique verre carbon | Il s'agit d'un couche de démolition composé de mortier et de blocs lié par une matrice d'argile-sableux ocre compact. Beaucoup de matériel trouvé dans cette couche. Elle se pose sous le niveau de TCA à plat (2209) et par-dessus les niveau de l'ouest de la coupe ouest-est nord ainsi que par dessus les niveau lités. | Difficile à déterminer le callage chronologique exact de cette couche se trouvant sous l'us de TCA (2209) et sur la plupart des autres us du secteur. La position à l'est du secteur d'un niveau apparent de mortier encore en place (2215), pourrait laisser penser à une phase de destruction du site avant la réutilisation des installations comme en témoigne le niveau de TCA généralisé sur le site. |
| 2207 | 1 | 2 | 2019 | | | 2202 | 2222 | limon tuiles | peu compact homogène | nrun ocre | tuiles >12cm | | Il s'agit d'un niveau de tuile à plat situé dans à l'ouest du secteur I. Aucun liant n'est présent entre les tuiles. Une partie des tuiles ont été retirées avant le relevé en plan dans la partie sud-ouest. Se posant sur 2222 et sous 2202 il s'agit du seul niveau d'aménagement anthropique visible de ce secteur. | Un niveau de sol peut-être aménagé sur 2222 il semble homogène avec 2209 plus au sud de la zone. La grande présence et lien entre les TCA peut laisser penser à un abandon plutôt qu'une destruction (pas de trace de charbons ou de brûlé). |
| 2208 | 1 | 2 | 2019 | 2205 | | | | limon cailloutis | meuble | brun foncé | peu de tuiles peu de mortier | | Interface entre le niveau de tuile et les us de destruction 2206 et de sédiment 2204. Il s'agit d'un niveau de tuile à plat situé dans à l'ouest du secteur II. Aucun liant n'est présent entre les tuiles. Une partie des tuiles ont été retirées avant le relevé en plan dans la partie sud-ouest. Se posant sur 2206 us de destruction mais aussi des us naturelles" 2211, 2217, 2223. L'us se perd sur le centre du sondage vers 1,6m du bord ouest, elle ne se retrouve que dans la la coupe est." | Un niveau de sol peut-être aménagé sur 2206 il semble homogène avec 2207 plus au nord de la zone. Aucun niveau d'aménagement précédent cet aménagement hormis peut-être 2223. |
| 2209 | 1 | 2 | 2019 | | | 2205 | 2211 2217 | limon tuiles | peu compact homogène | nrun ocre | tuiles >12cm | tuiles | | |

| Us | Zone | Secteur | Année | Fait | Egalité | Sous | Sur | Texture | Structure | Couleur | Inclusions | Ramassages | Description | Interprétation |
|------|------|---------|-------|------|---------|--------------|----------------------|------------------------------|-----------------------|------------|--|---|---|---|
| 2210 | 1 | 2 | 2019 | | | 2223 | 2221 | limon sableux | compact homogène | noir | bcp de charbons 6>12cm bcp d'os 2>4cm moyen de mortier <2cm | faune charbons tca metal | Couche compact limoneuse sableuse de couleur noir. Se trouvant sous 2222 (uniquement identifié en coupe) et 2206 elle a d'abord été identifiée comme une simple poche. Puis lors de l'élargissement du sondage à l'ouest du secteur elle a été fouillée en plan. La couche en dessous (2221) n'est pas clairement identifiée il s'agit peut être de 2206 ou d'une us similaire à 2223 de part sa couleur ocre. 2210 présente de grande trace de charbon ainsi que des os. | D'abord suggéré comme un niveau de foyer (N. Giraud) la non présence d'aménagement ou de cendre semble invalider cette hypothèse. Il pourrait peut être s'agir d'un niveau de préparation à l'aménagement des tuiles (2209) ce qui impliquerait des installations ur 2206. Ou alors peut être un niveau de destruction. Sa position correspond aussi avec les couches lités du cnetre du sondage. |
| 2211 | 1 | 2 | 2019 | | | 2209 | 2213 | limon argileux | compact homogène | ocre moyen | moyen TCA | | Il s'agit d'une us situé dans le nord est du secteur II. D'une composition argilo-limoneuse homogène il peut s'agir d'un niveau de sédiment. La présence de l'us de TCA à plat (2209) au-dessus et d'us de sédiment en-dessous (2213) laisse penser à un niveau de sédimentation. | |
| 2212 | 1 | 2 | 2019 | | 2206 | | | argilo-sableux mortier blocs | très compact homogène | ocre jaune | moyen charbons 6>12cm peu d'os 2>4cm moyen de tuiles >12cm moyen de blocs >12cm bcp de mortier >12cm | céramique tca faune métal ardoise | Il s'agit d'une couche de démolition composé de mortier et de blocs lié par une matrice d'argile-sableux ocre compact. Beaucoup de matériel trouvé dans cette couche. Elle se pose sous le niveau de TCA à plat (2209) et par-dessus les niveau de l'ouest de la coupe ouest-est nord ainsi que par dessus les niveau lités. | Difficile à déterminer le callage chronologique exact de cette couche se trouvant sous l'us de TCA (2209) et sur la plapart des autres us du secteur. La position à l'est du secteur d'un niveau apparent de mortier encore en place (2215), pourrait laisser penser à une phase de destruction du site avant la réutilisation des installations comme en témoigne le niveau de TCA généralisé sur le site. |
| 2213 | 1 | 2 | 2019 | | | 2211 | 2214 2216 2225 | argilo-limoneux | compacte | brun | | | Us argilo-limoneuse compact de couleur brun visible uniquement en coupe est-ouest nord et nord-sud est. Situé sous 2211 et 2204 et est sur une série de couche litées 2214, 2215, 2222. | Possible unité d'accumulation sédimentaire d'une crue ? |
| 2214 | 1 | 2 | 2019 | | | 2213 | 2215 | limoneux | compacte | noire | | | Une couche limoneuse compact noire identifiée uniquement dans la coupe nord-sud est. Elle se situe sous 2213 et sur 2215 dans un ensemble plus ou moins litté. | Possible niveau sédimentaire de crue ? |
| 2215 | 1 | 2 | 2019 | | | 2214 | | mortier | très compacte | brun jaune | | | Une couche de mortier très compact à plat se trouvant sous la partie nord de la coupe nord-sud est. Elle se situe sous 2214 et 2213. Sa relation avec 2222 n'est pas très claire ainsi qu'avec 2212/2206. En effet 2215 pourrait poursuivre plus au sud de la coupe nord-sud est sous 2212/2206. | Possible niveau de sol sous des niveau sédimentaire (2213, 2214) ainsi que de démolition (2212/2206) ? |
| 2216 | 1 | 2 | 2019 | | | 2213 2221 | 2224 | argile | compacte | gris | | | Une couche argileuse sous 2204, 2221 et 2206 au centre de la coupe ouest-est nord). Observé uniquement en coupe et à la fin de la campagne en plan. Elle se situe sous un groupe de niveau litté et butte à l'ouest sur 2224 qui semble être un comblement de creusement ? | Possible fond d'un niveau de chenal ? Couche sédimentaire de fin de fouille. |
| 2217 | 1 | 2 | 2019 | | | 2209 | 2218 | sablo-limoneux | peu compacte | noire | | | Une couche litté collecté en micromorphologie situé sous 2209 et sur 2218. | Ensemble litté sédimentaire, peut-être une accumulation de crues ? |
| 2218 | 1 | 2 | 2019 | | | 2217 | 2219 | sableuse | peu compacte | jaune | | | Une couche litté collecté en micromorphologie situé sous 2217 et sur 2219. | Ensemble litté sédimentaire, peut-être une accumulation de crues ? |
| 2219 | 1 | 2 | 2019 | | | 2218 | 2220 | sablo-limoneux | peu compacte | noire | | | Une couche litté collecté en micromorphologie situé sous 2218 et sur 2220. | Ensemble litté sédimentaire, peut-être une accumulation de crues ? |

| Us | Zone | Secteur | Année | Fait | Egalité | Sous | Sur | Texture | Structure | Couleur | Inclusions | Ramassages | Description | Interprétation |
|------|------|---------|-------|------|---------|--------------|--------------|------------------|------------------------------|-------------|--|---|--|--|
| 2220 | 1 | 2 | 2019 | | | 2219 | 2221 | sableuse | peu compacte | jaune | | | Une couche lité collecté en micromorphologie situé sous 2219 et sur 2221. | Ensemble lité sédimentaire, peut-être une accumulation de crues ? |
| 2221 | 1 | 2 | 2019 | | | 2210 2220 | 2216 | argileux | compacte | gris brun | | | Une couche gris brun d'argile compact qui semble être une interface entre les niveaux lité (2220), les niveaux anthropique (2210 et 2206) et les couches sédimentaire plus argileuse et grise (2216). La présence de 2224 interroge sur le bord du sondage vers 1,10m de la berme ouest sur la coupe nord. | Interface ? |
| 2222 | 1 | 2 | 2019 | | | 2207 | | argilo-sableux | compacte | ocre brun | peu de mortier peu de TCA | | Couche de fin de fouille argile-sableux ocre brun compact situé sous la couche de TCA à plat 2207 | Niveau de nivellement du sol ? Equivalence avec 2211 possible. |
| 2223 | 1 | 2 | 2019 | | | 2206 | 2210 | limon cailloutis | très compacte | brun foncé | | | Couche uniquement identifié en coupe visible nord. Il s'agit peut être d'un interface entre la couche de démolition 2206 et les niveau charbonneux de 2210 | |
| 2224 | 1 | 2 | 2019 | | | 2216 | | limon-argileux | compacte | gris foncé | un peu de mortier | | Couche uniquement observé en coupe nord. Trouvé en fin de fouille et observé uniquement partiellement à partie de 1,1m de la berme ouest. Situé sous 2206 et 2221 cette couche est un limon-argileux gris foncé compact | Possible niveau de compablement d'un creusement de fossé de canalisation / protection contre crues ? |
| 2225 | 1 | 2 | 2019 | | | 2213 | | argilo-limoneux | compacte | brun gris | peu de mortier | | Couche sédimentaire sous 2213 de couleur brun gris avec quelques inclusions de mortier (2206/2212 ?) elle semble s'accoter sur 2216 à l'ouest. | |
| 3301 | 1 | 3 | 2019 | | | | 3302 | argile | meuble | brun foncé | peu d'os moyen de TCA | céramique métal verre tuile faune | Terre meuble se trouvant entre la terre végétale décapé et 3302 | |
| 3302 | 1 | 3 | 2019 | | | 3301 | 3303 | Terre | meuble homogène | brun foncé | peu de TCA | céramique verre | Une couche terreuse se trouvant sous l'humus végétal 3301 et sur les niveau archéo 3303. Très peu de mobilier trouvé quelques petit modules apparant au centre. | Interface |
| 3303 | 1 | 3 | 2019 | | | 3302 | 3304 3305 | terre limon | meuble homogène | brun foncé | peu de TCA moyen de mortier 2<12cm | céramique verre mortier TCA | Couche terreuse limoneuse meuble homogène de couleur brun foncé. Premier niveau réellement archéologique sous l'interface 3302 et sur le niveau 3304. D'une épaisseur d'environ 10cm caractérisé par des inclusions de mortier et de TCA avec peu de mobilier. Traversé par des coffrages de pierre déjà présent en 3302 | |
| 3304 | 1 | 3 | 2019 | | | 3303 | 3307 3308 | limon | homogène très compacte | brun claire | bcp de mortier moyen de cailloutis | pièces céramique métal TCA Faune Ardoise | Niveau limoneux présent sur l'ensemble de la zone qui couvre la chappe de mortier au nord ainsi que le sud du mur. Un liard de louis XIV y a été trouvé. On voit aussi au centre un affleurement de pierre 3305. | Niveau de d'abandon de part la grande quantité de mortier présent |
| 3305 | 1 | 3 | 2019 | TP1 | | 3303 | 3308 | | | | | | Un ensemble construit de 4-5 pierres en grès peu ou pas taillé empilé avec un liant en mortier. Elle sont callé contre la chappe de mortier 3306 par des TCA | Interprété comme un possible coffrage du mur. Peu probable qu'il sagisse d'un effondrement car assez similaire au coffrage du mur 2 (photos 31/33) |
| 3306 | 1 | 3 | 2019 | MR2 | | 3309 | | | | | | | Un mur avec chappe de mortier qui ne se produit pas dans la continuité du mur 1 et mur 2 visible à la surface. Des pierres sont aussi visibles 7-8 blocs visibles | |

| Us | Zone | Secteur | Année | Fait | Egalité | Sous | Sur | Texture | Structure | Couleur | Inclusions | Ramassages | Description | Interprétation |
|------|------|---------|-------|------|---------|--------------|--------------|--------------------------------------|--------------------------|------------|---|-------------------------------|--|--|
| 3307 | 1 | 3 | 2019 | MR2 | | 3304 | 3306 3309 | argilo-sableux mortier | compacte homogène | ocre | peu de TCA 2<4cm peu de blocs 6<12cm bcp de mortier moyen de cailloutis <2cm | mortier TCA | Couche situé au Nord Ouest des fondation en mortier et pierre du mur. Probable éboulement hétérogène et hétéroclite composé de mortier compact mais friable de fragement de TCA et de bloc de pierre. Une délimitation du mur sur sa partie interne possible. Plus d'éboulis et de pierre que sur 3308. | Le mur se serait éffondré vers le nord vers l'intérieur |
| 3308 | 1 | 3 | 2019 | | | 3304 3305 | 3310 | limon-sableux mortier cailloutis TCA | meuble, hétérogène | ocre moyen | bcp de TCA 2<12cm peu de blocs >12cm bcp de mortier 2<4cm bcp de cailloutis <2cm | mortier TCA ardoise | Ce limon-sableux ocre moyen meuble hétérogène (cailloutis, mortier, TCA) est supposé en-dessous du prétendu niveau de sol. Est alors apparu un parement en pierre. Une couche riche en mortier et en TCA . Un aspect plus claire et sableux que la 3304. Des fragement d'ardoise | Partie extérieure du mur ? |
| 3309 | 1 | 3 | 2019 | | | | 3307 | limon-sableux mortier | très compacte hétérogène | ocre foncé | peu de TCA 2<4cm moyen de blocs 6<12cm moyen de cailloutis 2<4cm | mortier TCA | Niveau de limon-sableux ocre foncé très compact avec mortier hétérogène (cailloutis, blocs, TCA). Une couche bcp plus compact que 3307. Une fosse semble se dégager dans cet angle. | |
| 3310 | 1 | 3 | 2019 | | | 3305 3308 | | limon-argileux | peu compacte homogène , | ocre moyen | peu de TCA peu de blocs moyen de mortier peu de cailloutis | céramique métal ardoise | Niveau de fin de campagne. Cette couche limon-argileuse de couleur ocre moyen peu compact homogène se situe sous 3308 et 3305. De plus elle s'appuie sous 3306 ce qui semble indiquer son antériorité. Présence d'ardoise et de TCA (parement possible ?) faisant penser à de la tomette. Céramique rouge médiéval probablement. | Niveau possible de circulation ou mise à niveau de part les nombreuse TCA et céramique visible. Traces de démolition et abandon pas de pierre mais inclusion modules moyens mortier. |
| 4401 | 1 | 4 | 2019 | | | | 4402 4404 | terre humus | meuble homogène | brun foncé | peu de TCA peu de mortier moyen de blocs | céramique tuile faune | Première couche de terre végétale brun foncé sur 4402. Présence de blocs avec du mortier. | Probablement blocs issu du mur 2 éffondré. |
| 4402 | 1 | 4 | 2019 | | | 4401 | 4403 | terre limon | meuble hétérogène | brun foncé | moyen blocs moyen cailloutis | mortier faune TCA mortier | Interface végétale avec une terre-limoneuse brun foncé sous 4401 et sur 4403. Avec moins de végétaux que 4401 mais pas encore de terre très structuré il s'agit probablement du reste de l'interface végétal avec le reste de l'ébouli du mur 2. | |
| 4403 | 1 | 4 | 2019 | | | 4402 | 4406 | terre limon | meuble homogène | brun moyen | peu de tuiles peu de blocs peu de mortier | céramique tuile mortier métal | Couche terraux-limoneuse situé au nord-ouest sur 0,2m x 0,3m. Meuble homogène de couleur brun moyen cette couche avec des inclusions de mortier et de TCA. Rupture de la chappe de mortier à ce niveau | Possible extérieur du mur 4405. Complément ? très peu de mobilier a comparer avec les us du S3. |
| 4404 | 1 | 4 | 2019 | | | 4401 | 4405 | limon terre blocs | peu compacte homogène | brun | peu de TCA peu de mortier | | Couche de terre avec blocs peu compact. Situé au Sud-Ouest du sondage cet éboulement du mur 2. | Eboulement du mur 2 avec sous 4404 la construction du mur 3 (4405) grandmontain ? |
| 4405 | 1 | 4 | 2019 | MR3 | | | 4404 | | | | | | Us construite du mur MR3 recouvert par 4401 (est), 4403 (nord-ouest) 4404 (sud-ouest). Composé de 5 blocs de pierres côté ouest. Une chappe de mortier similaire au S3. Une grande présence de TCA. | Probable mur Grandmontain avec un parement + tomettes à plat ? Relation avec l'us 3306 ? Sans doute assise de niveau de sol ? |
| 4406 | 1 | 4 | 2019 | | | | 4403 | limon | très meuble | | moyen tca 2<4cm peu blocs 6<12cm peu chaux <2cm beaucoup de mortier 6<12cm | céramique ardoise mortier | Us de fin de fouille au niveau ouest du sondage. Antérieur au MR3. Terre très fine et meuble, quelques inclusions de tca de moyenne dimension | |

| Us | Zone | Secteur | Année | Fait | Egalité | Sous | Sur | Texture | Structure | Couleur | Inclusions | Ramassages | Description | Interprétation |
|------|------|---------|-------|------|--------------|--------------|----------------------|---------------|----------------------|--------------------|---|--|---|--|
| 5000 | 1 | 5 | 2021 | | 5001 | | 5002 5003 5006 | limon | meuble | brun foncé | tuiles (2-4cm) et mortier (2-4cm) occasionnellement | céramiques, tuiles, métal, verre, faune | Couche végétale supérieure | |
| 5001 | 1 | 5 | 2020 | | 5000 | | 5003 5006 | limon-sableux | meuble | brun foncé | tuiles (2-12cm) moyen et mortier (<2cm) occasionnellement | céramiques, tuiles, métal, verre, faune, mortier. | Couche de terre végétale, avec forte intrusions de TCA en quantité moyenne entre 2 et (6)/12cm. Beaucoup de verre contemporain de notre période (bière). Présence de 2-3 pièces métalliques et apparition de deux blocs dans l'alignement du MR2 et de la chapelle. | Niveau contemporain, énormément de bouteille de bière, probablement laissées durant les précédentes Raves. |
| 5002 | 1 | 5 | 2021 | | 5003 5006 | 5000 | 5004 5505 | limon-sableux | meuble homogène | brun moyen | tuiles (6-12cm), mortier (<2cm) et cailloutis (<2 et 4cm) fréquent | céramique, métal, verre, enduit peint, tuile, mortier, coquillage et faune | Terre meuble brun moyen (voir jaunâtre) avec beaucoup d'inclusions de tuile, mortier, peu de céramique (glaçurées). Présence de cailloux entre 5 et 10 cm et des cailloutis. 1 enduit peint rouge. et inclusions de micro charbon. | |
| 5003 | 1 | 5 | 2020 | SL5 | 5002 5006 | 5000 5001 | | limon | meuble, hétérogène | brun moyen | charbon (<2cm) et os (2-4cm) occasionnellement, tuiles (2 et >12cm), bloc (>12cm), mortier (>12cm) et cailloutis (<2 et 12cm) fréquent. | céramique, métal, verre, tuile, mortier, faune | Couche de terre plus clair que la précédente, présente de tuiles et de blocs à plat avec présence de mortier qui relie les blocs entre eux. Présence d'une pièce métallique qui pourrait être un déchet de collet. Présence de mortier de différentes couleurs : blanc (N-E) et jaunâtre (N-O), zone de cailloutis (S). | Couche moderne (collet) ? |
| 5004 | 1 | 5 | 2020 | MR7 | | 5002 | | très compact | | ocre clair | charbon (<2cm), os (2-4cm), tuiles (2-4cm) occasionnellement, blocs (>12cm) fréquent et briques (6-12cm) moyennement | ∅ | Construction en grès qui apparait sous une terre clair avec de grands blocs qui se distinguent. Les blocs de la maçonnerie sont reliés par du mortier, nous retrouvons des morceaux de briques/ TCA entre les blocs. Présence de TCA posées à plat. Extension de la zone : l'US construite se prolonge vers l'ouest, us construite en biais par rapport à la zone de fouille. | Après fouilles : mur probablement plus récent que l'US 5008 qui peut correspondre à la prolongation du Mur 2 visible encore aujourd'hui. |
| 5005 | 1 | 5 | 2021 | | | 5002 | 5007 | limon-sableux | compacte, hétérogène | brun / jaune | blocs (6-12cm) occasionnellement, charbon (<2cm), os 2-4cm), tuiles et mortier (6-12cm) fréquentes. | céramique, métal, verre, tuile, mortier et faune | Présence de céramique, d'os de petite taille, et de métal (scories ?). Présence d'une demi tommette hexagonale, de blocs en profondeur à l'ouest. Blocs en plus grande quantité plus ou moins bien organisés à l'est. Couche qui repose contre l'US 5004. | Présence d'effondrement |
| 5006 | 1 | 5 | 2020 | | 5002 5003 | 5000 5001 | | limon | meuble | brun moyen | tuiles (2-12cm) moyen, mortier (<2cm) fréquent, et enduit (<2cm) occasionnellement. | enduit peint x1 | Couche de terre meuble brun moyen, ressemble beaucoup à l'US 5002/03 mais sans présence de mobilier mis à part de la TCA et inclusion de mortier blanc. | Il pourrait s'agir de l'extérieur de l'US 5004 d'où le manque de mobilier apparent mis à part la TCA. US pas finalisée par manque de place sur le secteur. Il faudrait plus ouvrir au sud pour la continuer. |
| 5007 | 1 | 5 | 2020 | | | 5005 | 5009 5008 5017 | limon-sableux | meuble | brun / jaune moyen | tuiles (2-12cm), mortier (6-12cm), cailloutis et graviers ((<2-4cm) fréquent. | céramique, métal, tuile. | Couche de terre de couleur brun - jaune clair hétérogène avec la présence de cailloux de diverses tailles, du mortier, et très peu de mobilier à part de la TCA. | Intérieur de l'US 5004, les grands blocs présents dans l'US 5005 continuent en profondeur. Effondrement. |
| 5008 | 1 | 5 | 2020 | MR8 | | 5007 | 5031 | très compact | hétérogène | brun clair | blocs (6-12cm) et mortier (6-12cm) fréquent | ∅ | Construction en grès qui apparait sous une terre compacte brun. Cette USC est probablement la suite dur Mur2, située sur le même axe. Possède à ce jour 3 assises. | Cette USC peut être la suite enfouit du Mur 2. Elle semble antérieure à l'USC 5004. |

| Us | Zone | Secteur | Année | Fait | Egalité | Sous | Sur | Texture | Structure | Couleur | Inclusions | Ramassages | Description | Interprétation | |
|------|------|---------|-------|------|---------|------|------------------------------|----------------------|-----------------------|------------|---|--|---|---|--------------------------|
| 5009 | 1 | 5 | 2021 | | | 5007 | 5010 5014 | argile- sableux | homogène | brun clair | mortier (2-4cm) occasionnellement, blocs (>12cm) et charbon (<2cm) moyen, tuiles (6- >12cm) et TCA (2- 12cm) fréquent | céramique, métal, tuile, mortier. | Couche de terre marron clair, meuble et argile- sableuse avec inclusions de mortier, charbon, et présence de TCA. Présence de poche d'argile jaune. Le risque d'intrusion correspond à des trous de souris. Vraiment pas beaucoup de mobilier (scories (vers le N), métal et os), inclusions de poche grisâtre, apparition de quelques céramiques noires. Apparition d'un niveau à plat qui est caractérisée par des pierres qui forment un semblant de dallage. | remblais ? | |
| 5010 | 1 | 5 | 2020 | | | 5009 | 5011 5012 | meuble, argileuse | | brun foncé | | | Couche de terre brun sombre (très sombre), meuble. Cette US se situe à l'est du sondage. | Couche d'interface. À fouiller la prochaine fois). | |
| 5011 | 1 | 5 | 2021 | | | 5010 | 5021 | limon argileux | compact, homogène | brun moyen | os (2-4cm) fréquent, tuiles (2- 4cm) occasionnellement | céramique, faune | couche brun argilo-limoneuse, localisée à l'est du puit massif de pierre et de mortiers, peu de cailloux par rapport à 5005. | dépotoir ? | |
| 5012 | 1 | 5 | 2021 | | | 5010 | 5013 | limon- sableux | compact, homogène | brun clair | charbon (<2cm) occasionnellement, tuiles (<2cm à 12cm) mortier (<2 à 4 cm) et TCA (2- 12cm) fréquent | céramique, faune, métal, verre, anthraco | terre argile-sableuse de couleur brun clair tirant sur le jaune. Bcp de poche de d'argile beige/blanc/gris réparties de manières hétérogènes. Poche de chaux, certains grès délités. Morceaux de TCA avec mortier. Poche de charbon prélevée près de la limite du secteur de l'an dernier. Aspect vitrifié/brulé de certaines TCA. 5010 = interface | démolition | |
| 5013 | 1 | 5 | 2021 | MR13 | | 5012 | | | | Ø | Ø | Ø | Ø | Construction qui apparait sous l'US 5012, en bloc de grès de 20 cm environ, liant : mortier blanc. Ressemble au mur mise au jour dans le S6 en 2020, avec « boudin » de pavement. Granmontain ? | mur maçonné grandmontain |
| 5014 | 1 | 5 | 2021 | | | 5009 | 5015 5016 5020 5025 | argile- sableux | meuble, hétérogène | brun moyen | charbon et enduit (<2cm) occas. tuiles et scories, mortier (<2 à >12cm) fréquent | céramique, faune, métal, verre, mortier, tuiles, enduit, anthraco | Terre brun jaune moyen avec beaucoup de poche sableuse qui ressemblait au sol géol du S1 (MOUL19). Beaucoup de bloc qui apparaissent et semblent être tombé en masse ? Présence de trous entre les blocs. | démolition | |
| 5015 | 1 | 5 | 2021 | | | 5014 | 5019 | limon argileux | meuble homogène | brun moyen | tuiles et blocs (6- 12cm) fréquent | céramique, faune | couche brune argilo-argile-limoneuse à l'est de l'US 5013, semblable à 5014. Beaucoup de bloc, niveau d'effondrement. Bcp de TCA, substrat pas loin ? | effondrement ? | |
| 5016 | 1 | 5 | 2021 | MR16 | | 5014 | | | | | | | construction en grès avec mortier compact blanc, sur 2 assises avec un angle droit. Pierre de taille bien écaris et bien positionné à l'est mais moins « beau » à l'ouest. Semble s'embriquer dans le MR8. | mur maçonné | |
| 5017 | 1 | 5 | 2021 | MR17 | | 5007 | | | | | | | Construction en grès de 20/15cm, disposés de manière aligné, pas écaries, une seule assise, présence d'une couche de chaux ? ou alors mortier blanc extrêmement compact d'une long de 20cm environ. Mortier -> fondation ? | mur maçonné | |
| 5018 | 1 | 5 | 2021 | MR15 | | 5015 | 5026 | | | | | céramique, faune (?) | Énorme couche de mortier friable qui laisse apparaître au final un nouveau mur. Composé d'énorme bloc de grès pris dans du mortier. | mur ou fondation ? MR8 semble se poser dessus. | |
| 5019 | 1 | 5 | 2021 | MR14 | | 5015 | 5024 | | | | | Ø | Couche qui apparaît qui semble lier US 5013 et 5016. au NE. Présence de beaucoup de bloc de grès encore, vierge de mobilier. | nouveau mur | |

| Us | Zone | Secteur | Année | Fait | Egalité | Sous | Sur | Texture | Structure | Couleur | Inclusions | Ramassages | Description | Interprétation |
|------|------|---------|-------|------|---------|----------------------|------|---------------------------|------------------------|--------------------|---|--|---|---|
| 5020 | 1 | 5 | 2021 | | | 5014 | 5022 | argileuse | très compact, homogène | brun foncé | charbon et tuiles (<2cm) moyen | mortier (4-6cm) moyen "" | Couche de terre très endurée et très compact de couleur brun foncé avec inclusions de TCA, charbon, mortier et sable. | couche de préparation ?? |
| 5021 | 1 | 5 | 2021 | | | 5011 | | limon argileux cailloutis | très meuble, homogène | brun foncé | tuiles (6-12) fréquent et cailloutis (2-4) moyen | céramique et faune | Niveau brun foncé argile-limoneux sous la couche 5011 à l'est de 5013. Moins de bloc et de TCA que 5015, correspond à l'interface inférieur du niveau d'effondrement ? | interface niveau de démolition ? |
| 5022 | 1 | 5 | 2021 | | | 5020 | 5030 | argile-sableux | très meuble, homogène | brun moyen | tuiles et cailloutis (<2-4cm) fréquent, chaux (<2) occas, mortier (2-4cm) moyen | céramique, métal, faune | couche archéologie très proche à 5009, à la différence d'être plus caillouteuse. Elle se situe entre le MR7, 8 et l'US 5016. Bcp de céramique glaçurée verte, bcp de TCA | effondrement |
| 5023 | 1 | 5 | 2021 | MR14 | | 5024 | 5026 | | | | rien | | creusement d'un structure en creux, de forme presque carré, dans une poche d'argile. Us 5024 correspond a son comblement | Creusement de la fondation du MR14 |
| 5024 | 1 | 5 | 2021 | MR14 | | 5019 | 5023 | argileuse | compact et homogène | brun foncé | charbon (<2cm) occas. Os (2-4) fréquent | céramique, faune | comblement d'une structure en creux, présence de bcp de faune et de céramique. Se distingue par la présence de pierres alignées et d'argile autour. Fosse dépotoir ? | Comblement du creusement. Peut correspondre à une fosse dépotoir. |
| 5025 | 1 | 5 | 2021 | | | 5014 | 5027 | limon argileux | compact | | rien | céramique, faune, métal | terre de couleur brun moyen, limon argileux. Situé à l'est du MR8 et de l'USC 5013. Similaire à 5014 dans sa texture et dans son mobilier. Situé entre une poche d'argile et une poche de substrat remanié. | |
| 5026 | 1 | 5 | 2021 | | | 5018 5023 | 5027 | argile | très compact, homogène | rouge | Rien | au début : céramique mais de la couche précédente probablement | Poche d'argile rouge, extrêmement compact, texture semblable à du « mastic ». Dégage une terrible odeur nauséabonde | Rejet ? |
| 5027 | 1 | 5 | 2021 | | | 5025 5026 | 5029 | argile | très compact, homogène | jaune moyen | rien | rien | Poche d'argile jaune, situé pile dans la berme sud mais pas apparente sur le secteur. Argile jaune voir orange. | argile |
| 5028 | 1 | 5 | 2021 | | | 5022 | 5031 | argile | très compact, homogène | jaune | rien | rien | Poche d'argile jaune moyen, très compact, située entre le MR8 et 5016, et MR7 (ouest). Morceau de mortier qui apparait au milieu de la couche. (Apparition d'un mur après décapage) | |
| 5029 | 1 | 5 | 2021 | | | 5027 | | sable | peu compact, homogène | jaune/ocre clair | rien | rien | Ici substrat correspond au sable de fontainebleau. De couleur jaune/beige clair. Situé entre 5018, 5019, et 5013. | substrat, sable de fontainebleau |
| 5030 | 1 | 5 | 2021 | | | 5022 | 5031 | limon sableux | très compact, homogène | jaune/brun clair | rien | rien | couche qui ressemble à une sorte d'effondrement voir d'éboulement de 5016. Même mortier. Compact, couche de couleur jaune/marron clair, mortier qui de délite. Sorte de dépression formée avec 5016. | effondrement ? |
| 5031 | 1 | 5 | 2021 | MR18 | | 5008 5028 5030 | 5032 | limon sableux | compact | jaune/marron clair | rien | rien | Ressemble à un « boudin » de mur, en grès et mortier beige. Se situe entre MR8, MR7, 5030, 5017 et 5016. Quelques poches argileuses jaunes. Passe sous MR8 et 5016. Même que 5018 ? | mur maçonné. |
| 5032 | 1 | 5 | 2021 | | | 5031 | 5033 | limon sableux | meuble, homogène | brun moyen | charbon (<2cm) moyen, tuiles et mortier (<2-12cm),cailloutis (2-4cm) moyen | céramique | | |

| Us | Zone | Secteur | Année | Fait | Egalité | Sous | Sur | Texture | Structure | Couleur | Inclusions | Ramassages | Description | Interprétation | |
|------|------|---------|-------|------|---------|--------------|--------------|----------------------------|-------------------------|-------------------------|---|---|---|---|-------------------------------------|
| 5033 | 1 | 5 | 2021 | | | 5032 | | limon argileux | meuble homogène | ocre, gris brun moyen | charbon et mortier (<2cm) occas. cailloutis (<2-4cm) moyen | céramique | terre meuble limoneuse argileuse de couleur brun moyen avec nombreuses tâches grises et ocres réparties de manière homogène. Quelques céramiques pour le moment. | Fin de fouille | |
| 6001 | 1 | 6 | 2020 | | | | 6003 | limon | meuble | brun moyen | peu de tuile 6-12 cm, peu de blocs 6-12 cm | céramique, faune, TCA, métal | Couche végétale supérieure | | |
| 6002 | 1 | 6 | 2020 | | 3302 | 6003 | | limoneux-sableux | meuble, homogène | brun moyen | peu d'os (2-4cm), beaucoup de TCA (4-6cm), peu de blocs (6-12cm) | céramique, TCA, métal, verre et faune | Couche intermédiaire assez profonde de terre végétale. Beaucoup de morceau de TCA ou céramique retrouvé dans ce niveau. Il laissait entrevoir le MR4 à la fin de sa fouille. Il semble se poser sur celui-ci. | | |
| 6003 | 1 | 6 | 2020 | | | 6001 | 6002 | limoneux-sableux | très compacte homogène | brun clair | peu de mortier (2-4cm) | céramique | Couche compact de limon-sableux brun calire concentré dans la partie Nord-Est du secteur. Il s'agit probablement d'un niveau très contemporain qui a laissé comme témoignage un grillage à poule. | | |
| 6004 | 1 | 6 | 2020 | MR4 | | 6002 | 6020 | | | | | | Deuxième phase de construction du MR4 avec des éléments de taille moyenne en grès d'éperon lié par un mortier. L'ensemble n'est pas conservé de manière homogène sur l'intégralité du MR4. Dans la partie Est l'us 6004 n'est que très partiellement conservée. | Il s'agit probablement de la deuxième phase d'occupation du MR4 établie pendant la période d'Angenne | |
| 6005 | 1 | 6 | 2020 | | 6006 | 6002 | 6007 6008 | limon-sableux | peu compacte, homogène | brun foncé | TCA occasionnel (2-4 cm) mortier moyen (2-4 cm) | céramique, métal, verre, TCA, mortier, faune (6006) | Couche limoneux-sableuse située sous 6002 et 6003 qui semble égale avec 6006. Elle ne recouvre pas le MR4 mais passe par-dessus au niveau du bord Est du sondage. | Couche d'interface | |
| 6006 | 1 | 6 | 2020 | | | 6005 | 6002 | 6007 6008 | | | | | | | |
| 6007 | 1 | 6 | 2020 | | | | 6005 | 6011 6013 6027 | limon, mortier | hétérogène peu compacte | brun, moyen | os moyen (6-12cm), TCA bcp (>12cm), blocs bcp (>12cm) | céramique, métal, faune, verre, TCA | Couches limoneuse avec beaucoup de blocs ainsi que de TCA (à plat). Une grosse épaisseur avec des couches de mortier plus compact. Elle donne sur trois couches (6009,6011,6013). On voit beaucoup de matériel bien conservé. | Couche d'abandon ou de destruction. |
| 6008 | 1 | 6 | 2020 | | | 6005 6018 | 6012 6026 | limon-argileux | meuble homogène | brun claire, ocre | os peu (<6-12 cm), blocs peu (2-4cm), mortier peu (<2cm). | céramique, TCA, métal, mortier, faune | Couche argilo-limoneuse meuble de couleur brun clair ocre. Elle se dispose sous 6005 et semble être la première couche propre au Sud du MR4. La Str 1 était présente dans cette couche. | Couche de dépôt naturel | |
| 6009 | 1 | 6 | 2020 | | | 6027 | 6017 | limon | homogène meuble | brun foncé | os peu (>12cm), TCA peu (2-4cm) | céramique, tuile, faune | Couche limoneuse meuble sous 6007 avec peu de matérielle se pose contre 6013 et 6011 et sur 6017 | Une faible couche d'interface entre 6007 et 6017 | |
| 6010 | 1 | 6 | 2020 | | | 6012 | 6014 | argileux | homogène meuble | brun clair | charbon peu (<2cm), os peu (6-12 cm), TCA peu (2-4cm), blocs peu (2-4cm), mortier peu (<2cm), cailloutis peu (<2cm) | céramique, métal, faune | Couche argileuse sous 6008 avec très peu de matériel qui recouvrirait en partie le bas de 6012 et la STR1 | Couche de sédimentation naturelle | |
| 6011 | 1 | 6 | 2020 | MR5 | | 6007 | 6024 | limoneux-sableux, graviers | très compacte, homogène | brun moyen | | nul | Couche de graviers avec limon-sableux en matrice. Elle se pose sur le MR5 au niveau de son effondrement et était recouverte par 6007 | Effondrement de la chappe de mortier du MR5 | |

| Us | Zone | Secteur | Année | Fait | Egalité | Sous | Sur | Texture | Structure | Couleur | Inclusions | Ramassages | Description | Interprétation |
|------|------|---------|-------|------|---------|--------------|----------------------|----------------------------------|------------------------|--------------------------|---|---|---|---|
| 6012 | 1 | 6 | 2020 | TP2 | | 6008 | 6010 | | | | - | | Une construction, en grès avec présence de liant en mortier, semi-circulaire s'appuyant sur le MR5 . La structure comprend au centre un creux circulaire d'un diamètre de 15cm qui plonge dans 6008 et 6010. En-dessous possible présence d'un radier compris dans 6014. Interprété comme un trou de poteau. | Trou de poteau |
| 6013 | 1 | 6 | 2020 | | | 6007 | 6015 | limon, cailloutis | compacte, hétérogène | brun clair | TCA bcp (2-4cm), blocs bcp (6-12cm), mortier moyen (<2cm), cailloutis bcp (2-4cm) | TCA, mortier | Couche compacte de cailloutis et blocs dans une matrice de limon avec un peu de TCA. Elle se retrouve uniquement dans la partie Est au Nord ud MR4 sur une largeur de 60cm environ. Elle s'aligne avec l'effondrement de la chappe de mortier (6011). Dessous se trouve 6015 une couche assez similaire mais avec une matrice différente. | Etdondrement du mur MR4 (élévation ?). |
| 6014 | 1 | 6 | 2020 | | | 6010 6032 | 6028 | argile limon cailloutis gravier | meuble | brun gris verdâtre foncé | peu de charbons (< 2cm), peu d'os (2 < 4 cm), peu de cailloutis (2 < 4 cm) | céramique torchis tuile faune scorie | Couche argilo-limoneuse meuble de couleur grise contenant très peu de matériel | Couche constituant une interface avec le substrat remanié |
| 6015 | 1 | 6 | 2020 | | | | 6021 6023 6029 | cailloutis, mortier | très compact, homogène | jaune | charbon peu (<2cm), TCA peu (6-12cm), cailloutis fréquent (6-12 cm) | aucun | Couche compact directement sous 6013 dont elle partage les mêmes caractéristiques elle semble correspondre à la même phase que 6017. | Une couche en correspondance avec 6011 et 6013 |
| 6016 | 1 | 6 | 2020 | FO2 | | | 6018 | couche limoneuse, terre végétale | | | | | Couche artificielle végétale avec du limon | Il s'agit du reste de la campagne de 2019 |
| 6017 | 1 | 6 | 2020 | SL1 | | | 6021 6023 6029 | limon, argileux | homogène, peu compact | brun moyen | charbon peu (2-4cm), os moyen (>12 cm), TCA peu (6-12cm), mortier peu (<2cm) | céramique, métal, verre, TCA, faune | Couche limoneuse sous 6009 touchant 6015 et sur 6019 et 6021. Au Nord beaucoup de matériel à plat. | Niveau de comblement peut être artificiel ? |
| 6018 | 1 | 6 | 2020 | FO2 | | | 6016 6011 | couche limoneuse, terre végétale | | | | | Creusement atteint lors de la campagne 2019 | Il s'agit du reste de la campagne de 2019 |
| 6019 | 1 | 6 | 2020 | | | | 6029 6031 | limon | peu compact, homogène | Brun foncé | peu de charbons (< 2 cm), peu de cailloutis (< 2 cm) | céramique, métal, prélevement sédimentaire (2020) | Couche foncée limoneuse noir avec du matériel carbonisé à plat. Assez meuble elle se pose sur une couche similaire la 6031. | Couche brûlée en contact avec les autres couches ayant donné du matériel spécifique (6015) |
| 6020 | 1 | 6 | 2020 | MR5 | 3306 | | 6022 | | | | | | Construction en grès qui marque la première phase de construction du MR5 | Probablement une construction datée de la première phase de l'époque des Grandmontains |
| 6021 | 1 | 6 | 2021 | | | | 6015 6017 6025 | limon cailloutis graviers | compacte homogène | jaune clair | | | Couche compacte limoneuse interface entre 6019 et 6023. | Couche d' interface résultant d' un éboulement ou alors de comblement ? |
| 6022 | 1 | 6 | 2020 | MR5 | | | 6020 6034 | Mortier compact | | jaune, brun moyen | | | Un fin "bourlet" de mortier sous 6004 et sous 6007 " | Aucune fonction architecturale claire n'a pu être mise en évidence, peut-être un soubassement ? |

| Us | Zone | Secteur | Année | Fait | Egalité | Sous | Sur | Texture | Structure | Couleur | Inclusions | Ramassages | Description | Interprétation |
|------|------|---------|-------|------|---------|----------------------|----------------------|---|----------------------------|-----------------------------------|--|---|---|---|
| 6023 | 1 | 6 | 2020 | | | 6015 6017 6025 | 6033 6035 | argilo- sableux | très meuble, hétérogène | jaune clair hétérogène | moyen cendres (2 < 4 cm), moyen charbons (< 2 cm), peu d'os, moyen tuiles (6 < 12 cm), peu de blocs (> 12 cm), moyen chaud, beaucoup de mortier, moyen cailloutis (2 < 4 cm). | céramique métal verre mortier faune | Couche caillouteuse avec une matrice très meuble de couleur claire. | Couche de destruction |
| 6024 | 1 | 6 | 2020 | MR5 | | 6011 | 6020 | | | | | | Effondrement de 6020 visible sous 6011 | |
| 6025 | 1 | 6 | 2021 | | | | 6021 6023 6029 | limon- sableux | très meuble | brun foncé | | céramique verre tuile faune | Couche limoneux-argileuse très meuble avec du matériel | Remblais de la campagne de 2020 |
| 6026 | 1 | 6 | 2021 | | | 6008 | 6032 | limon cailloutis blocs | compacte homogène | brun moyen | beaucoup de tuiles (6 < 12 cm), beaucoup de blocs (< 14 cm) | céramique tuile mortier faune | Couche limoneuse brun clair, beaucoup de cailloutis avec de fortes inclusions de mortier et de TCA. | Il s'agit d' une couche de remblais se posant sur 6032 |
| 6027 | 1 | 6 | 2021 | SL1 | | 6007 | 6009 | limon- argileuxcéra- miquemortie r | compacte hétérogène | brun ocre hétérogène | moyen de charbons | céramiquemétal | Couche complexe très hétérogène dans la partie nord du secteur. | Une couche interprété soit comme un niveau de sol perturbé par les racines |
| 6028 | 1 | 6 | 2021 | | | 6014 | 6030 | argile- sableux | meuble homogène | gris tâches jaunes | moyens blocs (> 14 cm) | | Des fortes inclusions de mortier et TCA Couche argilo-sableuse, meuble avec éboulis présent dedans, de couleur grise avec des taches jaunes. | Couche de substrat remanié avec éboulis du MR5 |
| 6029 | 1 | 6 | 2021 | | | 6015 6017 6025 | 6019 | limon- argileux mortier | compacte homogène | ocre, noir clair hétérogène | | céramique | Poche de mortier contre le MR5 limon-argileux ocre noir | Poche de mortier relevant d' un effondrement ? |
| 6030 | 6 | | 2021 | | | 6028 6034 | | Sablo- argileuse | meuble homogène | gris avec tâches jaune | | | Couche sablo-argileuse de couleur grise avec tâches jaunes. | Substrat de type sables de Fointainebleau |
| 6031 | 1 | 6 | 2021 | | | 6019 | 6045 | limon bloc | compact homogène | gris brun moyen | peu de cendres, moyen de charbon, beaucoup d'os, moyen de tuiles (6 < 12 cm), peu de cailloutis (2 < cm) | faune métal céramique verre | Couche épaisse compacte avec de nombreuse inclusions, beaucoup de faune notamment | Un niveau de démolition probable. |
| 6032 | 6 | | 2021 | | | 6026 | 6014 | Limon | Compact Hétérogène | Brun moyen | beaucoup de graviers (2 > 4 cm) | Nul | Couche limoneuse de couleur brun moyen avec des inclusions de gravier | Couche de sédimentation possible interface de 6026 |
| 6033 | 1 | 6 | 2021 | | | 6023 6035 | 6041 | limon blocs cailloutis | compacte hétérogène | jaune brun moyen | moyen mortier (6 < 12 cm) | céramique mortier | Couche de galet compacte de couleur jaune brun- moyen | Probablement un niveau de démolition/dégradation du MR12 en dessous. |
| 6034 | 1 | 6 | 2021 | MR5 | | 6022 | 6030 | Mortier Jaune | compacte | jaune | peu | | Couche de mortier jaune différente de 6020 car sans aucune pierre. Plus proche de l' US 6041 | |
| 6035 | 6 | | 2021 | | | 6021 | 6033 | sableux mortier | compact hétérogène | brun clair blanc | nul | céramiques | Couche sableuse avec du mortier, compact d'une couleur blanche . | Effondrement du MR12 ? |
| 6037 | 6 | | 2021 | | | 6045 | 6039 | Limon Cailloutis Graviers | Compact homogène | gris moyen | peu charbons (< 2 cm) moyen TCA (6-12 cm) | Céramiques Métal TCA mortier faune | Couche limoneuse avec cailloutis et gravier assez peu compacte de couleur gris moyen Beaucoup de matériel | Probable couche d'abandon |

| Us | Zone | Secteur | Année | Fait | Egalité | Sous | Sur | Texture | Structure | Couleur | Inclusions | Ramassages | Description | Interprétation |
|------|------|---------|-------|------|---------|------|----------------------|-----------------------------|---------------------------|-------------------------|---|--|---|---|
| 6039 | 6 | | 2021 | | | 6037 | 6043 | limon cailloutis graviers | homogène compacte | brun verdâtre moyen | peu de charbons (< 2 cm) peu d'os peu de mortier | céramique métal verre mortier faune charbon | Couche argilo-limoneuse avec des cailloutis, de couleur brun-verdâtre, compacte et homogène | Possible transition avec l' us 6043 et 6037 |
| 6041 | 6 | | 2021 | MR12 | | 6033 | | | | | | | Mur en mortier jaune orienté nord-sud avec inclusosn de galet | Mur intérieur du BAT2 accôlé au MR5 |
| 6043 | 6 | | 2021 | | | 6039 | | | | | | | | |
| 6045 | 1 | 6 | 2023 | | | 6031 | 6047 6037 | limon-sableux | compacte homogène | brun, jaune clair moyen | charbons (occas < 2cm) , TCA (moyen 2-4 cm), blocs (freq, 6-12cm), chaux (freq, 2-12cm) | ceramique, métal, tuile, mortier, faune | Niveau sablo-limoneux avec beaucoup de mortier blanc compact mais aussi jaune comme la chaux, présence de sables. Se situe sous 6031 et sur 6047. De couleur brun moyen clair la couche est compacte et relativement homogène. | Niveau de préparation à un sol construit ? |
| 6047 | 1 | 6 | 2023 | | | 6045 | | | | | | | Niveau de fin de fouille 2023 couche végétale et humus. Beaucoup de racines. Couche très meuble et très perturbateur. On soupçonne déjà que le réseau racinaire du chêne situé l' est va compliquer le reste de la fouille. Mobilier classique" et pas de cohérence chronologique dedans." | |
| 7001 | 1 | 7 | 2020 | | | | 7002 | meuble | homogène | gris moyen | os et TCA | céramique, verre, os, TCA | Couche de terre meuble brun-gris. Beaucoup de racines liées à la faible profondeur et à la présence du chêne. Des inclusions de mortier apparaissent au nord-est. Le mobilier comprend des fragments de céramiques + MET + FAU + TCA + MOR Très similaire à 7002. Beaucoup d' inclusions de mortier en nombre bien plus élevé. Celles-ci sont de calibres variables. Observation d' un pendage du Nord vers le Sud. Particulièrement présent dans la partie est, où il se superpose à la chappe de mortier (qui apparaît sous le système racinaire du sud-est, 7007). Les inclusions de mortier sont plus concentrées dans la partie est au dessus du mur. Répartition liée à la perturbation racinaire? | Terre végétale, pas d' autre interprétation |
| 7002 | 1 | 7 | 2020 | | | 7001 | 7003 | limon sableux | homogène et meuble | brun-gris | mortier au nord-est | | Couche de terre meuble brun-gris. Beaucoup de racines liées à la faible profondeur et à la présence du chêne. Des inclusions de mortier apparaissent au nord-est. Le mobilier comprend des fragments de céramiques + MET + FAU + TCA + MOR Très similaire à 7002. Beaucoup d' inclusions de mortier en nombre bien plus élevé. Celles-ci sont de calibres variables. Observation d' un pendage du Nord vers le Sud. Particulièrement présent dans la partie est, où il se superpose à la chappe de mortier (qui apparaît sous le système racinaire du sud-est, 7007). Les inclusions de mortier sont plus concentrées dans la partie est au dessus du mur. Répartition liée à la perturbation racinaire? | couche végétale. Les niveaux archéologiques ne semblent pas encore atteints. |
| 7003 | 1 | 7 | 2020 | | | 7002 | 7004 7005 7006 | limon-sableux | compacte | brun clair | mortier | | Couche de cailloutis avec des petits blocs de pierre. Inclusions de mortiers de même calibre que dans 7003 + gros nodules de mortier. Fréquence élevée de TCA. La couche se situe au-dessus de la maçonnerie, ne semble pas dépasser les limites de celui ci en terme d' épaisseur. Ne se retrouve cependant pas sur l' ensemble du tracé. Occupe le nord et ube partie du sud de la partie est du secteur. La partie ouest (plus de la moitié de l' épaisseur du secteur est occupé par l' US 7003 (voir schéma fiche US 7004) | Les inclusions de mortier sont issus de la destruction et de l' altération des vestiges de maçonnerie située plus profondément (7006+7007). On retrouve ces inclusions concentrées dans la partie est, là où va ensuite ce développer le mur. |
| 7004 | 1 | 7 | 2020 | | | 7003 | 7008 | limon sableux et cailloutis | peu contact et hétérogène | brun clair | mortier fréquent, cailloutis fréquent | | Couche de dégradation/abandon/destruction de la chappe de mortier USC 7006/7007? (MR? - S7) | |

| Us | Zone | Secteur | Année | Fait | Egalité | Sous | Sur | Texture | Structure | Couleur | Inclusions | Ramassages | Description | Interprétation |
|------|------|---------|-------|------|---------|------|--------------|---|-------------------------------|---|---|----------------------------------|---|--|
| 7005 | 1 | 7 | 2020 | | | 7003 | 7009 | limon sableux | peu compact, hétérogène | brun moyen | charbons occasionnel, os occasionnel, blocs moyen, mortier fréquent, cailloutis moyen | | couche riche en mortier, blocs (10 à 20 cm), cailloutis avec présence occasionnelle de fragments de céramique et de tuiles positionnées à plat. La fouille se poursuit au nord. Présence de mobilier contre le mur (effet de paroi?) contre le parement d' USC 7006 et 7007. 7005 se trouve dans la partie ouest du sondage. | couche de comblement? remblai? on retrouve des tuiles à plat et des blocs proche du mur (destruction?). Pas d'organisation notable de ces éléments, si ce n'est leur proximité avec le parement. On trouve cette configuration du nord au sud, dans la partie ouest du sondage, contre le parement. |
| 7006 | 1 | 7 | 2020 | MR 9 | 7007 | 7008 | 7018 | | | | | | US construite, maçonnerie située dans le nord du secteur. Se situe dans le même axe et partage le même aspect/assemblage avec l' USC 7007 au sud. Ils sont séparés par un espace vide entre les deux (arrachement/destruction ou trou volontaire?). Possibles traces d' enduits comme sur 7007. | Mur ouest du Bat_1. Mur de séparation entre le réfectoire et le la cuisine ou mur ouest de la cuisine? |
| 7007 | 1 | 7 | 2020 | MR9 | 7006 | 7008 | 7018 | | | | | | maçonnerie de blocs de grès pris dans le mortier sur une assise. Maçonnerie d'un seul type de blocs en terme de nature, mais encore une fois de calibre variable. Est stoppé à mi-secteur avant de reprendre avec 7006. Au sud, de toute évidence 7007 se prolonge à travers MR3 dans S4. | Continuité du S4. Probablement le mur de séparation entre la pièce observable dans S6 (BAT_1). A l' ouest de 7006/7007 se trouve sans doute la pièce qui correspondait à l' espace cuisine à l' époque grandmontaine (comparer avec le mobilier mis au jour). Quel usage durant période d' Angennes? La limite nord de cette pièce est sans doute liée à la cave" mis au jour. " |
| 7008 | 1 | 7 | 2020 | | | 7004 | 7006 7007 | gravier | hétérogène | | gravier, minéral | | Très fine couche de gravier (environ 1 mm). Vient recouvrir la chappe de mortier, notamment là où l' on constate des arrachements de maçonnerie entre 7006 et 7007, Mais seulement. Il a été constaté que la découverte de cette couche de gravier était un indicateur systématique de la présence de mortier en place juste en dessous. En revanche, on ne retrouve pas cette couche de mortier directement au dessus même de 7006 et 7007 | Destruction/Détérioration de la maçonnerie? |
| 7009 | 1 | 7 | 2020 | | | 7005 | 7010 | limon-argileux avec blocs, céramique, mortier | peu compact et hétérogène | brun moyen | os occasionnel, tuiles moyennes, blocs moyens, mortier fréquent | céramique, faune, tuile, mortier | Nouvelle US qui se situe au niveau du soubassement. La terre y est moins riche en inclusions de mortier et cailloutis mais plus fournie en petits blocs lapidaires (fragmentaires?), de tuiles (à plat pour certaines) et de fragments de faunes et de céramiques. Les morceaux de céramiques les plus gros sont issus du sud du secteur. Se situe dans la pièce formée par 7006/7007 et 7014. Intérieur de la cuisine? | Intérieur de cuisine? Analyse de la céram retrouvée importante. Bords et fonds, dont certains avec traces de combustions dessus, cuisine cunilaire? |
| 7010 | 1 | 7 | 2020 | | | 7009 | 7011 | limon sableux avec cailloutis | très compacte mais hétérogène | brun blanchi par les inclusions désagrégées de mortier. | blocs, cailloutis, céramiques, mortier | | Située dans le nord du secteur, cette couche s' étend de part d' autre du mur. Démolition, éboulis? Compact et hétérogène, elle est riche en débris de mortier, de blocs, de tuiles et cailloutis. | Démolition de l' USC 7014? |

| Us | Zone | Secteur | Année | Fait | Egalité | Sous | Sur | Texture | Structure | Couleur | Inclusions | Ramassages | Description | Interprétation |
|------|------|---------|-------|------|---------|--------------|------|----------------|--------------------------|------------|---|------------------|---|---|
| 7011 | 1 | 7 | 2020 | | | 7010 | 7012 | limon sableux | peu compacte, hétérogène | brun moyen | blocs moyens, os moyens, tuiles fréquentes, mortier fréquent | | <p>Cette couche se caractérise par un allègement des inclusions de mortier. Les blocs sont plus gros, répartis éparsément dans la couche. Au nord, avant 7010, on retrouve une lentille de mortier (sableux, beige, très désagrégé) à proximité de immédiate du mur. On retrouve des TCA (tuiles/briques/tomettes) fragmentaires et du mobilier commun (céramiques glaçurées vertes, faune, quelques fragments de verres, et un peu de métal (clous), ainsi qu' une pierre qui semble avoir été sculpté", avec un traitement plus développé qu' une simple taille pour une maçonnerie. Axe à développer? Bien que toujours limoneuse et sableuse, la terre semble plus foncée ici (humidité?). S' appuie contre le mur originel sur lequel sont construits 7006 et 7007 (c' est à dire 7016)."</p> <p>Située sous la 7011, cette couche présente une terre davantage meuble. Elle est nettement moins riche en mobilier. On retrouve rarement des artefacts. D' importants blocs sont mis au jour, sans lien apparent avec la structure du mur qui apparait de + en +. La TCA est toujours présente, autant que dans la couche supérieure. La texture de la terre change et devient plus argileuse et sableuse. On n' y retrouve presque plus de mortier, sauf contre le mur, mais il est hétérogène et désagrégé. La 7012 marque le fond de fouille de la partie sud-ouest du secteur (intérieur cuisine?) pour l'année 2020. Néanmoins rien n' indique la fin archéologique de cette partie. Pas de profondeur à donner car elle n' est pas finie d' être fouillée.</p> | comblement? |
| 7012 | 1 | 7 | 2020 | | | 7011 7019 | | argilo-sableux | meuble | brun foncé | blocs moyens, faune occasionnelle, tuiles moyens, mortier occasionnel | céramique, faune | <p>de la terre change et devient plus argileuse et sableuse. On n' y retrouve presque plus de mortier, sauf contre le mur, mais il est hétérogène et désagrégé. La 7012 marque le fond de fouille de la partie sud-ouest du secteur (intérieur cuisine?) pour l'année 2020. Néanmoins rien n' indique la fin archéologique de cette partie. Pas de profondeur à donner car elle n' est pas finie d' être fouillée.</p> | fin de fouille. Couche de comblement/abandon? |
| 7013 | 1 | 7 | 2020 | | | 7003 | 7014 | limon argileux | homogène | brun clair | blocs occasionnels | | <p>US qui vient contre l' USC 7006 et 7012. Occupe la longueur nord du secteur 7 dans l' ouverture supplémentaire.</p> | <p>Couche de comblement. Semble naturelle. Mobilier quasi absent. Couche très homogène. Vient recouvrir USC 7014 (départ de voûte). Comble l' espace délimité par 7014 (sud) et 7017 (ouest). Semble remplir dans l' espace intérieur de la cave.</p> |
| 7014 | 1 | 7 | 2020 | MR11 | | 7015 | 7017 | | | | | | <p>Pente douce en mortier qui lie les pierres (en grès gris) dans l' axe nord_sud et qui se dessine dans l' axe est ouest. Cette pente est perturbée par une arête qui fait plonger la structure vers le sud. Il s' agit en fait la voûte. A partir de ce moment, nous nous retrouvons dans la partie interne. On retrouve ce départ de voûte sur toute la largeur du S7. A l' ouest, elle est fermée par l' USC 7017. Cet espace interne de la voûte est comblée par l' USC 7013 qui est tout à fait homogène.</p> | <p>Ce départ de voûte correspond sans aucun doute à une cave souterraine. Celle-ci est comblée postérieurement par l' US 7013 qui n' a pas finie d' être fouillée. Celle-ci est très homogène, naturelle ou anthropique? Une quantité très faible de mobilier a été sorti de cet espace interne. On retrouve des petits blocs de pierres proches des parois. L' USC 7017 semble être le parement intérieur de la cave à l' ouest.</p> |

| Us | Zone | Secteur | Année | Fait | Egalité | Sous | Sur | Texture | Structure | Couleur | Inclusions | Ramassages | Description | Interprétation |
|------|------|---------|-------|------|---------|--------------|------|----------------|--------------------------|----------------------|---|------------------------------------|--|--|
| 7015 | 1 | 7 | 2020 | MR11 | | 7013 | 7014 | | | blanc gris | | | Enduit de couverture intérieur de la voûte de la cave (USC 7014). Semble recouvrir initialement toute la voûte mais n' est conservée pour l' instant que sporadiquement. La fouille a montrer qu' il était très fragile et sensible, des morceaux s' étant détaché. | Fonction isolation/décoration? |
| 7016 | 1 | 7 | 2020 | MR10 | | 7018 | 7019 | | | | | | La largeur n' est pas connu pour ce mur. On en connait actuellement que le parement supérieur observé dans le Secteur 7. Au dessus de lui se développe 7006 et 7007 lié de toute évidence au MR3 du S4. L' appareillage, l' axe et la le mortier de cette maçonnerie diffère en tout point de 7006 et 7007 qui forme une structure tout à fait à part et surtout postérieure. | 7016 est un fait antérieur à 7006 et 7007. Il s' agit peut être là d' un témoignage de l' époque grandmontaine. |
| 7017 | 1 | 7 | 2020 | MR11 | | | 7014 | | | | | | Parement associé à 7014. Encore complexe à étudier, seule la partie haute a été mise au jour durant la fouille. Se poursuit plus profondément et ver le nord de toute évidence. | Potentiel parement interne ouest de la cave, associé à la voûte 7014. |
| 7018 | 1 | 7 | 2020 | MR 9 | | 7006 7007 | 7016 | | | blanc jaune clair | | | Couche de mortier pas compact horizontale, en ressort par rapport à la maçonnerie 7007 à laquelle elle est associé, à moins qu' elle ne soit liée à 7016. Se retrouve au sud du secteur, mais également semble se poursuivre au nord sous 7006 jusqu' à 7014. Cette couche se situe au niveau de l' interface 7006/7016 et 7007/7016 Couche de mortier très compact bien que se casse facilement sous les coups de truelles lorsque l' on frappe en pic. Une couche qui semble bien en place mais qui néanmoins est très fragile. | Reste d' un niveau de sol? A associer avec le niveau intérieur de la pièce? Si oui, conservé uniquement proche du mur. Très désagrégé voir disparu, la fouille serait alors passé à travers. |
| 7019 | 1 | 7 | 2020 | MR10 | | | 7016 | | | | | | La couche n' est pas finie d' être fouillée et délimitée clairement. Observable sur une épaisseur de 7 cm mais qui se poursuit sous 7012. Couche coupée dans sa continuité vers le sud. Vient contre 7016 et 7014. Niveau de sol associé à 7016 mais encore tôt pour l' affirmer. | Niveau se sol? Partie d' une fondation. Encore très dure à appréhender pour l' instant. |
| 8001 | 1 | 8 | 2020 | | | | 8002 | limon argileux | compacte, hétérogène | brun moyen | charbon moyen (<2cm), blocs peu (>12cm), mortier fréquent (2-4cm) | céramique, tuile, mortier | Couche compacte, hétérogène, texture limon argileux, présence importante de mortier et TCA rose orangé | Débais de MOUL19 rendus compacts par tassement |
| 8002 | 1 | 8 | 2020 | | | 8001 | 8003 | | peu compacte, hétérogène | noir | tuiles peu (2-4cm), cailloutis peu (<2cm) | céramique, tuile, mortier, ardoise | Couche peu compacte, noire, de texture argileuse, présence de cailloutis et TCA | Couche de terre végétale |

| Us | Zone | Secteur | Année | Fait | Egalité | Sous | Sur | Texture | Structure | Couleur | Inclusions | Ramassages | Description | Interprétation |
|------|------|---------|-------|------|---------|------|----------------------|--------------------|-----------------------|------------------|--|---------------------------------------|---|--|
| 8003 | 1 | 8 | 2020 | | | 8002 | 8004 | sables limoneux | meuble | brun moyen | charbon moyen (2-4cm), os peu (<2cm), TCA moyen (6-12cm) | mortier peu (<2cm)"" | céramique, métal, tuile, mortier, faune | Couche meuble, brun moyen de texture sablo-limoneuse, mortier de taille plus réduite que dans les précédentes US, perturbations végétales plus rares |
| 8004 | 1 | 8 | 2020 | | | 8003 | 8005 8006 8011 | argilo-sableux | compacte, homogène | jaune brun moyen | argile fréquente (>12cm), blocs fréquents (<12cm), mortier moyen (6-12cm) | céramique, métal, TCA, mortier, faune | couche compacte argile-sableuse homogène, concentration de charbon à l'ouest, clous et scories. | |
| 8005 | 1 | 8 | 2020 | | | 8004 | 8008 | sableuse | meuble | jaunâtre | blocs moyen (6-12cm), mortier fréquent (2-4cm) | | Couche qui apparaît en premier au coin S-E du secteur, assez meuble et sableuse, blocs et mortier. | |
| 8006 | 1 | 8 | 2020 | | | 8004 | 8007 | argileuse | compacte, homogène | noir | très cendres fréquents (<2cm), charbon peu (<2cm) | céramique, métal, TCA | Couche qui apparaît sur 50cm à l'extrémité ouest du secteur, très compacte et chargée en scories de dimensions moyennes. | Démolition ? |
| 8007 | 1 | 8 | 2020 | | | 8006 | 8100 | sablo-limoneux | meuble, homogène | brun foncé | | | Couche que l'on trouve exclusivement à l'extrémité est du secteur, délimitée par l'alignement de blocs. | |
| 8008 | 1 | 8 | 2020 | | | 8005 | 8009 | argileuse | meuble, homogène | ocre, noir | cendre peu (2-4cm), charbon peu (2-4cm), TCA moyen (6-12cm), blocs moyen (6-12cm), mortier fréquent (6-12cm) | céramique, métal | Couche potentiellement équivalente avec 8005, on retrouve cette US à l'est de l'alignement de pierre. | |
| 8009 | 1 | 8 | 2020 | | | 8008 | 8010 | argileuse | compacte, homogène | brun moyen | TCA fréquent (<12cm) | TCA | Couche contenant plus de 200 fragments de TCA (pas à plat), tuiles, tomettes et quelques fragments de brique. Aucun autre matériel. | Couche de démolition ? |
| 8010 | 1 | 8 | 2020 | | | 8009 | 8011 | argilo-sableuse | compacte, homogène | noir | | | Couche noire de 5cm d'épaisseur environ, aucun matériel. L'US est parfaitement horizontale | Niveau qui apparaît comme cendreuse, lié à une démolition ? |
| 8011 | 1 | 8 | 2020 | | | 8010 | 8012 8014 | argilo-sableuse | compacte, homogène | brun moyen | os peu (2-4cm), tuiles peu (2-4cm), mortier moyen (2-4cm) | céramique, métal, faune | Couche brun moyen contenant des fragments de TCA et des inclusions de mortier de taille moyenne. | Démolition ? |
| 8012 | 1 | 8 | 2020 | | | 8011 | 8013 | mortier | compacte homogène | blanc | | | Couche s'apparentant à un niveau de sol au premier abord mais l'extrémité Est est verticale | Potentiel enduit de mur ou coffrage, tombé à plat |
| 8013 | 1 | 8 | 2020 | | | 8012 | | argileuse | très meuble, homogène | noir | | | Couche ne contenant aucun mobilier, mais une poche cendreuse grise de 40cm de diamètre. | |
| 8014 | 1 | 8 | 2020 | | | 8011 | | argileuse | compacte, hétérogène | gris clair | charbon peu (2-4cm) | | Couche séparée par la partie verticale de 8012 à l'extrémité Est, du reste du secteur. | |
| 8100 | 1 | 8 | 2020 | MR6 | | 8007 | | | | | | | Alignement de pierres sur 2 rangées, ne traverse pas le secteur du N au S. au Sud les pierres semblent en place tandis qu'au Nord elles sont désorganisées | Mur au sud, au nord éboulement ou comblement d'une ouverture. |
| 9001 | 1 | 9 | 2021 | | | | 9002 | meuble, hétérogène | | brun foncé | céramique occasionnelle (2-4cm) | céramique, métal | Première couche du S9, couche végétale se trouvant sur la totalité du secteur. Très rares céramiques prélevées et une boucle de ceinture métallique semblaient contemporaine. | Couche végétale |

| Us | Zone | Secteur | Année | Fait | Egalité | Sous | Sur | Texture | Structure | Couleur | Inclusions | Ramassages | Description | Interprétation |
|-------|------|---------|-------|------|---------|-------|----------------|-------------------|-------------------------|--|---|--|--|--|
| 9002 | 1 | 9 | 2021 | | | 9001 | 9003 | | meuble, homogène | brun foncé | chaux, moyen (<2cm), tuiles occasionnelles (6-12cm), céramique occasionnelle (2-4cm) | céramique, métal | Couche brun foncé comportant des inclusions de mortier/chaux de moins de 2cm. Un bloc est présent au sud. Couche sous le humus qui subit des perturbations végétales et animales. | |
| 9003 | 1 | 9 | 2021 | | | 9002 | 9004 | argilo-sableux | | brun foncé | os occasionnel (2-4cm), tuiles occasionnelles (6-12cm), blocs occasionnel (6-12cm) | céramique, métal, tuile, faune | Couche brun foncé comportant des blocs de grès de 6 à 12cm, peu compacte avec encore quelques inclusions de mortier/chaux. Us présente dans la totalité du sondage. Une quinzaine de TCA de 5 à 10 cm. Zones plus compactes au angles sud, mortier légèrement induré. | |
| 9004 | 1 | 9 | 2021 | | | 9003 | 9005 | limon sableux | peu compact | brun moyen | os fréquent (6-12cm), blocs occasionnel (6-12cm), mortier occasionnel (<2cm) | céramique, métal, tuile, faune | Couche brun moyen comportant des blocs de grès de taille moyenne (6-12cm), et de la faune fréquemment, peu de TCA. Us présente dans la totalité du sondage. Quasiment autant de faune que de céramique ramassée (glaçurée verte déjà connue sur le site et commune claire). Présence de poches jaunes (US 9005) qui affleurent à l'extrémité sud du sondage. | |
| 9005 | 1 | 9 | 2021 | | | 9004 | | argilo-sableux | peu compact | jaune foncé | mortier, moyen (<2cm) | céramique, métal | Couche jaunâtre argileuse-sableuse comprenant des petits blocs. Couche prenant la forme de poches avec inclusions de mortier. Matériel habituel : céramique et faune. | Possiblement une partie d'effondrement du mur encore en élévation au sud du sondage. |
| 10001 | 1 | 10 | 2021 | | | | 10002 | limon sableux | meuble, homogène | brun foncé | | céramique | Couche végétale, humus. | Couche végétale |
| 10002 | 1 | 10 | 2021 | | | 10001 | 10003 10005 | limon argileux | peu compact, hétérogène | brun moyen, hétérogène (poches plus claires) | charbon occasionnel (<2cm), os occasionnel (2-4cm), tuiles moyen (>12cm), blocs moyen (>12cm), mortier fréquent (2-4cm), TCA fréquent (>12cm) | céramique, métal, verre, tuile, mortier, faune | Stratigraphie inversée, présence de mobilier moderne, médiéval et contemporain (laine de verre, piles, plastiques et céramique). Fortes perturbations dues aux occupations récentes du site. | Couche témoin des mouvements de terre récents qui ont eu lieu (trous anti intrusions et peut-être rebouchage) |
| 10003 | 1 | 10 | 2021 | SL2 | | 10002 | 10004 | | | | | | Tommettes de terre cuite de 10 à 15cm de côté de forme carrée irrégulières, liées par un mortier. | Niveau de sol en tomettes, La berme nord indique dans la stratigraphie que ce niveau continue vers l'est sur 1,75m. Un couche de mortier (6cm environ de hauteur) apparait directement sous la couche de tomettes. |
| 10004 | 1 | 10 | 2021 | SL2 | | 10003 | 10008 | mortier | très compact | blanc/jaune clair | tuiles moyen (2-4cm), blocs moyen (>12cm), mortier fréquent (6-12cm) | | Épaisse couche de mortier sous l'USC 10003, de couleur blanche à jaunâtre, ne comportant pas de mobilier archéologique. | Couche de mortier servant de liant pour l'US 10003 (niveau de sol en tomettes). Apparaît clairement dans la stratigraphie de la berme nord sur la première moitié de la berme axe O-E. |
| 10005 | 1 | 10 | 2021 | | | 10002 | 10006 10007 | mortier désagrégé | très compact | blanc/jaune clair | tuiles moyen (2-12cm), blocs moyen (6- >12cm), mortier fréquent | tuile, mortier | couche compacte située à l'est de l'USC 10006 qui affleure seulement. Couche comprenant quelques tuiles et morceaux de mortier. | Niveau compact de mortier en lien avec l'USC 10007 située à l'ouest. |

| Us | Zone | Secteur | Année | Fait | Egalité | Sous | Sur | Texture | Structure | Couleur | Inclusions | Ramassages | Description | Interprétation |
|-------|------|---------|-------|------|---------|-------|----------------|----------------|---------------------------|------------------------------|---|-------------------------|--|---|
| 10006 | 1 | 10 | 2021 | MR19 | | 10005 | | | | | | | Présumé mur composé d'un appareillage de blocs de grès (entre 10 et 35cm), disposés de manière irrégulière liés avec un mortier. | Présumé mur qui pourrait correspondre au retour de mur visible au nord, sur la chapelle. |
| 10007 | 1 | 10 | 2021 | | | 10005 | | limon argileux | meuble | brun moyen | os occasionnel (2-12cm), tuiles occasionnelles (2-12cm), blocs occasionnel (6-12cm) | céramique, tuile, faune | Couche relativement meuble, pauvre en mobilier (clous, faune céramique, scorie, verre contemporain). Potentiellement équivalente à l'US 10002 qui est majoritaire dans le sondage, très perturbée, matériel contemporain mêlé au matériel médiéval et moderne. | Couche très perturbée se situant à l'est de l'USC 10006, couche probablement déplacée récemment. |
| 10008 | 1 | 10 | 2021 | SL3 | | 10004 | 10009 | | | | | | Niveau de sol comportant une dizaine d'éléments en TCA, reposant directement un niveau d'argile jaune (US 10009). Pas de mortier apparant pour lier les tomettes. Les tomettes sont de forme carrée, de 22-23cm de côté, plutôt régulières, en place sur quelques rangées. | Niveau de sol supposé intérieur. |
| 10009 | 1 | 10 | 2021 | SL3 | | 10008 | 10010 | argile | meuble, homogène | jaune moyen | | | Couche argileuse directement sous le niveau de sol en tomettes (USC 10008). Stérile de mobilier. Couche présente uniquement dans l'emprise des tomettes. | Couche de préparation ? Volontaire ou couche de préparation désagrégée naturellement. |
| 10010 | 1 | 10 | 2021 | | | 10009 | 10011 | | meuble | brun moyen foncé | tuiles moyen (2-12cm) | céramique, plastique | Couche très perturbée, comportant quelques tuiles, de la céramique et du plastique. | Couche probablement liée à l'US 10002, perturbée de la même manière, ces perturbations sont sûrement dues aux mouvements de terre effectués par le précédent propriétaire (trous anti-intrusion). |
| 10011 | 1 | 10 | 2021 | | | 10009 | | argile | meuble | gris, jaunâtre, poche orangé | | | Couche de fin de fouille présente contre le MR19 et sous 10010. | Probablement le substrat naturel du S10 |
| 21001 | 2 | 1 | 2020 | | | | 21002 | terreuse | très compacte et homogène | brun moyen | RAS | | Première US du sondage 1 de la zone 2 dite du cimetière". Humus/terre végétale. Extrêmement faible en mobilier, quasiment absent. Terre très indurée phénomène probablement dû au fréquent passages de voitures à ce niveau." | Terre végétale. |
| 21002 | 2 | 1 | 2020 | | | 21001 | 21003 21004 | terreuse | homogène et meuble | brun moyen | os occasionnels, tuiles occasionnelles, mortier occasionnel, cailloutis fréquent | | terre végétale très meuble. Couche assez pauvre en matériel. Quelques TCA de mortier et un unique ossement, probablement de faune. Cailloutis sans structure lisible. Mélange de grès et de meulière, de calibre allant de quelques cm à 30 cm. | pas un niveau archéologique |
| 21003 | 2 | 1 | 2020 | | | | 21002 | | | | | | Trois concentrations de blocs/mortier dans le secteur. Au nord, à l'est, et au sud-ouest. Ces trois poches sont liées entres elles par de minces liens, mais elles ne forment pas une structure à proprement parlé. | Potentielle construction, mais rien d'identifiable. |
| 21004 | 2 | 1 | 2020 | | | | 21002 | | | | | | Similaire à 21003. Mais ne présente pas de contact avec car séparés par 21002. Intéressant de noter qu' on observe la continuation de 21002 entre 21003 et 21004. Comblement argileux. Découverte d' un os (faune à priori). | Il s' agit d' une construction, à l' instar de 21003 il ne s' agit que d' une trace infime de celle-ci. A lier avec une potentielle phase de destruction? |
| 22001 | 2 | 2 | 2020 | | | | 22002 | | | | | | Couche de comblement naturelle | Comblement contemporain d'activité anthropique de fête |
| 22002 | 2 | 2 | 2020 | | | 22001 | 22003 | | | | | | Couche de comblement naturelle | Comblement contemporain d'activité anthropique de fête |

| Us | Zone | Secteur | Année | Fait | Egalité | Sous | Sur | Texture | Structure | Couleur | Inclusions | Ramassages | Description | Interprétation |
|-------|------|---------|-------|------|---------|-------|-------|--------------------------|------------------------|------------------------|---------------------------------|---------------|---|---|
| 22003 | 2 | 2 | 2020 | | | 22002 | 22004 | | | | | | Couche de comblement naturelle | Comblement contemporain d'activité anthropique de fête |
| 22004 | 2 | 2 | 2020 | | | 22003 | 22005 | | | | | | Couche de comblement naturelle | Comblement contemporain. |
| 22005 | 2 | 2 | 2020 | SL6 | | 22004 | | | | | | | Niveau de sol fait de pierre de taille (1 x 0,2 m) ou de mélange TCA, mortier avec petit nodules de pierre (0,1 - 0,2 m) | Niveau de circulation moderne ? |
| 30001 | 3 | 1 | 2021 | | | | 30002 | Limoneuse, humique | Très meuble, homogène | Brun foncé, Noir | Nul | Nul | Couche meuble et homogène de couleur brun très foncé tirant vers le noir. | Couche superficielle de dégradation de la matière organique. |
| 30002 | 3 | 1 | 2021 | | | 30001 | | Limoneux | meuble, homogène | gris, brun | peu de Blocs de grès (> 30 cm) | | Couche d' éboulement avec bloc de grès (> 30 cm) pris dans une matrice limoneuse, grise meuble. | Couche de comblement de l'effondrement de la tour d'angle (extrémité de l'effondrement). |
| 40101 | 4 | D1 | 2023 | | | | 40102 | limon | meuble homogène | brun foncé | TCA occas 2-4 cm | | Couche d'humus décapé sur 1,5 x 1,5 m d'une hauteur de 0,2 à 0,45 m. La couche présente une texture limoneuse homogène de couleur brun foncé avec des TCA occasionnelle de petite dimensions (2 - 4 cm). Elle se pose sur 40101 | Couche d'humus naturelle |
| 40102 | 4 | D1 | 2023 | | | 40101 | | Limonsableux cailloutis | Pue compact hétérogène | Brun moyen | Cailloutis occ. < 2cm | céramique | Couche limoneuse-sableuse, brun moyen hétérogène peu compact avec des inclusions occasionnelle de cailloutis (< 2 cm). La couche est couverte par 40101 et est observée sur 0,15 - 0,2 cm. | Il pourrait s' agir de sable de fonatinableaux remanié comme observé dans l'US 6028 (Cf. 2020). |
| 40301 | 4 | D3 | 2023 | | | | 40302 | Limonsableux | Meuble homogène | brun foncé | | | Couche limoneuse d'humus de surface couvrant 40302. De couleur brun foncé et de structure meuble cette couche mesure environ 0,2 - 0,3 m. | Couche humique de décapage |
| 40302 | 4 | D3 | 2023 | | | 40301 | 40303 | limonsableux | peu compact hétérogène | brun moyen | cailloutis moyennement (2-4 cm) | céramiques | Couche limoneuse-sableuse sous 40301 et se posant sur le MR20 (40303). Il s'agit d'une couche peu compacte brun-moyen avec des occasions moyennes de cailloutis (2 - 4 cm). | Couche de démolition du mur MR20. |
| 40303 | 4 | D3 | 2023 | MR20 | | 40302 | | | | | | | Mur en pierres sèches avec grès et meulrières suivant un axe nord-sud. | Mur de période moderne probablement en lien avec le bâtiment dit des communs". |
| 40401 | 4 | D4 | 2023 | | | | 40402 | limon | peu compact homogène | brun foncé | | | Humus limoneux brun moyen peu compact enlevé lors du décapage à la pelle mécanique | Humus de surface |
| 40402 | 4 | D4 | 2023 | | | 40401 | | limonsableux | meuble hétérogène | brun clair | cailloutis occa (< 2 - 4 cm) | TCA céramique | Couche limoneux-sableuse de couleur brun clair sous 40401 meuble homogène. Présence occasionnelle de cailloutis (< 2 - 4 cm) | Remblais anthropique |
| 40501 | 4 | D5 | 2023 | | | | 40502 | limonsableux | Compact homogène | brun foncé | TCA occas. (2 - 4 cm) | | Couche d'humus se posant sur 40502. De composition limoneux.sableuse elle est brun foncée et compact avec de la TCA occasionnelle (2 - 4 cm). | Couche d' humus de décapage. |
| 40502 | 4 | D5 | 2023 | | | | | limoneux-sableux | compact homogène | gris | cailloutis occas. (2 - 4 cm) | | Couche limoneux-sableuse sous 40501 de couleur grise et texture compacte homogène avec des cailloutis occasionnels de petite dimensions (2 - 4cm) | Couche limoneux sableuse naturelle de sédimentation (Horizon B) |
| 50101 | 5 | D1 | 2023 | | | | 50102 | limon | meuble homogène | brun moyen | | | Couche limoneuse humique brune foncé sans inclusion. | Couche d'humus horizon A |
| 50102 | 5 | D1 | 2023 | | | 50101 | | limonsableux, cailloutis | peu compact hétérogène | brun moyen, ocre, gris | | | Couche hétérogène limoneuse sableuse avec petites inclusions de cailloutis, des inclusions ocre plus argileuses et d'autres plus foncées | Substrat remanié observable sur 6028 et 40102 |
| 60101 | 6 | D1 | 2023 | | | | | limonsableux | compact homogène | brun foncé | TCA (occas. < 2 cm) | céramique | Couche d'humus limon légèrement sableux, homogène brun moyen. Quelques TCA de petite dimension. | Couche humique de surface (horizon A). |

Tab. 13 : Liste des US des campagnes 2019 - 2023.

| Fait | Zone | Secteur | Entité | Composition | Description |
|------|------|---------|--------|--|--|
| MR1 | 1 | 1 | | 1103 : Mur construit 1106 : Creusement du mur 1103 1114 : Comblement tranchée de fondation | Il s'agit d'un mur construit conservé sur la coupe nord-sud. D'une longueur observée de 3,4m d'une hauteur conservée max. 80cm et min. 15cm ainsi qu'une largeur observé de max. 27cm et min. 13cm. Disposés en quinconce sur une assise de 3 bloc de grès maximum comblé par un liant de type mortier. Il s'agit probablement d'un niveau de fondation. Une tranchée de fondation (1106) est visible sur la coupe ouest-est et sur la nord de la coupe nord-sud. Elle est comblée par un limon caillouteux (1114). Le mur a probablement été lié au niveau de sol 1109 comme en témoigne un de ses blocs qui s'est décroché sur le niveau de sol et l'a affaissé à l'est de la coupe ouest-est. |
| FO1 | 1 | 1 | | 1112 : Comblement de fosse 1113 : Creusement de la fosse | Il s'agit d'une fosse circulaire observée sur 40cm de diamètre. Un comblement de type limoneux avec des inclusions de TCA et un bloc de grès effondrés. Possé sur 1102 et coupant les us 1109, 1110 et 1111 cette fosse correspond à un aménagement postérieur au MR1 ainsi ue le niveau de sol. Le bloc effondré ainsi que les TCA observée pourraient souligner un comblement issu d'une destruction ? |
| SL1 | 1 | 6 | | 6027 : Niveau de sol en tomette et mortier | Niveau possible de sol composé de tomettes ainsi que d' éléments de mortier. Perturbé par les racines des arbres dans l' ouest du secteur le niveau n' est plus en place. |
| TP1 | 1 | 3 | BAT1 | 3305 : Empilement de pierre | Un empilement de pierre composé uniquement de l'us construite 3305. Elle est en contact avec la chappe de mortier 3306 par des TCA (x2). Un module en grès avec un liant de mortier et 2 assises. Il s' agit probalement dun trou de poteau de renforcement du MR2 lors de la phase de reprise" |
| TP2 | 1 | 6 | BAT1 | 6012 : Structure en pierre semi-circulaire | Structure en pierre assez énigmatique. Il pourrait s'agire d'une crapodine ou d'une évacuation d'eau ? Une similitude possible avec PL1. |
| MR2 | 1 | 3 | BAT2 | 3306 : Chappe de mortier | Une chappe de mortier fait de l'us 3306 avec au nord ouest à l'intérieur 3307, possible effondrement. |
| FO2 | 1 | 6 | | 6016 : Couche artificielle 6018 : Creusement de FO2 | Fosse de creusement correspondant à la fouille de 2019 dans le secteur 3. |
| SL2 | 1 | 10 | | 10003 : Présumé niveau de sol : assemblage de TCA style tomettes au nord-ouest 10004 : Couche de mortier directement en lien avec l'USC 10003 | Niveau de sol composé d' une niveau de TCA à plat ainsi que d' une couche de mortier de préparation |
| MR3 | 1 | 4 | BAT2 | 4405 : Mur construit | Une chappe de mortier avec des blocs composé sur la zone 4 de l'us 4405. Possible origine grandmontaine de ce mur présent à l'est du sondage. D'une dimension de 0,7m sur 1,5m. Le parement externe (oues) est composé de 5 blocs. |

| Fait | Zone | Secteur | Entité | Composition | Description |
|------|------|---------|--------|---|--|
| SL3 | 1 | 10 | | 10008 : Niveau de sol 10009 : Couche argileuse | Niveau de sol composé d' une niveau de TCA à plat ainsi que d' une couche de mortier de préparation |
| MR4 | 1 | 6 | BAT1 | 6004 : Mur construit | Reprise moderne du MR5 sous la forme plus étroite suivant globalement un tracé similaire. Il s'agit du même mur que MR3. Peu d'indice de sa présence dans al partie Sud. |
| SL4 | 1 | 1 | | 1109 : Niveau de sol | Niveau de sol du S1 probalbment moderne ancien |
| MR5 | 1 | 6 | BAT2 | 6011 : Couche de cailloutis d'éboulis 6020 : Mur construit 6022 : Protubérance en mortier 6024 : Effondrement 6034 : Mur construit en mortier | Première phase du mur dans le S6. il s'agit d'un appareil simialire au MR4 avec moins de TCA et des blocs de parement interne absent ainis que la présence de galets" sur sa partie sud. Il a une égalité avec le MR2 dans le S3." |
| SL5 | 1 | 5 | | 5003 : couche limoneuse avec cailloutis | Niveau de sol avec TCA à plat probablement moderne |
| MR6 | 1 | 8 | | 8100 : Alignement de pierres | Mur conservé partiellement sur le S8. Il s'agit de pierres en grès dont le liant à presque disparu. |
| SL6 | 2 | 2 | BAT3 | 22005 : Niveau de sol en pierre ou mortier et TCA | Niveau de sol en pierre de taille mais aussi en pierres et TCA prise dans du mortier |
| MR7 | 1 | 5 | | 5004 : mur construit | Construction en grès, maçonnerie qui apparait sous l'US5003. Les blocs sont reliés avec des mortiers différents (jaunâtre et blanc). zone de cailloux dans la maçonnerie (remplissage ?). |
| MR8 | 1 | 5 | | 5008 : mur construit | Construction en grès qui apparait sous une terre compacte brun. Cette USC est probablement la suite dur mur 2, située sur le même axe. Possède à ce jour 3 assises. Possible correspondance avec le MR1/mur1. |
| MR9 | 1 | 7 | BAT1 | 7006 7007 7018 | Fait composé des USC 7006 et 7007, non liées mais correspondantes. Mortier de chaux et de sable, pierre de grès. Mur qui se dessine dans l' axe NO/SE. US 7018 probable niveau de sol associé à l' ouest (7018). Une seule assise est conservée. Construction récente (XVIe ?). Datation chronologique proposée par comparaison des structures et ordre stratigraphique. Voir MR10. Se situe au-dessus du MR10 dont elle reprend le plan avec un léger désaxement. Semble être la continuité du fait MR3 situé dans le S4. |

| Fait | Zone | Secteur | Entité | Composition | Description |
|------|------|---------|--------|---|---|
| MR10 | 1 | 7 | BAT2 | 7016 : Mur 7019 : Mur | <p>Mur. Maçonnerie de mortier de chaux et de sable, appareillage de pierre de grès et autres. Se situe sous le fait MR9, ce dernier reprend le plan du fait MR10. Conservé sur 3 assises au moins (au moment de fin de fouille MOUL20).</p> <p>Semble fonctionner avec le fait MR11 situé au nord du S7. Peut donc potentiellement être daté par ce lien. MR10 doit donc être antérieur à 1577 (source archive).</p> <p>Le MR10 semble fonctionner avec le MR5 du S6 et le MR2 du S3 pour former l'entité BAT2.</p> |
| MR11 | 1 | 7 | BAT2 | 7014 : 7015 : 7017 : | <p>Maçonnerie de mortier de chaux et appareillage de pierres de grès. Forme un ensemble souterrain particulier qui est interprété comme une cave. Les dimensions de celle-ci ne sont pas encore connues, mais elle semble se dessiner dans un axe E/O. Comblée par une US 7013 très épaisse et très stérile en mobilier.</p> <p>Observation du départ de voûte au sud (axe E/O) et parement interne à l'ouest (axe N/S).</p> <p>Attestation d'une cave semblant correspondre au même emplacement dans une source de 1577, permettant de proposer une hypothèse de datation relative. La date serait antérieure à 1577. Sa date de construction n'est pas connue. Création des moines dès le XIIe?</p> |
| MR12 | 1 | 6 | BAT2 | 6041 : Mur intérieure en mortier | <p>Mur en mortier avec quelques rares inclusions de galets (> 12 cm). Il s'agit d'un mortier jaune qui ne semble avoir qu'une seule phase de construction. Les us supérieurs de cette partie du secteur laissent à penser à une destruction progressive du mur qui aurait laissé des traces.</p> <p>Pour l'interprétation il pourrait s'agir d'un mur intérieur du BAT2 accolé au MR5 suivant un axe nord-sud. Son appareillage différent du MR5 laisse penser à cette fonction de mur intérieur" lié à l'absence de pierre"</p> |
| MR13 | 1 | 5 | | 5013 : mur construit | <p>Construction qui apparaît sous l'US 5012, en bloc de grès de 20 cm environ, liant : mortier blanc. Ressemble au mur mis au jour dans le S6 en 2020, avec « boudin » de pavement. Granmontain ?</p> |
| MR14 | 1 | 5 | | 5019 : Mur construit en grès 5023 : creusement ? 5024 : argileuse | <p>Couche qui apparaît qui semble lier US 5013 et 5016. au NE. Des blocs de grès sans ou avec peu de mortier sans aucun mobilier en apparence.</p> |
| MR15 | 1 | 5 | | 5018 : mur construit | <p>Composé d'énormes blocs de grès pris dans une matrice de mortier friable</p> |
| MR16 | 1 | 5 | | 5016 : Mur construit | <p>Construction en grès avec mortier compact blanc, sur 2 assises avec un angle droit. Pierre de taille bien écaris et bien positionnée à l'est mais moins « beau » à l'ouest. Semble s'embriquer dans le MR8.</p> |
| MR17 | 1 | 5 | | 5017 : Mur construit | <p>Construction en grès de 20/15cm, disposés de manière alignée, pas écaris, une seule assise, présence d'une couche de chaux éventuelle, ou alors mortier blanc extrêmement compact d'une longueur de 20cm environ ? Niveau de fondation ?</p> |
| MR18 | 1 | 5 | | 5031 : Mur construit | <p>Ressemble à un « boudin » de mur, en grès et mortier beige. Se situe entre MR8, MR7, 5030, 5017 et 5016. Quelques poches argileuses jaunes. Passe sous MR8 et 5016. Même que 5018 ?</p> |
| MR19 | 1 | 10 | | 10006 : Mur en grès | <p>Présumé mur composé d'un appareillage de blocs de grès (entre 10 et 35cm), disposés de manière irrégulière liés avec un mortier. Ce mur suit un axe nord-sud</p> |

| Fait | Zone | Secteur | Entité | Composition | Description |
|------|------|---------|--------|--------------------------------------|---|
| MR20 | 4 | D3 | | 40303 : Mur en meulière axé nord-sud | Un mur d'axe nord-sud composé de pierres sèches en grés ou calcaire de 20 - 30 cm visible sur une assise. |

TAB. 14 : Liste des faits des campagnes 2019 - 2023.

Table des figures

| | | |
|----|--|----|
| 1 | Autorisation de fouille. | 6 |
| 2 | Localisation de la commune de Poigny-la-Forêt. | 10 |
| 3 | Carte IGN du site des Moulineaux (Données <i>Géoportail.fr</i>). | 11 |
| 4 | Plan des parcelles cadastrales 141 et 142 (<i>Gadastre.gouv</i>). | 12 |
| 5 | Photographies des différents constructions du prieuré des Moulineaux. A) Mur d'enceinte est avec son niveau d'assise en briques et une série de pierres de gros calibre disposées en alternance sur la longueur et largeur (Anaëlle Genneret); B) Partie du chevet de l'église avant le début des travaux de restauration (Kévin Warau <i>Agence Bortolussi</i>); C) Bâtiment dit « des étuves » en très mauvaise état de conservation (Anaëlle Genneret); D) Mur 2 encore élévation au sud de la chapelle, vue depuis l'ouest (Anaëlle Genneret); E) Muret (mur 3) situé à l'ouest du mur 2 et au nord du puits de la zone 5 (Anaëlle Genneret). | 15 |
| 6 | Orthophotographie du site des Moulineaux (Mathias Bellat). | 17 |
| 7 | Plan des zones du site et secteurs/diagnostiques de fouille (Mathias Bellat). | 18 |
| 8 | Pièce numéro I des archives du Prieuré des Moulineaux, sans date, cote 60J 351 (Consultée le 16/06/2023). | 19 |
| 9 | Pièce numéro XVII des archives du Prieuré des Moulineaux, Juin 1229, cote 60J 351 (Consultée le 16/06/2023). | 20 |
| 10 | <i>l'Atlas de Réformation des bois de la maîtrise</i> de 1712, fol.6 (Consulté sur notice Mérimée IA00051989). | 23 |
| 11 | Relevé LiDAR de la vallée de la Guesle (Mathias Bellat, IGN). | 26 |
| 12 | Carte géologique autour de l'abbaye des Moulineaux (Données BRGM/R P-53473-FR pour le département des Yvelines, D.A.O. Lou-Anne Mathieu). | 27 |
| 13 | Carte des zones d'intérêts protégées en relation avec le site des Moulineaux (Etienne Courné via <i>Géoportail</i> , 2022). | 28 |
| 14 | Photographie aérienne du site, prise de vue 2018 (<i>Géoportail.fr</i>). | 30 |
| 15 | Photographie aérienne du site, prise entre 1950 et 1965 (<i>Géoportail.fr</i>). | 30 |
| 16 | Schéma des divisions utilisées pour l'enregistrement des données sur le site des Moulineaux (Mathias Bellat). | 31 |
| 17 | Diagramme stratigraphique 2019 - 2023 | 34 |
| 18 | Vue de détail du niveau de sol SL2 depuis le sud sur l'US 10003 (Marine Waszak). | 35 |
| 19 | Vue de détail du niveau de sol SL3 depuis le sud sur l'US 10008 et son niveau d'installation 10009 visible sur une fine bande au sud (Marine Waszak). | 35 |
| 20 | Vue d'ensemble sur le niveau SL5 avec l'US 5003 du S5 depuis l'ouest. On distingue un mélange de TCA non organisé et des modules de pierres et que quelques restes de mortier (Flavie Jeanpierre-Berraud). | 36 |

| | | |
|----|--|----|
| 21 | Vue zénithale du S6 depuis le sud avec l'US 6045 et son niveau de mortier et l'US 6037 plus au sud (Mathias Bellat). | 36 |
| 22 | Plan des structures de la zone 1 visibles fin 2023. | 37 |
| 23 | Plan de la phase médiévale de la zone 1 (Mathias Bellat). | 38 |
| 24 | Plan de la phase moderne de la zone 1 (Mathias Bellat) | 39 |
| 25 | Vue zénithale depuis l'ouest sur 5003 et le MR17 à l'est après décapage et nettoyage (Flavie Jeanpierre-Berraud). | 40 |
| 26 | Orthophotographie du secteur 5 de la zone 1 à la fin de la campagne 2021. | 41 |
| 27 | Coupe est du S5, axe nord-sud, Minute 16, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud, Raphaël Devred, D.A.O. Flavie Jeanpierre-Berraud). | 42 |
| 28 | Orthophotographie et détail du secteur 5 de la zone 1 à la fin de la campagne 2023 (Photogrammétrie Flavie Jeanpierre-Berraud; D.A.O. Flavie Jeanpierre-Berraud et Mathias Bellat). | 44 |
| 29 | Photo de coupe du S5 depuis le sud sur 5005. On distingue 5003 au-dessus avec des inclusions de cailloutis et mortier et MR17 à l'est (Flavie Jeanpierre-Berraud). | 44 |
| 30 | Coupe ouest du S5, axe sud-nord, Minute 14, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud, Raphaël Devred, D.A.O. Flavie Jeanpierre-Berraud). | 45 |
| 31 | Coupe nord du S5, axe ouest-est Minute 15, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud, Raphaël Devred, D.A.O. Flavie Jeanpierre-Berraud). | 46 |
| 32 | Vue zénithale depuis le sud sur la fin de fouille du S6 avec 6047 au nord et 6039 au sud. On distingue dans la coupe nord 6045 avec ses inclusions de mortier jaunes et blanches (Mathias Bellat). | 47 |
| 33 | Orthophotographies des secteurs S3, S4, S6 et S7 au sud de la zone 1. | 48 |
| 34 | Plan du BAT2 et état postérieur du BAT1 moderne dans les S3, S4, S6 et S7 | 48 |
| 35 | Orthophotographie et détail du secteur 6 à la fin de la campagne 2023. | 49 |
| 36 | Niveau de préparation 6045, dans le S6 nord, avec inclusions de mortier jaune et blanc ainsi que quelques cailloux et TCA. La limite au sud avec 6037 est clairement distincte (Mathias Bellat). | 50 |
| 37 | Vue zénithale depuis le sud sur 6031 et deux blocs posés dessus. La couche est très homogène. Au nord dans la berme on distingue des inclusions de mortier et TCA correspondant à 6007 (Mathias Bellat). | 52 |
| 38 | Vue zénithale depuis le sud après l'ouverture du S6. 6019 est visible partout avec quelque rester de 6017, les TCA à plat correspondent à 6027 présent sporadiquement (Mathias Bellat). | 52 |
| 39 | Coupe nord du S6, axe ouest-est, Minute 13, 1 : 10 (Mathias Bellat, Raphaël Devred, D.A.O. Flavie Jeanpierre-Berraud). | 53 |
| 40 | Coupe ouest du S6, axe sud-nord, Minute 12, 1 : 10 (Mathias Bellat, Raphaël Devred, D.A.O. Mathias Bellat). | 54 |
| 41 | Niveau de sol SL3 dans le S10 avec les TCA positionnées à plat de 10008 et le niveau de préparation 10009 argilo-limoneux visible en-dessous, au niveau de la mire (Marine Waszak). | 54 |
| 42 | Plan des structures de la zone 2 début 2023 (Etienne Courné, Mathias Bellat). | 56 |
| 43 | Orthophotographies des secteurs et diagnostiques de la zone 2. | 57 |
| 44 | Vue de détail du chevet, UC3, depuis l'est avec la destruction de l'US87 (Kévin Warau). | 58 |

| | | |
|----|--|----|
| 45 | Orthophotographie de la façade est du chevet (Photogrammétrie cabinet Bortolussi; D.A.O. Anaëlle Genneret). | 59 |
| 46 | Orthophotographie de la façade sud de la chapelle (Photogrammétrie cabinet Bortolussi; D.A.O. Anaëlle Genneret). | 60 |
| 47 | Vue depuis le sud sur la façade sud du chevet. On distingue l'UC3 à l'est avec le départ d'une colonnette (UC79), au centre le départ de mur UC14 et son arasement US9 et en-dessous le parement moderne de l'UC4. à l'ouest on distingue le parement de l'UC16 avec au dessus le décors de l'escalier l'UC18 (Kévin Warau). | 61 |
| 48 | Vue de détail de la corniche adossée de l'UC18 et son appareillage fait de pierre de calcaire et briques (Anaëlle Genneret). | 61 |
| 49 | Orthophotographie avec découpage stratigraphique de la façade est du chevet.. . . | 62 |
| 50 | Orthophotographie avec découpage stratigraphique de la façade sud du chevet. . . | 63 |
| 51 | Prise de vue, fisheye, de la face est de la nef depuis l'ouest avec le balcon daté de la période moderne et sa poutre traverse. On observe au sud une ouverture sur la partie supérieure (UC74) (Aaron Gatt). | 64 |
| 52 | Photographie de détail du renforcement (UC58) avec les deux bassins liturgiques. La voûte (UC98) est grandement endommagée (Mathias Bellat). | 65 |
| 53 | Vue de détail d'un des trous de boulin, l'UC53. Certains des trous de boulin semblent originellement recouvert par l'enduit UC44 (Aaron Gatt). | 66 |
| 54 | Vue de détail de la polychromie sur la voûte du bassin liturgique (UC98). On distingue des tâches ocre d'enduit peint aussi bien sur les pierres de la voûte que celle du fond du renforcement (Mathias Bellat). | 66 |
| 55 | Orthophotographie de la façade sud du balcon prise depuis le nord. Le trou de boulin UC54, de part ses dimensions, sa position au-dessus de la tribune et sa connections avec l'UC43, semble être un élément moderne en lien avec la tribune. il pourrait s'agir d'une poutre de soutènement d'un rideau ou divers éléments décoratifs (Aaron Gatt). | 66 |
| 56 | Orthophotographie avec découpage stratigraphique de la façade intérieure sud.. . | 67 |
| 57 | Vue générale depuis l'ouest sur les ouvertures de la façade est du chevet. De gauche à droite UC91, UC89 et UC90. On peut observer la l'enduit autour des ouvertures l'UC87 qui surplombe la corniche à cavet l'UC34. Au-dessus des ouverture on distingue l'UC36 l'enduit couvrant les voûtains du chœur (Aaron Gatt). | 68 |
| 58 | Campagne 2021, Coupe sud axe est-ouest du D5, Minute 20 (Etienne Courné). Les numéros d'US correspondent aux dénominations actuelles de 20501 à 20509 dans le digramme stratigraphique. | 69 |
| 59 | Orthophotographie avec découpage stratigraphique. A) Façade ouest du chevet pris depuis l'est. B) Façade est du chevet prise depuis l'ouest. | 70 |
| 60 | Vue de détail de l'armoire liturgique dans le mur nord du chevet. On distingue le creusement, l'UC32, de l'armoire qui accueillait probablement des planche pour stocker le nécessaire aux services religieux et son entablement en pierre l'UC31 qui est distinct du reste de l'enduit l'UC44 (Aaron Gatt). | 71 |
| 61 | Campagne 2021, Vue de détail, depuis l'ouest, de la coupe est du D4 et de la potentielle tranchée de fondation signifiée par les US 415, 408 et 413 (Lou-Anne Mathieu). | 72 |
| 62 | Orthophotographie avec découpage stratigraphique de la façade intérieure nord. . | 73 |

| | | |
|----|---|----|
| 63 | Vue de la voûte en berceau de la nef de Notre de l'Ouiye à Dourdan. Celle-ci a été détruite au XIX ^e siècle puis reconstruite selon l'originale (Anaëlle Genneret). | 75 |
| 64 | Vue zénithale sur 40102 dans le D1 depuis le nord après le décapage mécanique et le nettoyage du diagnostic. On distingue particulièrement les tâches ocres et grisâtre au centre et à l'est du D1, qui sont des (Flavie Jeanpierre-Berraud). | 77 |
| 65 | Vue de profile sur la coupe sud du D1 de la zone 4 depuis le nord. On distingue la couche supérieur 40101, qui est un horizon humique et la couche de substrat remanié en-dessous, 40102 (Flavie Jeanpierre-Berraud). | 77 |
| 66 | Coupe est du D1, axe nord-sud, Minute 1, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud).. | 78 |
| 67 | Coupe nord du D1, axe ouest-est, Minute 2, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud). . | 78 |
| 68 | Vue zénithale sur le MR20, 40303, et la couche 40302 autour, dans le D1 de la zone 4 depuis l'ouest. On distingue les pierres de meulières et l'axe nord-sud suivit par le mur. (Flavie Jeanpierre-Berraud). | 79 |
| 69 | Ortho-photographie et détail du diagnostic 3 de la zone 4 à la fin de la campagne 2023 (Mathias Bellat). | 80 |
| 70 | Coupe ouest du D3, axe sud-nord, Minute 3, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud).. | 81 |
| 71 | Coupe nord du D3, axe ouest-est, Minute 4, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud). . | 81 |
| 72 | Vue zénithale sur 40402 dans le D4 depuis le sud après le décapage mécanique et le nettoyage du diagnostic. À l'est du D4 on peut observer les cailloutis indiquant un probable remblais (Flavie Jeanpierre-Berraud). | 82 |
| 73 | Coupe sud du D4, axe ouest-est Minute 5, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud). . . | 83 |
| 74 | Coupe est du D4, axe sud-nord, Minute 6, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud). . . | 83 |
| 75 | Vue de la coupe sud du D5 depuis le nord après le décapage mécanique et le nettoyage du diagnostic. Ont distingue la couche supérieur d'humus végétale, 40501, et la couche de sédimentation naturelle en-dessous 40502 (Flavie Jeanpierre-Berraud). | 84 |
| 76 | Coupe sud du D5, axe est-ouest, Minute 7, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud). . . | 85 |
| 77 | Coupe est du D5, axe nord-sud, Minute 8, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud). . . | 85 |
| 78 | Vue depuis le nord sur le secteur 1 et plus particulièrement le puits (Mathias Bellat). | 88 |
| 79 | Orthophotographie du secteur 1 de la zone 5. (Mathias Bellat). | 89 |
| 80 | Relevé en plan du secteur 1 de la zone 5 après nettoyage (Mathias Bellat). | 90 |
| 81 | Coupe est du S1, axe nord-sud, Minute 17, 1 : 10 (Mathias Bellat). | 91 |
| 82 | Coupe sud du S1, axe est-ouest, Minute 18, 1 : 10 (Mathias Bellat). | 92 |
| 83 | Coupe sud du S1, axe ouest-est, Minute 19, 1 : 10 (Mathias Bellat). | 93 |
| 84 | Vue de la coupe nord du D1 depuis le sud-ouest. On distingue la couche 50101 au-dessus de couleur brun foncé tendant vers le noire. En-dessous on retrouve 50102 qui représente une forme de substrat remanié des sables de Fontainebleau (Mathias Bellat). | 94 |
| 85 | Vue zénithale sur 50102 depuis le sud après le décapage mécanique et le nettoyage du diagnostic. Les tâches plus claires grisâtre sont des poches sableuses (Mathias Bellat). | 95 |
| 86 | Coupe nord du D1, axe ouest-est, Minute 9, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud, Mathias Bellat). | 96 |
| 87 | Vue zénithale sur 60101 depuis l'est après le décapage mécanique et le nettoyage du diagnostic. La couche limono-sableuse est humide suite aux précipitations (Mathias Bellat). | 98 |

| | | |
|-----|---|---------|
| 88 | Vue de profile sur la coupe ouest du D1 de la zone 6 depuis l'est. On distingue une unique US, la couche 60101, qui est un horizon pédogénique supérieur Oh (Mathias Bellat). | 98 |
| 89 | Coupe ouest du D1, axe sud-nord, Minute 10, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud, Mathias Bellat). | 99 |
| 90 | Coupe est du D1, axe nord-sud, Minute 11, 1 : 10 (Flavie Jeanpierre-Berraud, Mathias Bellat). | 99 |
| 91 | Répartition des céramiques par phase d'occupation (Jimmy Foy). | 104 |
| 92 | Profil des céramiques de la campagne 2023 (Dessin Jimmy Foy, D.A.O. Flavie Jeanpierre-Berraud). | 107 |
| 93 | Photographies des céramiques de la campagne 2023 (Mathias Bellat). | 108 |
| 94 | Photographies des céramiques de la campagne 2023, couche 6009 (Mathias Bellat). | 109 |
| 95 | Photographies des céramiques de la campagne 2023, berme S6 (Mathias Bellat). | 110 |
| 96 | Photographies des céramiques de la campagne 2023, couche 5003 (Mathias Bellat). | 111 |
| 97 | Photographies des céramiques de la campagne 2023, couche 5005 (Mathias Bellat). | 112 |
| 98 | Photographie (avant et arrière) de la plaquette percée en bronze de la couche 6017 du S6 de la zone 1 (Mathias Bellat). | 113 |
| 91 | A) Photographie du clou de la couche 40301 du D3 dans la zone 4; B) Photographie (avant et arrière) du possible couteau présent dans la berme du S6 de la zone 1; C) Photographie (avant et arrière) des clous de la couche 6019 du S6 de la zone 1 (Mathias Bellat). | 114 |
| 100 | Aaron Gatt en cours de relevé sur le mur ouest de la chapelle des Moulineaux (Etienne Courné). | 116 |
| 101 | Relevé des <i>graffitis</i> du mur ouest de la chapelle (Aaron Gatt). | 119 |
| 102 | Relevés de la rosace (GRAF. 2) sur le mur ouest et une date gravée (GRAF. 106), potentiellement en 1711 (D.A.O. Aaron Gatt). | 120 |
| 103 | Relevés des dates de 1829 (GRAF. 18), 1819 (GRAF. 19) et 1818 (GRAF. 20) (D.A.O. Aaron Gatt). | 120 |
| 104 | Photographie de détail de la rosace (GRAF. 2) du mur ouest (Aaron Gatt).. | 120 |
| 105 | Relevés des détail de <i>graffitis</i> ; A) Petite rosace (GRAF. 97) du mur sud. B) Ensemble d'équations (GRAF. 104) et animal quadrupède (GRAF. 108), possiblement un renard ou un rat (D.A.O. Aaron Gatt). | 121 |
| 106 | Photographie de la figure de saint situé dans la partie haute à l'ouest du mur intérieure sud au niveau de la tribune. On distingue bien les pigments ocres et les forme humanoïde. Le haut de la tête est coupé par la dégradation de l'enduit et partiellement caché par le trou de boulin UC43 (Aaron Gatt). | 122 |
| 107 | Relevé des <i>graffitis</i> du mur sud de la chapelle (Aaron Gatt). | 123 |
| 108 | ajouter | 124 |
| 109 | Relevé de la figure du saint situé dans la partie haute à l'ouest du mur intérieure sud au niveau de la tribune (Louis Morize, 1871). | 125 |
| 110 | Relevé des <i>graffitis</i> du mur nord de la chapelle (Aaron Gatt). | 126 |
| 111 | Relevés des marques de tâcherons identifiés sur les ouvertures orientales de la chapelle (D.A.O. Aaron Gatt). | 112 127 |
| | Photographie de détail du marque de tâcheron représentant un R positionné la tête vers le bas (Aaron Gatt). | 128 |
| 113 | Photographie de détail du marque de tâcheron représentant une forme d'étoile (Aaron Gatt). | 128 |
| 114 | Relevé du <i>graffiti</i> de Cyprien Hude XIX ^e siècle (D.A.O. Aaron Gatt). | 128 |

| | | |
|-----|---|-----|
| 115 | A) Relevé du <i>graffito</i> du patronyme « NARCISSE » (GRAF. 13); B) Relevé du <i>graffito</i> du patronyme « PIERRE » (GRAF. 6) (D.A.O. Aaron Gatt). | 129 |
| 116 | A) Relevé du <i>graffito</i> du patronyme « SECLIN » (GRAF. 9) ; B) Relevé du <i>graffito</i> du patronyme « DELCAMP » ? (GRAF. 98) (D.A.O. Aaron Gatt). | 130 |
| 117 | Relevé des graffitis des murs intérieurs de la chapelle 1/2 (D.A.O. Aaron Gatt). . | 131 |
| 118 | Relevé des graffitis des murs intérieurs de la chapelle 2/2 (D.A.O. Aaron Gatt). . | 132 |
| 119 | Dénombrement de la population - 1841, Commune de Poigny-la-Forêt (Yvelines, France), cote 9M805 1, consulté en ligne le 16/01/2024 (Archive départementales des Yvelines et Haut de Seine). | 135 |
| 120 | Dénombrement de la population - 1846, Commune de Poigny-la-Forêt (Yvelines, France), cote 9M805 1, consulté en ligne le 16/01/2024 (Archive départementales des Yvelines et Haut de Seine). | 138 |

Liste des tableaux

| | | |
|----|---|-----|
| 1 | Tableau récapitulatif des résultats de la campagne 2023. | 9 |
| 2 | Tableau du phasage du site des Moulineaux. | 33 |
| 3 | Répartition des restes céramiques de la campagne 2023 | 104 |
| 4 | Périodisation des US de la campagne 2023 à partir de la typo-chronologie céramique | 106 |
| 5 | Listing céramique de la campagne 2023 (Jimmy Foy). | 175 |
| 6 | Listing des graffitis relevés dans la chapelle en 2023 (Aaron Gatt, Traduction Etienne Courné). | 180 |
| 7 | Unités architecturales observées sur la façade extérieure sud de la chapelle, relevées en 2023, et leurs relations stratigraphiques (Anaëlle Genneret). | 182 |
| 8 | Unités architecturales observées sur la façade extérieure est de la chapelle, relevées en 2023, et leurs relations stratigraphiques (Anaëlle Genneret). | 183 |
| 9 | Unités architecturales observées sur la façade intérieure sud de la chapelle, relevées en 2023, et leurs relations stratigraphiques (Anaëlle Genneret). | 185 |
| 10 | Unités architecturales observées sur la façade intérieure est de la chapelle, relevées en 2023, et leurs relations stratigraphiques (Anaëlle Genneret). | 186 |
| 11 | Unités architecturales observées sur la façade intérieure nord de la chapelle, relevées en 2023, et leurs relations stratigraphiques (Anaëlle Genneret). | 188 |
| 12 | Unités architecturales observées sur la façade intérieure ouest de la chapelle, relevées en 2023, et leurs relations stratigraphiques (Anaëlle Genneret). | 189 |
| 13 | Liste des US des campagnes 2019 - 2023. | 209 |
| 14 | Liste des faits des campagnes 2019 - 2023. | 213 |

Bibliographie

- BARTHÉLÉMY L., 1983, « First researches in the « Etang d'Angennes » », in NUAK P. A. (ed.), *Quaternary studies in Poland*, 4, Scientific Publishers OWN PAS, Poznań, Pologne, p. 217–222, iSSN : 0137–979.
- BELLAT M. & COURNÉ E., 2023, « Rapport pluriannuel d'opération 2022 Fouilles Programmées 2019 - 2021 : Site des Moulineaux (XIIème - XXIème siècles 900 ans d'occupations dans la forêt de Rambouillet : de celle grandmontaine à manoir seigneurial) », Rapport annuel de fouille archéologique programmée, DRAC Ile-de-France, Paris.
- BELLAT M., COURNÉ E., JEANPIERRE BERRAUD F., WASZAK M., FOY J. & FAYET S., 2021, « Fouille Programmée 2021 : Site des Moulineaux. D'occupation religieuse au Moyen-Âge à la transformation en bâtiment civil à la période Moderne », Rapport annuel de fouille archéologique programmée, DRAC Ile-de-France, Paris.
- BELLAT M., COURNÉ E., WASZAK M., JEANPIERRE BERRAUD F., DEVRED R. & MANIÈRE A., 2019, « Poigny-la-Forêt 2019 Prieuré des Moulineaux », Rapport de sondage archéologique, DRAC Ile-de-France, Paris.
- BELLAT M., COURNÉ E., WASZAK M., JEANPIERRE BERRAUD F. & LE TELLIER-HEITZ I., 2020, « Fouille Programmée 2020 : Site des Moulineaux. D'occupation religieuse au Moyen-Âge à la transformation en bâtiment civil à la période Moderne », Rapport annuel de fouille archéologique programmée, DRAC Ile-de-France, Paris.
- BRUT C., 1994, « Les ensembles clos du corps du logis, Le Louvre des Rois : De Philippe Auguste à François 1er », *Les dossiers d'archéologie*, 192, p. 117–130.
- BURNOUF J., 2008, *Archéologie médiévale en France : le second Moyen âge, XIIe-XVIe siècle*, Archéologies de la France, La Découverte, Paris.
- CATTEDDU I., 2009, *Archéologie médiévale en France : le premier moyen âge, Ve-XIe siècle*, Collection "Archéologies de la France", La Découverte, Paris, oCLC : ocn312635625.
- CHAPELOT J., CHAPELOT O., RIETH B. & DE CAEN-BASSE NORMANDIE U. (eds.), 2009, *Terres cuites architecturales médiévales et modernes en Ile-de-France et dans les régions voisines*, Publications du CRAHM, Caen.
- CLAUDE C., 2009, « Panorama des productions céramiques médiévales en pâte rouge de Dourdan (Essonne) », *Revue archéologique d'Île-de-France*, 2, p. 235, URL <https://hal-inrap.archives-ouvertes.fr/hal-02101064>.
- COKAYNE G. E., 1929, *The Complete Peerage of England, Scotland, Ireland, Great Britain and the United Kingdom, extant, extinct and dormant*, vol. 7, st catherine press ed., London, URL <http://archive.org/details/in.ernet.dli.2015.210885>.

- COLARDELLE M., 1996, *L'homme et la nature au Moyen Âge : paléoenvironnement des sociétés occidentales : actes du Ve Congrès international d'archéologie médiévale tenu à Grenoble, France, 6-9 octobre 1993 (Société d'archéologie médiévale)*, Archéologie aujourd'hui, Editions Errance, Paris.
- DE JANTI P., 1947, *DE JANTI Pierre, Forêt, chasses et château de Rambouillet*, imprimerie de montligeon-la-chapelle ed., Montligeon-la-Chapelle.
- DEVRED R., 2019, *Le domaine de chasse de Rambouillet et le gouvernement de la nature : monarchie, empire, république (1783-1995), sous la double direction d'Anne-Claude Ambroise-Rendu et de Grégory Quenet*, Mémoire de Master 2, Université de Versailles-Saint-Quentin-Université Paris-Saclay, Saint-Quentin en Yvelines.
- ESQUIEU Y., HARTMANN-VIRNICH A., BAUD A., COSTANTINI PEYLET F.-A., GUILD R., PITTE D., PRIGENT D., PARRON I., REVEYRON N., SAINT JEAN VITUS B., SAPIN C. & TARDIEU J., 2007, « Les signes lapidaires dans la construction médiévale : études de cas et problèmes de méthode », *Bulletin Monumental* 165, 4, p. 331–358, URL https://www.persee.fr/doc/bulmo_0007-473x_2007_num_165_4_1489, company : Persée - Portail des revues scientifiques en SHS Distributor : Persée - Portail des revues scientifiques en SHS Institution : Persée - Portail des revues scientifiques en SHS Label : Persée - Portail des revues scientifiques en SHS Publisher : Société Française d'Archéologie.
- GENNERET A., 2023, *Application de la méthode de la méthode HBIM en archéologie : étude de cas du prieuré des Moulineaux dans les Yvelines*, Mémoire de Master 1, Université Panthéon Sorbonne, Paris.
- JALUT G., 1967, « Analyse pollinique de la tourbière de l'Archet », *Pollen et spores* 9, 2, p. 305–319.
- MOUTIÉ A., 1846, *Recueil de Chartes et de Pièces relatives au Prieuré des Moulineaux et à la châtelainie de Poigny*, Firmin-Didot, Paris.
- MOUTIÉ A., 1847, *Introduction au Recueil de chartes et pièces relatives au prieuré N.D. des Moulineaux, membre dépendant prieuré N.D. de Louye, de l'ordre de Grandmont; et à la châtelainie de Poigny;*, Paris, Typ. de F. Didot frères, URL http://archive.org/details/bub_gb_Le5EAAAAYAAJ.
- PLESH V., 2017, « Destruction or Preservation? The Meaning of Graffiti on Paintings in Religious Sites », in RAGUIN V. C. (ed.), *Art, piety and destruction in the Christian West, 1500-1700*, Routledge, Place of publication not identified, p. 137–172, oCLC : 1003859785.
- PY M., LÓPEZ J. B., BUXÓ I CAPDEVILA R., ARCELIN P., BATS M. & LEBEAUPIN D., 1991, *Système d'enregistrement, de gestion et d'exploitation de la documentation issue des fouilles de Lattes*, Université de Montpellier, France.
- RACINET P. C., 2019, « L'abbaye chef d'orde de Grandmont », Rapport de fouille programmée, Service régional de l'Archéologie de Nouvelle Aquitaine, Université de Picardie-EA TRAME.
- RAVOIRE F., 2006, « Typologie raisonnée des céramiques de la fin du Moyen Âge et du début de l'époque moderne provenant du Beauvaisis, de Paris et d'ailleurs, retrouvées sur les sites de consommation parisiens et franciliens », *Revue archéologique de Picardie* 3, 1, p. 105–202, URL https://www.persee.fr/doc/pica_0752-5656_2006_num_3_1_2437, publisher : Persée - Portail des revues scientifiques en SHS.

- RAVOIRE F., 2009, «La céramique d'Île-de-France à la fin du Moyen Âge», in RAVOIRE F. & DIETRICH A. (eds.), *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge : contenus et contenants du XIV^e au XVI^e siècle*, CRAHM, Caen, p. 249 – 269, oCLC : ocn156832436.
- RAVOIRE F., 2011, «La céramique médiévale en Île-de-France XIe-XVe s. Présentation du projet de collectif de recherche», in BOCQUET-LIENARD A. & FAJAL B. (eds.), *À propo[t]s de l'usage, de la production et de la circulation des terres cuites dans l'Europe du Nord-Ouest (XIV^e-XVI^e siècle)*, CRAHM, Caen, p. 11–24, URL <https://hal.science/hal-00651296>, pages : 340 p.
- RAVOIRE F., 2017, «Le grès du Beauvaisis à Paris et en Île-de-France à la fin du Moyen Âge : un produit «révolutionnaire» pour un succès populaire», in HUBERT A. (ed.), *Les petits pots dans les grands. Potiers antiques et médiévaux du Pays de France*, p. 112–116, URL <https://www.decitre.fr/livres/les-petits-pots-dans-les-grands-9788836636457.html>.
- TRENTIN M. G., 2020, «Medieval and Early Modern graffiti : multicultural and multimodal communication in Cyprus», *Cahiers du Centre d'Études Chypriotes* , 50, p. 277–304, URL <https://journals.openedition.org/cchyp/516>, iSBN : 9782869585461 Number : 50 Publisher : Centre d'études chypriotes - École française d'Athènes.
- VIGNEAU T., 2007, «Biodiversité et archéologie : une étude interdisciplinaire en forêt de Rambouillet», *La mémoire des forêts. Actes du colloque "Forêt, archéologie et environnement" 14-16 décembre 2004.* , p. 163–172.